

LA VIE ET LE SPORT SUR LA CÔTE NORD

DU BAS SAINT-LAURENT
ET DU GOLFE

LA PÊCHE AU SAUMON ET LA CHASSE À LA TRAPPE.—
LÉGENDES DES MONTAGNAIS.—RÉCITS D'AVENTURES
AU LABRADOR

par

NAPOLÉON-A. COMEAU

Traduit de l'anglais

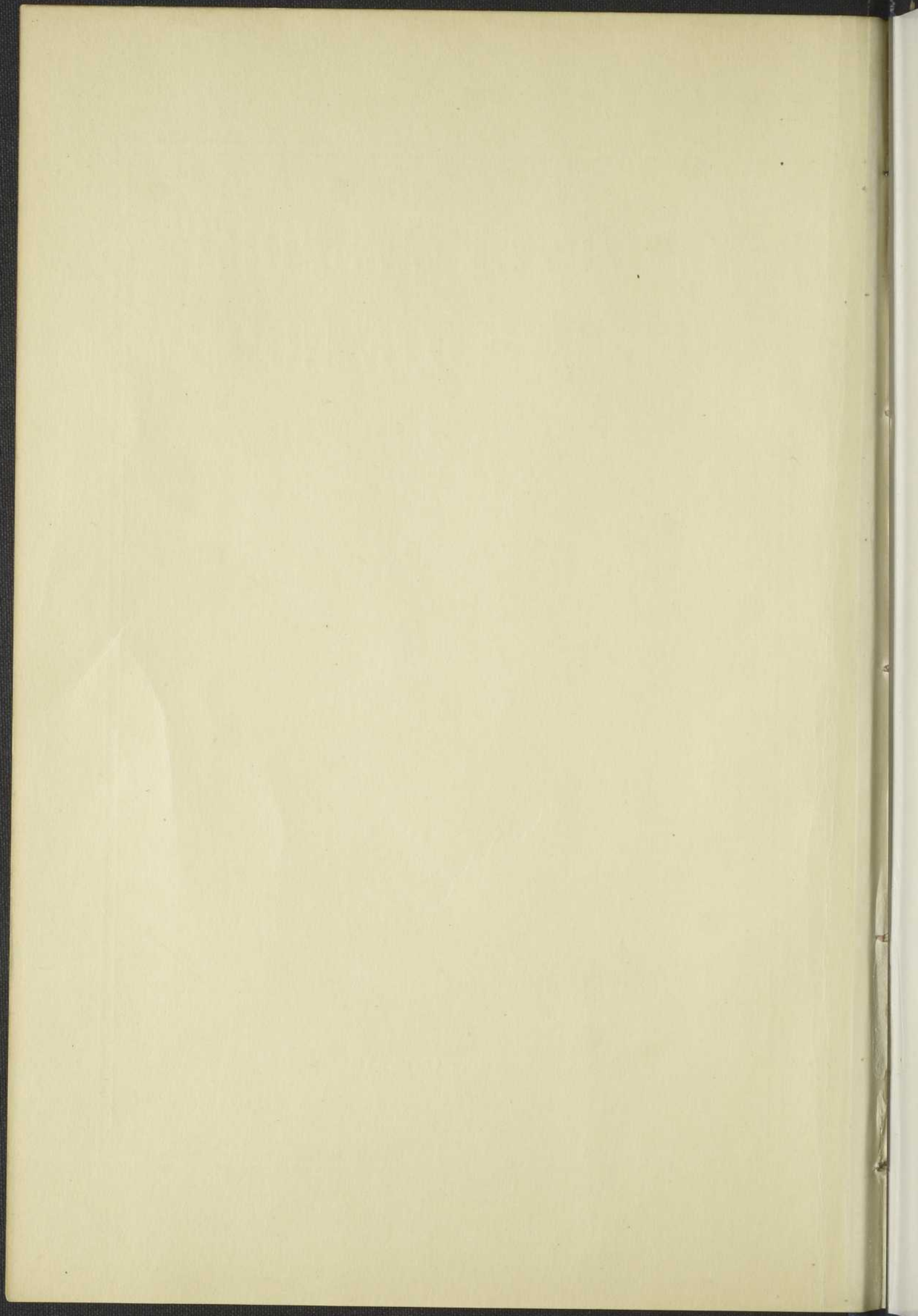
par

NAZAIRE LEVASSEUR

QUÉBEC

ÉDITIONS GARNEAU

1945



35722, 472

243160



Prof. A. Comen

LA VIE ET LE SPORT SUR LA CÔTE NORD

DU BAS SAINT-LAURENT
ET DU GOLFE

LA PÊCHE AU SAUMON ET LA CHASSE À LA TRAPPE.—
LÉGENDES DES MONTAGNAIS.—RÉCITS D'AVENTURES
AU LABRADOR

par

NAPOLÉON-A. COMEAU

Traduit de l'anglais

par

NAZAIRE LEVASSEUR

QUÉBEC

ÉDITIONS GARNEAU

1945

LA VIE ET LE SPORT
DE LA FAMILLE
PAR
Tous DROITS RESERVÉS, OTTAWA 1945

par

J.-EDGAR-A. COMEAU

LA VIE ET LE SPORT
DE LA FAMILLE

SK
152
Q4C655
F

B. Q. R.
NO. 7550

DÉDIÉ À MON FILS JACQUES

avec l'espoir que dans ce volume il trouvera
d'utiles leçons.

"Mon fils, écoutes-moi!
Apprends la règle de l'esprit,
Et sois attentif à mes paroles
dans ton coeur!

L'ECCLÉSIASTIQUE XVI, 24

MAISON D'ÉDIT.

RECEIVED BY THE U.S. DEPT. OF AGRICULTURE

WASHINGTON, D. C. 20250

NOV 12 1942

RECEIVED BY THE U.S. DEPT. OF AGRICULTURE

WASHINGTON, D. C. 20250

Introduction

NOUS nous trouvions un groupe de touristes, amateurs de pêche, en veine de nous distraire, en respirant les brises délicieusement rafraîchissantes du bas du fleuve Saint-Laurent, sur le pont d'un bateau à vapeur affecté au trafic de la côte nord du fleuve. Le bateau allait justement arriver à Godbout.

A moins d'un mille de nous, un petit canot s'était détaché de la rive au coup de sifflet donné du bord, et le capitaine armé de sa lunette, le regardait s'approcher tout en examinant celui qui le montait.

Nous étions à causer de la "Deep Sea Mission" (Mission des pêcheurs en haute mer) pour les pêcheurs du Labrador terreneuvien, lorsque le capitaine interrompit notre conversation, en s'écriant: Tiens! Voici le Grenfell du Labrador canadien qui nous arrive.

J'étais le seul de notre groupe en dehors du capitaine, qui n'avait pas besoin d'être présenté à l'auteur de ce volume. Parmi ceux qui le liront, il y en aura plusieurs dans le même cas que moi, car M. Napoléon A. Comeau est personnellement connu de bien des voyageurs, sportsmen, savants, explorateurs de toutes les parties du continent américain, et sa réputation est encore plus universellement répandue.

A ceux qui ne connaîtraient pas encore son nom, je dirai, avec le capitaine du vapeur: "Voici le Grenfell du Labrador canadien", car, malgré que strictement parlant même, le Labrador canadien ne s'étende pas aussi loin à l'ouest que le principal domaine d'activité de Napoléon Comeau, cependant, toute la ligne de côte au-dessous de la Pointe-des-Monts est communément désignée comme la côte du Labrador.

Napoléon Comeau n'est pas médecin de profession comme le Dr Grenfell, mais, grâce à son intervention,

que de vies n'ont-elles pas été sauvées. Depuis longtemps déjà, avant que l'on entendit parler du Dr Grenfell en Amérique, il prodiguait ses soins à l'humanité souffrante. Pendant nombre d'années, il fut le seul, sur une étendue de plusieurs centaines de milles, qui eût quelques connaissances en médecine. Dans les familles bien éparses des différents postes de pêche, lorsque "les sauvages avaient passé", Napoléon Comeau avait été appelé: il le fut plus de trois cent-cinquante fois, et jamais il ne lui arriva d'accident.

Son habileté de chirurgien, acquise par des années de pratique, et après un seul mois de clinique à l'hôpital, les connaissances médicales qu'il s'est données par l'étude et des lectures constantes, ses instruments de chirurgie, daviers, forceps, scalpels, drogues médicinales, serums antidiphthériques et autres fournis par le Gouvernement, tout cela est à toute heure et gratuitement au service des gens, non seulement de la localité, mais aussi de tous ceux qui demeureraient à des dizaines et centaines de milles de distance; pour lui c'étaient des voisins.

Ce chapitre d'introduction n'en finirait pas, s'il fallait détailler le champ d'action où Napoléon Comeau déploie son activité.

A Godbout où il réside, il est directeur de la poste, télégraphiste, adjoint du coroner, surintendant des pêcheries pour le gouvernement du Canada, et garde-pêche pour le saumon. Il a été agent de la Compagnie de la baie d'Hudson, et parle aussi familièrement la langue des Montagnais que le français et l'anglais.

Ayant de fait passé toute sa vie sur la côte, il en connaît sur le bout du doigt toute la chronique courante et événements tragiques. Aux pages qui suivent, il les raconte avec cette bonhomie de langage et de style qui le caractérisent.

Il fallut exercer une pression toute spéciale sur Napoléon Comeau pour le décider à raconter son héroïque traversée du Saint-Laurent, dans le bas du fleuve avec son frère, en canot, en plein hiver, au travers de quarante milles de glace, à la merci d'une température de plusieurs degrés au-dessous de zéro, pendant deux jours et une nuit, pour le sauvetage, qu'il opéra heureusement, de deux de ses amis. C'est tout simplement dans le but de rectifier les inexactitudes des premiers récits que l'on fit du drame que Comeau dût consentir à publier le compte-rendu qu'il en fait aux chapitres si modestement intitulés: "A travers le Saint-Laurent" et "Notre voyage de retour".

Dans les circonstances, tous les journaux du Canada et des Etats-Unis ne tarirent pas d'éloges à l'adresse des auteurs du sauvetage; le gouverneur-général du Canada, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, la Royal Humane Society, le gouvernement canadien, la Société des Chevaliers Sauveteurs des Alpes maritimes de Nice, tous, c'est à qui mieux mieux les comblèrent d'honneurs.

L'auteur de ce volume rendit des services signalés à la science. La nature, tel a été son grand livre. Bien des ouvrages dont il possédait une précieuse collection dans sa bibliothèque à Godbout, de même que la visite de musées de temps à autre, lui furent d'un grand secours dans ses études d'anatomie comparée.

Ses travaux originaux dans le domaine de la recherche scientifique sont de grande importance, et lui valurent des témoignages d'appréciation de la Smithsonian Institute, ainsi que de membres de diverses autres sociétés savantes. La liste des oiseaux de la Côte Nord, publiée à la fin de ce volume, est une œuvre scientifique dont la valeur sera perpétuelle.

Les chapitres consacrés à l'histoire naturelle de la Côte Nord et tout spécialement à la chasse aux pièges et

à la pêche au saumon, sont l'œuvre d'un expert. Il n'est pas de pêcheur, en quelque endroit que ce soit, qui ne s'intéressera pas à la description que Comeau fait des rivières à saumon de la Côte Nord et des divers problèmes qui concernent le saumon; il en cause dans toute la plénitude et avec toute l'autorité d'une expérience de toute sa vie.

Quel est donc l'amateur de la pêche du saumon à la ligne qui ne tombera pas en admiration devant les records de cette pêche, çans la rivière Godbout, scrupuleusement conservés qu'ils ont été depuis plus de cinquante ans, et devant le record extraordinaire de 57 saumons que M. Comeau captura à la mouche le 9 juillet 1874.

Ses récits de la vie du trappeur et des vieilles légendes de chasse des Indiens de la Côte Nord contribuent à enrichir notre littérature nationale, et vivront éternellement. L'un des charmes, et non des moindres, du livre de M. Comeau, réside dans le fait qu'il s'en dégage une instruction parfaitement saine et sûre, s'appuyant d'observations sur vif durant un demi-siècle de labeur, et rapportées, dans un style sans prétention, au bénéfice de la science et de l'humanité, dans l'une des contrées les moins connues et les plus intéressantes qui soit au septentrion du Canada.

E. T. D. CHAMBERS.



Préface

DEPUIS plusieurs années, amis et connaissances m'ont prié, avec instances, de mettre par écrit mon expérience de trappeur, pêcheur et chasseur, en d'autres termes, faire une ébauche historique plus ou moins complète de ma vie et de mes aventures. Parfois, je leur ai à demi promis de m'exécuter, mais aussi presque toujours je remettais la partie.

Une de mes objections était que l'idée me déplaisait; me rendre aux instances des amis, me semblait de ma part un acte de vantardise de quelques faits ordinaires que j'avais accomplis, une tentative d'emboucher ma propre trompette ou tonitruer ma gloire; ce qui m'a toujours répugné.

Cependant, tout dernièrement, mes enfants insistant pour que j'écrive ce livre, c'est à leur intention et à leur bénéfice que je mets aujourd'hui ce modeste volume devant le public.

Ceux qui me connaissent bien, savent parfaitement que je ne désire ni notoriété, ni réclame. Quant à ceux qui ne me connaissent pas, ils peuvent en penser ce qu'ils voudront, je suppose que ça n'aura pas d'importance. Ils peuvent être sûrs d'une chose, c'est que tout ce qui est rapporté dans ce volume, repose sur des faits réels, dépouillés de toute exagération.

Je n'ai pas d'histoires à faire dresser les cheveux, mais tout simplement des faits ordinaires, journaliers, inhérents à l'existence habituelle du trappeur. Les jeunes gens épris de la vie des bois et de ses jouissances, y trouveront probablement d'utiles données. Aux vieux sportsmen, il réveillera, j'espère, le bon souvenir de jours lointains.

Au premier chapitre, j'ai cru nécessaire d'introduire quelques détails concernant ma famille, sous le titre de "PREMIÈRES ANNÉES", afin d'éviter plus tard des explications et des répétitions.

NAPOLEON-A. COMEAU.



Premières années

MON père était trafiquant de fourrures (traiteur). A l'âge de seize ans il entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest. En 1821, à l'union de cette compagnie avec celle de la Baie d'Hudson, mon père, comme plusieurs autres, entra au service de la nouvelle organisation, position qu'il remplit pendant quarante ans.

Durant cette période, on lui confia nombre de postes, depuis le Saint-Laurent jusqu'à l'Ungava. C'était pour ainsi dire la règle ou coutume pour la compagnie de changer ses agents de postes tous les quatre ou cinq ans. C'est ainsi que je vins au monde à un petit poste de la compagnie aux îles Jérémie, aujourd'hui depuis longtemps abandonné.

Ce fut au poste de la rivière du Nord-Ouest, à l'anse Hamilton, que nous fîmes le plus long séjour; nous y demeurâmes sept ans.

J'étais l'aîné d'une famille de douze enfants, dont huit garçons et quatre filles. Ma bonne mère avait coutume de me dire, alors que j'étais tout petit, qu'on m'avait trouvé sur la grève, à côté d'un saumon. (La cigogne n'avait pas de chance aussi loin au nord). Il y avait quelque chose de prophétique dans son dire, car j'ai été, ma vie durant, intimement associé au saumon. Y compris cette saison de 1909, ce sera ma quarante-neuvième comme gardien particulier à la rivière Godbout, l'une des plus belles rivières du Canada pour la pêche du saumon à la ligne.

En 1879, le gouvernement fédéral me nommait officier des pêcheries dans la division de la Godbout, position que j'occupe encore. Avant cette nomination, j'avais en location plusieurs stations de pêche à la seine dont le rendement, en moyenne, était de

dix mille livres de saumon; ce qui fait que jusqu'ici, dans mon existence, j'en ai palpé et manipulé des milliers. Mais, à plus tard la suite! Écartons cette digression.

Je présume que, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, je me développai comme la plupart des bambins de mon âge, mais, à partir de là, ma vie échappa à la routine ordinaire de presque tous les enfants des familles de race blanche.

Les membres de la famille de l'agent d'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, particulièrement à l'époque de mon enfance, étaient les seuls blancs que l'on rencontrait à la ronde; parfois, ils n'étaient pas tous pur blancs; car il arrivait qu'un agent avait épousé une métisse ou une sauvagesse pur sang. Par conséquent, je n'avais pas d'autres compagnons de jeux que des jeunes garçons Esquimaux, Nascapis, ou Montagnais, suivant le poste que nous habitions.

Nous nous amusions surtout à courir les flaques d'eau laissées sur la grève, par la marée basse, et à harponner le poisson. Les harpons, nous les fabriquions nous-mêmes avec des clous, des os, et parfois avec du bois seulement. Ces derniers ressemblaient pas mal aux dards en usage sur les bateaux. On choisissait un morceau de bois dur; on en fendait un bout en quatre ou six fourchons que l'on écartait au moyen de petits coins et que l'on aiguisait ensuite en pointes. C'étaient des armes mortelles pour le petit poisson, comme le capelan et l'anguille de sable; on en embrochait fréquemment trois ou quatre d'un seul coup.

Nous nous servions des harpons à pointes de fer pour darder certains poissons comme le carrelet, le sucet, les sculpins, l'anguille de roche et quelquefois les crabes et les homards. Nous ne tenions pas beaucoup à ces deux derniers; nous redoutions leurs pinces.

Un autre de nos sports favoris, était de tendre des collets au petit gibier, dresser des pièges et de faire la chasse aux oiseaux, à la flèche.

Cet état de choses dura jusqu'à ce que j'eus atteint l'âge de sept ans, c'est alors que se produisit un gros événement. Comme cadeau d'anniversaire de ma naissance, mon père me donna un fusil, pas un fusil de bois ou de ferblanc, mais un vrai fusil se chargeant à poudre et à plomb.

Si je me trouvais heureux ! Jamais je n'oublierai ce jour-là ! Pas plus d'appétit que ça pour toutes les bonnes choses que ma mère avait préparées... je ne pensais qu'au fusil.

Cette nuit-là, je dormis à peine. Si je m'assoupissais, c'était pour rêver au beau fusil dont une description intéressera peut-être le lecteur.

C'était ce qu'on appelait généralement un fusil de traiteur de la Baie d'Hudson, fusil à pierre, du calibre de 28 pouces, ayant une solide crosse de bon bois franc qui se prolongeait sur toute la longueur du canon. Toutes les pièces d'un tel fusil étaient on ne peut plus solides, et il était bien rare d'en trouver une seule qui fût ou avariée ou ne fonctionnât pas. Ces fusils étaient, règle générale, fabriqués par la maison Parker, Field et Fils, de Sheffield, en Angleterre. Mon fusil était presque neuf ; un sauvage seulement s'en était servi pour la chasse au caribou, et le fusil n'avait éclaté que par suite de l'arrêt d'une balle à la moitié de la longueur du canon. Mon père en avait enlevé le bout à la lime, ne laissant au fusil que quinze pouces de canon. Jusqu'à quinze verges l'arme faisait assez bonne contenance, mais au-delà, la charge invariablement, s'éparpillait. Sa faculté de pénétration était excellente parce que c'était du très gros plomb, du BB et du AAA que l'on employait alors sur la côte ; et encore aujourd'hui, quelques

vieux chasseurs ne se servent pas d'autre plomb que du BB. De quinze à vingt grains de plomb, était considéré comme une bonne charge.

Avec pareille arme, il était surprenant de voir la quantité d'oiseaux de toutes sortes que je réussissais à rapporter à la maison; bon nombre d'entre eux, cependant n'avaient pas qualité de gibier. On les abattait à la cendrée en ayant soin d'avancer en se traînant sur les mains et les genoux et en restant pendant des heures à l'affût. Que d'inquiétudes ma pauvre mère n'a-t-elle pas éprouvées à mon sujet, me croyant perdu dans le bois ou victime de quelque accident. Bien souvent mon père partit ou envoya quelqu'un à ma recherche. Dieu merci! je dois dire que je n'ai jamais eu d'accident, grâce, tout probablement, au bon entraînement que j'avais reçu de mon père qui était lui-même excellent tireur, et amateur de chasse et de pêche. Plusieurs endroits où il avait l'habitude de faire la chasse et la pêche portent encore son nom.

J'avais atteint à peu près neuf ans quand nous eûmes à déménager à Mingan. Là, je rencontrai M. Peter McKenzie qui était alors le commis junior du poste, sportman passionné et très habile tireur. Que d'excursions nous fîmes ensemble! En hiver, il y avait des milliers de perdrix blanches à deux milles du poste, particulièrement à l'embouchure de la rivière et autour de l'île, près de la chute Mingan. Il y avait aussi des perdrix de bois franc, mais elles étaient plutôt rares. Les perdrix de savane et les lièvres (lièvre ordinaire d'Amérique), victimes de nos coups de fusil ou que nous prenions aux collets, étaient en abondance.

Aux migrations du printemps et de l'automne, nombreux étaient les oiseaux de chasse tels que: oies,

canards noirs, canards pilets, canards souchets, sarcelles, courlis et divers espèces de pluviers.

Autour des îles, au large de la côte, quantités innombrables d'oiseaux de mer, dont plusieurs espèces couvaient sur ces îles, notamment le canard eider, le guillemot, le pingouin commun et le goéland.

Sur le groupe des Perriquets, se trouvaient deux grosses colonies de fous de Bassan ou boubies, *Sula Bassana*, et de macareux ou perroquets de mer, *Fratercula Artica*.

A l'approche de ces îles, les macareux prenaient leur vol en groupes tellement serrés, qu'ils avaient l'apparence d'un nuage; ils nous cachaient même le soleil.

Quand la température était propice, Peter McKenzie et moi nous nous rendions aux îles pour y recueillir des œufs, et abattre des canards pour l'usage du poste. Il n'était pas extraordinaire pour nous de rapporter au retour deux ou trois barils d'œufs en un seul voyage.

Tout en recueillant indistinctement tous les œufs, ceux que nous recherchions de préférence étaient les œufs de macareux et d'eider (moyac). Les nids des macareux étaient faciles à trouver, car ce sont de simples trous de deux à trois pieds, creusés dans la terre molle ou le guano. Chaque nid ne contenait qu'un œuf. Les nids des eiders n'étaient pas aussi faciles à découvrir, construit qu'ils sont dans des broussailles serrées ou épais fourrés d'épinettes noires rabougries avec de longues branches croissant jusqu'au ras du sol. Rarement, ils font leurs nids à la lisière d'un bois, mais ils y ont des petits sentiers qui ressemblent à ceux des lapins et qui conduisent au nid, à vingt ou trente verges plus loin. Se produit-il quelque alarme, au lieu de prendre leur vol, ils suivent leurs sentiers jusqu'au moment où ils se trouvent en plein air. Ils se forment en groupes compacts, et en me traînant

avec précaution sur le sol, j'en ai souvent pris à la main juste au moment où ils s'apprêtaient à sortir du nid. En moyenne, il y avait de cinq à sept magnifique gros œufs par nid, mais dans quelques cas, on en comptait davantage; mais dix œufs est le plus que j'aie jamais trouvé.

J'étais assez chanceux dans cette sorte de chasse, parce que, grâce à ma petite taille, je pouvais me glisser avec aisance dans l'épaisseur des broussailles. Quand nous en avions assez d'opérer la cueillette des œufs, nous faisions le coup de fusil. Tout ce que nous avions à faire était de nous asseoir tranquilles sur la pointe d'un rocher, près du rivage. Les oiseaux nous passaient par centaines au-dessus de la tête. Si nous voulions tirer à la cendrée, il nous était facile de nous approcher des grandes bandes d'oiseaux sur les rochers ou à fleur d'eau. Même avec les petites charges que nous étions forcés de mesurer à des fusils d'aussi petit calibre, il nous arrivait souvent d'abattre vingt oiseaux et davantage d'un seul coup.

Il y avait régulièrement au poste un lot de fusils de rechange et comme c'étaient tous des fusils à pierre, à un seul coup, nous en prenions chacun trois ou quatre pour les recharger aussi vite que possible après chaque coup. Lorsque l'un d'eux s'encrassait trop pour être de service, ce que l'on constatait chaque fois que la baguette commençait à coller dans le canon, nous le mettions de côté jusqu'à ce que tous fussent ainsi encrassés. Alors nous faisions bouillir une grande chaudronnée d'eau fraîche, nous nettoyions toutes nos armes et nous recommencions.

La moitié d'un canot d'oiseaux, voilà à peu près ce que d'ordinaire nous rapportions; il pouvait y en avoir environ de quatre à cinq cents; moyacs, macreuses, macareux, guillemots, mouettes etc. Rien ne se perdait de cette masse d'oiseaux. Ce qu'on

n'utilisait pas au poste, allait aux sauvages; les plumes étaient remises à l'agent pour défrayer le coût des munitions. Peter et moi, en faisons une dépense si considérable que je ne crois pas que la Compagnie de la Baie d'Hudson ait jamais retiré beaucoup d'argent du produit de nos chasses.

La saison venue, pêche magnifique au saumon et à la truite dans la rivière Mingan; mais il n'y avait que mon père, ses visiteurs et les officiers des vaisseaux de guerre de la station qui pouvaient pêcher le saumon. Mon père ne me permettait pas de toucher à ses lignes et mouches au saumon, et je me considérais comme chanceux, lorsque je pouvais avoir des mouches à truite; car, à la pêche, je devais me contenter de cette mouche et d'appâts. Sur la rivière Manitou, branche de la Mingan, on faisait d'excel-lente pêche à la truite, de la grosse surtout.

Je fus bien près de me noyer dans la rivière Mingan, j'avais alors dix ans. Ayant toujours vécu loin au nord, j'avais eu bien peu de chances d'apprendre à nager, l'eau étant constamment très froide en toute saison. Le fait est que, pour cette raison-là même, bien peu d'indigènes ou de blancs nés sur la côte, savent nager. A Mingan, cependant, c'était mieux sous ce rapport, car l'eau s'y fait assez tiède en juillet et août, et je m'en payais largement la jouissance.

Un jour, nous eûmes la visite de Monsieur Richard Nettle, inspecteur des pêcheries, accompagné de son fils, garçon d'environ quatorze ans alors. Nous devînmes amis. Lui ayant proposé d'aller prendre un bain, nous partîmes pour la grève. Il y avait un petit portage à franchir derrière le Poste, ce portage conduisait à un haut escarpement du rivage, et où l'eau était très profonde à ras terre. Ca n'était pas un endroit bien sûr à tenter pour des novices, mais nous ne pensâmes pas un instant au danger.

Le jeune Nettle ne savait pas plus nager que moi, et c'est tout au plus si je pouvais me tenir à flot deux minutes durant. A la suite d'une première tentative, me sentant fatigué, je voulus toucher le fond en laissant descendre mes pieds; j'y réussis mais, avec au moins deux pieds d'eau par dessus la tête. Je me poussai du fond, et je revins à la surface, mais pour un moment seulement, car je redescendis aussitôt dans la profondeur. Je constatai alors qu'apparemment, j'allais me noyer. J'eus tout-à-coup l'idée de tenter de gagner la rive en marchant à quatre pattes, car j'apercevais les accores de la rive à quelques pieds de moi. C'est ce que je fis, et c'est ainsi que je sauvai ma vie.

Pendant ce temps-là Nettle, voyant que j'étais en danger de me noyer, s'était mis à courir sur la grève à la recherche de quelque chose à me jeter pour me sauver ou pour me tirer à terre, mais il n'y avait rien du tout, et je me serais certainement noyé si je n'avais eu recours à l'expédient que je viens de décrire. Ce fut pour moi une leçon que je n'ai jamais oubliée, et c'est avec prudence que, dans la suite des jours, je choisissais les endroits où me baigner. Toutefois, avec le temps, j'ai fini par devenir un très fort nageur et un excellent plongeur; ce dont j'aurai occasion de causer dans quelque autre chapitre.

Et le temps se passa ainsi jusqu'à ma onzième année, chassant, pêchant, canotant, sans l'ombre d'un souci, libre comme l'air que je respirais, c'était vraiment l'époque des beaux jours, mais, comme toutes les bonnes choses de ce monde, ça ne pouvait pas toujours durer.

Pour moi, la fin en fut très brusque. C'était dans le mois de juin. Une grosse goélette en route pour Québec, avec un chargement d'huile de poisson et de

fourrures, était entrée dans le havre. Le capitaine Kennedy, son propriétaire, était descendu à terre, et l'on s'était arrangé de part et d'autre pour mon passage à bord. Comme à l'ordinaire, je flânais d'ici et de là, lorsqu'on m'envoya chercher. En entrant, mon père m'accueillit en disant.

—Alex., tu vas aller à l'école.

Ces paroles me tintèrent toute la journée aux oreilles. La goélette devait repartir le soir même. On empaqueta mes effets à la hâte et, après multiples embrassements, et grandes recommandations de ma mère d'être bon garçon, je fis mes adieux à tout le monde et l'on m'envoya conduire à bord. Le capitaine me donna un bon lit dans la cabine, et me dit d'y aller et de bien dormir.

Sur l'heure de minuit, on levait l'ancre. Je ne pus fermer l'œil de la nuit. Je ne pleurai pas non plus, je me sentais abattu; le coup avait été si brusque. Je me trouvais au milieu d'étrangers, de rudes matelots, avec un voyage de cinq cents milles devant moi, tout fin seul, et toujours avec ce point d'interrogation qui me tourmentait l'esprit : l'école ! Qu'est-ce que ça peut bien être ?

Jusqu'à ce moment-là, je n'avais pas encore mis le nez dans un livre d'école; je ne pouvais pas parler un mot d'anglais, et l'on m'envoyait à une école anglaise, et en pension dans une famille anglaise. Il y avait suffisamment de quoi à donner gros à réfléchir à une tête plus vieille que la mienne.

Deux ou trois jours durant, je restai fort tranquille puis je me pris à m'intéresser à la manœuvre de la goélette, en regardant faire les matelots. Le capitaine se montra très bon à mon égard; il fit de son mieux pour m'encourager et m'égayer, et bientôt je rattrapai l'humeur enjouée et l'insouciance de mon âge.

Notre voyage fut long, mais dépourvu d'incidents; nous fûmes retardés tantôt par des accalmies, tantôt par des vents contraires, nous restâmes plusieurs jours à l'ancre, et nous arrivions enfin à Québec, seize jours après être partis de Mingan. Ma destination était Trois-Rivières, et le capitaine avait instruction de m'y conduire et de payer mon passage, etc., ce qu'il fit dès le lendemain de notre arrivée à Québec. J'avais profité de ce délai pour faire une tournée en ville et voir ce qu'il y avait à voir. Que de choses étonnantes n'eus-je pas à contempler ce premier jour-là, surtout les gros canons des Remparts, les portes avec leurs corps de gardes et les sentinelles de service dans leurs brillants uniformes rouges. Les canons m'intéressèrent tout particulièrement, c'étaient les premiers canons à capsules que je voyais, grandes et grosses capsules ayant la forme de castors en miniature. Que j'aurais donc bien voulu pouvoir les examiner! Mais j'étais trop timide pour le demander.

En temps voulu, j'arrivai aux Trois-Rivières où j'avais quelques parents et une lettre d'introduction pour le maître d'école, M. G. W. Lawlor, qui dirigeait une académie commerciale; cette école était ouverte toute l'année, moins une semaine de vacances à Noël, et une journée de repos ou un demi-congé à certaines occasions.

J'arrivai le 5 juillet. Le lendemain, j'entrais à l'école, et j'en sortais le 30 avril, le printemps suivant, après dix mois d'école; voilà tout ce que j'ai jamais eu la chance d'avoir. Nous étions une grande famille: trois filles qui étaient au couvent, absorbaient presque tout le revenu de mon père. J'étais bien reconnaissant du peu que j'avais pu acquérir à l'école, et j'y avais assez bien employé mon temps; car, à ma sortie je savais lire, écrire et parler assez bien l'anglais.

En dehors de l'enseignement de Lawlor, j'avais appris bien nombre d'autres choses, dont quelques-unes plus ou moins utiles. Je vais en citer une :

Plusieurs gens appartenant aux classes à l'aise, étaient propriétaires de terrains, dont partie sans bâtiments, mais où ils avaient planté des arbres fruitiers, cerisiers, pruniers et pommiers, pendant qu'en certains autres endroits on avait planté des grands noyers. D'autres étaient convertis en jardins potagers frangés d'arbustes fruitiers et de carrés de melons.

Les élèves de l'école Lawlor, c'était le nom que l'on nous donnait, pillaient régulièrement ces jardins, emportaient quantité de fruits qu'ils se partageaient ensuite entre eux dans un endroit propice. Quelques-uns des gamins avaient été pincés et punis ; il arriva même dans un cas qu'un délinquant fut traduit en cour et que ses parents eurent à payer des dommages.

Ca ne fit, cependant, qu'empirer les choses ; toute la classe jura d'en tirer vengeance, et l'exercèrent en cassant les arbres, en brisant des carreaux de vitre, etc.

Je fus bientôt initié à tous ces détails, le lieu des rendez-vous, ainsi de suite ; Bref, je fus au courant de tout, bien mieux que de mes leçons. Généralement, nous ne sortions que trois ou quatre ensemble. Deux d'entre nous opéraient la cueillette ; les autres faisaient le guet et donnaient le signal à la moindre apparence de danger. Pour ces opérations, nous choissions des soirées sombres, et, comme les rues étaient pauvrement éclairées (il n'y avait pas d'éclairage électrique en ces temps-là), les chances d'échapper étaient en notre faveur. On tirait au sort le nom de celui qui devait prendre la direction de ces incursions, et je crois que les petites « queues fines » de la ville profi-

tant de ce que j'étais «un nouveau» dans leurs escapades, s'arrangeait de façon à ce que le sort tombât sur moi plus souvent qu'à mon tour.

C'était en septembre. Les melons étaient en pleine maturité. On s'entendit sur une tournée pour savoir où se trouvaient les meilleurs. Après délibérations, le choix s'arrêta sur le terrain du Rév. Dr Wood; mais la place présentait certaines difficultés sous forme d'un haut mur de pierre surmonté d'un revêtement de bois armé de longues rangées de clous pointus. La maison du révérend occupait la partie sud du carré et quelques-unes de ses fenêtres donnaient sur le jardin.

A environ quinze pieds de la maison, en dedans et tout près du mur, se dressait un noyer de haute taille qui projetait des grosses branches par dessus le mur jusque dans la rue. Ce fut là que mon expérience du canotage et du maniement des amarres me servit. Nous nous procurâmes assez de corde pour en confectonner une sorte d'échelle à nœuds dont nous lançâmes, un bout portant une pierre, par-dessus une branche de l'arbre. Une fois l'échelle en position, ce fut simple jeu. La corde fut assujettie, jetée à l'intérieur, et alors commença la chasse aux melons.

Quatre melons furent cueillis et l'on retraits du côté du noyer sous les branches duquel s'étaient blottis les *guetteux* qui aidaient aussi à passer les melons aux complices dans la rue.

Nous eûmes brillant succès les deux premiers soirs. Nous ne fûmes pas dérangés. Mais dans l'intervalle, le jardinier finit par découvrir l'endroit par où nous nous introduisions; de sorte que lui et le Dr Wood se mirent à faire le guet de pied ferme. C'était à mon tour de diriger ce troisième assaut, avec Alexandre L. (deux Alexandre).

Comme à l'ordinaire, nous fîmes notre escalade et nous étions à couper des melons, lorsqu'un coup de sifflet perçant se fit entendre, et, d'un coup d'œil au-dessus de nous, nous aperçûmes deux hommes qui s'en venaient sur le côté ouest du mur. Notre ligne de retraite se trouvait ainsi coupée. Du côté est, la voie nous parut libre; de sorte que nous nous mîmes à jouer des jambes à travers le terrain, lorsque miséricorde! ce qui nous arriva, c'est que tous deux nous culbutâmes tête première, et à l'instant nous fûmes debout, mais pour reculbuter.

Le jardinier nous arriva dessus. La partie était finie. Toutes les allées du côté de l'est avaient été tendues de cordes à linge à une hauteur d'environ un pied. Le vieux docteur avait été gamin à notre âge et avait exactement deviné comment nous agirions.

—Qu'est-ce que vous faites, gamins, dans mon jardin? Tel fut son premier accueil.

—Jeunes gens, vous devriez être au lit à cette heure-ci (il était environ 10 heures) que voulez-vous? Qui êtes-vous?

Nous ne répondîmes pas un mot à toutes ces questions.

—Venez-vous-en avec moi! Je veux voir vos figures à la lumière.

Il n'y avait aucun moyen de nous échapper de sorte que nous le suivâmes et nous fûmes introduits dans un salon où sa vénérable épouse et deux de ses filles occupaient des fauteuils. Nous étions dans un triste état; nous avions nos habits, les mains, la figure couverts de saletés, grâce aux deux culbutes que nous avions prises dans le jardin.

—Mes chères, fit le vieux gentilhomme, voici deux charmants garçons que je désire vous présenter, mais je ne connais pas leurs noms, et, se tournant vers nous:

—Voulez-vous , s'il vous plaît, dit-il nous les faire connaître ?

Nous nous remîmes un peu d'aplomb et nous balbutiâmes nos noms.

—Ha! Ha! Merci! Maintenant, permettez-moi de vous redemander ce que vous cherchiez dans mon jardin.

Nous dûmes confesser que les melons avaient été pour nous le sujet de nos attentions.

—Bien, mes chers garçons, reprit-il, si c'était là tout ce que vous vouliez, pourquoi donc n'êtes-vous pas venus m'en demander? Je puis vous en fournir, vous et vos amis, autant que vous en désirerez manger, et, voulant nous prouver la sincérité de ses bonnes intentions à notre égard: «Martha, fît-il en s'adressant à l'une de ses filles, va donc chercher un beau melon pour ces jeunes messieurs».

Le jeune fille partit et revint bientôt avec un beau melon mûr et deux belles assiettes de porcelaine, et nous en servit deux grosses tranches.

—Allons, mes jeunes gens, dit le docteur ne vous gênez pas, mangez-en autant que vous voulez, nous en avons en quantité.

Nous essayâmes d'y goûter, mais, je ne sais comment, l'appétit du melon avait disparu, et nous laissâmes sur l'assiette la plus grande partie des deux tranches.

On nous adressa mainte question, quel âge nous avions, quelle école nous fréquentions, etc., et c'est ainsi que le docteur nous tint, pendant plus d'une heure, sur des charbons ardents. Il nous dit d'aviser tous nos amis de venir le voir, qu'il serait enchanté de faire leur connaissance, mais qu'il n'aimait pas nous voir venir visiter son jardin la nuit par-dessus le mur,

non pas parce que nous mangions ses melons, mais parce que, dans l'obscurité, nous marchions sur ses fleurs.

Puis, en nous reconduisant à la porte, il nous souhaita le bonsoir.

Le lendemain, après la classe, grande réunion de la troupe. Nous y fîmes le récit détaillé de notre capture, et l'assemblée vota à l'unanimité la résolution suivante: «Le Révérend Dr Woods est un gentilhomme et sa propriété doit être respectée à partir de ce jour».

Pas un de nous n'alla après cela chercher des melons chez lui.

A mon retour de l'école

TOUT déplaçant que j'avais pu me montrer à l'égard des braves citoyens de Trois-Rivières, grâce à l'attention et à la diligence que j'avais déployées dans mes études, je m'étais acquis le bon vouloir du magister. Le jour que je quittai l'école, devant toute la classe, il me complimentait sur mon application, et comme marque d'estime, avec ses meilleurs souhaits, il me fit cadeau de six volumes; jusqu'à aujourd'hui, j'en ai pu conserver cinq. Leurs titres étaient: *History of the World*, 2 volumes, par Samuel Moulder, 1855; *Comstock's Physiology*, 1853; *Works of Dean Swift*, par le Rév. John Mitford, 1850; *Chronicles of the Bastille*, ouvrage qui venait de paraître, 1859 et, *A Compilation of Natural History*, livre que j'ai malheureusement perdu dans l'incendie d'un de mes camps de trappeur.

Le 2 mai, je quittais Trois-Rivières pour retourner chez moi. Je devais rencontrer ma famille à la Baie de la Trinité où mon père avait décidé de se fixer. Il avait abandonné le service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à cause d'un différend survenu entre lui et un autre chef traiteur, et son objection à se rendre au désir de la Compagnie qui voulait l'envoyer reprendre son ancien poste de la rivière du Nord-Ouest.

Je fis un bien long et ennuyeux voyage en descendant.

En arrivant à Québec, j'appris qu'il ne devait pas y avoir de navire à destination de la Côte Nord avant le 20 mai, mais que si je voulais descendre à la Rivière-Ouelle, je pourrais avoir la chance de trouver une occasion de traverser, attendu qu'un M. Têtu, propriétaire de pêcheries au marsouin, sur la Côte Nord, devait

sous peu faire voile pour la côte. Je me rendis donc à la Rivière-Ouelle, où je reçus la plus cordiale hospitalité de la famille Têtu. M. David Têtu, le propriétaire du navire, cotre d'environ trente tonnes, me dit qu'il serait heureux de me donner un passage gratuit, si je pouvais attendre une journée ou deux jusqu'à ce que le navire eut complété son chargement et me pria de me considérer comme chez moi dans sa famille.

Il y avait un grand magasin général attaché au poste. Il appartenait je crois à M. Têtu, sr., et j'y passais une partie du temps à examiner les habitants qui y apportaient leurs produits pour les échanger contre des effets du magasin.

Le départ fut remis de jour en jour et il se passa bien deux semaines avant que finalement on leva les ancres. Notre première escale fut à la Pointe-à-la-Carriole, où l'on commençait la pêche du marsouin. Nous demeurâmes une semaine dans l'endroit, à décharger des ancres, des chaînes, des cordages, des filets et d'autres agrès et équipement de pêche. Malgré que des centaines de marsouins tournoyaient autour de nous, il n'en fut pris que deux durant notre séjour.

Alors, nous nous rendîmes aux Escoumains, où nous fûmes retardés quatre jours par de fortes bourrasques de l'est. Là, nous eûmes du bon temps. Je trouvai en M. Têtu un amateur desport et un bon tireur : Il avait un magnifique fusil, calibre 8, qui portait bien, mais était si lourd, que je pouvais à peine l'épauler. M. Têtu avait dans l'endroit un parent, un cousin, je crois, auquel il emprunta pour moi un fusil d'un poids léger, et, tous les jours, à la marée basse nous allions sur les crans à l'est. Nous revenions toujours chargés de gibier, canards noirs, sarcelles,

pluviers, et, un jour, deux magnifiques oies sauvages, que M. Têtu avait abattues à une énorme distance, avec son gros fusil.

Le temps s'étant éclairci, avec pronostics de bon vent, nous quittâmes les Escoumains, et, après une course de vingt-cinq milles, nous fûmes forcés de chercher un abri aux îles Laval. Le cotre était léger mais pauvre voilier, et nous ne pouvions avancer que fort peu ou pas du tout avec le vent sur le nez.

Tout doit prendre fin, cependant, mon voyage comme autre chose. J'arrivai enfin de compte à la Baie de la Trinité le 14 juin, six semaines après mon départ de Trois-Rivières. La goélette de cabotage qui avait laissé Québec vers le 20 mai avait déjà depuis longtemps opéré sa descente. On avait rapporté à ma famille que j'étais parti à bonne heure en mai. De sorte que mes gens avaient presque renoncé à l'espoir de me revoir, croyant que j'avais fait naufrage quelque part. Ce fut donc grande joie que mon retour sain et sauf.

En allant s'établir à la Baie de la Trinité mon père avait eu la liberté de continuer à faire le trafic des fourrures pour son propre compte et d'exploiter une couple de postes qu'il tenait loués pour la pêche du saumon au filet. A cette époque, sur la côte, comme on l'appelait, ce qui voulait dire toute la rive septentrionale du Saint-Laurent depuis Tadoussac jusqu'à Belle-Isle, il n'y avait rien autre chose à faire que la traite, la chasse et la pêche.

Dès les premiers temps, la Compagnie de la Baie d'Hudson en avait le monopole, et personne ne réussissait à lui faire une concurrence sérieuse; tous ceux qui tentaient la chose s'en retiraient avec pertes. La chasse et la pêche furent très rémunératives pendant quelques années, mais étaient exposées à bien des aléas. Peu après mon retour à la maison, mon

père m'expliqua tout cela. Il me déclara qu'il n'avait pas les moyens de me renvoyer à l'école, que si je me décidais à faire quelque chose, je pourrais rester à la maison, lui aider à la pêche, et, l'hiver, faire la trappe; sinon, ce que j'aurais de mieux à faire serait de retourner à Québec ou à Trois-Rivières et d'y essayer de trouver un emploi qui me conviendrait.

C'était une grave proposition pour un garçon de treize ans qui ne connaissait que bien peu ou presque rien de l'existence dans les villes, pas plus dans tous les cas que ce que j'en avais pu voir durant mon temps d'école,

Je me décidai à rester et à me faire trappeur, état que j'exerçai ensuite comme professionnel pendant quinze ans. Avant cela, je ne m'étais jamais appliqué à aucun travail, excepté parce que ça m'amusait, ou pour aider parfois à l'entrepôt de Mingan durant les saisons d'affaires; ce qui était, du reste, très facile; je n'avais qu'à mesurer du rhum de la Jamaïque, dont on vendait de grosses barriques aux équipages des goélettes, à leur retour de leurs expéditions de chasse aux loups-marins.

Pendant une couple d'années, la Compagnie de la Baie d'Hudson acheta tous ou presque tous les loups-marins capturés par les goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux; ce qui comprenait plusieurs milliers de loups-marins qui valaient alors environ quatre dollars pièce. L'écorchage, le salage des peaux, le dépeçage du gras, l'extraction de l'huile, qui ne se faisaient pas autrement qu'à la main, imposait un rude labeur; aussi pendant quatre ou cinq semaines, le poste avait-il une allure fort animée.

Je trouvai l'industrie de la pêche au saumon bien dure en comparaison de ce qui se passe aujourd'hui; j'avais à me lever avec l'aube, à commencer mon travail en visitant et nettoyant les filets; j'avais à

apporter le poisson au laboratoire pour l'éventrer et le laver soigneusement, en faire le salage dans de grandes cuves, où il fallait le laisser au saumurage pendant quatre semaines avant de le mettre en barils. Il était nécessaire de faire, avec le plus grand soin deux ou plusieurs visites, suivant la quantité de saumons capturés; beau temps, mauvais temps, c'était de toute nécessité. Quand nous étions menacés de quelques rafales, il nous fallait lever les filets et les tirer à terre pour empêcher qu'ils fussent mis en pièces par la grosse mer, et nous étions souvent à la merci du ressac avant de pouvoir mettre pied à terre. La grève était de sable fin, et nous n'en faisons pas beaucoup de cas. Pour m'aider dans cette besogne j'avais un de mes frères, âgé de neuf ans, et un jeune garçon de seize ans, nommé Simard, que nous avions engagé pour la saison.

Ce fut durant cette première année de mon séjour à la Baie de la Trinité que je tuai l'un des plus énormes loups-marins mitrés (hooded) que j'ai jamais vu. Voilà comment la chose arriva. Nous gardions une vache pour les besoins de la famille; comme il y avait peu d'herbe autour de la maison qui se trouvait sur une pointe de roc, la vache parfois allait faire des randonnées soit du côté du bois ou sur la grève. Simard, étranger qu'il était, et sans aucune expérience du bois, avait été chargé de courir après la vache, ce matin-là particulièrement. Je découvris que les pistes de la vache conduisaient à la grève vers de petites anses où il y avait de bons pâturages. Je cheminais machinalement, lorsqu'en sautant du haut d'un petit rocher, je faillis tomber sur le dos d'un gigantesque loup-marin couché au pied du rocher. Il bondit sur moi en poussant un affreux beuglement qui me fit prendre un écart à distance. Je n'avais avec moi ni fusil, ni aucune autre arme, mais il y avait

tout près quantité de cailloux. Je me mis à le garocher et lui tirai ainsi des cailloux pendant quelques minutes, sans plus d'effet apparent que de l'irriter, et le faire prendre le côté de la mer. Celle-ci était à peu près basse et les crans étaient à sec jusqu'à une centaine de verges de là, je remarquai qu'il avait de la difficulté à passer sur ces crans. N'étant pas bien loin de la maison, je me décidai à aller au pas de course chercher mon fusil. A mon grand désappointement le fusil n'était pas là. Mon père, ayant eu l'occasion de sortir avec mon frère et Simard, l'avait emporté. Pour toute réponse à ma mère qui me demandait ce que voulait dire tout ce tremblement, je ne fis qu'un saut du côté d'une pile de bois, je saisis une hache et repartis.

Le loup-marin était rendu à à peu près mi-chemin entre la grève et la mer et se trouvait encore sur les crans. Il n'y avait pas de varech, autrement il eut eu l'avantage sur moi. De suite, je l'attaquai. Il devint furieux, se dressa sur ses quatre pattes-nageoires (flippers) chargeant rageusement de son long cou dans ma direction. Sa crête (hood) qui s'était gonflée, lui donnait un air terrible; chaque fois que je m'approchais de lui, il se tournait pour me faire face. Parfois je pus lui asséner un coup de taillant de hache sur la tête, et je finis par l'étourdir; alors ce fut vite fait, j'en eus raison.

J'ai grand regret de ne pas avoir connu mieux dans le temps; j'aurais dû prendre les mesures de ce specimen. Il avait assurément douze pieds de longueur; malgré que ce ne fut pas un animal de beaucoup d'embonpoint, le gras seul pesa six cents livres, représentant un rendement de quarante-cinq gallons d'huile. D'après ce que j'ai appris depuis, au sujet des loups-marins, celui-ci devait avoir environ quatorze cents livres comme poids total. Il avait été

légèrement blessé avec du gros plomb, et plus tard il avait dû être attaqué par des requins du Groenland, parce que ses nageoires portaient des marques de leurs dents. Il avait probablement cherché à leur échapper en se réfugiant à terre où il était resté depuis la marée haute ce soir-là.

En lui ouvrant l'estomac, j'y trouvai des débris de poisson, surtout de petit flétan, du gros carrelet et un plein seau de cailloux, tous de la grosseur d'une patate ordinaire. Il avait dû avaler ces cailloux-là, après son arrivée sur la grève, car ils ressemblaient à ceux des environs où il se trouvait.

Coups de fusil inexplicables et autres

A U champ de tir à la carabine et ailleurs, on enregistre généralement un coup manqué comme «inexplicable». Dans mon expérience et celle de bien d'autres, j'en suis sûr, beaucoup des coups justes peuvent être inscrits au même titre. Ce sont de ces coups-là que je désire raconter, en ne citant que ceux qui me sont personnels ou que j'ai vu tirer.

En faisant la trappe avec l'un de mes frères vers la fin de septembre, nous eûmes à traverser un petit lac; mon frère conduisait notre canot d'écorce. Nous étions à environ trois cents verges du rivage, lorsque j'aperçus un canard noir qui, seul, allait et venait en nageant près du bord du lac qui était frangé d'une épaisse forêt de saules. Ces oiseaux sont d'ordinaire très farouches; on peut rarement s'en approcher à portée de fusil dans des endroits à découvert. Nous n'avions pas à bord de moyens de nous dissimuler, mais voyant que le palmipède n'avait pas l'air de nous remarquer, je remis mon aviron dans le canot et je laissai mon frère manœuvrer dans la direction du canard. Je n'avais qu'un fusil à un coup, calibre 28, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, portant une charge d'une demi-once de plomb BB. J'étais en quête de provisions et non de sport. Je ne fis feu que lorsque je fus à la distance de 25 verges.

Pendant tout ce temps-là, le canard ne nous avait pas prêté la moindre attention. Après avoir ramassé le canard, en tournant le canot de bord, nous entendîmes un bruissement dans le fourré de saules à quelque trente verges plus loin. En y allant voir, je trouvai un renard jaune qui se débattait dans les affres de l'agonie. Un plomb était allé le frapper près d'un

œil. C'était probablement le renard qui avait occupé l'attention du canard, mais nous ne l'avions pas vu.

La Pointe-des-Monts, dans le golfe Saint-Laurent, est un endroit fort recherché pour la chasse au loup-marin. La saison s'ouvre vers le 10 décembre et se termine en avril lorsque la glace disparaît.

Pendant bien des années je consacrai beaucoup de temps à ce genre de sport, on ne peut plus intéressant et bien rémunérateur. Un jour, tard en mars, j'étais allé à la chasse, comme d'habitude. La journée était très belle, mais le loup-marin était rare, et le peu que nous avions vu se montrait farouche. Tous les chasseurs de loups-marins, dans ce temps-là, se servaient de fusils à plomb chargés de triple (treble) plomb A ou SSG.

J'étais le seul dans l'endroit qui eût une carabine, une Ballard du Kentucky, calibre 46, à cartouches à canon rayé, et à la mire s'ajustant à 500 verges. La cartouche était courte, munie d'une balle assez lourde, qui, très précise à courte distance, décrivait une très haute trajectoire à longue distance; ce qui rendait extrêmement difficile toute tentative d'atteindre un objet de petites dimensions, si l'on faisait erreur dans l'estimation de la distance. Nous venions justement de décider de retourner à terre, lorsque M. F. Poulin, à la chasse lui aussi, vint nous trouver pour savoir si nous avions de la veine. Pendant que nous étions à causer, ne voilà-t-il pas qu'un loup-marin apparut prenant ses ébats à environ 600 verges de nous.

—«Regardez-moi ce coquin-là, fit Poulin. Envoyez-lui donc une balle pour lui faire montrer ses nageoires».

Je lui fis remarquer que la distance était trop grande pour qu'une balle pût se rendre jusque-là, mais qu'il l'entendrait tout de même siffler. Sans m'occuper

un tant soit peu de la mire, j'épaulai la carabine et fis feu. Poulin qui guettait pour voir les éclaboussures de l'eau au contact de la balle, s'écria soudain :

—«Vous l'avez touché».

C'était vraiment le cas. Nous nous rendîmes jusqu'au loup-marin; nous le trouvâmes là bien mort, avec un trou de balle au beau milieu de la tête. C'était un loup-marin de deux ans du Groenland, dont le crâne pouvait offrir comme cible un espace de trois pouces de diamètre. Un coup comme celui-là tiré haut la main, d'un canot en mouvement, ne se répète pas, brûlerait-on cent mille cartouches.

La plupart des sportsmen de Québec se rappelleront de ce vieillard du nom de Morasse qui vivait à Saint-Raymond, aujourd'hui village considérable sur le parcours du Chemin de fer du lac Saint-Jean. Le bonhomme était à la fois cultivateur et trappeur. Il gardait de très beaux et excellents cocker épagneuls qui lui dénichaient des quantités de perdrix des bois francs et les faisaient brancher pour lui. Les gens avaient coutume de venir loger chez lui et de faire des excursions le long de la rivière Sainte-Anne et dans les montagnes environnantes. Ils ne revenaient jamais bredouille.

En septembre 1880, je pense, je fus invité par deux de mes amis de Québec, messieurs E. N. Chinic et L. Noël, à joindre un parti de chasse. Comme il était possible que nous rencontrions quelque très gros gibier, on me dit d'apporter ma carabine aussi bien qu'un fusil. Nous partîmes en *planche*, et, d'une manière ou d'une autre, durant le trajet, le chien du fusil de M. Noël, fusil à un coup, se détacha et fut perdu. Comme je préférais vraiment porter une carabine, j'obligeai M. Noël à se servir de mon fusil.

Nous fîmes bonne chasse; nous tuâmes une douzaine de perdrix le premier jour et autant durant les deux autres journées que nous passâmes dans l'endroit. Nous tirions d'ordinaire le dos tourné, et, chaque fois que c'était mon tour, c'était grande jouissance pour le vieux que de me voir faire sauter la tête d'un oiseau d'un coup de carabine et pour le seul plaisir de la chose, il me demandait souvent de tirer sur un objet quelconque qu'il m'indiquait.

Nous avions à traverser la rivière Sainte-Anne. Droit en face de sa maison, il y avait une mare d'eau morte où le bonhomme avait un bac. En y venant le deuxième jour, un martin-pêcheur nous dépassa et alla se jucher sur une branche avancée, à quelque distance plus loin.

—Vite, tirez, dit Morasse, tuez ce fripon.

—Très bien, lui répondis-je, regardez-le faire. Je vais lui mettre une balle dans l'œil.

Tout étrange que ce soit, c'est exactement ce qui arriva. La balle lui traversa les deux yeux. En mesurant la distance nous trouvâmes qu'il y avait quatre-vingt-douze verges.

—Il faut avoir le diable au corps, jura le père Morasse, quand il vit où la balle avait porté.

Je m'imagine qu'il ne me regarda plus qu'avec une certaine crainte après ce temps-là. Que de fois ne raconta-t-il pas la chose! Pauvre bonhomme, j'ai extrêmement regretté d'apprendre que quelques années plus tard il s'était tué accidentellement en prenant son fusil à bord du bac.

Après avoir lu ceci, j'espère que personne n'ira s'imaginer que j'avais visé à la tête de l'oiseau; le toucher n'importe où à cette distance eut été un merveilleux coup. Il est tout simplement inexplicable.

Ce que je considère comme le plus extraordinaire coup de fusil que j'ai jamais vu, fut tiré par François

Labrie, pêcheur et chasseur de cette localité. La carabine qui lui servit était une Winchester Express, calibre 50, à balles creuses avec pointes trouées, qu'il chargea lui-même, et comme il n'avait pas de tubes de cuivre pour emplir les pointes trouées, il avait employé du gros suif. Je donne ces détails, parce qu'ils peuvent avoir été la cause de cet étonnant coup de fusil.

Il y avait sur la surface de l'eau, à quelque distance, deux huards ou plongeurs à collier. Labrie essaya de les attirer en les appelant et en agitant un torchon blanc. Rien ne réussit à les amadouer, cependant, et à les faire s'approcher de plus d'une centaine de verges. L'un des deux plongeurs fit demi-tour et se mit à nager vers la mer, à une distance d'environ quinze ou vingt verges de l'autre, en inclinant à droite sur la moitié de cette distance, Labrie qui était sur le fin bord de l'eau, voyant qu'il ne pouvait les faire s'approcher davantage, tira sur celui qui était le moins éloigné. J'étais tout près de lui, le regardant faire. Le coup ayant été tiré trop bas, la balle frappa l'eau à quatre ou cinq verges du huard, ricocha et atteignit le premier des deux à la tête, dévia ensuite à droite et alla couper le cou du deuxième. Etonnante bizarrerie d'effets d'un coup mal porté au début. Slosson, le champion des billardiste, n'aurait jamais pu tenir la chandelle à Labrie.

Feu le colonel Allan Gilmour, d'Ottawa, était un passionné du tir à la carabine, et aussi excellent tireur lui-même. Quand lui et son associé dans la réserve, M. David Law, de Montréal, venaient pêcher le saumon à la rivière Godbout, ils apportaient chacun une carabine, et lorsque le saumon ne donnait pas ils organisaient un concours amical de tir. Lors d'une de ces occasions, quelques-uns des engagés avaient placé sur une roche un pot de faïence blanche, qui

avait été écorné. Malgré qu'il y eût une cible régulièrement établie, le plus souvent le tir se faisait, à des distances que l'on ignorait, sur des bidons, des bouteilles, des cailloux, des têtes d'arbres, etc. La distance du pot de faïence était d'environ 275 verges et comme le tir se faisait à première vue, le blanc à toucher était très petit.

M. Gilmour, ses hôtes et moi, nous avons pris chacun cinq rondes. Le pot de faïence était encore debout, lorsque M. David Law qui, ne prenait que très rarement part au tir, dit :

—Laissez-moi donc tirer un coup.

Sans s'occuper d'ajuster la mire, il mit le pot en joue et fit feu. Au grand étonnement des gens présents le pot vola en éclats. Je pense que ce fut là son dernier coup de fusil, mais c'en était un bon, quoique je le classe lui aussi parmi les «inexplicables».

Il ne serait pas juste de ne mentionner que les coups heureux. Je désire enregistrer deux coups manqués, inexplicables, eux aussi.

A bonne heure en mai 1882, je me trouvais à la Pointe-des-Monts, attardé par un gros vent du sud-ouest. L'immigration printanière des canards battait son plein. Il en passait des milliers, principalement de trois variétés de la famille des macreuses : la macreuse à large bec, la macreuse veloutée et la macreuse à ailes blanches. Partout où il y avait quelque chose à manger, des bandes s'abattaient, s'arrêtaient des heures durant sur place, plongeant et becquetant. Juste en face du phare de la Pointe-des-Monts, il y avait une bande de ces oiseaux, qui, au bas mot, se composait bien de douze à quinze mille de ces volatiles. Le tout avait l'apparence d'un immense champ d'algues marines, qui s'élevait et s'abaissait en ondulant avec la houle.

Mon hôte, M. L.-F. Fafard, alors gardien du phare, me dit :

—Comeau! pourquoi donc ne tirez-vous pas ?

Je lui répondis que c'était hors de portée pour mon fusil, et que, d'autre part, je n'avais que du plomb No 4 et No 6, qui, à cette distance, un peu plus de deux cents verges, n'aurait pas le moindre effet.

Se mettant à réfléchir pendant quelques instants, tout à coup une idée lumineuse parut le frapper.

—Pourquoi n'essayerions-nous pas le canon, fit-il.

Le canon dont il parlait était une pièce de 9 qui servait aux signaux du poste.

—J'ai ici, ajouta-t-il, un sac de mitraille S.S.G., que vous pouvez utiliser; il faut que vous essayiez un coup.

Le canon fut chargé. J'y mis deux livres de poudre une immense bourre d'étope, puis la moitié du sac de plomb, 12½ livres, et enfin une légère bourre. Pointant soigneusement le canon vers le centre de la masse des canards, je fis partir l'amorce en me précipitant en même temps hors du phare pour voir le résultat de l'exécution.

Il y avait un nuage d'oiseaux qui s'envolaient, un bruissement d'ailes, des sifflements, mais, sur l'eau, pas une seule plume.

Peut-être se trouvera-t-il quelqu'un versé dans la science de l'artillerie qui me dira le pourquoi de ce fait, mais, quant à moi, je n'ai pas encore pu m'expliquer ce coup manqué.

Un hiver, j'étais à faire la trappe à la tête de la rivière de la Trinité, lorsque je découvris trois caribous pas bien loin de l'un de nos camps, c'était à bonne heure en janvier. Il n'y avait pas beaucoup de neige sur le sol, une couple de pieds ou à peu près; mais ce

qu'il y en avait était trop dur pour permettre de faire bonne chasse. Les caribous étaient à brouter sur les flancs d'une petite rangée de collines dénudées où il était presque impossible de les traquer.

En ce temps-là, sur la côte, on ne connaissait pas la carabine et je n'avais qu'un fusil à pierre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, calibre 28, sur lequel on pouvait compter pour de courtes portées, mais qui exigeaient trop de conditions pour les longues. Pour un tir rapide, nous faisions part large la lumière de ces fusils, et utilisant de la poudre fine, généralement de la FFF, pour la charge, ce fusil se trouvait en bonne allure. Quand il s'agissait de la chasse au caribou ou de quelque autre gibier de haute taille, nous nous mettions quelques balles dans la bouche.

Immédiatement après avoir tiré, nous mettions le fusil à mi-détente, le bassinet fermé; nous versions une charge de poudre dans le canon, nous appliquions la bouche du canon à nos lèvres, nous y laissions descendre une balle humide et nous étions prêts.

Nous ne nous servions pas du tout de bourre; la balle étant mouillée, cela suffisait pour la maintenir en place. Parfois un fusil éclatait du fait qu'une balle s'arrêtait collée aux parois du canon de ces fusils, et, à la quantité de coups de feu qui se tiraient, il est surprenant que pareils accidents ne fussent pas plus fréquents.

Une famille d'Indiens était campée dans notre voisinage, et comme nous étions à court de vivres, je réussis à décider le vieil Indien et ses deux garçons à joindre notre parti de chasse. Il y avait un petit lac près de la montagne où se trouvaient les caribous, avec une gorge longue et étroite qui conduisait à la rivière elle-même. Il fut décidé que je me posterais à l'entrée de la gorge, que mon frère et les trois sauvages iraient cerner les caribous du côté opposé, et,

si c'était possible, les tirer ou bien les pousser dans ma direction du côté du lac. On nettoya les fusils, on vérifia l'état des courroies des raquettes, et tout fut prêt pour un départ à bonne heure.

J'avais un long détour à faire, de sorte que je partis de bon matin pour aller prendre mon poste, avant que la partie commençât. Je pris une bonne position à environ dix verges du centre de la coulée, en foulant soigneusement la neige pour me faire le pied sûr.

Au bout d'un certain temps, j'entendis deux coups de fusil, puis trois autres détonations.

—Diable! me dis-je, ils ne m'en laisseront pas!

Je me trouvais bientôt rassuré, cependant, en apercevant les trois caribous qui s'en venaient à la fine course du côté du lac. J'avais chargé mon fusil, comme je viens de le décrire, je m'étais assuré de son fonctionnement, et je me tins prêt. Le mâle venait en tête avec un petit juste à ses côtés. J'attendis qu'ils fussent sur ma ligne de tir, je visai aux épaules et je tirai.

Que se passa-t-il?

Ils ne s'écrasaient pas, mais reprirent leur course sans paraître avoir été même touchés.

Je restai tellement déconfit, que je ne pensai à recharger mon fusil que lorsqu'ils furent bien loin, hors de portée. J'avais tiré à dix verges sur deux caribous et je les avais manqués! Ça n'était pas nervosité de jeunesse, car il y avait longtemps que j'avais traversé cette période.

J'examinai la neige du côté opposé de la gorge, mais je n'y pus trouver aucune trace de balle. Où était-elle allée? Voilà ce qui pour moi est toujours resté un mystère. Mon frère et les Indiens arrivèrent bientôt, je leur racontai ce qui m'était advenu. Ils restèrent sans rien dire, mais je pus constater à leur mine que ma réputation comme bon tireur était fort avariée.

Eux non plus, n'avaient rien tué. Il y avait trois caribous dans la bande, et ils les avaient flairés de loin. Ils avaient déchargé leurs fusils, tout simplement pour les faire détalier, rien autre chose.

Nullement découragé, cependant, le vieux Crepo, tel était le nom de l'Indien, partit sur les pistes des caribous, les poursuivit toute la journée et une partie de la nuit. Après s'être reposé un peu, il repartit, les rejoignit vers le matin et les abattit tous les trois. Ils ne portaient pas une seule trace de mes balles.

Il peut fort bien arriver que la balle sortit de mon fusil avant que j'eus tiré. Qui sait ? Naturellement, au cours de ma carrière, j'ai pu faire d'étranges et de chanceux coups de fusil, dont je parlerai dans d'autres parties de ce livre, mais ceux que je viens de rapporter, je les regarde comme remarquables, et méritant mention spéciale.

Accidents de chasse

IL n'est pas de saison de chasse qui ne se termine sans quelques accidents fatals. Sans doute, certains d'entre eux sont inévitables; il arrive, par exemple qu'une balle effleure une branche ou un arbre et, par conséquent, dévie de sa trajectoire. Mais les deux bons tiers de ceux qui se produisent sont le fait de négligences et de connaissances insuffisantes de la manipulation et de la portée des armes à feu.

Je descendais le Saguenay en bateau en septembre 1899 et j'examinais un touriste qui, armé d'une puissante carabine, tirait sur tout ce qui passait sur l'eau, peu importait la direction. Par deux fois j'attirai son attention sur le fait qu'il tirait dans la direction d'habitations qui n'étaient pas à plus de mille verges de distance. Il paraissait ne pas avoir la moindre idée de la portée de ces carabines modernes. Que cela fut dû à l'ignorance ou quelque défaut de la vue chez lui, je n'en puis rien dire, mais certainement il y avait danger pour ceux qui se trouvaient dans le voisinage de cet individu.

J'en ai vu d'autres manier des fusils et des carabines chargées, comme si c'eût été des manches à balai, en les manœuvrant sur tous les points du compas, sans avoir l'air de s'apercevoir qu'ils étaient une menace pour la vie de leurs propres amis.

A l'époque des anciens fusils se chargeant à la baguette, on était excusable de rapporter au camp ou à la maison, suivant le cas, un fusil chargé; c'était grand trouble alors que d'en extraire les charges, surtout les balles, tandis qu'aujourd'hui, avec les fusils à culasse, la charge et la décharge de l'arme s'opèrent si promptement, qu'il n'est pas excusable,

à moins de nécessité immédiate, de rapporter chargées des armes à feu au camp ou en tout autre endroit.

Quand l'on fait la chasse en canot, le fusil devrait toujours être vidé avant que l'on mette pied à terre. Les quelques accidents fatals arrivés sur la côte furent dus à ce que l'on n'avait pas pris cette précaution, ou au fait d'avoir pris son fusil par la gueule du canon ou tout près, pour le retirer du canot.

Les personnes nerveuses ou excitables devraient s'abstenir de joindre un parti de chasse; le fait est qu'on ne devrait pas leur permettre d'en faire partie. Une fois, à la Batture aux Loups-marins, près de l'Islet, nous étions un parti de cinq, et l'un de nous avait ce tempérament; comme il en avait été question, chacun s'entendit pour le laisser agir à sa guise, ce dont il parut se froisser. La suite prouva que nous avions raison, attendu que, dès la première chasse le matin, son fusil partit quatre fois accidentellement. Un sportsman prudent peut éviter tous ces dangers parce qu'il jauge d'abord bientôt ses compagnons et agit en conséquence. Une fois, de temps à autre, le chasseur négligent ou nerveux finit pas se tuer lui-même, mais, règle générale, ce sont ses compagnons qui sont les victimes.

Je lisais quelque part, l'an dernier (1907), que le nombre d'accidents de chasse dans le Michigan et le Wisconsin s'était élevé à cent dix-sept dont près de la moitié auraient été fatals. Eh bien! d'après la petite expérience que j'ai de la chasse, j'attribue assurément une centaine de ces accidents à la négligence et l'étourderie dans le maniement des fusils de chasse. Sur la Côte Nord ici, disons depuis Bersimis jusqu'à Natashquan, j'estime que nous avons environ deux mille cinq cents personnes qui, six mois sur douze, manient des armes à feu, avec un pourcentage moyen de un accident fatal tous les cinq ans.

Parmi les cas que je connais, un s'est tué en tombant avec son fusil chargé, deux se sont fait tuer en sortant du canot un fusil à capsule, un se tua en chargeant son fusil à deux coups, dont la crosse appuyée sur une de ses raquettes, glissa; le chien heurtant le cadre de la raquette, fit partir le coup. Un autre fut tué par son frère enjambant une clôture avec un fusil chargé.

Quelques autres accidents moins graves se sont produits par suite de l'éclatement de fusils de qualité inférieure et par le ricochet de chevrotines à la chasse du loup-marin, du canard ou de la perdrix. Durant cinquante ans, je n'ai entendu parler que d'un seul cas, celui du chef indien Natsishouk, alors qu'un homme fut tué, parce que, par erreur, on l'avait pris pour un gibier; comme il s'était affublé d'une peau de loup-marin, il y avait certaine excuse.

Mais, dans mon opinion, il n'y a pas d'excuse pour celui, comment l'appellerai-je? disons l'écervelé, qui tire sur tout ce qu'il voit remuer, sans d'abord s'assurer de ce que c'est. J'ai fait la chasse toute ma vie, et, à l'exception du bœuf musqué et de l'ours blanc, j'ai tiré sur toutes les autres espèces de mammifères que nous avons dans la zone tempérée de l'Amérique du Nord, depuis la baleine jusqu'à la pie-grièche, et je ne me rappelle pas avoir jamais perdu la chance d'un seul coup de fusil, pour avoir pris le temps de m'assurer sur quoi j'étais sur le point de tirer.

Assurément, il doit exister quelque moyen de faire cesser ou tout au moins de diminuer ces destructions annuelles de vies humaines. Le sportsman qui se sait trop excitable ou trop nerveux pour se maîtriser devrait rester chez lui. Je suggérerais que des affiches en grosses lettres, dans le même genre que les Avis-Feu, fussent placardées par les gardes-chasse et les gardes-

forestiers dans les endroits les plus en vue de la forêt et aux stations de chemins de fer par tout le pays. Le gouvernement devrait y faire imprimer quelque chose comme ce qui suit :

AVIS AUX CHASSEURS

Rappelez-vous que vous avez dans les mains une arme dangereuse et non pas un manche à balai !

N'oubliez pas qu'il y a dans le bois et autour de vous d'autres gens que vous pouvez tuer ou blesser par votre négligence.

Parce que vous vous trouvez dans des lieux sauvages, n'allez pas faire feu sur tout ce que vous voyez. Si vous voulez vous exercer au tir à la cible, allez aux endroits affectés à cela.

Ne tirez sur quoi que ce soit avant de savoir positivement ce que c'est.

Abstenez-vous de toucher aux armes des autres chasseurs.

Laissez la bouteille chez vous.

Enlevez régulièrement toute cartouche de votre fusil ou carabine, dès que vous n'en avez plus besoin.

Si de simples règles comme celles-là étaient observées, on épargnerait bien des vies, et si ce que j'écris là peut en sauver une seule, je me considérerais comme bien récompensé !

Nommé gardien de la rivière Godbout

VERS le 10 juillet 1860, un messenger extraordinaire arrive à la Baie de la Trinité. Il était porteur d'un message pour mon père de la part du Rév. Dr W. Agar Adamson qui était alors avec quelques amis à faire la pêche au saumon à la rivière Godbout.

Il racontait dans ce message que des difficultés étaient survenues entre ses gens et quelques sauvages, qui persistaient à harponner le saumon dans la rivière, et que sa présence était d'urgence requise. Mon père était juge de paix, et, avec son titre d'ancien officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, jouissait d'une influence considérable parmi les naturels. Il était aussi un ami personnel du Docteur, qu'il avait très souvent rencontré dans ses excursions de pêche.

Je reçus l'ordre de préparer le canot avec quelques provisions, une marmite, une hache, et de me tenir prêt à l'accompagner, vu que notre pêche au filet était terminée. Nous avions quinze milles à pagayer, le long d'une côte accore et rocheuse, où, même un vent modéré pouvait nous mettre en panne. La chance nous favorisa ce jour-là, et nous mîmes cinq heures à nous rendre à Godbout. Quelques sauvages vinrent à notre rencontre à notre arrivée, et il fut décidé de tenir un *pow-wa* au camp des pêcheurs, à un mille et demi en haut de la rivière, dans l'après-midi du même jour.

Nous nous rendîmes donc au camp où le Dr et ses amis avaient leurs tentes au-dessus desquelles flottait un petit pavillon anglais. Le groupe se composait de quatre personnes: le Dr et trois officiers anglais, le capitaine Holyoake, le colonel Charteris et le major Howard. Ils se plainquirent d'avoir fait pauvre pêche,

parce que les Sauvages avaient barré au filet la meilleure pêche au saumon, et la nuit venue, employaient le harpon dans d'autres endroits pour prendre le saumon. Mon père leur dit qu'il avait vu les délinquants et que ceux-ci arriveraient sous peu. Ils firent, en effet, leur apparition à l'heure convenue et expliquèrent qu'ils étaient à court de vivres, et que la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui venait de fermer son poste dans l'endroit, leur avait permis de faire la pêche, etc. Ils promirent de mieux se comporter, si on leur donnait des vivres, et si on leur promettait de ne pas intenter de poursuites contre eux. Ce à quoi le Dr consentit. On leur remit un baril de lard et quelques autres effets. Ce fut une ronde de poignées de main, et l'affaire se trouva si bien réglée que, à une seule exception près, aucune autre difficulté n'a encore surgi jusqu'à aujourd'hui.

—«Bon! s'écria le Dr en s'adressant à mon père, il y a une autre chose que je désire vous demander, c'est d'essayer de nous trouver un gardien pour cette rivière».

Il expliqua que ce serait pour peu de temps chaque saison, depuis le 15 juillet jusqu'à la fin d'août, ce qui comprenait toute la période durant laquelle les Sauvages étaient sur le littoral; après cela, ils gagnaient l'intérieur du pays pour faire la chasse. Pour ces six semaines de garde, il était prêt à payer quarante piastres, avec en plus l'usage, comme résidence, de la maison abandonnée de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Quarante dollars, pensai-je, ça m'aiderait à acheter un fusil à capsule, des pièges en acier et des munitions.

—Papa, dis-je, veux-tu me permettre de rester ici?

Le brave docteur me regarda tout étonné.

—Comment! dit-il, un petit garçon comme toi, rester ici tout seul? Tu n'as pas peur que les Sauvages viennent te scalper?

Je lui répondis que je n'avais pas peur, que je connaissais les Sauvages, que j'avais passé toute ma vie avec eux, et que je ne pensais pas qu'il y aurait de troubles.

C'est ainsi que je fus nommé gardien, position que j'ai, sans interruption, remplie jusqu'à aujourd'hui. Mes obligations ne comportaient pas beaucoup de travail, rien que ce qui convenait à ma fantaisie; courses dans les bois et canotage. J'avais un mille et demi de la rivière à naviguer à l'aviron ou à la perche, puis une marche de deux milles pour arriver à la fosse la plus éloignée. Le docteur m'avait donné des lignes et des mouches et la permission de pêcher autant que je le voudrais. Les oiseaux de mer, les pluviers et les ortolans y fourmillaient. C'étaient de bons coups de fusils à faire. Brillantes perspectives pour ma jeune imagination; aussi m'en suis-je donné.

Je passais la plus grande partie de la journée sur la rivière à pêcher la truite qui abondait, ou bien à chasser sur la barre de sable. Seul que j'étais dans une très grande maison, j'avais à faire ma propre cuisine, à cuire mon pain, etc. Le soir ou les jours de mauvais temps, je me mettais à lire un des livres que M. Lawlor m'avait donnés, ou tout autre sur lequel je pouvais tomber. J'aimais beaucoup la lecture; j'en ai conservé l'habitude jusque dans mes excursions de trappeur, alors que j'avais toujours un ou deux livres avec moi. Mon père avait une bonne collection de livres, et j'y choisisais ce qui me convenait; il n'y fit jamais aucune objection. Récits de voyages, traités d'histoire naturelle, ouvrages de médecine, voilà quels étaient mes sujets favoris.

Ce fut durant ces mois de garde que j'appris à nager et à plonger. L'eau y était infiniment moins froide que dans tout autre endroit où j'avais jusque-là vécu, à l'exception de Trois-Rivières. En conséquence, j'en profitai au point que les naturels avaient fini par dire que j'étais à demi-loup-marin. On faisait circuler des histoires ridicules au sujet de mes exploits aquatiques; on disait, par exemple, que je pouvais rester une demi-heure au fond de l'eau, sans respirer. Bien des pêcheurs croient encore à cette légende que, comme de raison, je n'ai jamais voulu contredire. Voici quelle en avait été l'origine.

La baie Godbout était alors un lieu de grand rendez-vous de pêche à la morue, particulièrement pour ce que l'on appelle la pêche de la morue d'automne. Cette saison commençait vers le 15 août et se continuait, en certaines années, jusqu'en octobre et novembre. Des bateaux de Matane et de l'Île Verte s'y rendaient et parfois, par hasard, quelque goélette de pêche des Etats-Unis. Un jour, un jeune garçon, en se lavant les mains par dessus le bord de son bateau laissa échapper ce qui était pour lui un objet de haute valeur, un jonc en or. C'était un de ces anciens jongs plats et gravés à l'extérieur, qu'il disait lui avoir coûté douze piastres. Cette perte lui causait beaucoup de chagrin et il se lamentait. Quelques résidants l'avisèrent de venir me trouver et me prier de plonger pour retrouver le jonc. Il m'arriva donc, et je me rendis avec lui à son bateau. Je pris des sondages avec une ligne à plomb et je trouvai vingt-et-un pieds d'eau. Convaincu que la chose était assez facile, je plongeai. Au neuvième plongeon je rapportais le jonc. Le lendemain, le bruit se répandit parmi les pêcheurs que j'avais retrouvé le jonc au fond de six brasses d'eau, et plus on répétait l'histoire, plus il y avait de brasses d'eau.

Un vieux pêcheur de Matane, du nom de Creuset, prenait grand plaisir à me regarder nager, plonger, exécuter des évolutions dans l'eau, comme aussi de mettre mon canot sens-dessous dessous, et d'y remonter après l'avoir remis d'aplomb, de me déchausser à l'eau. Et il allait raconter tout cela à ses amis.

Un dimanche après midi, peu après l'affaire du jonc, je descendis à la rivière pour prendre mon bain ordinaire. Creuset me voyant partir appela une foule d'autres pêcheurs à venir être témoin de toutes mes prouesses. Il y avait huit ou dix bateaux de pêche dans la rivière avec assez d'espace entre eux pour librement virer de bord. Je nageais tranquillement, lorsque quelqu'un me cria :

—Plongez donc, que nous vous voyions!

Il me vint de suite à l'idée de jouer un tour à ces gens-là :

—Parfait, répondis-je! Allons-y!

En plongeant, je piquai droit sur un des bateaux. Remontant de suite à la surface à tribord du bateau, je m'accrochai à l'un des chevillots. Après être demeuré là pendant deux ou trois minutes, je me dirigeai vers un autre bateau plus loin auquel je me tins accroché de même façon pendant quelque temps.

Pendant ce temps-là, l'inquiétude s'était emparé de bien des gens. J'entendais leurs exclamations. D'aucuns disaient: Il est noyé, bien sûr. D'autres pensaient que j'avais pu me jeter sur une ancre ou m'être entortillé dans les cordages. Creuset, cependant, soutenait, lui, que tout allait bien. A la fin, l'un d'entre eux, ne pouvant plus y tenir, malgré les assurances de Creuset, cria :

—Descendons vite et cherchons -le.

Aussitôt que je les entendis embarquer dans le canot, je lâchai prise et exécutai un maître-plongeon vers le côté ouest de la rivière. Eux étaient sur la rive est.

En remontant à la surface, je tournai sur le dos et me mis à chanter une chanson de canot: «C'est la belle Françoise Allons gai!»

Je n'ai jamais vu gens plus stupéfaits. Ils restaient la bouche bée, et le vieux Creuset de s'écrier.

—Ben!... j'veus l'avais dit. C'est un vrai loup-marin.

Pendant que je suis sur ce sujet, je vais raconter une autre de mes expériences quelques années plus tard. M. Allan Gilmour, l'un des ci-devant propriétaires de la rivière Godbout, avait apporté avec lui, en descendant, un numéro du *Field* de Londres, dont j'ai oublié la date. Il contenait un article dans lequel on prétendait qu'un pêcheur avec une perche de ligne à saumon et son attirail, pouvait amener à terre le plus fort nageur, en jouant avec lui comme avec un poisson, et cela en quelques minutes! Je crois que l'article disait vingt minutes.

Un soir, après dîner, nous étions, le Dr Campbell, M. Gilmour et moi, à discuter sur ce sujet-là, lorsque M. Gilmour me dit:

—Qu'en pensez-vous?

Je lui répondis que je croyais la chose impossible.

—Très bien, fit-il, voulez-vous en faire l'essai?

—Certainement, lui répliquai-je, pourvu qu'on me donne, au départ, huit ou dix verges de ligne.

On prit une écharpe de laine, on me la passa par dessus le cou, puis sous les bras et de nouveau par-dessus les épaules où elle fut nouée. La manche fut fixée dans la partie de l'écharpe qui me recouvrait le cou. M. Gilmour avait une lourde perche de 18 pieds de ligne à saumon. Elle était munie d'une ligne de soie tressée à triple et à simple fil de boyau. Je n'étais pas rendu loin, lorsque le boyau simple se cassa. Je crois qu'il voulait manier trop rudement son poisson. Le boyau à triple fil fut alors fixé, mais n'eut pas

meilleur sort. On tenta une troisième épreuve avec la ligne de soie. Elle résista un peu plus longtemps, mais lorsqu'on voulut me donner le grand coup, la ligne se brisa, sans produire le moindre effet sur moi.

De sorte que je ne crois pas la chose possible, à moins que le nageur soit poursuivi par un bateau, ce qui, à la longue, l'épuiserait, sans même être accroché à aucune ligne.

J'eus un jour la fantaisie de prendre un saumon à la nage. Dans la fosse supérieure de la Godbout, grand nombre de saumons s'entassaient au pieds des cascades en attendant une quantité d'eau suffisante pour leur permettre de sauter. Dans ces circonstances ils paraissent agités, ne touchent pas à une seule mouche, vont de côté d'autre, parfois se montrent à la surface, parfois descendent au fond ou font soudain un saut.

Près de l'angle ouest des cascades, se dresse une falaise escarpée, émergeant d'une eau profonde, mais comparativement tranquille. De la crête de ce rocher je pouvais clairement distinguer leurs mouvements, et, en guettant le premier qui viendrait près de la surface, piquer une tête et l'empoigner. Pour commencer je n'eus pas grand succès, malgré que parfois j'en sentais un sous la main; avec un peu d'exercice, je réussis à en saisir un de temps à autre par la queue, mais sans pouvoir le tenir plus d'une seconde ou deux.

J'ai recommencé cet exploit une fois à la demande de M. Charles Hallock alors rédacteur du *Forest and Stream*.

Mes débuts comme trappeur

LE premier septembre je retournai à la maison à la Baie de la Trinité, pour mettre la main aux préparatifs obligés de mon expédition d'hiver. Un garçon sans expérience comme je l'étais alors, ne pouvant s'aventurer ainsi seul, j'avais à trouver quelqu'un d'entraîné et qui en même temps serait disposé à me renseigner et à me céder une part raisonnable du butin que nous pourrions faire. Ce professeur et partenaire je le rencontrai dans la personne d'un jeune Indien du nom d'Ashini, *le Roc*. C'était un garçon de haute stature, mesurant plus de six pieds, superbe marcheur à la raquette et excellent tireur. Il consentit à diviser ses prises avec moi et à faire de son mieux pour m'instruire dans la chasse à la trappe, pourvu, que je fusse l'avance de tout l'équipement, s'engageant à me rembourser sa part au printemps, à l'exception toutefois du canot d'écorce que je devais fournir à mes frais. Convaincu que c'était là un bon arrangement, je bâclai le marché.

Nous devions faire ce qu'en langage de trappeur on appelle une chasse d'automne, c'est-à-dire partir en septembre et revenir en novembre, avant les grosses chutes de neige, puis, en décembre, commencer la chasse d'hiver qui se termine à la fantaisie du trappeur; certains trappeurs en reviennent au mois de juin. Notre équipement n'était pas fort coûteux: farine, lard, soda, sel, thé et sucre, tels en étaient les principaux articles. Aucun de nous deux fumait ou était adonné aux liqueurs alcooliques, de sorte que c'était autant d'économies en fardeau et en dépenses. Tentés et poêles de camp étaient choses inconnues.

Nous emportions avec nous, pour le mauvais temps, une longueur de douze pieds de coton jaune ordinaire

mesurant cinq ou six pieds de largeur. On la montait en demi-lune sur des perches et nous allumions un feu en avant. Quand le temps était au beau nous dormions à la belle étoile. Telle était notre façon de voyager.

Chaque fois que nous mettions le pied sur un terrain de chasse convenable, nous nous faisons un campement à demeure. Ces campements variaient : tantôt c'était une cabane en bois rond, tantôt en planches de bois, c'est-à-dire des billots fendus en planches et disposés sur une charpente, tantôt une cabane de perches, faite de petits arbres et d'un remplissage de couennes et de branchages. Ce dernier mode de campement est dangereux : souvent il prend feu, comme bien des trappeurs l'ont déjà appris à leurs dépens. Enfin, il y avait la tente ordinaire en écorce, tente très confortable et convenant parfaitement à l'époque de la première saison.

Dans nos courses d'hiver nous nous servions toujours de notre coton jaune pour nous mettre à l'abri du vent et du froid. Quand la neige était épaisse, c'était une misère que cette façon de camper. Il nous fallait déblayer la neige sur un espace assez grand pour installer notre camp et faire du feu. Puis il y avait le bois de chauffage à couper, des branches de sapin ou d'épinette à ramasser pour faire nos lits et oreillers. Tout cela nous prenait bien deux heures de rude travail. Notre confort, pour le peu que nous en avons, dépendait en grande partie du choix judicieux du site de notre camp. Il nous fallait éviter les creux, et établir le foyer plus haut que l'arrière du camp, car il s'amortit toujours en brûlant, à moins qu'il soit sur un rocher. La fumée est un grand inconvénient, la nuit, alors que le vent rage, si l'on n'a pas eu la précaution de bien placer le foyer. Sur les rivières du nord le vent souffle presque toujours avec le courant,

le soir, mais, que ce soit sur un lac ou une rivière, il vaut toujours mieux établir un camp, l'arrière donnant du côté de l'eau. Avec les tentes et les poêles d'aujourd'hui, ce détail n'a pas autant d'importance, mais il a encore son utilité, en ce qu'il empêche les étincelles de tomber sur la tente. Certaines sortes de coton s'enflamment très facilement, et comme un feu se propage rapidement, on réussit assez bien à rendre ces tentes là ininflammables, en faisant tremper le coton dans une faible solution d'alun et de sel. Une étincelle peut bien tomber sur une tente ainsi traitée, mais n'y fera qu'un trou, et ne se propagera pas.

Il y avait aussi les pièges métalliques à emporter, un certain nombre dans différents numéros. Nous ne pouvions pas en transporter beaucoup, vu leur poids, mais chaque année nous en augmentions le nombre, en laissant les premiers en cache. Nous agissions de même pour bien d'autres effets, tel que : haches de rechange, couteaux, perçois et autres outils de camp. Au printemps nous ne nous chargions que de ce qui nous était nécessaire pour le retour.

Lorsque nos effets eurent été rassemblés, nous en avions, règle générale, pour deux charges de canot à transporter. Ce qui voulait dire : deux voyages aller et retour avec le canot, et quatre ou cinq portages.

Je ne fus pas lent à constater que le métier de trappeur n'était pas nos pique-niques, surtout au mauvais temps, lorsqu'il nous fallait revenir au camp exténués de fatigue et trempés jusqu'aux os.

Nous choisissions certaines rivières que nous remontaient jusqu'à ce que nous trouvions un endroit passable à la chasse. Malgré que nous partions à bonne heure en septembre, le temps que nous prenaient ces doubles voyages et portages était si long que ça n'était qu'en octobre que nous pouvions nous mettre à tendre

les pièges. Je suppose qu'il existait bien des lois de chasse alors, mais nous n'en entendîmes jamais parler, et en tout temps, nous abattions le gibier et nous pêchions le poisson dont nous avions besoin comme nourriture et comme appât. Les ours, la loutre et le castor étaient les premiers sur la liste; c'est à eux que nous adressions d'abord nos attentions.

Je n'oublierai jamais le jour où je tuai ma première loutre, en compagnie d'Ashini, cet automne-là. On m'avait bien montré, chemin faisant, des indices de leur passage, leurs coulées, et leurs terriers où d'ordinaire on leur tend des attrapes ou des pièges, mais je ne m'étais jamais trouvé en face de l'animal lui-même vivant. Un matin, Ashini avait découvert quelques arbres rongés par des castors à l'entrée d'un petit ruisseau. Il me dit qu'il y avait sûrement du castor dans ce ruisseau ou quelques-uns des lacs; de sorte que nous décidâmes d'essayer de les trouver. Nous courûmes toute la journée; nous avons visité plusieurs lacs et portages, sans avoir aperçu de castors. Comme il commençait à se faire tard il fut entendu que nous camperions près d'un petit lac où nous venions d'arriver, et reprendrions notre poursuite le lendemain. Comme Ashini était au fait des endroits d'atterrissage et des portages, il conduisait le canot, et je menerais à l'avant prêt à faire le coup de feu, si l'occasion s'en présentait. En traversant le lac, trois loutres firent leur apparition. En nous apercevant, elles se mirent à allonger le cou et à sortir de l'eau sur leurs pattes de devant. Ashini fit tranquillement aviron à rebours, me souffla: *Intink*, loutre! et me fit signe de tenir le fusil prêt. Les loutres étaient à cent verges de nous; elles se mirent à décrire des ronds pour nous flairer, puis plongèrent. Ashini me dit de suite de faire le guet dans la direction opposée et entreprit de tourner le canot de bord. Avant même que ce mouvement

fut exécuté, les loutres reparurent à la surface, puis subitement replongèrent à environ dix pieds de l'arrière du canot. Je n'avais pas eu le temps d'épauler mon fusil, j'étais on ne peut plus chagrin d'avoir perdu la chance de ce coup de fusil.

Nous attendîmes quelques minutes, mais les loutres ne se remontrèrent pas. Il nous fallut donc atterrir et préparer notre campement. Nous choisîmes un bon endroit à environ quarante verges du lac. Pendant que mon Sauvage ramassait du bois sec et de de l'écorce de bouleau, j'avais cassé des branches de sapin et défait le petit paquet qui contenait notre bouilloire de ferblanc. Je descendai au lac pour le remplir, car il commençait à faire sombre. Notre canot avec quelques-uns de nos effets, y compris le fusil, était toujours là, j'étais là debout tout près, regardant au loin sur le lac et pensait aux belles loutres que j'avais vues. Pas la moindre brise, partout silence profond. Tout à coup j'entendis du clapotage, pas très loin de moi et sur le bord de la grève. M'emparant du fusil, je pris ma course dans cette direction. La grève était basse et couverte de petite brousse qui craquait sous mes pas. Après avoir marché une cinquantaine de verges, je rencontrai un tertre, vieille hutte démantibulée de castors. Je m'y assis, et je prêtai l'oreille. Je n'avais pas pu établir la nature de ce clapotement, mais je m'attendais que c'étaient les loutres encore qui en étaient la cause. En effet, il y avait à peine deux minutes que j'étais là, lorsque l'une d'elles sortit de l'eau, suivie bientôt des deux autres. Elles étaient à environ quinze pieds de moi, cherchant sans doute à savoir qui pouvait bien être assis là. Je respirais à peine. Bien lentement j'épaulai mon fusil et tirai sur celle qui me paraissait la plus forte de taille.

Ce fut gros clapotement dans l'eau, et lorsque le calme se rétablit j'aperçus un objet noir qui flottait. Je criai au Sauvage de venir avec le canot. Il était déjà parti pour venir en entendant la détonation. Il m'arriva bientôt, et je recueillis ma première loutre. Ce que j'étais fier de ce coup de fusil! A la clarté de notre feu de camp, je l'examinai, sous toutes les faces, la tapotais, puis l'examinais encore, je crois même que j'en rêvai toute la nuit. C'était la femelle que j'avais tuée ce soir-là; peu après nous primes les deux autres jeunes au piège.

Le lendemain nous découvrions la hutte des castors que nous avions cherchés. On trouvera dans un chapitre suivant les méthodes de capturer ces mammifères.

Chasse du Lynx au piège

VERS la mi-octobre, nous arrivions dans un endroit où devait être l'emplacement de notre premier camp permanent. C'était dans une section du pays confinant à l'une des branches de la rivière Manicouagan, l'une des plus grandes rivières de la Côte Nord, et la principale artère que prennent les sauvages et les trappeurs.

Règle générale, un Sauvage fait la chasse à tout gibier qu'il rencontre, mais, comme il existe différents degrés de l'échelle sociale, il y en a qui s'adonnent à une spécialité comme trappeurs. Mon associé Ashini, chassait particulièrement le lynx, c'était son dada. Pendant les nombreuses années que je le connus, il fit plus que doubler le nombre des captures des Indiens de tous les alentours. L'étendue de terrain qu'il avait choisi était exceptionnellement propice à cette chasse; c'était un ancien brûlé couvert de bouleau, de peuplier, de sapin et d'épinette noire en re-croissance. Dans cette partie de la Côte Nord, le lièvre, l'écureuil, la perdrix, la gélinotte à fraise et la perdrix de savane abondent et constituent le menu naturel du lynx.

Cette deuxième pousse d'arbres, qui suit les grands feux de forêts, s'opère par bosquets. Près des endroits humides, dans les ravins, autour des lacs et sur le bord des rivières, croissent surtout le sapin et l'épinette; sur les plateaux plus élevés, c'est plutôt le bouleau, le peuplier et le cormier que l'on rencontre, tandis que les sommets des montagnes fréquemment restent nus où ne sont recouverts que de mousses et broussailles.

A travers une telle région, on se fraye un passage, qu'on marque pour le retour, sur une distance de dix

à douze milles, tantôt moins, suivant ce que le trappeur tient à parcourir en une journée de marche, attendu qu'il doit revenir à son camp pour se reposer. Le long de cette sente, par intervalles, on tend des collets, des pièges et des attrapes à raison de cinq ou six par mille. Entre deux associés, la pose de vingt collets, est regardée comme une bonne journée de travail. On tend comme cela trois ou quatre lignées de pièges qui partent en divergeant du camp permanent.

En d'autres temps, si le pays s'y prête, on établit une ligne continue de pièges sur une longueur de quarante à cinquante milles, avec un camp de repos à environ tous les dix milles. Ceci peut sembler courte distance pour une journée, mais il ne faut pas oublier que le trappeur a à examiner chaque piège chaque fois qu'il passe, à voir à ce qu'ils soient tous bien amorcés, odorants et déblayés de la neige qui peut gêner les allées et venues. Après une lourde chute de neige, il faut ouvrir le sentier, rude besogne, et quelquefois avec un fardeau en plus à transporter. Comme appât, on se sert d'un morceau de lièvre, d'écureuil, ou d'ailes de perdrix. La peau d'un lièvre avec la tête est le meilleur de tous les appâts; placé au fond d'un petit enclos en forme de hutte, il produit l'effet d'un lièvre vivant. Les glandes du castor avec des feuilles pilées d'herbe à chat (*nepeta*) sont des amorces des plus attrayantes. On ne se sert de collets que pour éviter de transporter des pièges métalliques. On les façonne avec trois longueurs de forte ficelle pouvant soutenir un poids brut de deux cents livres. La broche de cuivre ou de fil de laiton ne sont pas de service. Le lieu une fois choisi on lui fait un petit enclos d'environ un pied de large sur à peu près deux pieds de profondeur avec des pousses d'arbres ou du bois mort. On fait une traverse avec un jeune arbre

élancé d'environ deux pouces de diamètre que l'on coupe et dont on enfonce le gros bout dans la neige. Cette barre devrait mesurer environ dix-huit pouces au-dessus de la neige, là où elle traverse l'enclos. On met alors l'appât au fond de l'enclos avec quelque drogue odorante et l'on fixe le collet à la barre. Celui-ci doit tomber à environ huit pouces au-dessus du sol ou de la neige, et avoir environ six pouces de diamètre. L'espace libre autour de l'enclos est alors rempli de branches vertes et le piège est prêt.

On tend de même façon un piège métallique, excepté qu'on laisse entièrement libre l'espace en avant de l'enclos. Quand un lynx se prend dans un piège métallique, il tentera un effort désespéré pour se dégager. S'il ne réussit pas du premier coup, il retournera tranquillement à l'enclos, s'y peletonnera aussi confortablement que possible, et restera là sans essayer de bouger jusqu'à ce qu'il meure de faim. Dans toute mon expérience, je n'en ai jamais vu agir autrement, et ces animaux peuvent rester ainsi vivants environ quatre semaines, sans boire ni manger.

Parfois on peut en tirer un en suivant sa piste toute fraîche sur la neige molle et en imitant l'abolement d'un chien ou les hurlements d'un loup. Le lynx grimpera alors sur le plus gros arbre qu'il pourra voir, ou ira se blottir au fond de quelque crevasse de rocher d'où il est très difficile de le sortir, après même qu'il a été atteint d'un coup de feu.

En visitant mes pièges un jour, je traversai les pistes toute fraîches d'un gros lynx. J'avais un de mes frères avec moi; c'était sa première année de trappe, et, je lui avais dit comment poursuivre un lynx et l'abattre. La sente que nous suivions était neuve, et mon frère était très anxieux de rattraper l'animal et de lui régler son compte. En conséquence,

nous mîmes nos sacs à terre, et ne nous armant que d'un fusil et d'une hache, nous partîmes à la poursuite de notre gibier.

Nous avons fait un mille ou à peu près avant de pouvoir forcer l'animal. On s'en aperçut à la façon qu'il sautait dans la neige molle. Nous nous mîmes alors à hurler et à japper pour lui donner la frousse et le faire grimper dans un arbre. Il ne se rendit pas tout de suite à nos désirs, cependant, les arbres aux environs étaient trop petits. Il en avait essayé deux et en était redescendu, en prenant la fuite du côté d'une montagne escarpée où il réussit à se glisser sous de grosses roches.

Après m'être assuré qu'il n'en était pas sorti par ailleurs, je plaçai mon frère avec un fusil à l'entrée, au cas où il pourrait prendre la fuite, et je me mis en frais de le dénicher. J'eus à enlever tout un amas de neige avant d'arriver au niveau de l'entrée; finalement, environ deux heures après, je l'aperçus. Il s'était retourné me faisant face; tout ce que je vis d'abord furent ses deux yeux. Le trou mesurait environ une quinzaine de pieds de profondeur, et était très étroit; de plus, il m'était impossible de l'attaquer par derrière pour le faire sortir. En sorte, que je décidai de lui tirer un coup de fusil sur place. J'étais dans une position très gênante, à demi sur le ventre, la bouche de mon fusil rasant le trou, c'est ainsi que je fis feu. Du trou le coup me revint, en me couvrant de saletés, de fumée et de neige. Quelques moments après, la fumée disparut, mais les deux yeux de l'animal n'étaient plus visibles.

J'étais sûr qu'il était mort, mais la difficulté était de l'aveindre de là. Nous n'avions ni crochet ni broche pour en confectionner un. Je coupai un arbre assez long pour atteindre le fond du trou. J'en tranchai le petit bout de façon à lui laisser un pouce

ou environ un pouce de diamètre. Avec ma hache, je le fendis en huit ou dix parties et j'en laissai les pointes ébréchées. Je poussé ce pieu dans le trou jusqu'au moment où je sentis le corps du lynx. Je me mis alors à tortiller le bâton jusqu'à ce que j'éprouvai une certaine résistance. Alors je le retirai. Grâce à ce mouvement rotatoire, ce peigne de dents s'était enroulé dans la toison et la peau de l'animal et s'y était fixé ferme. Il faisait nuit lorsque nous arrivâmes au camp, nous avions faim, mais nous étions bien satisfaits de notre succès.

Lors de mon premier hiver avec Ashini, nous primes au piège et tuâmes cinquante-sept lynx. Trois ans plus tard, avec un de mes frères, j'en abattis soixante-neuf dans un seul hiver. Au printemps, je les vendis \$70. à un traiteur, M. D. Turgeon. Aujourd'hui, pareil lot rapporterait \$690.

Le Castor

QUOIQUE j'eusse vu des milliers de peaux de castors aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et quelques castors vivants apportés de temps à autre par les Sauvages, je n'en avais jamais vu à l'état sauvage, avant la découverte de notre hutte. Dans le livre sur l'histoire naturelle que M. Lawlor m'avait donné, j'avais lu au sujet du castor, bien des faits que je vérifiai par après comme absolument absurdes.

Parmi ces faits, on affirmait que le castor ne pouvait pas vivre hors de l'eau, et que lorsqu'il venait à terre, pour se nourrir, il se gardait toujours la queue à l'eau; que les parties de devant du castor, à la cuisson, avaient goût de viande, et les quartiers de derrière de l'animal, celui de poisson; qu'il se servait de sa queue comme d'une truelle pour construire sa hutte de glaise, qu'on extrayait une huile médicinale en faisant bouillir la queue, et que d'autres histoires ridicules.

Je n'ai pas besoin de dire à mes lecteurs que tout cela était imaginaire.

Quelques auteurs plus récents ont décrit la chair du castor comme ayant un goût amer et désagréable. J'oserai dire que tel a pu être parfaitement le cas pour les specimens auxquels ils ont pu goûter. On en pourrait dire autant et même pis du bœuf ou du mouton, si l'on en mangeait après l'avoir laissé une semaine et plus avec tous les viscères dans le corps. La chair du castor est délicate et agréable au goût quand elle est dans des conditions convenables. L'écorce de la plupart des arbres dont il se nourrit, de même que les racines de nénuphar sont très amères, et si les intestins demeurent une journée et plus dans le corps de l'animal, comme lorsqu'il est pris au piège, sa chair

prendra alors un goût amer. On peut dire la même chose des glandes odorantes (*castoreum*) de l'animal. Les parties environnantes goûteront le *castoreum*. Il en est de même d'autres quadrupèdes ou gibiers à plumes qui se nourrissent d'herbes ou de végétaux très odorants. Je me rappelle qu'à la chasse à la poule des prairies dans les états de l'ouest, nous avions à enlever immédiatement les entrailles de ces oiseaux. Ainsi traités, ils étaient bons à manger; mais si nous les laissions une nuit sans les vider, ils prenaient un goût rance et très désagréable.

La queue du castor ne lui sert jamais de truelle, comme on l'a écrit, mais agit comme un puissant propulseur quand il est à la nage, ou de support lorsqu'il se dresse sur les hanches, pour ronger les arbres, manger ou faire autre chose. Dans un ouvrage tout-à-fait récent que j'ai lu, l'auteur décrit le mode de tendre un piège métallique au castor; je crains fort pour lui que sa manière de trapper l'animal ne lui rapportera jamais grand'chose. Pour réussir, un piège numéro trois ou quatre, préférablement ce dernier, doit être tendu près de l'eau profonde. Le meilleur endroit est une pointe avancée sur un lac, près d'un des côtés de sa cabane et de ses digues. Le site, une fois choisi, enlever soigneusement toutes les brindilles dans le voisinage, de même que tout le bois mort aux environs ou au fond de l'eau. La plupart des trappeurs préfèrent tendre le piège sous l'eau à une profondeur, disons, de neuf pouces et de prendre le castor par une patte de derrière, ce qui double les chances qu'il reste pris dans le piège. Un castor en gagnant terre, y nagera plutôt qu'il y marchera. Comme il se sert rarement de ses pattes de devant pour nager, si le piège est tendu à eau basse, disons, à quatre pouces ou moins de profondeur, le piège, le plus souvent, se déclenchera sur la poitrine de l'animal où, naturelle-

ment, il ne peut avoir assez de prise; quelques touffes de poil, voilà tout ce qu'en retirera le trappeur ce jour-là.

Si, par hasard, il se faisait prendre par une patte de devant, très souvent il s'abstiendra de secouer immédiatement le piège, mais se coupera la patte avec ses incisives. S'il n'exécute pas cette opération, il essaiera de se délivrer du piège en se mettant à la nage, et c'est alors que se présente le point important.

Le piège doit être muni d'un poids. Au moyen de deux ou trois longueurs de ficelle forte, ou mieux encore d'un bout de broche, on attache une pierre de cinq ou six livres pesant, à la barre de fer en dessous du piège. En s'en allant, le castor n'éprouve pas de difficulté à traîner tout ce poids en eau profonde jusqu'au bout de la broche ou de la ficelle. Il tentera alors de remonter à terre, mais, retenu qu'il se trouve par le poids, il se noie. Si le piège n'a pas de poids, il y a cinquante chances contre une qu'il s'en débarrassera d'une façon ou d'une autre et il y a aussi chance que l'on ne revoie jamais le piège.

J'ai vu un castor âgé de trois ans, pris dans un gros piège No. 4, dont la chaîne avait été fixée au moyen d'un crampon planté dans un arbre de neuf ou dix pieds de long, emporter tout le bataclan à 150 verges de distance dans le lac, avant de se noyer.

Pour tendre des pièges sous la glace en hiver, il n'est pas besoin de leur mettre un poids. L'emploi du *castoreum* comme appât odorant est excellent au printemps, mais pas absolument nécessaire en d'autres saisons. Un attrayant jeune bouleau ou peuplier planté sur le rivage, près du piège et incliné du côté de celui-ci, est tout ce qu'il faut. Dans la manipulation des pièges et des appâts, la propreté est essentielle.

Les attrapes (*dead-falls*) sont très efficaces pour trapper le castor. Elles sont tendues dans leurs sentes ou leurs portages et sur le barrage, mais elles demandent expérience et habilité dans la manière de les poser, et aussi une idée approximative de la taille de l'animal à trapper. Les arbres rongés peuvent donner des indices sous ce rapport.

Le tir à bout portant constitue un très bon moyen de se procurer rapidement du castor, quand on en découvre sa cabane, mais n'est praticable qu'à l'automne et au printemps. L'après-midi est le meilleur temps de la journée, mais on en rencontre à toute heure, surtout quand ils sont à travailler à leur hutte ou un barrage. Il faut se servir de gros plomb, car chez le castor les os du crâne sont très résistants. La AAA est le plomb préféré de la plupart des trappeurs. Personnellement, je me sers de plomb beaucoup plus petit; le BBB est mon plomb favori, mais je ne tire jamais à plus de huit ou dix verges, parfois à moindre distance, à moins que l'animal soit à terre. Tirer de plus loin, c'est s'exposer à ne faire que blesser l'animal, qui, alors fait un plongeon et alors rarement on le rattrappe. S'il arrive qu'on en abatte un, il y a danger qu'il s'en aille au fond avant qu'on puisse mettre la main dessus. Voilà ce qui arrive dans vingt pour cent des cas, quand ils sont tués raide. Tiré à l'eau salée, comme cela arrive de temps à autre au printemps, le gibier ne s'enfonce pas. On ne devrait jamais cerner (*chiselling*) ou forcer le castor, à moins que ce soit dans un cas de nécessité ou que l'on veuille en prendre vivants. Pour peu que l'on se livre à cet expédient, il est en preuve qu'il a causé plus de tort que toute autre manière de faire la trappe, quand un lac a été ainsi éclusé, il se passera bien des années avant que l'on y retrouve du castor. C'est du moins mon expérience.

Il y a vingt-cinq ans je publiais dans *Forest and Stream*, un article sur ce sujet, intitulé: *Chiselling Beaver*. Les trappeurs intelligents qui parcourent le même territoire d'année en année ne forcent jamais le castor, ni trappent et tuent les jeunes, excepté s'ils manquent de vivres. Ils trappent les vieux en plongeant leurs pièges dans l'eau profonde et en utilisant de gros arbres pour l'appât. Aussitôt cette opération terminée, les pièges sont enlevés, et les autres castors ne sont pas dérangés. A la saison suivante en toute probabilité, on les retrouvera au même endroit.

En agissant de la sorte, je suis arrivé à garder le castor dans le même lac pendant six ou sept ans consécutifs. Quand on se prend à penser qu'un castor complètement développé vaut de huit à dix piastres et que les petits se vendent environ \$2., le sujet vaut bien la peine qu'on lui donne un peu d'attention.

La chair du castor est de grande valeur pour les Indiens et les trappeurs; étant grasse et très nutritive, elle est en conséquence très recherchée. Les castors ne sont pas du tout farouches; souvent ils viennent jusqu'à quelques pieds de quelqu'un si celui-ci se tient tranquille. Ils ont le sens de l'ouïe très fin; il semble que ce soit la faculté sur laquelle ils comptent le plus pour se mettre à l'abri du danger. On considère comme excellente la capture de quarante castors par deux trappeurs associés ou pour une famille d'Indiens, quoique, parfois on en tue jusqu'à cent, durant la saison, depuis octobre jusqu'à juin. Dans cette partie du comté du Saguenay avec laquelle je suis familier, je n'ai pas constaté de diminution dans leur nombre, tel qu'il était il y a cinquante ans, lorsque je débutai comme trappeur.

Martes et autres petits Mammifères

QUELQUES trappeurs prétendent qu'il existe trois variétés de marte sur la Côte Nord du Saint-Laurent; d'abord, la marte des pins que l'on trouve dans les sections boisées très denses, ensuite, la marte des rochers qui se rencontre dans les parties montagneuses et rocheuses, couvertes d'arbres rabougris, puis enfin la marte des marais qui habite les terres basses, les savanes, les terres où poussent de petites épinettes noires.

Je dois avancer que je n'ai jamais constaté de différences entre elles, excepté parfois dans la couleur de la fourrure. Celles que l'on prend dans les terrains bas, marécageux ont, règle générale, une couleur plus claire que les autres, toutefois je ne crois pas que cela soit suffisant pour en constituer une variété distincte. Quoiqu'il en puisse être, je laisse la question ouverte, attendu que, pour le présent, il importe peu qu'il en existe une au trois espèces, elles sont toutes trappées de la même façon.

Pour trapper la marte avec succès, il faut spécialement choisir son terrain, c'est-à-dire un bois épais, formé de gros arbres comme l'épinette blanche et le sapin. Ces bois se rencontrent généralement au fond et en lisière de coteaux au bord de larges cours d'eau ou près de grands lacs. On ne trouve pas d'autres animaux à fourrure de quelque conséquence dans ces localités.

Le terrain, une fois choisi, on marque un sentier à travers la forêt, et l'on tend une lignée d'attrapes, au nombre généralement de quinze par mille, jusqu'à ce que l'on ait tendu de quatre à cinq cents. C'est à peu près autant que deux hommes peuvent surveiller.

Il y a plusieurs manières de tendre ces attrapes à martes; tout dépend de la saison et du temps que l'on peut consacrer à la trappe. Si l'on veut tenir la même lignée d'attrapes en service pendant plusieurs saisons, on devra édifier ces attrapes sur des troncs d'arbres (*stump traps*).

On les construit comme suit: On coupe un gros arbre de dix pouces de diamètre ou plus, en ayant soin que l'entaille soit de niveau et traversant l'arbre jusqu'à deux pouces en deça de la coupe complète. Puis, une autre entaille est faite du côté opposé à la première, mais à dix pouces plus haut. L'arbre, alors s'abat facilement du côté de la grosse entaille en laissant un tronçon ayant un chicot sur un côté. De l'arbre ainsi abattu, on fend des éclats en forme de bardeaux dont on aiguise une extrémité qu'on enfonce dans le tronc de l'arbre de façon à former un petit enclos de neuf ou dix pouces de profondeur et d'environ sept pouces de largeur. On ajuste un petit bout de bois entre le chicot et l'enclos pour soulever la cheville et la tige de détente. La tombe est alors montée là-dessus et on place un poids, un petit billot, sur la tombe.

Pour dresser l'attrape, ayez une cheville de trois pouces de long et d'un demi-pouce d'épaisseur, puis une tige de même calibre et longue de huit pouces. Amorcez une extrémité de cette tige de détente, puis soulevez la tombe, mettez la tige en place posez dessus une extrémité de la cheville et la tombe s'appuie sur l'autre extrémité. Votre attrape est prête.

Lorsque l'animal tire sur l'amorce, la cheville glisse en dehors faisant culbuter la tombe. Ceci, d'après le procédé du quatre de chiffre, mais avec deux pièces seulement, au lieu de trois.

Cette sorte de piège se construit généralement en plein hiver; on coupe le tronc de l'arbre à trois pieds

au-dessus de la couche de neige, de sorte qu'il lui arrive rarement d'être dérangé pour avoir été enterré dans la neige. Une attrape bien construite, telle que celle décrite ici, peut durer de dix à quinze ans, qu'elle soit construite sur le sol ou la neige, le procédé reste exactement le même; c'est l'un des meilleurs assommoirs qui soit pour les petits mammifères.

Les pièges métalliques No 1, les meilleurs, sont souvent utilisés et tendus de même manière. Comme appât, on emploie beaucoup de poisson, particulièrement près des côtes. Pour cette fin, on fait souvent sécher de longues tranches de requin, dont la chair huileuse et coriace, n'est pas susceptible d'être rongée par la vermine, souris, etc. Quand on se sert de viande comme appât, il est préférable d'utiliser le lièvre et l'écureuil qui sont les proies naturelles de ces carnivores.

Les martes ne sont pas du tout farouches; elles viennent fréquemment dans un camp et y entrent même. J'en ai pris plusieurs, en laissant un piège appâté dans mon camp, lorsque je le quittais. Ce sont des bêtes aux habitudes nocturnes, mais, de temps à autre, on en voit le jour.

L'hermine se prend souvent dans un piège à marte; elle a les mêmes habitudes et habite les mêmes régions que celles-ci.

On capture souvent le vison avec les mêmes sortes d'attrapes, mais celles-ci doivent être tendues autant que possible dans le voisinage de l'eau. Les embouchures et décharges des petits lacs sont des endroits très favorables, de même que les points où de petits cours d'eau en rencontrent de plus grands, en somme partout où le petit poisson s'ébat. Le vison fréquente beaucoup les frayères de la truite et du saumon et y fait grands dégâts. Tout petit de taille que soit le vison, il poursuit et capture des poissons deux fois

plus gros que lui. Il est très curieux et pas du tout farouche. Il vient bien souvent à quelques pieds seulement d'une personne, pourvu que celle-ci ne bouge pas. Bien des fois les trappeurs tirent dessus, mais ils ont tort, ils leur endommagent plus ou moins la peau et la fourrure. Les pièges en acier sont préférables à tout autre piège pour capturer le vison, car on peut les tendre dans l'eau ou tout près ; lorsque le petit animal est pris, il tombe à l'eau et se noie immédiatement. De cette façon, la fourrure reste intacte.

Le Pékan. Marte à fanon

(MUSTELLA PENNANTI)

PARMI les animaux à fourrures que nous trappions, comptons celui-ci ou, comme quelques-uns l'appelaient, le pêcheur (*Fisher*). Pourquoi ? Je ne peux pas me l'imaginer, car je ne l'ai jamais vu happer le poisson, ni ai-je jamais entendu dire qu'il en prend. Je sais, toutefois, qu'il mange du poisson, car nous avons constaté assez souvent qu'il volait le poisson que nous mettions comme appât à nos attrapes à vison et à marte.

Il se nourrit naturellement de viande et, quand il peut en attraper, ce qu'il préfère est surtout la viande de porc-épic dont il est le mortel ennemi. Chose très étrange, c'est que les barbes du porc-épic ne paraissent pas le gêner le moins du monde.

Quelques années après m'être mis à trapper, je pris un gros pékan, un mâle, dont le corps, je peux le jurer, était hérissé de plus de deux cents piquants, et dont il n'avait pas l'air de se sentir incommodé. Le fait me parut si extraordinaire que je l'examinai de très près pour voir si je ne lui découvrais pas quelque pustule ou enflure ; il n'y en avait pas. L'animal était gras et en excellente condition.

Pas du tout satisfait de ce cas particulier je résolus de poursuivre cet examen sur tous les spécimens qu'il m'arriverait de prendre. A partir de ce moment-là, je trappai et tuai une quarantaine de pékans qui tous, sans en ressentir de conséquences, avaient le corps lardés de piquants. J'ai, en différentes occasions rapporté ces faits-là à quelques-uns de mes amis, mais à tout coup, je croyais apercevoir un sourire qui semblait dire : « Encore une de ces histoires à dormir debout ! » (*a fish (er) story*).

Pour faire corroborer ces faits par des autorités en la matière, j'envoyais, il y a plusieurs années, des specimens en chair et en os au Dr C. Hart Merriam, célèbre naturaliste, aujourd'hui,* chef de la section biologique du Smithsonian Institute, à Washington, D.C.; lui aussi confirma ce que j'avais constaté.**

Ces animaux voyagent en bandes pour leurs migrations, mais une fois, fixés quelque part, on les trouve généralement isolés. Ils préfèrent les régions montagneuses, les ravins, et les coteaux bien boisés, tout juste les endroits que le porc-épic recherche.

Antérieurement à 1865, dans la chaîne de montagnes connue sous le nom de Monts Sainte-Anne, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entre Gaspé et la ville de Rimouski, le porc-épic abondait, et constituait partie de l'approvisionnement de viande fraîche de bon nombre des habitants, fort éparpillés alors, de la région. Un nommé Dugas, trappeur et cultivateur tout ensemble, me dit que souvent il tirait six ou sept porcs-épics dans une journée de chasse, et de cent à cent-trente en une seule saison. En 1865, grandes migrations de pékans dans la région; deux ans plus tard, tous les porcs-épics avaient été exterminés. La même chose s'est produite sur la Côte Nord durant ces dernières années.

Dans les premiers temps que je faisais la trappe, rare était la capture d'un pékan, et j'ai connu de vieux trappeurs qui n'en avaient jamais vus vivants. En ces temps là, le porc-épic se rencontrait en très grand nombre, principalement dans la section du pays à l'est de la rivière Manicouagan jusqu'à la tête de la rivière Sainte-Marguerite. Je mentionne ceci d'après observation personnelle. Ce n'était pas chose

*1909

**Voir *Mammals of the Adirondacks*, Merriam, 1884, page 49.

extraordinaire pour une famille de Sauvages de capturer de cent-cinquante à deux cents porcs-épics au cours d'un hiver. Nous aurions pu en faire autant nous-mêmes, si nous l'avions désiré, mais comme nous avions généralement plus de viande que nous en pouvions consommer, nous laissions les porcs-épics en paix. Dans une seule journée de marche, il m'est arrivé de traverser plus de trente campements ou quartiers d'hiver de porcs-épics.

En l'estimant au plus bas, je puis mettre à cinq ou six mille le nombre de porcs-épics abattus par année dans ce circuit du pays. Cet état de choses se continua pendant les quinze ans que j'y exerçai comme trappeur, et jusqu'aux environs de 1880, alors qu'il se fit dans la région de grandes migrations de pékans, ce fut le coup de mort des pauvres porcs-épics. En deux ans, ils furent complètement détruits.

Durant ces deux ans-là, chaque trappeur put capturer quelques pékans; quelques-uns en prirent jusqu'à dix ou douze en une seule année. J'en trappai moi-même huit, dans le voisinage, durant un hiver malgré le peu de temps que je pouvais consacrer à la chasse au piège.

Cette abondance de pékans, ne dura que trois saisons, après quoi ils disparurent. Depuis, c'est par hasard qu'on a pu en prendre un au piège. Quant au porc-épic, je suppose qu'avec le temps il finira par se multiplier; pour ma part, je n'en ai pas vu un dans la région depuis quelques années. En 1897, j'en ai vu deux sur les bords de la grande rivière Romaine au Labrador, ce qui indique qu'il y en a encore quelques-uns dans la localité.

Les pékans ne sont pas farouches, ils n'ont pas non plus peur de l'homme; on les trappe facilement, c'est-à-dire qu'il est aisé d'en prendre un dans un piège, mais il est difficile de l'y garder. Ils sont très

forts, très agiles, et ressemblent de près au carcajou sous ce rapport; une fois dans le piège, ils ne cessent de jouer des griffes et des dents jusqu'au moment où ils se coupent une patte ou s'enfuient avec le piège. En deux occasions, j'ai eu à poursuivre un pékan pendant plusieurs milles avant de pouvoir le rattrapper, malgré qu'il eut à traîner un gros piège en acier et une chaîne. Le seul moyen sûr de tendre un piège en acier à un pékan, est d'en fixer la chaîne à l'extrémité d'une perche qu'on a courbée. Cette perche doit s'appuyer sur la fourche d'un arbre assez haut et fort pour faire qu'en se redressant, elle soulève l'animal de terre. On doit aussi avoir soin de ne pas laisser d'autres arbres dans le voisinage, car l'animal alors y grimpera et jettera la perche à terre.

Le poisson ou un morceau de viande quelconque, suffit comme appât, mais le plus sûr et le plus irrésistible est un morceau de porc-épic avec ses piquants, dont on aura au préalable roussi une partie. Cet appât les attire de plusieurs milles à la ronde. Certains trappeurs préfèrent prendre les pékans à l'attrape. Quand on a recours à celle-ci, il faut la faire très forte, avec un poids mort d'au moins deux cents livres sur la tombe.

En passant à travers le bois un jour, je tombai sur un pékan qui avait tué trois porcs-épics; il en avait dévoré un morceau à chacun près de la gorge. Il était à s'attaquer féroceement au troisième, lorsque je coupai court à son existence.

Histoires d'Ours

LA plupart des gens au Canada regardent l'ours noir du pays comme un animal dangereux. Les Sauvages même partagent cet état de frayeur, et quand ils parlent des ours, c'est toujours avec une crainte respectueuse. Le fait est que rarement ils le nomment, ils ne le mentionnent que comme «la bête Sauvage» ou simplement «l'animal».

Quand l'ours est pris au piège ou aperçu à distance, ils lui parlent et le prient de ne pas tirer vengeance de son trépas. Ils traitent même ses os avec respect. Ils ne les jettent jamais aux chiens comme d'autres déchets, mais les mettent au feu pour les réduire en cendres.

Le crâne en est suspendu à un arbre. Ils ne permettent jamais aux femmes et aux enfants d'en manger certaines parties, comme une patte et la tête. S'il leur arrive par accident de manger un morceau de la patte, ils ont l'impression qu'ils seront exposés toute leur vie à souffrir du froid aux pieds.

A certaines époques, ils célébraient la fête de l'ours, fête à laquelle ils ne permettaient pas aux femmes d'assister, et pour laquelle ils dressaient spécialement un wigwam.

A cette fête on ne mangeait pas autre chose que de la viande d'ours accommodée de diverses manières, rôtie à la broche, bouillie ou cuite en ragoût (sagamité). Le boudin, le saucisson de gras, le gras naturel de l'animal, sont d'autres mets que l'on confectionne avec différentes parties de l'animal. On prépare le saucisson comme suit: on coupe trois ou quatre pieds du gros intestin de l'ours avec tout le gras qui y adhère; on y introduit une baguette de grosseur appropriée et on attache une extrémité à celle de l'intestin. On tourne le boyau à l'envers et on le nettoie. On le

remplit avec le gras en y ajoutant quelquefois des petits fruits. On en noue alors les deux bouts, et on fait bouillir le boyau pendant environ une heure, puis on le met refroidir, car ce saucisson est toujours mangé froid. Il est servi dans toute sa longueur sur un grand plateau d'écorce de bouleau; chaque convive s'en coupe avec son couteau, la longueur qu'il lui est possible d'ingurgiter; plus le morceau est gros, plus le convive fait honneur à son hôte.

Ayant en un jour bonne chance à la chasse, j'eus l'occasion de fournir pour pareille fête la viande qu'il fallait, sous forme de deux ours, et, tout naturellement, je fus invité. A part les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il y avait bien peu de blancs honorés de cette façon. Quelques-uns des chasseurs étaient partis, en sorte que la réunion n'était pas nombreuse, quatorze ou quinze convives tout au plus. Un grand morceau de coton servait de nappe, et était tendu sur un lit de branches de sapin coupées pour la circonstance. Devant chaque convive avaient été placés une serviette, un couteau et quelques feuilles de bouleau, mais il n'y avait ni fourchette, ni cuiller. Quand on avait à se servir d'un morceau dans le grand plateau, il fallait utiliser une brochette de bois. Cette brochette, de même que l'unique cuiller permise, était en bois de cormier, le bois favori de l'ours.

Pour une raison que je n'ai pas encore pu m'expliquer, personne n'avait pris place à ce que l'on appelle la tête ou le pied de la table. Les deux plus anciens étaient assis en face l'un de l'autre à un bout, et les autres, en allant vers le pied, étaient placés suivant leur âge ou leur rang comme chasseurs.

Une fois tout le monde assis, le premier service se fit. Un grand bol de graisse d'ours chaude fut servi en guise de soupe; une louche de bois y trempait.

Le bol fut placé devant le chef qui, après s'être servi et avoir absorbé à même la louche, la quantité qu'il désirait, passa le bol au plus haut dignitaire après lui; il en fut ainsi jusqu'à l'autre extrémité de la table. S'il arrivait à quelque grand chasseur, je dirais plutôt grand mangeur, de se distinguer en buvant trois ou quatre louches pleines de graisse, c'était à tout coup une ronde d'applaudissements.

Le premier service terminé, le bol fut placé au milieu de la table et on enleva la cuiller.

Le deuxième plat se composa du cou et de la tête de l'ours rôtis à la broche avec la broche à même, qui servait à le faire passer à tour de rôle à chaque convive. Le tout fut planté en face du chef qui débita à son adresse une sorte de harangue. Il vanta la force et l'habileté de l'ours comme grimpeur d'arbres, ses facultés de résistance en tant que jeûneur, faisant ainsi allusion à ses habitudes d'hibernation, il lui adressa enfin tous les éloges qu'il pût imaginer.

Puis il saisit la broche, porta le rôti à ses lèvres, en prit une bouchée ou en détacha un morceau avec ses doigts, car il est entendu que le couteau ne doit pas toucher à cette pièce de résistance; elle est sacrée. Tout ainsi que le bol de graisse, la pièce fit le tour, chacun en prenant, à sa fantaisie, un petit morceau ou une bouchée, mais pas davantage. Ce qui en resta fut alors jeté dans le feu et brûlé à la mémoire des absents, les chasseurs défunts.

Après ce deuxième service, chaque convive se trouve libre de se servir lui-même et, suivant son appétit, de se régaler de rôti, bouilli, ragoût et saucisson.

On causa fort peu durant le banquet. Les dîneurs étaient venus là, non pas pour discourir, mais pour manger, et chaque exploit gastronomique était sûr de rencontrer l'approbation générale.

Une fois chacun bien repu, le bol de graisse fut rapporté devant le chef. Se plongeant les deux mains tout grandes ouvertes dans la graisse, il s'en enduisit sa longue chevelure. Tous les convives imitèrent son exemple. Pouvons-nous voir dans ce fait-là l'origine de la graisse d'ours pour les cheveux ?

Voilà comment finit la fête. On apporta des pipes et du tabac en bloquettes (*plug*), et tous les fumeurs purent se payer une jouissance. Les restes furent vite enlevés par les femmes pour leur repas, et tous les os furent jetés au feu. Aussitôt la nappe disparue, ce fut une sieste sur toute la ligne; les dineurs allèrent s'étendre ça et là sur l'herbe aux environs.

Si je n'avais pas été déjà au courant de ces sortes de fêtes, je me serais certes attendu d'être invité peu après à quelqu'enterrement, mais tout se passa comme à l'ordinaire.

Grâce aux efforts des missionnaires, ces rites et coutumes superstitieuses sont en partie abolis sur la côte, mais ils ressuscitent au moment où les Sauvages s'en vont en excursions de chasse dans l'intérieur.

On célèbre de pareilles fêtes en l'honneur du caribou et du castor, et aussi d'oiseaux comme l'oie sauvage et le huard. Je n'ai jamais entendu parler de fêtes semblables dans cette partie du pays en l'honneur du poisson. A l'intention d'un animal ou d'un oiseau, pour lequel il y a fête, aucune autre variété de viande n'est admise, et les approvisionnements sont toujours accumulés de façon à ce qu'il y en ait plus qu'on en peut consommer. Les Sauvages iront jusqu'à se priver eux-mêmes pendant quelque temps pour rassembler la quantité d'approvisionnement voulue.

Il y a quelques années, je vendais un piège No 5 à ours à un vieil Indien du nom de *Ka-mikamust*, «celui qui chante». C'était un piège Newhouse; il avait un écartement des mâchoires d'environ onze

pouces. Il m'avait originairement coûté douze piastres, car les pièges étaient alors fort coûteux. Il m'avait été de bien bon service; j'y avais pris plusieurs ours superbes. J'avais l'habitude de le tendre près du sentier qui conduisait aux fosses de la rivière Godbout. La dernière fois que je le tendis, un gros ours vint de suite s'y prendre; comme le piège avait été muni d'une entrave, un gros morceau de bois attaché à la chaîne, l'ours l'avait trainé sur une bonne distance, de haut en bas, le long du bord de la rivière, mais n'avait pu se rendre loin dans le bois, attendu que l'entrave était toujours accrochée dans les arbres. Voyant qu'il ne pouvait se dégager du piège de cette façon, il tenta de traverser la rivière. Ce fut un malheureux mouvement pour nous deux. Le fort courant de la rivière l'emporta en eau profonde où le poids du piège le tint submergé. Il se noya, et je perdis mon piège à ours.

J'avais bien pensé d'après ses agissements, que c'était ça qui était arrivé, mais nous eûmes beau draguer et fouiller, nous ne trouvâmes rien.

Le printemps suivant, lorsque les hautes eaux se mirent à descendre, le piège fut emporté à quelque distance et alla s'échouer près de la pointe d'une île où les pêcheurs débarquaient d'ordinaire le saumon, et l'un des harponneurs l'y trouva; la patte en décomposition de l'ours y était encore, mais le reste de la carcasse avait été emporté. Je racontai l'incident au vieil Indien.

—Maintenant, lui dis-je, je te vends au prix coûtant le piège le plus chanceux qu'il y ait au monde.

Je lui en demandai douze piastres. Le vieux sauvage en était tout joyeux, et lorsqu'il me quitta, je lui renouvelai mes souhaits de bonne chance.

En arrivant à son terrain de chasse sur une branche de la rivière Manicouagan, le Sauvage tendit le piège.

Or, il arriva ceci d'étrange. A la première visite qu'il fit à son piège, il y trouva deux gros ours mâles pris l'un par une patte de devant et l'autre par une patte de derrière. Les deux pattes étaient bien prises de long et de haut dans le piège. Tous deux s'étaient féroce**ment** battus, déchirés et mis en sang, mais étaient solidement pris.

Ka-mikamust crut qu'il rêvait; il en pouvait à peine croire ses yeux. Il y avait quelque chose de mystérieux dans ce piège. Jamais, dans sa vie, pareille chose lui était arrivée. C'était un fait inconnu dans sa tribu. C'était trop de chance à la fois, et il n'y put tenir. Il leva le piège et ne voulut plus le tendre de nouveau. Il s'en retourna à Bersimis avec le piège et le revendit trois piastres au premier homme qu'il rencontra.

Ce qu'il est advenu du piège dans la suite je n'en sais rien, mais j'espère qu'il est resté chanceux. Ayant trappé pendant bien des années moi-même, de vieux chasseurs que j'ai questionnés à ce propos, m'ont déclaré qu'ils n'avaient jamais entendu parler de pareille capture. Si c'eut été une femelle et son petit, on en aurait été moins surpris.

Pour montrer jusqu'à quel point le moindre incident en dehors de l'ordinaire peut réagir sur la mentalité superstitieuse des Sauvages, je vais rapporter ce qui est arrivé à un autre Indien du nom de Kasknian. C'était originairement un Indien du Lac Saint-Jean qui était finalement venu s'établir sur la réserve de Bersimis, où il avait une bonne maison. Il aimait beaucoup l'eau-de-feu, et comme il était bon chasseur il réussissait généralement à s'en procurer plus souvent qu'à son tour; ce qui affectait sérieusement sa santé. Un hiver se trouvant sur son territoire de chasse, il remarqua des pistes de renards. Il y tendit un piège et un appât. A son retour, il y trouva pris

un beau renard noir. Inutile de dire ce qu'il était joyeux de sa capture; elle suffirait à payer tous ses frais d'équipement d'hiver. Il tendit de nouveau soigneusement le piège. Le lendemain, passant par l'endroit, un autre renard noir s'y était pris. Décidément, la chance le courait; ce qui cependant le porta à songer. Deux renards successivement capturés, c'était rare bonne fortune, mais ces choses-là peuvent se produire sans intervention surnaturelle.

Une troisième fois, le piège fut remis en position, et, tout étrange que ce puisse paraître, le lendemain, capture d'un autre renard noir. C'était vraiment trop fort pour notre homme. Il leva le piège et s'en retourna à son wigwam. Rencontrant sa femme, il lui annonça qu'un Mauvais Esprit avait ensorcelé son piège.

—Je n'irai plus à la chasse, dit-il. Je vais mourir bientôt.

Rien ne put lui ôter cette idée-là de la tête. Il leva tous ses pièges et ne fit la chasse que pour se procurer à manger.

Au printemps, à la débâcle des glaces sur les rivières, il retourna à Bersimis, où le sort en était jeté, il mourut durant l'été. Cinquante ans de mission ne réussirent pas à déraciner la foi superstitieuse qu'une seule circonstance fortuite peut engendrer chez ces gens-là.

Malgré que j'aie entendu raconter bien des histoires affirmant le contraire, ma propre expérience de l'ours noir est qu'il fuit l'homme, s'il en a la chance. Comme de raison, s'il est blessé ou acculé, il se mettra en défense tout comme n'importe quel autre animal de plus petite taille. Dans ces cas-là, ce peut-être une vilaine bête, car il est très fort. Il y a quelques années, alors que l'huile de marsouin se vendant de 75 cts à 80 cts le gallon, la chasse au marsouin était

grosse affaire ici. Deux bons hommes en canot, si le temps était un tant soit peu convenable, pouvaient abattre de cinquante à cent marsouins en une saison, c'est-à-dire depuis août jusqu'à la mi-septembre, soit environ six semaines. Une fois la couche de gras enlevée, on laissait d'habitude les carcasses sur la grève où, si le temps était un peu chaud, elles se gonflaient des gaz des intestins et s'en allaient en dérive avec la marée haute et s'éparpillaient un peu partout. L'odeur pénétrante de ces carcasses pouvait rivaliser comme force et subtilité avec celle de la meilleure des pharmacies, et attirait les renards, les ours et d'autres animaux.

Un jour, en allant à l'extrémité est de la baie ici, je relevai des pistes d'ours sur le sable et les suivis. Je découvris, en effet, qu'un ours était à traîner une de ces carcasses du côté du bois. La dune de sable dans l'endroit était assez escarpée, mesurant environ vingt pieds de hauteur, cependant cet ours, un petit, était en train de traîner en haut de la dune cette carcasse qui pesait beaucoup plus que lui. Mon frère et moi nous lui tendîmes une attrape (*dead fall*) et nous l'eûmes le lendemain. C'était un ours d'un an.

En une certaine saison, tard en juillet, j'étais à pêcher le saumon dans la rivière de la Trinité. La journée était chaude et très ensoleillée, et nous avions franchi trois ou quatre portages. Juste au-dessus de notre dernier portage, il y avait une petite mare d'eau morte. En tirant le canot à terre, j'aperçus un gros ours. Il était sur son derrière, assis sur le bout d'une grosse épinette qui était tombée en travers la rivière et s'était cassée par le milieu. La tête de l'arbre avait été emportée par l'eau, mais les racines et le poids du tronc avaient retenu celui-ci sur place,

en sorte qu'il formait une sorte de demi-pont, avec les racines en haut sur la rive et la tête plongée dans l'eau.

Tout près de l'eau, l'ours accroupi comme il était, donnait des coups de gueule aux mouches ou, de temps à autre, les balayait d'un coup de patte. J'aurais pu facilement le tuer de l'endroit où j'étais, mais sa fourrure ne valait pas grand'chose, hors saison qu'elle était, et, d'ailleurs, nous n'avions pas besoin de viande, de sorte que c'eût été un coup de fusil inutile si nous l'eussions abattu.

Cependant, la fantaisie me prit de lui faire peur et de l'envoyer se plonger dans la rivière. Je fis part à mon frère de mon plan, à savoir, nous glisser tranquillement le long de la rivière jusqu'à ce que nous fussions à quelques verges de lui, tirer un coup de fusil et l'envoyer faire un plongeon. Nous halâmes avec précaution notre canot à l'eau. Ayant mis mon fusil tout prêt de la pince d'avant, nous nous blottîmes tous deux au fond du canot, et, tout en tenant nos avirons sous l'eau nous nous approchâmes bien lentement. Il y avait à peine une légère brise, et le peu qu'il y en avait s'en allait vers le bas de la rivière, ce qui nous était favorable. Nous nous avançons, mais sans faire le moindre mouvement quand il lui arrivait de regarder dans notre direction, et chaque fois qu'ils s'occupait des mouches, nous poussions de l'avant. Lorsque nous fûmes à une trentaine de pieds de lui, sans bruit, je retirai mon aviron hors de l'eau, et le déposai à l'arrière du canot. Je saisis alors mon fusil, et, comme je m'apprêtais à tirer un coup en l'air mon aviron tomba au fond du canot. L'ours fit un saut et se dressa sur ses quatre pattes en nous regardant. Juste à ce moment-là je tirai, et comme il se précipitait vers le sommet de la pente, je lâchai le deuxième coup. Ce ne fut pas suffisant pour le faire se jeter en

bas du tronc d'arbre, mais la manière dont il s'y prit pour déguerpir dans l'épaisseur du bois, est chose inoubliable. Si nous eussions été à l'époque du kodak, on n'eut pas eu chance de prendre plus piquant négatif.

Je suppose que la plupart de mes lecteurs ont entendu parler des ours qui imitent l'opossum, font le mort, au premier coup de fusil, ou lorsqu'ils ne sont que blessés. Voilà un fait auquel j'ai trouvé bien difficile d'ajouter foi, peut-être parce que je n'ai jamais donné à l'un d'eux la chance de m'en faire accroire. Cependant, il est venu à ma connaissance deux cas où, en apparence, ils agirent de cette façon. Le premier cas se passa près de Mingan: Un métis du nom de Bellefleur, s'était mis à la poursuite d'un gros ours qui avait été vu dans un champ de bluets, du côté de la Longue Pointe. Il était accompagné de son fils, garçon de quatorze ans. Après avoir cherché pendant quelque temps, ils aperçurent l'ours qui mangeait. Allant se poster à l'abri d'un petit bois, ils se trouvèrent à portée facile de l'animal. Bellefleur, père, tira son coup de fusil, et l'ours tomba. Rechargeant avec soin son fusil, il alla vers l'animal et se mit à lui tâter les flancs pour s'assurer s'il était bien mort. L'ours ne bougea pas. Le chasseur déposa son fusil, dégaina son couteau pour le saigner, et l'éventrer. Juste au moment où il lui saisissait une patte de devant, l'ours se redressa de toute sa taille. Il s'ensuivit une lutte à mort. Bellefleur cria à son fils de tirer, mais le pauvre garçon hésita craignant de tuer son père. L'homme et l'animal se prirent à bras-le-corps.

Le vieux chasseur dardait l'animal de son couteau, chaque fois qu'il en avait la chance. Finalement, Bellefleur tomba écrasé sous le poids de la brute; un coup de dent sur la tempe et près de l'œil lui ouvrit le

crâne Ce fut alors que le jeune garçon tira une balle dans la tête de l'ours et courut au poste pour avoir de l'aide.

Lorsque les Indiens arrivèrent sur place, ils trouvèrent le chasseur et l'ours tous deux morts, l'ours était encore étendu sur le cadavre du chasseur.

D'après ce que déclarèrent des Indiens, qui écorchèrent l'animal, celui-ci ne portait qu'une balle logée dans le crâne, que le jeune garçon réclamait comme sienne.

Pendant mes années de résidence à la Baie de la Trinité, nous avions coutume de tendre des attrapes (*dead falls*) aux ours dans un grand brûlé où les bluets poussaient aussi drus qu'il y avait de *brûlots*, et ça n'est pas peu dire. Un jour, comme j'étais occupé à faire quelque chose de plus pressant, j'envoyai mon frère Firmin, visiter les pièges, en lui recommandant de ne s'approcher d'aucun, s'il y trouvait des ours, mais de venir de suite m'en avertir. C'était un garçon d'environ douze ans, et déjà un assez bon tireur, mais, comme mammifères, il n'avait jamais tiré sur plus gros gibier que des lapins. Il était allé bien souvent seul cependant, visiter ces pièges. Cette fois-là, il eut son jour.

En arrivant au deuxième piège, il y trouva un ours. En faisant jouer la détente de l'attrape, l'animal était resté pris par une patte de derrière qui s'était cassée, de sorte qu'il pouvait se mouvoir dans un certain espace. Il avait mis en pièces et grippé à lui tout ce qui se trouvait à sa portée, et ainsi n'avait fait qu'augmenter le poids de la tombe.

Mon frère avait emporté son fusil. Se postant à une vingtaine de verges de l'animal, c'est du moins ce qu'il me dit, il fit feu et l'ours tomba. Se rappelant ma recommandation, il ne s'approcha pas davantage de l'animal, mais, aisant aussitôt demi-tour, il vint

me trouver. Il me raconta qu'il avait abattu l'ours et qu'il était bien sûr de l'avoir tué, car il était tombé comme une pierre. Au cas où il pourrait arriver quelque incident, je crus plus prudent de prendre un fusil et me chargeant d'une corde pour attacher et traîner l'animal, nous partîmes. En arrivant, nous aperçûmes l'ours qui, s'étant levé, nous regardait venir. A environ quinze pieds de lui, je ne pus distinguer aucune apparence de blessure que mon frère avait pu lui faire. Je le mis en joue en le visant à l'oreille et lui envoyai un grain. Il ne fut plus question de feindre cette fois, le coup avait porté et la mort était réelle. Pas la moindre trace dans le corps de l'animal du coup tiré par mon frère.

Il faut parfois une forte quantité de plomb pour abattre un ours, lorsqu'on ne le touche pas au bon endroit. Un coup de fusil de côté, dans la tête, le cou ou les épaules était considéré comme très sûr avec les fusils ou carabines ancien modèle, et un coup n'était jamais tiré de front, excepté par quelque novice. On a manqué plus d'un ours de cette façon-là. Aujourd'hui, une balle de carabine pénètre si profondément qu'il importe peu de quel côté l'on tire. Un plomb suivra l'autre, si l'on vise correctement. La tête d'un ours qui vous fait face paraît très grosse à cause de sa forme particulière, mais la masse cérébrale est de sa nature très petite; celle d'un gros ours ne mesure que trois pouces de largeur et longueur.

L'un des plus beaux ours que j'avais encore rencontrés, je l'abattis d'un coup de fusil ordinaire chargé à plomb A. C'était à bonne heure en mai; j'étais à la chasse au canard. J'étais descendu à environ quatre milles le long des falaises du côté de la Pointe-des-Monts. Ces falaises sont très escarpées et couvertes ça et là d'épinettes rabougries. Sur le parcours de neuf milles qui sépare Godbout de la Pointe-

des-Monts, il n'y a que trois petites anses où l'on trouve de la grève; partout ailleurs la falaise descend droit jusqu'à l'eau. J'étais justement en face de l'une de ces petites anses, occupé à prodiguer mes attentions à une bande de macreuses. J'en avais tué une femelle et les mâles persistaient à voltiger aux alentours, m'obligeant à changer mon fusil aussi promptement que possible, car c'était alors l'époque des fusils à baguette. J'avais tiré, je suppose, environ une douzaine de coups de suite, lorsqu'en regardant du côté de terre j'aperçus un ours qui s'en allait cheminant sur la grève.

J'étais à environ une centaine de verges de là, mais il avait le pas sur moi, mes coups de fusil ne l'avaient pas apparemment effrayé. J'avais quelques plombs A dans un compartiment de mon sac à plombs, que j'emporte toujours avec moi à la chasse au canard, au cas où je rencontrerais un loup-marin. L'un des deux canons de mon fusil avait une charge de plomb No. 4; je n'avais pas le temps de le vider; je chargeai donc l'autre canon de plomb A. Empoignant à la hâte mes avirons, je lançai mon canot en avant de toute la vigueur de mes bras. Malgré qu'il n'eût pas paru m'avoir remarqué, avec l'allure indolente qu'il avait prise, il avançait presque aussi vite que je pouvais pagayer, et j'avais peu d'avance sur lui. Je jouais en désespéré de l'aviron pour raccourcir la distance, car il approchait du fond de la grève, alors que forcément il devait prendre le bois, incapable qu'il était de contourner l'escarpement de la falaise. Il fit exactement comme je m'y attendais.

J'étais alors à environ soixante-dix verges de lui et, sachant bien que c'était ma seule chance de faire un bon coup de fusil, je tirai juste au moment où il gagnait les broussailles en me présentant le flanc. Au bond qu'il exécuta, je supposai que je l'avais

touché, bien que légèrement, je décidai d'aller voir. Tirant mon canot à terre et rechargeant mon fusil à deux coups avec de la chevrotine (*Buck shot*) je partis. A l'endroit où j'avais tiré je ramassai des touffes de poil que le plomb avait coupées.

Il restait encore ça et là dans le bois des petites étendues de neige qui facilitaient la poursuite. Je n'avais pas fait vingt verges, que je trouvai du sang, bien peu, cependant; l'animal n'avait pas paru jusque-là avoir ralenti le pas. Quelques verges plus loin, je constatai qu'il s'était arrêté, et qu'il devait être quelque peu affaibli; mais, de sang, nulles autres traces.

Je repris ma route. A quatre-vingts verges de l'endroit où il était entré dans le bois, je le découvris étendu sur le côté. Il parut mort. Je cassai une branche d'un arbre desséché, et lui tâtai les côtes, en tenant bien mon fusil d'une main, mais il n'y avait pas de stratagème de sa part, il était bien mort. Deux projectiles l'avaient atteint, l'un à la hanche, simple égratignure, l'autre lui avait passé entre les côtes en arrière de l'épaule et lui avait pénétré le cœur. Le trou du plomb était si petit qu'il ne s'était produit qu'une effusion de quelques gouttes de sang. L'hémorragie fut interne, ce qui, je pense précipita la mort.

Nos Sauvages montagnais prétendent que l'ours noir, avant de se retirer dans son gîte pour l'hiver avalera un cône de pin, ou une petite pierre lisse. Ils affirment que l'ours en agit ainsi pour se tenir les intestins en ordre, que lorsqu'ils les évacuent, ils les avalent de nouveau, ainsi de suite pendant tout l'hiver. J'ai entendu raconter ce fait-là pour la première fois par le vieux chef Godbout, qui assura qu'il avait lui-même retrouvé le cône de pin dans les intestins d'ours qu'il avait tués dans leurs repaires. Par après, plusieurs autres personnes m'ont répété la même chose.

Personnellement, je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier le fait, attendu que je n'ai tué qu'un seul ours l'hiver dans sa retraite, bien avant d'avoir entendu raconter cette histoire-là.

C'est aussi la croyance chez les Indiens que si un ours n'est pas tué dans son repaire, mais abattu à quelque distance de là, l'hiver suivant un autre ours viendra occuper sa retraite. C'est tout-à-fait probable, je crois. L'ours abattu par mon frère et moi pendant que nous trappions, le fut dans sa retraite après que j'eus entendu raconter le fait ci-dessus. J'ai dans la suite revisité plusieurs fois l'endroit, mais aucun autre ours ne s'y refugia, cependant qu'il y avait des indices qu'il en était passé tout près.

L'ours que j'avais tué était une femelle et quoique ce fût à bonne heure en mars, vers le 10, elle avait un petit, tout petit, d'à peu près la taille d'un chaton. Le repaire de l'ourse était sur le flanc d'une colline, avec vue du côté sud. Il était bien tapissé de branches de sapins et de gazon, en partie apportés, vraisemblablement, de deux ou trois cents verges plus loin, là où nous rencontrâmes les premiers indices de la présence d'un ours dans le voisinage. C'est ce qui nous avait fait chercher dans les alentours, pour découvrir l'orifice que pratique la chaleur de l'animal à travers la neige recouvrant son repaire.

MON PREMIER «GRIZZLY» COMMENT JE L'AI ABATTU.

—Je termine ces quelques notes sur les ours en racontant comment il m'est arrivé de faire passer de vie à trépas mon premier «grizzly».*

C'était en 1882, au cours d'une expédition de chasse avec le baron de la Grange. Nous nous étions équipés au Fort Washakie, dans le territoire de

* Ours gris d'Amérique.

Wyoming. En cet endroit nous fûmes rejoints par quelques militaires américains du poste qui s'en allaient aussi faire une course se rattachant à la fois à une mission officielle et une excursion de chasse. Deux semaines durant, notre parti se composa des personnes suivantes: le Colonel V. K. Hart, du 5e cavalerie; Le Dr Woods, de l'Indiana, beau-père du colonel; le lieutenant R.-E. Thompson, du 6e d'infanterie; le lieutenant H. de H. Waite, du 5e de cavalerie; le baron Ernest de la Grange et moi-même.

Nous avions pour notre parti un guide, trois hommes et huit soldats réguliers sous le commandement du sergent Steele servaient d'escorte aux officiers.

Quand nous nous séparâmes deux semaines plus tard, le baron et moi nous continuâmes notre expédition de chasse deux semaines de plus. Le Dr Woods voulait abattre un buffle, c'était le seul but de son voyage et ce fut le point culminant de tous les soucis de l'escorte. Je suis heureux de pouvoir dire que le cinquième jour de l'expédition, le Docteur obtint le trophée tant convoité. Après cela, il prit l'existence à son aise.

Quelques jours plus tard, nous campions sur les bords de Grass Creek, et, dans l'après-midi nous rendions visite à M. George Baxter, propriétaire d'un ranch dans l'endroit et dont la ferme était à deux milles de notre camp. Nous apprîmes de lui que, quelques jours avant notre arrivée, quelques-uns de ses hommes lui avaient rapporté avoir vu deux ours gris, pendant qu'ils étaient à couper du bois dans le haut de la crique. Comme pas un d'eux n'avait perdu d'ours, ils n'avaient pas couru après. Nous en vîmes à la conclusion que l'endroit valait bien la

peine de s'y arrêter deux jours pour y faire la chasse, et qu'on y rencontrerait aussi de l'antilope, du daim et de l'élan.

Le lendemain matin, les chasseurs se divisèrent en deux partis: le baron, le lieutenant Thompson et le guide métis devaient prendre le côté ouest de la crique, tandis que le lieutenant Waite et moi, nous devions suivre le côté est; le colonel Hart et le Dr Woods devaient passer la journée au camp, attendu que le Docteur, étant un peu sur l'âge, se sentait fatigué.

Notre plan était de remonter à cheval le long de la crique jusqu'aux contreforts des montagnes, distance d'environ cinq milles, d'attacher nos chevaux dans l'endroit et de partir en chasse à travers le bois.

Le lieutenant Waite, quoique tout jeune homme alors, avait déjà fait beaucoup de service et s'était particulièrement distingué durant un soulèvement des Araphoes. Il connaissait aussi assez bien la forêt pour pouvoir y chasser tout seul.

En arrivant au pied des montagnes, nous attachâmes nos chevaux à des piquets; le lieutenant montait un grand cheval de cavalerie et moi un mustang ou poney sauvage. Précisément dans l'endroit il y avait une grande étendue de grosses épinettes dont la taille allait graduellement en décroissance à mesure que nous gravissions les hauteurs, jusqu'à ce qu'enfin nous eûmes franchi la limite du bois. Le bois d'épinettes était de la forme d'un triangle dont le sommet était près de la crique.

Nous avions laissé notre lunch et tous les autres effets embarrassants avec nos chevaux, attendu la raide ascension que nous avions à faire. Nous décidâmes de nous diriger du côté d'un espace libre à l'est du bois, puis ensuite de descendre, chacun de nous prenant un côté du bois pour nous rencontrer au pied, si nous ne rencontrions pas de gibier. De cette façon

nous comptions que si l'un de nous deux faisait lever quelque gros gibier, il aurait la chance d'un bon coup de fusil, ou pourrait le faire détalier dans la direction de l'autre.

En arrivant au-dessus de la ligne du bois, nous aperçûmes trois élans, mais ils étaient trop loin et nous décidâmes de ne pas nous en occuper pour le moment. Nous continuâmes à suivre nos directions respectives, tel que convenu, mon compagnon prenant la pente de gauche, et moi faisant le tour par la droite. Le lieut. Waite avait une carabine militaire réglementaire, calibre 45-70, et un revolver de service. Je m'étais armé d'une carabine Winchester Express, calibre 50, et d'un revolver Colt, calibre 45.

Après nous être séparés, nous fîmes sans relâche la chasse, avec l'idée de nous rencontrer deux heures plus tard. Je longeai le bois pendant quelque temps; je relevai quelques pistes d'ours, mais elle n'étaient pas assez fraîches. Un peu plus tard, j'atteignis le lit d'un petit ruisseau asséché, chose très fréquente à cette saison (septembre) dans le Wyoming. Là, sur le sable sec et la boue, j'aperçus les plus larges pistes d'ours que j'avais jamais vues de ma vie, mais, sur ce sol desséché, je ne pouvais juger si elles étaient récentes. Comme elles se suivaient dans le lit du ruisseau, je résolus de m'engager pendant quelque temps sur ces traces, d'autant plus forcément que les bords du ruisseau étaient escarpés.

Il y avait bien une vingtaine de minutes que je cheminais en scrutant soigneusement chaque côté de l'escarpement, lorsque j'aperçus mon ours.

Je pensai qu'il avait pu m'entendre venir, et qu'il avait lâché le ruisseau pour en escalader le coteau. Quoiqu'il en fût, il n'avait pas l'air pressé de déguerpir. Il était à une trentaine de verges de distance et droit au-dessus de moi. Comme il gra-

vissait le coteau, la croupe était la seule partie du corps qu'il exposait, à l'exception d'un côté de la tête que je pouvais entrevoir un instant, quand il se tournait pour me regarder ça ne durait pas assez longtemps pour me permettre de le tirer avec chance de succès, et la surface qu'il présentait était trop de biais; en sorte que je me décidai à lui envoyer un coup de fusil dans les reins, ce qui, je le savais, l'estropierait, s'il était bien touché, et alors d'un autre coup je pouvais le finir. Le mettant bien en joue, je tirai.

En poussant des hurlements comparables à ceux d'une douzaine de porcs que l'on aurait égorgés, il s'abattit, et se releva aussitôt en se tournant vers moi. De suite je le visai à l'épaule et je tirai. L'espace d'un instant, je vis une masse de poils et de branchages s'élancer dans ma direction. J'avais, toute prête, une troisième cartouche dans ma carabine, mais il m'était impossible de le viser sûrement à l'allure qu'il y allait sur moi. En sorte que j'attendis qu'il fût rendu au fond du ruisseau, qui avait environ dix pieds de traverse. Tout près du pied et partiellement en travers du ruisseau, se trouvait une épinette desséchée, mais trop au ras du sol pour lui permettre de passer en-dessous. Je savais qu'une fois là, il se dresserait sur ses pattes de derrière. C'est là où je l'attendais. Et au moment où il se levait, je lui tirai une troisième balle en pleine poitrine. Il s'affaisa comme une masse, le sang jaillissant à flots de sa dernière blessure.

Lorsqu'ensuite nous le depeçâmes, nous trouvâmes que cette dernière balle lui avait enlevé tout la partie supérieure du cœur et que, pénétrant jusqu'aux vertèbres, elle avait rompu l'épine dorsale. La mort avait été instantanée.

Sur la Côte Nord, en grandissant, j'en étais venu à ne plus faire grand cas d'un ours noir, mais en con-

templant la masse de chair, et la puissante membrure de l'animal, je réalisai le fait que le grizzly méritait certain respect.

Je savais qu'il me serait pratiquement impossible de bouger et écorcher l'animal, seul, avant la nuit. Mais comme le lieut. Waite avait dû entendre les détonations de ma carabine, et qu'il ne devait pas être très éloigné, je tirai rapidement trois autres coups de suite de mon revolver, comme signal que j'avais besoin d'aide. Il avait, en effet, entendu mes trois premiers coups de carabine et s'était de suite douté que j'avais trouvé l'ours disparu. Il s'était alors immédiatement mis en route, dans ma direction. Mais, en entendant mes trois coups de revolver successifs, il me crut dans une impasse, et il se mit à courir, n'étant alors qu'à environ un quart de mille de moi. Quelques minutes après, je l'entendis venir. Je lui jetai un cri auquel il répondit. Je m'assis sur l'ours, et je sortis un cigare que je réservais pour l'heure du lunch et je l'allumai.

En débouchant du bois, il lança un hurra, et, s'avançant, il me serra la main, en me félicitant de mon heureux coup. Puis, il se mit à examiner les environs, pendant que je lui racontais les détails de mon exploit.

—Eh bien, dit-il, *Friend Labradorian* (mon ami du Labrador),—c'était mon surnom avec eux—, c'est bien bon de fumer un cigare à présent, mais ça me paraît manquer un peu de naturel. Je voudrais bien pouvoir vous passer un miroir de poche pour juger vous-même. Ceci provoqua un éclat de rire, suivi d'une nouvelle poignée de main.

Pendant que j'étais à enlever la peau d'un côté, le lieutenant voulut bien aller chercher nos chevaux pour transporter la peau et un peu de la viande de l'animal à notre camp, vu que le ravin était assez

dégagé pour permettre aux chevaux d'y passer. A son retour, il attacha les bêtes à une certaine distance, parce que l'odeur de l'ours les aurait fait s'emballer.

Ce fut pour nous deux, une tâche bien difficile que de tourner l'animal sur l'autre côté pour finir de lui enlever la peau; nous estimions son poids à au moins neuf cents livres, mais il en pesait tout probablement davantage. Sur le dos et la croupe, il avait une couche de gras de quatre pouces d'épaisseur. Cette énorme couche de gras et le long pelage de l'animal, voilà ce qui m'avait trompé lors de mon premier coup; la balle avait labouré le gras et mis à nu l'épine dorsale; le choc avait été suffisant, cependant, pour le faire tomber. Ma deuxième balle l'avait frappé en arrière de l'épaule, lui cassant une côte, et déchirant une partie du poumon; mais comme, à ce moment-là, il se retournait, la balle avait passé trop loin en arrière du flanc opposé pour léser ses parties vitales.

Quand tout fut prêt, viande et peau, le lieutenant Waite alla chercher mon cheval. Il le tenait par la longe et lui avait jeté sa tunique par-dessus la tête pour l'empêcher de voir la charge qu'on allait lui mettre sur le dos. Le cheval était très agité, se cabrant, bondissant, mais je réussis finalement à accomplir mon travail.

Toutefois, à peine le lieutenant lui eut-il découvert la tête, que le cheval, renâclant bruyamment, s'échappa et se précipita dans la pente du ravin. Heureusement, sa grande longe traînait derrière lui. Sautant sur son cheval, le lieutenant Waite manœuvra de façon à le rejoindre et à faire que son cheval mit la patte sur la longe afin d'arrêter le fuyard.

Après quelques cajoleries, le mustang se tranquillisa, et ne nous causa plus de trouble. Nous arrivâmes au camp sur les cinq heures de l'après-midi.

L'autre parti de chasse était de retour, mais n'avait pas eu de chance. On avait bien vu un bon troupeau d'antilopes, mais on n'avait pas pu s'en approcher suffisamment pour y loger une balle. Le lendemain matin, nous transportions une autre charge de viande à dos de cheval et nous laissions le reste aux coyotes.

A notre retour à Québec en décembre, j'avais emporté la peau de l'ours avec moi. A la demande de la maison Renfrew, je l'exposai dans une vitrine de leur magnifique magasin de fourrures. Monsieur C. Farquharson Smith, alors de la banque "British North America," s'éprit de fantaisie pour cette peau; malgré que je ne me souciasse guère de m'en défaire, finalement je la lui céдай. Je présume qu'elle est encore dans la possession de quelque membre de sa famille. S'il en est ainsi, on y trouvera l'inscription suivante:

*Tué par Nap. A. Comeau, à Grass Creek,
territoire du Wyoming, le 20 septembre,
1882*

Braconniers

ON ne peut agir pendant quarante ans comme officier et gardien de pêcheries sans se heurter à des braconniers et découvrir nombre de leurs stratagèmes et de leurs moyens de ne pas se laisser pincer.

Il y a bon nombre d'années, il y avait deux sortes de braconniers sur la Côte Nord, le braconnier de profession, qui s'en faisait un revenu et le braconnier par nécessité, qui faisait du sport en même temps qu'il se procurait de quoi manger. Aujourd'hui, le professionnel a de fait disparu, parce que chaque rivière ou cours d'eau de quelque conséquence dans le pays a son gardien. En outre, il y a un officier de pêcheries dans le pays.

Un braconnier de profession doit avoir tout un équipement sous forme de filets et aussi une couple de canots, s'il veut que son métier illicite le paie. Il doit aussi trouver les moyens de disposer de son poisson, ce qui lui est impossible aujourd'hui, sans qu'il soit découvert.

Les braconniers, deuxième manière, existent encore cependant, et quoiqu'ils ne puissent faire de grands dommages, ils ne laissent pas que de causer bien des ennuis parfois.

Leur équipement est très léger et peut ne consister que d'un filet, d'un harpon, d'une gaffe ou d'un callot, qu'il est facile ou de cacher sur place, ou de souvent jeter à l'écart, lorsqu'on flaire le danger. Ils ont aussi la sympathie des gens, et il n'y a pas moyen de faire rendre témoignage contre eux.

Depuis bien des années, je suis dans l'habitude de voyager la nuit, ou sur des embarcations déguisées, afin d'échapper aux télégraphistes de la côte qui rapportent tous mes mouvements.

Ces braconniers ont parfois des associés dont la mission est de guetter et signaler l'approche d'un officier ou d'un gardien de pêcheries. Ce qui se fait de diverses façons, en tirant un coup de fusil, en faisant de la fumée ou en agitant un objet quelconque, et, si c'est à la nuit, en allumant des alumettes ou un feu. Malgré tout cela, on en surprend un ici ou là occasionnellement.

L'un d'eux qui me donna le plus de tablature, fut un métis du nom de William Jordan. C'était le fils cadet d'un ancien agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Godbout. Ses deux frères aînés possédaient de l'instruction et avaient pris les habitudes de vivre des blancs, mais chez William, le pur Indien s'affichait. Il avait toujours refusé d'aller à l'école; c'était une mauvaise tête. Finalement, il quitta son père, pour aller vivre chez les Indiens. Garçon de belle prestance, il mesurait plus de six pieds, était fort comme un cheval et magnifique chasseur. On le connaissait bien aussi comme étant l'un des deux Indiens qui avaient proféré des menaces contre le Dr Adamson et ses gens, et harponné du saumon droit en face de leur camp. Il fut arrêté et relâché sur promesse de se mieux conduire. Il ne causa jamais de trouble après cela en public, mais chaque fois qu'il en avait la chance, il harponnait de temps à autre un poisson pour sa propre nourriture.

Naturellement, j'étais au courant de tout cela par les traces qu'il en laissait. Ce manège dura trois ou quatre ans, et en dépit de toutes mes tentatives, je ne pouvais le surprendre. Au bout de quelques temps, il devint même très effronté; il se vantait de ses exploits de braconnage, de façon à ce que la chose me vînt aux oreilles. Il poussa l'effronterie jusqu'à déposer un saumon sur une planche qui servait de siège sur le bord d'une fosse à saumon.

J'avais longtemps auparavant, deviné qu'il n'était pas seul, et qu'il avait des associés qui l'avertissaient chaque fois que je quittais la maison.

J'avais plusieurs fois passé la nuit auprès de la fosse, et j'étais resté plusieurs jours de suite caché dans le bois pour le surprendre, mais c'avait été en vain.

La fosse était à plus de trois milles de la maison, et il fallait parcourir la moitié de cette distance en canot par la rivière jusqu'au pied du premier rapide où commençait le portage. Dès qu'on laissait la rivière sur le côté ouest, se dressait à pic une grande côte, du haut de laquelle on avait une vue d'ensemble de la rivière jusqu'à son embouchure, et le village des Indiens était justement situé à l'extrémité d'une pointe. Tout signal donné de là pouvait être vu de la côte et mettre un braconnier parfaitement sur ses gardes.

Un matin, fatigué de faire le guet, j'avais dormi plus tard que d'habitude. Il était à peu près dix heures, et je finissais de m'habiller, lorsque je vis un sauvage se diriger du côté de ma maison. Il me vint de suite à l'idée que William, ne me voyant pas rôder d'ici de là, envoyait cet individu-là pour espionner. Ma sœur était avec moi. Je lui dis d'essayer de retenir le garçon aussi longtemps que possible et de lui dire, s'il s'informait de moi, que j'étais parti depuis le matin pour aller racommoder l'un de mes filets à hareng dans la baie.

Dès que le sauvage entra chez moi par une porte, je filai par une autre en me dissimulant le mieux possible, je pris une course du côté du bois qui était tout près de la maison. Mon plan fut alors d'atteindre la rivière en face de la haute côte que je viens de mentionner, et, si je voyais la silhouette d'un *guetteur* dans l'endroit, de continuer mon chemin sur le côté est de la rivière, me jeter à la nage quelque part et gagner

ainsi la fosse au saumon du côté-ouest. En comptant les détours, j'avais à faire deux milles de vilaine marche, à travers un terrain marécageux, pour arriver à la rivière.

Je m'approchai prudemment du bord de l'eau, et, jetant un coup d'œil à travers les branches, j'aperçus un Indien assis sur le haut de la côte, surveillant la rivière et en fumant sa pipe. Je commençai à avoir l'espoir de quelque succès.

Je me hâtai de franchir le bois pour arriver du côté est à un sentier que je grimpai à toutes jambes. Ce sentier se terminait au pied d'une falaise escarpée dans une anse de petite dimension. Je m'y déshabillai et je me jetai à la nage, emportant sur ma tête, les quelques vêtements légers que j'avais endossés ce jour-là. J'eus tôt fait de franchir le quart de mille qui me restait pour arriver à la dernière fosse au pied de la chute. Dans la chute elle-même, qui n'était qu'une série de cascades, il y avait des trous profonds appelés *pots* et dans lesquels le saumon se repose dans sa montée. Me glissant tout doucement sur une saillie des rochers, je vis William, harpon en main, guettant sur le bord d'un *pot* l'apparition d'un saumon. Sur les roches tout près, gisaient deux saumons qui avaient été harponnés.

J'étais à quinze pas de lui. Un saumon surgit dans les eaux bouillonnantes. Le harpon lancé, gagna le fond; un saumon se débattit un peu, puis s'échappa. Il l'avait dardé trop près de la queue.

Lui adressant tranquillement la parole en montagnais:

—Tu as la vue mauvaise, William, lui dis-je.

Il se retourna comme s'il eut reçu un coup de fusil. Sa surprise fut telle, que je crus qu'il allait tomber à l'eau. Il me regarda avec des grands yeux, absolument incapable d'articuler un mot.

—Donne-moi ton harpon, continuai-je, ramasse tes deux saumons, et viens-t'en avec moi.

Sans dire mot, il obéit.

Je pris mon couteau, je tranchai les attaches des pinces et du manche du harpon, et les jetai à la rivière, en gardant seulement que la pointe acérés du milieu.

Pendant ce temps-là, il avait mis les deux poissons dans un sac, qu'il avait au dos. Pour lui montrer que j'avais absolument confiance en lui, je pris les devants et il me suivit.

En arrivant au haut de la côte, ce fut un autre cas de surprise pour l'autre Indien. C'était un individu de la Baie de la Trinité, nommé Bajoue (Grosses Joues). Je m'avançai vers lui, et lui mettant la main sur l'épaule :

—Tu es mon prisonnier, lui dis-je. Descends.

Nous descendîmes la côte où, au pied, le canot était caché dans une talle d'aulnes. On le tira à l'eau, je m'assis confortablement au milieu, et je les laissai pagayer jusqu'à chez moi.

Chemin faisant, William rattrappa sa langue et me demanda.

—Qu'est-ce que tu veux faire de nous ?

Je lui répondis que je n'en savais rien encore, que je consulterais d'abord, le surintendant.

En arrivant, je pris les deux saumons et je les portai chez le chef, en lui expliquant qu'ils avaient été capturés illégalement, et que j'espérais qu'il verrait à ce que la chose ne se répât pas.

Le lendemain, William vint me voir.

—Je suis venu pour te parler, dit-il. Je ne pensais pas que jamais tu me prendrais. A c-t'heure que c'est fait, j'm'en vas te proposer quelque chose. Si tu veux me laisser aller, je te donne ma parole que jamais plus je dardrai du saumon dans la rivière.

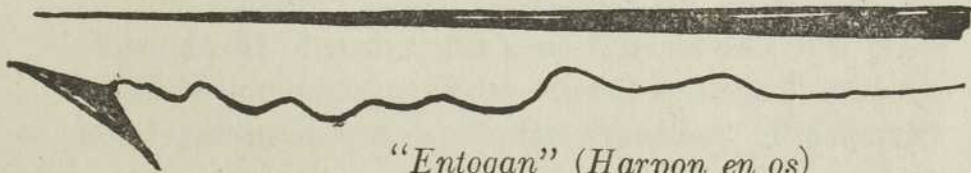
—Très bien, lui répondis-je, je me fie à toi.

Il tint parole. Il vécut plusieurs années à Godbout et ne me causa plus jamais de trouble. Plus tard, il me confessa qu'ils étaient quatre de sa bande. Un surveillait d'ordinaire ma maison, et, s'il était en doute que j'y fusse, il entraît chez moi sous un prétexte ou un autre pour savoir si j'étais sorti; dans ce cas-là, personne ne bougeait. Un autre faisait le guet sur la pointe et donnait un signal à celui qui était en haut de la côte, et celui-ci avait tout le loisir nécessaire pour avertir William et filer. Il n'a jamais su comment j'avais réussi à dépister ses trois *guetteurs*.

Le harpon le plus communément en usage chez les indiens ou les blancs dans cette localité est le *nigog*, mais celui qu'on emploie le plus dans les rivières profondes ou à fort courant, est l'*entogan*, harpon fabriqué avec un os. Cet os mesure environ six pouces de long et se fixe par une sangle au milieu, à laquelle on attache la longueur de corde qu'il faut. Les deux pointes sont tranchantes, et le centre est pourvu d'une douille dans laquelle s'ajuste un long manche. Quand on harponne un poisson, on retient le manche dans la main, et le harpon, se trouvant pris par le travers dans le poisson ne peut sortir. On laisse le poisson frétiler en l'attirant graduellement hors de l'eau.

On utilise parfois l'*entogan* pour darder le castor.

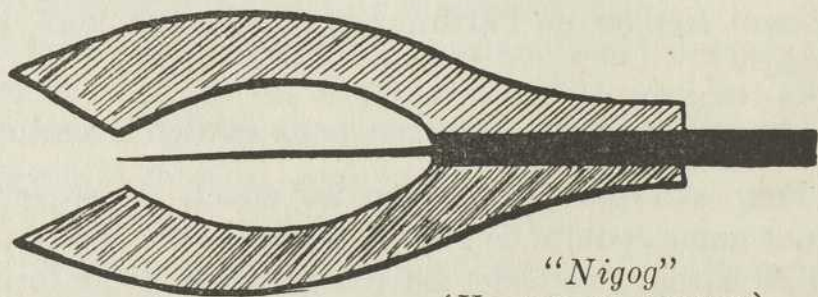
Pour attrapper le saumon au collet, on se sert d'une gaine enduite de graisse, ou de broche de cuivre ou de laiton. Le collet est fixé au bout d'une forte



"Entogan" (Harpon en os)

perche de bouleau, de cormier, ou d'un jeune arbre. Son ouverture doit avoir de sept à huit pouces de diamètre, avec un pied ou plus de broche de reste entre le nœud et la perche. On passe alors le nœud en dessous et autour du poisson et quand il est rendu à la nageoire du dos, on donne un coup sec, et le poisson se trouve pris par la queue.

On tire fréquemment sur le poisson dans une profondeur de six à quinze pouces d'eau, spécialement le doré, parmi les roseaux, au printemps. Pour faire mouche, il faut prendre une direction perpendiculaire, à moins que ce soit à eau très basse, alors qu'un coup porté obliquement, touchera, pourvu que l'on tienne juste compte de la réfraction de l'eau, en visant plus bas que le poisson. Il n'y a que dans les eaux très basses qu'un projectile atteint réellement le poisson, d'ordinaire, c'est la commotion seule qui le tue.



"Nigog"
(Harpon au saumon)

Véritable histoire de revenant

AU printemps de 1898, je recevais instruction du surintendant des lignes télégraphiques du gouvernement de déblayer le terrain et de reconstruire quarante-sept milles de ligne entre Portneuf et Bersimis.

Le 1er avril j'arrivais à Bersimis. Un de mes amis, M. A. Lausier, était le télégraphiste en charge du bureau de répétition. Comme j'avais à passer quelques jours dans l'endroit, pour engager des hommes, et acheter des provisions, je me prévalus de l'obligeante offre de M. Lausier pour m'installer chez lui. Lui et sa famille de cinq personnes et une servante, occupaient une assez grande maison en bois qui avait ci-devant appartenu à la Compagnie forestière de Bersimis. C'était une bâtisse à deux étages, avec une annexe qui servait de dépense. Le rez-de-chaussée se composait de trois pièces: un petit salon, une salle à manger, une chambre à coucher et le bureau du télégraphe. Le deuxième étage comportait quatre chambres à coucher, dont l'une, dans l'encoignure nord de la maison, me fut assignée. L'entrée de ma chambre était juste à la tête de l'escalier. Celui-ci donnait sur la porte d'entrée à laquelle conduisait un petit passage. Une porte légère fermait l'escalier au pied.

Quelque peu fatigué d'une longue journée de marche je me retirai à bonne heure, et m'endormis promptement.

Vers 1 heure, je fus éveillé par un aboiement du chien de M. Lausier, un gros Terreneuve, qui était couché sur une carpette dans le petit salon. J'entendis aussi quelqu'un qui descendait l'escalier. Présument

que c'était quelqu'un de la maison, je m'assoupis de nouveau, et je dormais ferme jusqu'au matin.

Quand je descendis à l'heure du déjeuner, je remarquai que mon hôte et sa femme paraissaient avoir passé la nuit blanche. Comme il y avait deux jeunes enfants, je conclus que c'étaient eux qui en avaient été la cause.

Le deuxième soir, c'était un samedi, mon ami proposa que nous nous rendions, le lendemain, jour des Rameaux, avec son attelage de chiens, à la Mission des Sauvages, pour y entendre la messe. Sa proposition me fut tout à fait agréable. Elle me donnait l'occasion de rencontrer mon excellent ami, Mons. R., agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et en même temps, de présenter mes hommages aux Révérends Pères. Un de nos voisins qui était entré en passant, devait se joindre à nous dans notre course à travers la rivière.

Nous nous retirâmes sur les neuf heures et demie, car les gens à la campagne, et surtout ceux qui demeurent sur la Côte Nord, ne veillent pas tard. En souhaitant à tous le bonsoir, je remarquai pour la première fois, que j'étais tout seul en haut, que toute la famille couchait en bas et apparemment dans la même chambre. J'en fus quelque peu étonné, car la chambre n'avait environ que quinze pieds carrés. Enfin, ils avaient probablement quelque bonne raison d'en agir de la sorte, et ce n'était pas de mes affaires de m'enquérir quelle était cette raison. Je m'assis pendant quelques minutes dans ma chambre, compulsant certains comptes et autres papiers, puis je me mis au lit. Comme d'habitude, je fus vite endormi.

Vers la même heure, que la veille, je fus réveillé par les plaintes du gros chien en bas, et j'entendis comme quelqu'un qui rôdait et laissa tomber, quel-

que chose de lourd sur le plancher. Quelle servante sans souci! pensai-je à part moi, et je me rendormis.

Le lendemain matin, après avoir déjeuné à bonne heure, nous partîmes pour la mission où nous assistâmes à l'office.

La mission des Sauvages était dirigée par le P. Arnaud, un vénérable vieillard de 70 ans, qui avait passé cinquante ans de sa vie comme missionnaire chez les Indiens du Labrador. M'ayant connu enfant, son accueil fut tout à fait cordial.

—Vous allez venir dîner avec moi, Alex., me dit-il. Comme de raison, j'acceptai.

Immédiatement après la messe, mon ami Lausier se rendit à la sacristie où il eut une longue conversation avec le Rév. Père.

Nous eûmes un excellent dîner, préparé par un cuisinier Indien, soupe aux fèves françaises, saumon bouilli, rôti de castor, avec légumes, prunes confites, fromage, claret et café...

En se levant de table, le Père Arnaud me dit:

—Venez à ma chambre, je désire vous parler.

Il m'apporta des cigares et me fit signe de m'asseoir.

—J'apprends, dit-il, que vous logez chez M. Lausier depuis votre arrivée.

—Oui, mon Père, répondis-je.

—Avez-vous remarqué quelque chose d'étrange dans la maison, ou entendu des bruits la nuit?

—Oui, en effet, j'ai entendu du bruit. Et je rapportai ce que j'ai déjà raconté, en ajoutant que je croyais que c'était la servante ou quelqu'un de la famille.

—Pas du tout, interrompit le bon Père, les gens de la maison se tiennent tous ensemble, parqués dans une chambre et n'osent pas bouger.

Il se mit alors à me répéter tout ce que M. Lausier lui avait conté.

Quelque huit ou dix jours auparavant mon arrivée, toute la famille avait été éveillée en sursaut durant la nuit par un hurlement qui n'avait rien d'humain, et par des bruits de pas dans la maison. La servante et les enfants qui dormaient en haut, descendaient en criant. Le chien avait aussi entendu le bruit et avait furieusement aboyé, Lausier avait sauté de son lit, allumé une lampe, en entendant le hurlement, et avait aussi entendu des bruits de pas. Un fusil d'une main et la lampe de l'autre, il avait fait le tour de toutes les chambres et n'avait rien trouvé.

Chaque soir depuis, et vers la même heure, les pas et les coups recommençaient. Lausier et sa famille étaient tellement effrayés et harassés de la chose, qu'ils avaient décidé d'abandonner la maison, à moins d'un changement.

—Naturellement, ajouta le Père Arnaud, vous savez que c'est la maison où M. LeJ.—se suicida il y a deux ans, et Lausier croit que c'est l'âme de LeJ. qui hante la maison. Il m'a prié de dire une grand-messe pour le repos de son âme. C'est une très bonne pensée de sa part, mais je ne crois pas que LeJ. soit pour quelque chose dans cette affaire. Maintenant, Alex. je sais que vous ne vous laissez pas facilement effrayer; je voudrais bien que vous cherchiez et trouviez la cause de tout ceci.

Il m'insinue qu'il était possible qu'un voisin, sachant que Lausier était un tant soit peu superstitieux, avait essayé de l'effrayer.

Je lui promis que je ferais de mon mieux et que je le mettrais, dès le lendemain, au courant de ce qui pourrait arriver.

Là-dessus, lui souhaitant le bonjour, je repartis avec Lausier pour la station télégraphique.

Durant la soirée, une couple de voisins vinrent causer, mais il ne fut pas le moins du monde question

du prétendu revenant ou esprit qui hantait la maison. Au départ des visiteurs, je remarquai que mon ami verrouillait et barrait soigneusement la porte de devant. Souhaitant le bonsoir à la famille, je me retirai, et pris grand soin de bien fermer la porte de l'escalier du passage. Bien déterminé à savoir de quoi était fait le revenant, je sortis de mon sac de camp un manche de hache de relai en noyer dur, que j'avais apporté. Il mesurait environ dix-huit pouces de long, et était assez lourd pour infliger un bon coup. Je le mis sur la table, je pris un livre et me suis mis à le feuilleter. Onze heures sonnèrent; c'était l'heure du revenant.

Pas le moindre bruit! Allais-je être désappointé? Ce fut bientôt onze heures et demie, et pas le moindre revenant en vue. Evidemment, il n'était pas en veine de politesse. Je m'endormais; j'avais une longue course à faire le lendemain. Mettant quelques allumettes à ma portée, j'éteignis la lampe et me couchai.

J'avais à peine mis la tête sur l'oreiller que j'entendis un léger coup sur la maison, puis des pas. Je prêtai attentivement l'oreille dans le silence absolu qui régna pendant quelques instants. Alors, j'entendis distinctement des pas régulièrement cadencés, quelqu'un gravissait l'escalier. C'était pour moi le moment.

Je sortis du lit sur la pointe des pieds, en m'armant du manche de hache; j'avais laissé ma porte de chambre entr'ouverte tout exprès. Je me lançai du côté de l'escalier les deux bras tendus pour m'appuyer de chaque côté. Je me heurtai en bas à la porte qui était restée fermée. Je l'ouvris et entrai dans le petit salon. Le chien était près du poêle, grondant.

Rien de visible. Mais, attendez! Qu'est-ce que ça pouvait être? Des pas résonnaient dans ma

chambre. Ça commençait à être intéressant. Je courus à l'escalier, j'en fermai sans bruit la porte. Monté à ma chambre, j'en fermai aussi la porte et j'allai de suite à la table. J'étais à faire prendre une allumette, lorsque, histoire peut-être de me narguer, il se produisit un coup énorme, ratentissant, et assez violent pour en faire trembler toute la maison; puis ce fut une suite de pas précipités dans l'escalier, et, après cela, silence complet.

Le coup était apparemment venu en dessous de mon lit ou du coin de ma chambre donnant sur le nord, comme je l'ai déjà dit. J'allumai la lampe, et je fis le tour de la chambre. Tout était exactement dans le même état qu'au moment où je m'étais couché. Redescendant l'escalier, j'en trouvai la porte toujours close, et la porte de devant verrouillée, comme l'avait fait M. Lausier. Je retournai en haut et j'examinai les trois autres chambres. Rien à noter là non plus. Le revenant était venu et reparti sans nous donner d'entrevue. C'était bien regrettable; mais il n'y avait pas de ma faute. Je regardai à ma montre, il était minuit et demi. Je n'avais pas de temps à perdre, si je voulais me reposer un peu. Éteignant la lampe, je me recouchai et dormis tranquillement jusqu'au lever du jour, alors que j'entendis M. Lausier allumer son poêle.

Je descendis et lui souhaita le bonjour.

—Bonjour, me dit-il, je vous ai entendu marcher et descendre. Comme de raison, vous n'avez rien vu. Je confessai que non.

—C'est comme rien; fit-il. J'ai aussi fait le tour partout, la semaine dernière. Je sais que c'est l'âme de LeJ. C'est justement dans cette chambre-ci qu'il est mort, le pauvre garçon. Son âme aujourd'hui est à expier ses fautes. J'ai fait chanter une grand'-messe pour lui, et le Père Arnaud m'a promis qu'il

ferait prier spécialement à son intention cette semaine, de sorte que j'ai confiance que nous serons bientôt délivrés.

Cette croyance était si profondément ancrée chez lui, que je vis qu'il était inutile de discuter avec lui, sans avoir de preuves tangibles à lui donner.

La nuit avait été très belle et le froid bien modéré; comme la chose arrive fréquemment au printemps, le sol était couvert de frimas. Ça et là, sur la pointe sablonneuse, se voyaient encore des traces de neige. Il y avait donc chance de découvrir s'il n'y avait pas de voisins au fond de l'affaire. Je fis le tour de la maison, en examinant minutieusement le sol gelé.

Hello! Qu'est-ce que ça voulait dire? Je me trouvai en face de deux taches fraîches de sang! Je me baissai jusqu'à terre. Il y avait des pistes de quelque animal, venant du côté nord de la maison. Je les suivis et j'arrivai à la fenêtre de la dépense. L'un des carreaux de vitre du bas était brisé, et le châssis était maculé de sang et garni de poil de chien.

C'était évidemment la sortie du revenant, et ça me fut grande satisfaction de constater que le revenant était un quadrupède.

Rentrant dans la maison, je dis à mon ami que s'il me permettait d'aller avec lui dans sa dépense, je pourrais probablement lui montrer par où l'esprit de LeJ... entraît et le volait.

En effet, c'était juste ce que je soupçonnais. Il manquait plusieurs morceaux de bœuf et de porc. Comme c'était le carême, Lausier avait accroché cette viande dans le haut de la dépense, en attendant le jour de Pâques.

Ce qui était arrivé était tout à fait limpide pour moi.

Le premier soir, quand le chien, un gros Husky, qui appartenait au courrier, avait enfoncé le carreau et s'était coupé profondément à la tête, la douleur

lui avait fait pousser des hurlements. Par après, les nuits suivantes, dès que les lumières s'éteignaient, il entrait dans la dépense, grimpait en haut et sautait après un morceau de viande qui, gelé dur comme il était, tombait sur le plancher avec un fracas de marteau d'enclume, faisant trembler toute la maison. L'escalier, qui était accotée à la maison, était fait de planche d'un pouce. Comme il se trouvait vis-à-vis de celui de la maison, lorsque le chien y grimpait, dans le silence de la nuit, on aurait pu jurer que quelqu'un montait l'escalier à l'intérieur du logis.

La fenêtre fut fermée avec des planches, et l'esprit de LeJ... se mit au repos, tout comme du reste, Lausier avec sa famille.

— Il n'y a qu'une chose que je regrette me dit mon ami, c'est d'avoir donné trois piastres pour une grand'messe.

Le vieux Père Arnaud ria de bon cœur, lorsque je lui racontai l'histoire.

Les Loups-marins et leur Chasse dans le Saint-Laurent

NOUS avons dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent six espèces de loup-marin, dont cinq y résident habituellement, c'est-à-dire, que malgré leurs migrations, on en trouve toujours des représentants ici, à cœur d'année. Ceci, je le dis sans faire d'hypothèse, mais d'après mes observations et mon expérience personnelles. Voici une liste de ces espèces

Phoca vitulina, loup-marin ordinaire de grève;

Phoca grælandica, loup-marin harpe;

Phoca fætida, flæ rat ou loup-marin zébré

Halichærus grypus, loup-marin hippocéphale ou loup-marin gris;

Cystophora cristata, loup-marin mitré;

Erignathus barbatus (?), loup-marin à nageoires carrées. Celui-ci est le nomade de nos eaux; c'est aussi le plus rare. Je ne l'ai jamais vu en été. Je n'en tirai que deux durant les hivers que je passai à la Pointe-des-Monts, à faire la chasse au loup-marin, et je n'ai vu que les dépouilles de trois ou quatre autres.

C'est l'un des plus gros de nos loups-marins; sa taille égale presque celle du loup-marin mitré, mais il s'en distingue facilement par une couleur jaunâtre particulière, et par la petitesse de sa tête comparative à celle des autres loups-marins. Je n'ai jamais vu ici un petit de cette espèce et je suppose qu'ils s'accouplent et se multiplient plus au nord.

Les deux que je tuai étaient des mâles, mesuraient environ huit pieds de long et étaient très gras. Il pesaient probablement sept ou huit cents livres chacun. Vu à distance, ce loup-marin est facilement reconnaissable à sa façon particulière de se tenir à l'eau tout le dos à l'air; ce qui lui donne l'apparence

d'une bouée; et de temps à autre, il lèvera la tête pour respirer et regarder autour de lui. Puis, il se l'enfoncera de nouveau, comme s'il était à la recherche de quelque chose au fond. Souvent, de cette position, il plongera sans relever la tête, et filera tout droit, tête première.

Je n'en ai jamais vu sur la glace comme les autres loups-marins; c'est probablement dû à leur rareté.

Le plus petit des loups-marins ici, est le *floe rat*, ou loup-marin zébré, nom très approprié, à cause des belles zébrures annelées de sa peau. Dans la localité, on lui donne le nom de *gum seal*. Pourquoi le nomme-t-on ainsi; je n'en ai jamais eu d'explication satisfaisante. Bon nombre de gens confondent cette variété avec le loup-marin de grève; mais en y faisant la moindre attention, on constate la différence. Sa fourrure n'est pas aussi épaisse, ni aussi fine; elle n'est pas non plus tachetée, mais constellée de zébrures en cercles. Vivants, ils sont faciles à reconnaître, à leur apparence trapue, aux dimensions et à la forme de leurs nageoires pectorales. Ce sont les seuls loups-marins ici, qui tiennent des trous libres dans la glace, sur les grandes baies.

La Baie des Anglais et l'Anse Saint-Pancrace près de Manicouagan furent d'ordinaire leurs localités de prédilection, il y a quelques années. Mais depuis la construction de scieries près de Manicouagan, ils ont déserté ces endroits, ou ont été exterminés, attendu qu'ils sont comparativement apprivoisés et qu'on peut facilement les abattre; vu l'exiguité de leur taille, une charge de plomb à canard numéro quatre ou cinq, suffit. Le dernier que je vis et que je tuai, ce fut à l'Anse Saint-Pancrace au mois d'août 1887. Il mesurait environ trois pieds de long et pesait entre soixante-quinze et quatre-vingts livres. En consultant quelques-unes de mes notes, je trouve

que je tuai une femelle de cette variété avec son petit, en mars 1875. Le petit avait le poil blanc comme celui du loup-marin de Groenland et quelques autres. La femelle était presque arrivée au terme de sa gestation. Comme taille, elle était plus petite qu'un loup-marin de grève.

Les loups-marins de cette variété n'étaient, en aucun temps, assez nombreux pour qu'on leur fît spécialement la chasse, mais on en abattait à l'occasion, alors qu'on était à la poursuite de quelque autre variété, ou en en rencontrant par hasard.

LE "HARPE" (*Phoca Groenlandica*)

Le loup-marin Harpe ou du Groenland (*Phoca Groenlandica*), est le plus abondant de tous les phoques qui, en nombre considérable, prennent leurs ébats sur le parcours du Saint-Laurent, à l'époque de leurs migrations. Il est connu dans ce coin du pays sous une foule de noms tels que, le *Brasseur*, la *Pivelée*, la *Barre sale*, la *Barre noire*, le *Cœur marqué*, etc.; mais ces différents noms tournent sur un seul et même loup-marin, suivant son âge, sa couleur et les zébrures de sa livrée. Il est, au plus haut degré, grégaire et se meut à la fois, par centaines et même par milliers. J'en ai observé, à la Pointe-des-Monts, un troupeau qui couvrait une étendue de plus d'un mille; il devait y en avoir des milliers.

Les loups-marins du Groenland se rencontrent ici en toute saison, mais en infiniment plus grand nombre, en hiver, particulièrement en décembre, en janvier et au commencement de février, après quoi les femelles en gestations, disparaissent et gagnent les banquises du golfe pour y mettre bas leurs petits; ce qu'elles commencent à faire vers le 15 de février.

Comme chez le loup-marin de grève, les petits sont parfaitement blancs à leur naissance et ont un pelage soyeux d'environ un pouce de long. Si on les tue deux ou trois jours après leur naissance, leur fourrure est très belle, mais si on laisse passer plus de temps, et surtout, si le temps est au beau, le poil en tombe promptement, et la fourrure prend sa consistance et sa couleur normales. Chez l'individu âgé d'un an, le pelage devient blanchâtre sous le ventre, avec ça et là une petite tache noire d'à peu près la grandeur d'une pièce de dix sous. Ces taches ne sont pas toujours apparentes, très souvent, la couleur est uniformément d'un blanc sale. Sur le dos ils ont une large rayure de couleur grisâtre ou noirâtre.

A l'âge de deux ans, il s'opère un léger changement. Les marques se font plus nombreuses et ne disparaissent jamais; les taches noires sont plus larges et se distribuent généralement par tout le corps. La couleur du dos n'est pas aussi foncée et uniforme. A la troisième année, les taches noires se sont tellement agrandies, qu'elles se touchent les unes les autres et forment des plaques d'environ la grosseur d'un œuf de poule ou un peu plus; les taches commencent à pâlir et perdent leur relief.

Quelques femelles mettent bas à cet âge-là, mais le fait est rare.

A l'âge de quatre ans, on peut dire que, le loup-marin a presque atteint sa pleine croissance. Les deux longues raies noires, tout spéciales, qu'ils ont sur le dos, et d'où, je crois, ils tirent leur nom, parce que leur forme ressemble à une harpe, commencent à apparaître; les autres taches s'éclipsent graduellement à mesure que ces deux raies se font plus distinctes et s'accroissent jusqu'au temps, peut-être l'âge de neuf ou dix ans, où toutes deux

et partie de l'occiput et du museau sont devenus noires et que le reste du corps est absolument blanc.

Après avoir nourri son petit pendant à peu près trois semaines, la femelle le laisse aller à son corps défendant, et, chose étrange, le petit ne semble pas du tout disposé à se jeter à l'eau.

A ce moment-là, la femelle a perdu l'énorme couche de gras qu'elle avait avant de mettre bas, et se jette à l'eau pour se refaire pendant quelque temps, après quoi à certains intervalles, elle reprend la glace; mais au 20 mars, elle réapparaît près de la rive pour manger avec voracité. Son principal aliment est le capelan ou le hareng, mais elle ne dédaigne rien, dragonets, plies, crevettes et autres menus fretins, qu'elle avale indistinctement. J'ai même trouvé dans l'estomac de quelques-unes, des restes de saumon et d'aiglefin de Norvège, *Sebastis norwegicus*.

Ces loups-marins ne laissent pas tous la glace au même moment; quelques-uns y demeurent jusqu'à la mi-avril et peut être, dans quelques cas, un peu plus tard; je ne crois pas cependant qu'ils s'y attardent beaucoup au-delà de cette période car c'est la saison où ils s'accouplent. Chez eux, la durée de la gestation est à peu près la même que chez le loup-marin commun, c'est-à-dire environ neuf mois. Comme chez ce dernier aussi, la femelle ne met bas qu'un seul petit, ce n'est que dans de rares circonstances, dont quelques-unes à ma connaissance personnelle, qu'elle a des jumeaux. Dans un cas, j'avais tué une femelle qui portait deux petits.

Les mâles de cette espèce se battent féroce-ment entre eux, et portent nombre de cicatrices provenant de coups de dents et de griffes qu'ils se sont infligés. Ils semblent ne pas posséder le sens de l'odorat, ou, s'il existe, il n'est pas très développé. A leur poursuite, en excursion de chasse, j'en ai vu fréquem-

ment surgir à la surface de l'eau, à cinq ou six verges de nous, et sous le vent par rapport à nous, puis tant que nous ne bougions pas, ils ne s'occupaient pas le moins du monde de notre voisinage. Au moindre bruit, cependant, ils disparaissaient, mais pour remonter un peu plus loin, s'ils n'étaient pas trop effarouchés, ou si au préalable, on n'avait pas tiré sur eux.

Une fois effarouchés, ils ne se remontrent qu'à de lointaines distances, et très souvent restent de quinze à vingt minutes sous l'eau. Lorsqu'ils sont blessés d'une balle ou avec de la chevrotine, à moins de l'être mortellement, ils fileront bien loin; mais si c'est avec du petit plomb comme le numéro A, ils reviennent bientôt à la surface. La seule façon dont je peux m'expliquer la chose, c'est que le sang, ne s'échappant pas facilement du petit trou fait dans l'épaisseur de leur peau, il se forme un caillot interne, et le gonflement bientôt les suffoque; tandis que, causée par une balle ou de la chevrotine, la blessure est grande et saigne facilement, ce qui gêne infiniment moins leur respiration.

En juillet, août, septembre, octobre et novembre, ils ne sont pas aussi nombreux, mais, comme je l'ai déjà dit, on en voit toujours quelques-uns tout le long de l'année.

Des spécialistes et des chasseurs m'ont dit que les femelles ne mettaient bas que tous les deux ans. Je suis porté à mettre cette assertion en doute, basée, qu'elle est sur le fait que l'on a tué en hiver des femelles adultes qui n'avaient pas de petits. J'en ai souvent tué moi-même, et je ne considère pas ce fait comme concluant, attendu qu'on peut l'observer, non dans la même mesure peut-être, chez tous les mammifères.

D'après des observations très suivies au cours de plusieurs années, j'ai constaté que mâles et femelles étaient proportionnellement en nombre à peu près égal, si j'en juge par le nombre de ceux qui sont abattus annuellement à la Pointe-des-Monts, environ 350 en moyenne, où on les tua à l'eau. Naturellement, lorsque les chasseurs les tuent sur la glace en février et en mars, ce sont les femelles qui forcément domineront.

Le loup-marin de cette espèce et le loup-marin commun n'ont que deux mamelles et non quatre comme quelques gens l'ont erronément supposés.

Le loup-marin harpe a six incisives supérieures, quatre inférieures, quatre canines et dix molaires à chaque mâchoires.

La longueur d'un loup-marin harpe, à sa pleine maturité, est d'environ sept pieds, et son poids est de trois cents livres, s'il est en bonne condition; là-dessus, il y a près d'une bonne moitié de gras, tout pur. Une fois, j'en tuai un qui donna dix-huit gallons d'huile; mais c'était là un rendement beaucoup au-dessus de la moyenne.

Pour les initiés, la chasse au loup-marin est un sport qui fascine, en dépit des nombreux dangers qu'il offre, ce qui au dire de quelques chasseurs, ne fait que lui donner plus de piquant. Au large de la Pointe-des-Monts, où j'ai fait la plus grande partie de mes chasses pendant quelques années, nous abattons la plupart de nos loups-marins en eau claire. Cependant, de temps à autre, il nous arrivait d'en tuer sur la glace.

Tout l'équipement qu'il nous fallait consistait en un léger canot de bois ou d'écorce, de quatorze pieds de long, trois avirons de bois franc, dont un de réserve au cas d'accident, un harpon avec un manche léger, long de huit pieds, muni de trois ou quatre brasses de

corde d'un quart de pouce, un croc non barbelé, fait d'une barre ronde d'acier de trois-huitième de pouce, fortement recourbée avec longue tige et pointe effilée, et deux brasses de corde, un fusil à gros canon, calibre 10, ou plus lourd, au goût du tireur, et des cartouches chargées de plomb SSG jusqu'à A. Certains fusils répondent mieux avec des plombs de dimensions intermédiaires, telles que les AAA ou les AAAA, et comme la pénétration du projectile doit être assurée, il importe toujours d'en faire l'épreuve.

Lors de mon premier hiver de chasse, je me servis d'abord d'un fusil à deux coups, jauge 10, mais ensuite je donnai la préférence à un fusil à un coup de 8 de jauge; j'avais en même temps, une carabine. Cet hiver-là, je fis plus que doubler la capture des gens pour qui la chasse est un métier régulier.

En temps calme ou de beau temps, les loups-marins sont plutôt craintifs. Alors je me servais avec avantage de la carabine, à des distances variant de cent à trois cents verges. On regarde comme excellent un coup de fusil tiré à trente-cinq ou quarante verges, et, à trente verges, sur un gros loup-marin, c'est suffisamment loin.

Il est surprenant de voir la quantité de plomb que ces animaux-là peuvent supporter. Un loup-marin bien touché, ne fait pas de fracas à la surface de l'eau, très souvent il restera un instant, la tête hors de l'eau, exactement comme il était avant le coup de fusil. Puis, graduellement il tombera à la renverse en flottant sur un côté, ou comme dans quelques cas, le dos à l'air, et la tête et les nageoires sous l'eau. Il faut faire de suite force avirons du côté du loup-marin, le harponner à la tête ou aussi près que possible de la tête, car il arrive de temps à autre que l'animal n'a été qu'étourdi par le coup et qu'il peut se remettre.

Des canots ont déjà été culbutés sans dessus dessous par des loups-marins blessés. Parfois l'un d'eux, blessé, essaye de monter dans le canot, qu'il prend tout probablement pour un morceau de glace. D'autres, quand ils sont blessés, mordront au harpon, au canot, à tout ce qui se trouve à leur portée.

Si la blessure est légère, le loup-marin disparaît aussitôt d'un seul plongeon; ce sont de rapides nageurs, et les "harpes" restent ordinairement de dix à quinze minutes sous l'eau. Si, au contraire, la blessure est sérieuse, il peut disparaître et rester aussi longtemps sous l'eau, mais ne va pas très loin; apparemment il descend au fond pour s'y rouler. En revenant à la surface, il a généralement la tête enflée, le museau droit en l'air et les yeux complètement clos; et s'en va flottant comme une bouteille. On doit alors les approcher de très près pour les finir, car s'ils sont en mauvais état, ils coulent très vite dans cette position. Le loup-marin harpe a des traits caractéristiques qui permettent de le distinguer d'avec d'autres espèces, et d'agir en conséquence. L'un de ces traits est l'habitude qu'il a de nager sur le dos avec seulement le bout du museau et la gorge à l'air, et de temps à autre une partie de la poitrine hors de l'eau. Des bandes entières avanceront parfois de cette façon, en faisant du dix ou douze milles à l'heure. Il est inutile alors de faire le coup de feu sur eux, car ils n'exposent aucune de leur parties vitales. Le moindre bruit, un coup de sifflet, les fera quelquefois dresser la tête et offrir une bonne cible. Un autre de ses traits caractéristiques est de sauter et plonger trois ou quatre fois au même endroit, de se jeter la tête en arrière et de souvent replonger dans cette attitude. Ce qui les amuse est de suivre le sillon d'un canot; naturellement, on profite de l'occasion.

Quand un loup-marin a été vu, on dirige le canot vers, mais sans le dépasser, l'endroit où il a paru. Le canot doit alors virer de bord et aller lentement de reculs, avec le tireur ayant l'œil au sillage du canot, parce qu'il y a chance que le loup-marin y reparaisse. S'il est proche, tout mouvement est interdit; il regardera un instant, puis replongera pour réapparaître un peu plus loin, ou ce qui est possible au même endroit, s'il n'est pas effarouché. Pendant ce temps-là, le chasseur a épaulé son arme, visé et tiré.

Quand le loup-marin harpe se trouve sur un morceau de glace, de petite dimension, il est très farouche mais lorsqu'il est sur un grand champ de glace, on peut, en marchant, facilement l'approcher. Le meilleur temps de lui faire la chasse est à bonne heure le matin lorsqu'il fait très froid. A ces moments-là, il vient plus près du rivage, en quête de nourriture et la vapeur dense qui surgit de la surface de l'eau le rend moins défiant. Il faut alors se vêtir aussi légèrement que possible, autant que la chose est compatible avec la température, et se couvrir d'un long et léger pardessus de coton blanc. La seule manœuvre du canot est un exercice qui suffit à entretenir la chaleur du corps, et la légèreté des vêtements favorise une plus grande rapidité de mouvements, ce qui est souvent nécessaire, non seulement pour le tir, mais aussi en cas de mésaventures.

Les dangers de la chasse au loup-marin harpe, sont, de se faire chavirer par l'animal blessé, ou, s'il est abattu, de renverser, en le halant à bord du canot, d'être mis en pièces par les glaçons en mouvement, ou de rester pris dans une étendue de glaces et de neige, de passer à travers la glace en y marchant, d'attraper des engelures, sans compter les dangers qui accompagnent la manipulation des armes à feu,

et de plus, le risque d'être atteint par des grains égarés de plomb SSG, venant d'un autre canot.

Je n'ai pas eu connaissance d'un seul accident à la Pointe-des-Monts, mais je sais que des chasseurs ont été blessés.

Il faut aussi faire soigneusement attention au temps, afin d'éviter de se faire surprendre par quelque tempête de neige ou quelque ouragan.

Ainsi donc, le lecteur peut voir que le sport offre une foule d'aspects variés qui le rendent intéressant mais obligent d'avoir l'œil ouvert.

L'un de mes jeunes frères et son associé, Chouinard chavirèrent en canot, il y a quelques années, à la chasse au loup-marin à deux milles au large de la Pointe-des-Monts. Ce fut par pur hasard qu'ils purent se sauver, leur canot ayant dérivé dans la direction d'un glaçon, sur lequel ils réussirent à grimper. Ils purent vider leur canot, et s'en revinrent au plus coupant à terre. Ils ne se portèrent pas plus mal de leur trempée, mais mon frère y avait perdu tout son équipement, y compris mon vieux "Grenner" de 8 de jauge, le *Old Sure Kill*, que je lui avais prêté pour l'hiver. Je pense souvent à ce vieux fusil et au sport qu'il m'avait procuré, mais, hélas! comme McGinty, il repose aujourd'hui au fond de la mer.

A raison du bas prix de l'huile de loup-marin aujourd'hui, les chasseurs ne se livrent plus, comme spéculation, à la chasse du loup-marin en hiver. Il paraît aussi qu'il y a grande diminution dans le nombre de loups-marins harpe dans le Saint-Laurent. Le plus loin à l'ouest qu'il remonte le fleuve est vers la Malbaie. J'y en ai vu encore l'année dernière (1908).

LE LOUP-MARIN DE GRÈVE (*Phoca Vitulina*)

Après le harpe vient en importance et comme nombre, le loup-marin de grève ou loup-marin commun (*phoca vitulina*), ou comme les naturels l'appellent, le loup-marin d'esprit. Les loups-marins de cette espèce sont assez communs dans le Saint-Laurent, surtout dans les estuaires de la plupart de nos grandes rivières, ou aux environs; deux raisons expliquent pourquoi ils fréquentent ces endroits: premièrement, ils vont déposer leurs petits sur les nombreuses battures et sur les barres de sable qui se forment invariablement à l'embouchure de ces rivières, et, deuxièmement, pour s'y nourrir; les quantités innombrables de menu fretin, qui en descendant avec le courant, tels que jeunes truites, saumoneau (grilse), saumon, éperlan, petite morue, etc., leur sont une proie facile. Règle générale, ils se tiennent près des grèves; on en rencontre bien rarement au large. Ils ont le sens de l'odorat très fin, plus fin que chez tout autre loup-marin connu; si les autres ont ce sens-là aussi développé, il n'en paraît tout de même rien. Cette faculté explique la distinction qu'en font les Sauvages, "le loup-marin d'esprit."

A l'exception des jeunes, ils sont très farouches et difficiles à chasser; jamais ils n'exposent plus qu'une petite partie de la tête quand ils sont à l'eau. Il faut aussi faire bien attention, quand on s'en approche, de se mettre du côté opposé du vent; tandis qu'eux, de leur côté, ils s'efforcent continuellement de se tenir sous le vent venant du côté du chasseur. Durant les mois d'été ils iront très souvent grimper sur le haut d'une roche solitaire ou d'une grosse pierre où ils restent pendant des heures à se chauffer au soleil. Dans les endroits où occasionnellement on leur tire dessus, ils ne montent jamais sur la grève,

et ils ne s'approchent même pas du rivage, à moins que le vent ne souffle au large, parcequ'alors ils flaièrent bien vite la présence de l'homme, même à deux ou trois cents verges de distance.

La durée de la gestation est probablement d'environ neuf mois. Je ne puis cependant l'affirmer positivement, car je n'ai jamais eu l'opportunité de m'en assurer, mais je suis porté à croire qu'il en est ainsi, attendu que les femelles se rendent à l'appel clairement lancé du mâle, en septembre.

Elles mettent bas en juin et juillet, mais la plupart du temps en juillet. Les petits sont parfaitement blancs à leur naissance; cependant, quelques minutes après, à la chute de ce premier poil, ils prennent leur vrai pelage et sa couleur; celle-ci est blanchâtre au-dessous du corps et bien tachetée de noir et de blanc sur le dos. Au bout de deux ou trois semaines ils sont laissés à leur pleine liberté. Ils sont très gras et donnent en moyenne environ deux gallons d'huile; plus de la moitié de leur poids consiste en gras.

Cette couche de graisse disparaît bientôt cependant, et vers la fin de juillet ou à bonne heure en août, il ne leur en reste pas plus que quatre ou cinq livres. C'est alors qu'ils ont un appétit vorace, et se font une nouvelle couche de graisse suffisante pour les protéger contre les froids d'hiver.

Les loups-marins de grève n'émigrent pas, mais séjournent au pays hiver et été. Ils ne vont pas, en bandes, et dans les eaux libres, on les rencontre rarement en grand nombre à la fois, tout au plus parfois, se trouvent-ils trois ou quatre ensemble. A l'époque de la parturition, ils se rassemblent sur les bancs de sable ou sur des îlots de roches. Beaucoup se groupent pour se reposer et se chauffer au soleil, et pour peu qu'on les dérange, ils se dispersent.

Contrairement aux autres loups-marins, ils semblent se plaire dans l'eau douce, remontent les rivières sur de longues distances, et parfois franchissent des forts rapides. Sur la Bersimis et sur la Moisie, et particulièrement sur la Bersimis, j'en ai vu à cinquante milles en haut de la rivière.

J'en ai vu un à deux milles plus haut que Trois-Rivières dans le Saint-Laurent vers la fin de septembre 1891. J'ai lu quelque part qu'en une ou deux occasions, on avait capturé près de Montréal des loups-marins qui, je n'en ai pas douté, devraient appartenir à cette espèce. Le harpe entrera par hasard dans l'embouchure de quelque grande rivière, mais ne s'y attarde pas; il en repart à la marée baissante. Je suppose que c'est sa familiarité avec les herbes et plantes d'eau douce qui fait que le loup-marin de grève se méfie si peu des filets. On en prend beaucoup plus au filet qu'on en tire au fusil. Depuis que leur peau accuse une hausse de prix, ils sont bien plus recherchés des chasseurs.

On en capture environ trois mille annuellement, aujourd'hui, le long de la côte du comté du Saguenay, mais il est fort douteux qu'ils puissent résister bien longtemps à pareilles entamures. Dans leur cupidité, les chasseurs en tuent inutilement grand nombre à l'eau et pour peu qu'ils soient gras, les loups-marins coulent à pic au fond comme des cailloux. Les vrais chasseurs de profession ne les tuent jamais au fusil, excepté dans les endroits où le fond de l'eau est parfaitement visible, et permet d'en retirer le loup-marin au moyen de harpons à long manche. A l'eau salée, si l'animal est en bonne condition, il flotte.

Pour la chasse de ce loup-marin, l'équipement est le même que pour le harpe, pourvu qu'on ait le soin de faire que la couleur de l'accoutrement et du canot se fonde avec celle des environs. On se sert aussi

de plomb beaucoup plus petit, de préférence le numéro un et le numéro deux, ce qui donne meilleur résultat; outre cela, la chose est absolument nécessaire, attendu que la partie du crâne qui se trouve exposée, ne mesure qu'environ un pouce.

Traits caractéristiques de ces loups-marins, c'est qu'ils nagent à la façon des chiens et que, si quelque chose les effraie, ils font des sauts de six ou sept pieds hors de l'eau. Les femelles avertissent invariablement leurs petits, s'il y a danger, à l'eau, en leur sautant sur le dos pour les enfoncer sous l'eau; toutes les histoires qu'elles prennent leur petit dans leur gueule, comme font les chiennes et les chattes, sont absolument sans fondement. Quand elles se chauffent au soleil, sur un rocher ou une batture, à l'approche d'un danger, elles pousseront du museau leur petit à l'eau.

Le meilleur temps de l'année de leur donner la chasse est l'été depuis juillet jusqu'à fin octobre. En d'autres temps, s'il y a des glaces, leur finesse d'ouïe les rend à peu près inabordables. Entre le canotier et le chasseur partis pour leur faire la chasse, on ne se dit pas un mot. Un seul mouvement de la tête ou de la main, ou une légère vibration du canot suffisent à attirer leur attention. Quand le loup-marin se trouve près, seul le timonier doit ramer, mais tout le temps sans sortir son aviron de l'eau. Comme l'animal est très curieux, rarement il s'enfuit au premier aspect d'un danger; il tentera plutôt de flairer ce qui lui apparaît.

Je me suis beaucoup amusé un jour à Petit Métis à examiner un loup-marin de grève âgé d'un an qui jouait avec une bouteille vide qu'avait jeté par-dessus bord un des passagers du yacht *Swallow*. j'avais ma carabine et j'attendais que la bouteille fût assez éloignée pour tirer au moment opportun.

Pendant que j'étais ainsi occupé, je vis surgir, à environ trente verges de la bouteille un autre loup-marin qui, les yeux fixés dessus, flairait. Il plongea et reparut plus près de la bouteille, en faisant les mêmes gestes; il replongea et revint à la surface à côté de la bouteille en faisant éclabousser l'eau. Il sauta par-dessus et la poussa de son museau en voulant apparemment l'envoyer au fond; ce fut alors que je coupai court à ses jongleries; je lui envoyai une balle et..... je le manquai.

Je ne pouvais m'imaginer ce qui le faisait agir de la sorte, mais l'un des passagers du yacht prétendit que la bouteille devait sentir le "Kilmarnock"—je ne peux pas me porter garant du fait.

Des chasseurs habiles, se couchant sur les rochers ou les barres de sable que ces loups-marins fréquentent, peuvent les attirer en imitant leurs appels et leurs mouvements. Quand le truc est bien exécuté, que le chasseur s'est enveloppé d'une peau de loup-marin, et qu'il a tenu compte de la direction du vent, ils surgiront à quelques pieds. C'est à l'aube le meilleur temps de faire cette sorte de chasse. Pour démontrer avec quel naturel on peut imiter un loup-marin, je suis en position de pouvoir dire que l'Indien lui-même, tout exercé qu'il soit, s'y laisse prendre. Pendant que nous demeurions à Mingan, Natsishouk "celui qui nous regarde dans l'œil", chef dans cette localité reçut un coup de fusil et faillit être tiré par un autre Indien, en faisant ainsi son loup-marin sur un rocher. Il fut si gravement blessé qu'il en eut pour six mois au lit.

Je trouve très intéressante la chasse au loup-marin de grève, d'autant plus intéressante qu'on peut s'y livrer durant la saison la plus belle de l'année, et dans des affûts à l'abri. Le novice peut éprouver des désap-

pointements pour commencer, mais il lui faut ne pas oublier que tous les sports se ressemblent sous ce rapport.

On tire bien rarement à la carabine sur cette espèce de loup-marin, excepté à de longues distances. Ce loup-marin arrivé à sa taille, mesure environ cinq pieds de long et pèse environ cent-cinquante livres, plus ou moins, suivant sa condition. Sa chair est fort estimée des naturels, tandis que d'autres en préfèrent le foie, goût que je partage. Chez les autres espèces, le foie est de même très mangeable, et n'a rien de dangereux, comme quelques-uns l'affirment erronément; le cœur est aussi considéré comme un morceau délicat. Les indigènes utilisent l'estomac et l'œsophage comme récipients imperméables pour différentes fins; ils y mettent de l'huile, de la mélasse, de la poudre, etc. On les lave et on les gratte d'abord, puis on les souffle, et on les met sécher; après quoi, ils sont à point pour ce que l'on en veut faire. L'estomac d'un gros loup-marin de grève peut contenir un gallon impérial, mais j'en ai vu qui provenaient de plus gros loups-marins, et qui pouvaient contenir de cinq à six gallons.

LE LOUP-MARIN HIPPOCEPHALE

(*Halichærus Grypus*)

Les loups-marins de cette espèce sont, il est à présumer, nommés ainsi de ce que leur tête a quelques traits de ressemblance avec celle du cheval, chose que l'on remarque surtout chez les vieux mâles. Ils sont presque aussi gros que les loups-marins mitrés. Voici, comme suit, la mesure de deux adultes qu'un jour j'abattis: un mâle, en juillet 1898, mesurant sept pieds et dix pouces du museau au bout des nageoires (flippers); quatre pieds et sept pouces de

ceinture, et, tout en mauvaise condition qu'il était, pesant 374 livres; une femelle avec son petit, abattue le 26 octobre 1901, à Manicouagan, en me rendant en canot à Tadoussac. Elle mesurait sept pieds et quatre pouces et pesait, au jugé, environ 500 livres. Le jeune avait environ deux pieds et demi de long, était arrivé à pleine maturité, ce qui indique que ces animaux ont leurs petits à l'automne et non au printemps comme les autres espèces. La couleur du petit était la même que celle de la plupart des autres, blanc jaunâtre.

L'estomac de la femelle regorgeait d'éperlans et de carrelets, mais je suppose que c'était dû à l'abondance de ces petits poissons, plutôt qu'à son goût particulier, parceque dans d'autres spécimens, j'ai trouvé une masse alimentaire plus variée. Quand ils sont en quête de nourriture près des endroits rocailloux, leurs principaux aliments sont les dragonets (sculpins), les anguilles de roche et les sucets. En juin et juillet cependant, ils se montrent difficiles à l'article de la nourriture et s'incorporent du saumon, mais pas toujours le saumon qu'ils attrapent eux-mêmes. Celui que je tuai en juillet 1895, avait braconné pendant plus d'une semaine, dans un filet appartenant à mon frère, en passant maintes fois à travers les mailles. Mon frère lui avait plusieurs fois lancé des plombs, à de longues distances, pour le mettre en fuite, mais il revenait toujours au filet. Je lui coupai le fil de l'existence à cent cinquante verges avec une Winchester Express.

Ces hippocéphales ne semblent pas du tout redouter les filets, et à Manicouagan, ils sont la terreur des chasseurs du loup-marin de grève; ils passent à travers de gros filets comme si c'était une toile d'araignée. Heureusement pour les pêcheurs de saumon et de loup-marins, ils ne sont pas très nom-

breux; il y en a cependant quelques-uns tout le long de la côte et autour de l'île d'Anticosti. Leur principal rendez-vous est aux îles Mingan, aux îles Cawee et aux battures de Manicouagan. Mais ils s'en vont rôder beaucoup plus loin à l'ouest, car, à bonne heure en octobre 1886, je tirai une femelle de deux ans à la Batture aux loups-marins, près des Piliers, à 45 milles en bas de Québec.

Ils ne sont pas assez nombreux, en quelque partie que ce soit de la province de Québec, pour avoir une importance commerciale. Monsieur J. Thibault, de Manicouagan, m'a assuré en avoir tué, en cet endroit, un, qui mesurait neuf pieds de long. Ils sont très violents, et se battent féroceement entre eux pour une simple place sur une roche ou une batture. On trouve souvent parmi eux des loups-marins de grève, mais ceux-ci se tiennent à distance respectueuse. Excepté très tard dans la saison, vers octobre, il est bien difficile de rattrapper ces loups-marins, car une fois mortellement blessés, il coulent au fond de l'eau comme des caillous. La seule chance qu'il y ait de les rejoindre est quand l'eau est basse et que le fond est visible. Ils aiment beaucoup se tenir au pied des falaises ou de rochers abrupts, quand le temps est à la tempête; la mer écumante semble les amuser, alors qu'on s'attendrait les voir, à chaque instant, lancés et mis en pièces sur les rochers.

En général, ils s'enfoncent pour de longues périodes sous l'eau, et, de retour à la surface, ils ne se montrent que la tête pour deux ou trois minutes. Aucune démonstration quand ils plongent; ils ne montrent jamais le dos comme d'autres loups-marins, mais disparaissent en se laissant glisser comme entraînés par leur propre poids.

Ils ne sont généralement pas l'objectif particulier d'une chasse, excepté lorsque des pêcheurs veulent

se venger des dommages causés à leurs filets, ou quand on est à la recherche de spécimens pour les musées. J'en ai tué un il y a quelques années pour le *Smithsonian Institute*.

Le plus sûr moyen de les prendre est le camouflage; on les attire près des battures en imitant leurs allures et leurs mugissements. Il faut employer du gros plomb ou la balle, et profiter d'une tempête; c'est le meilleur temps. Avec ces procédés, il faut opérer avec grand soin, car ils ont l'odorat très fin. Quand le truc est bien exécuté, les loups-marins viendront sûrement sur la batture pour disputer la place aux occupants.

Leur couleur varie beaucoup suivant l'âge. Les adultes ont parfois tout le dos noir avec des taches moins foncées sur les flancs. Ceux de l'année sont jaunâtres avec des taches légèrement grisâtres sur les flancs et sur le dos.*

LE LOUP-MARIN MITRÉ (*Cystophora Cristala*)

C'est le plus grand de nos loups-marins, d'après mes observations personnelles, et le monarque de la bande.

Malgré qu'on en rencontre des représentants en toutes saisons, dans le Saint-Laurent, le printemps est la saison durant laquelle il est en plus grande

*Depuis que ceci a été écrit, une femelle de grande taille de cette espèce a été tuée à la Baie des Anglais, à Manicouagan, le 16 octobre 1908. M. D. Malouin, qui l'a abattue, dit que le fœtus avait environ trois pieds de long, et que la mère mesurait huit pieds. Cette femelle a produit vingt-deux gallons d'huile, ce qui, à raison de douze livres de gras au gallon, donnerait 264 livres. En jugeant d'après les proportions ordinaires des loups-marins en bonne condition, on aurait donc 600 livres ou environ, comme poids total de l'animal. La peau que j'ai pu voir une semaine plus tard, était presque noire sur le dos; celle du fœtus était d'un blanc jaunâtre.

abondance. Pendant mes années de chasse au loup-marin à la Pointe-des-Monts, il en apparaissait quelques petites bandes, vers le 20 mars; elles se faisaient de plus en plus nombreuses jusqu'à la même date en avril; alors elles commençaient à se disperser; quelques-unes prenaient la direction de l'ouest jusqu'à Tadoussac.

En mai, on en tuait un bon nombre aux environs des Escoumains; plus tard, ces loups-marins s'éparpillaient sur toute l'étendue du Saint-Laurent. Leur endroits favoris étaient autour du Bic, de Manicouagan, et des eaux tumultueuses de la Pointe-des-Monts. Je tuai cinq femelles en une journée, le 6 avril 1882, sur les battures de Manicouagan. Trois d'entre elles appartenaient à la variété appelée «noires», désignation qui n'est due qu'à l'âge; les jeunes ont toujours une couleur plus claire. Les loups-marins de l'année ne portent pas de taches, mais ont une bande noire sur le dos, avec les flancs et le ventre de couleur jaunâtre. Les petits ne naissent pas blanc, comme d'autres espèces, mais portent sur le dos et les côtés une bande grisâtre, avec le ventre jaunâtre. Un fœtus enlevé à une femelle que je tuai le 14 novembre 1893, et qui pouvait avoir six mois, exhiba les mêmes nuances. Le poil n'avait pas cependant la finesse de celui du harpe ou du loup-marin de grève. En 1878, une femelle mit bas sur la glace entre Godbout et la Pointe-des-Monts, vers le 20 février, et le petit était comme celui que je viens de décrire. Quand on le trouva, il avait un ou deux jours.

Ces loups-marins mettent régulièrement bas sur la glace dans le golfe, et tous ceux ou presque tous ceux qui apparaissent au large de la Pointe-des-Monts au mois de mars, sont des femelles qui ont déjà eu leurs petits, comme l'indiquent leurs mamelles rem-

plies d'un lait qui est alors encore abondant. Elles sont efflanquées, et leur estomac et leurs intestins se sont rétrécis et tordus.

Ce qu'elles veulent en venant à terre, c'est de manger; ce qu'elles font avec voracité. Leur nourriture consiste principalement en capelan, carrelet, dragonet (sculpin), hareng, une sorte de petite crevette, aiglefin de Norvège, etc. Avec une alimentation aussi variée que libérale, elles se font du gras au taux d'un pouce par semaine.

Les mâles seuls ont des crêtes qui une fois gonflées, leur donnent un aspect formidable. Ils sont très vindicatifs et n'hésitent pas, une fois blessés, à se ruer sur le chasseur, qu'il soit sur la glace ou dans son canot. Pesants, comme ils sont, et obstinément attachés à la vie, ce ne sont pas des adversaires à mépriser. Les femelles attaqueront bien rarement un chasseur dans son canot; cependant, je me suis laissé dire qu'une femelle tuée avec son petit, près d'ici (Godbout), devint très furieuse et attaqua les chasseurs immédiatement. Je n'ai jamais vu de femelle sur la glace avec son petit, de sorte que je ne puis affirmer rien de positif à ce sujet. Sur l'assez joli nombre de femelles, environ cent vingt, que j'ai abattues à l'eau, il n'y en a eu que trois ou quatre qui m'ont sérieusement menacé.

La longueur d'un mâle adulte est de huit à neuf pieds, si j'en juge par quelques-uns que j'ai tués; mais mon frère Edmond, qui était un chasseur de profession de loups-marins, prétend en avoir tué un qui avait onze pieds et quatre pouces de longueur. Quoiqu'il ne fut pas bien gras, il rendit cinq cent-vingt livres d'huile. Les deux plus gros que j'ai jamais tués pesaient environ mille livres, à en juger

par la quantité d'huile qu'ils produisaient; mais celui de mon frère devait bien peser dans les douze cents livres.

Ces loups-marins sont dans leur état le plus florissant, en décembre, quand ils se mettent à grimper sur les glaces près de l'embouchure de nos grandes rivières, telles que la Bersimis, la rivière aux Outardes et la Manicouagan, et qu'ils se laissent emporter à la dérive avec elles pendant bien des jours, cela sans manger.

Ici, on ne se sert pas de plus petit plomb que le S.S.G. pour leur faire la chasse, et la distance de vingt verges est une bonne portée. On ne les vise jamais au museau ou quand ils font face au chasseur, à moins que la tête soit assez haute au-dessus de l'eau pour dégager la gorge. Un coup de fusil sur le côté ou sur le derrière de la tête est ce qu'il y a de plus sûr.

En temps calme ou chaud ils s'étendent de toute leur longueur à la surface de l'eau, en ayant l'air de dormir. J'en ai souvent approché qui étaient dans cette position, à quelques pieds seulement. D'autres dormiront, ou du moins fermeront les yeux, en prenant une position perpendiculaire; c'est alors qu'ils se prêtent aisément et sûrement à un coup de fusil. Quelques-uns, à la seule vue d'un canot, se précipiteront à sa rencontre, en faisant entendre des ronflements et jaillir l'eau, et ne s'arrêtent que lorsque l'on tire dessus. Voilà la sorte de loups-marins dont il faut se garer.

Il est vraiment surprenant de voir avec quelle agilité cette masse de gras et de chair se meut parfois. Quand le temps était au beau, j'ai fréquemment calculé le temps qu'ils restaient sous l'eau, et, montre en main, j'ai trouvé que c'était de vingt à trente minutes. Pour être plus précis, le temps le plus long que j'ai pu établir a été vingt-sept minutes.

Quand un gros mitré ou crété a été abattu, deux canots se mettent ensemble pour le remorquer à terre, ou sur un glaçon du voisinage, où on le hale par les crochets d'acier; on lui enlève le gras et la peau tout d'un morceau et l'on jette la carcasse au rebut. S'il y a long à faire pour le traîner en remorque, on pratique une petite ouverture dans la poitrine que l'on gonfle d'air en soufflant dedans; de sorte qu'il y a moins lourd à traîner et moins de danger de le perdre, si, par accident, le crochet perdait prise.

Il y a quelques années, plusieurs goélettes appaillaient de Natashquan et de la Pointe-aux-Esquimaux, pour donner la chasse au loup-marin. Certains de leurs capitaines me dirent que lorsque de gros mitrés étaient signalés, sur des glaces en dérive, ils ne tentaient jamais de les approcher en canots ou en petite chaloupe à fond plat, mais qu'ils faisaient voile directement sur eux avec la goélette. Cinq ou six des chasseurs se portaient alors, à l'avant, et, au moment où l'attention des loups-marins était attirée par les grandes voiles au-dessus d'eux, ils leur tiraient toute une bordée à dix ou quinze verges de distance.

Depuis quelques années, je n'ai pas eu beaucoup de temps à donner à la chasse du loup-marin, mais j'ai appris de plusieurs, que le loup-marin mitré avait notablement diminué en nombre, près de la Pointe-des-Monts, par suite, croit-on, de la quantité détruite dans le golfe, par des bateaux à vapeur de Terre-neuve, qui y font maintenant la chasse au loup-marin. Je regretterais beaucoup de les voir disparaître de nos eaux, parce qu'ils ont du courage et de la bravoure, et, dans mon opinion, comme gibier, ils l'emportent de beaucoup sur tous les ours noirs que j'ai pu rencontrer.

Une chasse de l'ancien temps au Caribou

UN hiver, j'étais à faire la trappe près du Shetagama, grand lac situé à la tête de la rivière Totanoustouk. Mon frère Firmin était mon «pard» cette année-là.

Il y avait dans le voisinage plusieurs familles de Sauvages, et, quoique nous eussions eu des indices de leur présence, nous n'avions pas rencontré un seul de ces gens-là.

Vers la fin de janvier, nous eûmes la visite de deux d'entre eux, le vieux Pierre Ouapistan, (la Martre), et l'un des Ashinis. Nous leur préparâmes un grand repas, et, après souper, le vieux me dit qu'il voulait faire une battue au caribou. Il savait l'endroit où il y en avait une grosse bande, et il s'occupait de rassembler tous les gens disponibles du voisinage pour en faire une chasse. En serions-nous? On nous offrait de partager largement avec nous, en tuerions-nous ou n'en tuerions-nous pas. Si nous voulions joindre les autres, on nous enverrait un jeune homme nous chercher dès que nous serions prêts. J'acceptai d'y aller avec mon frère.

Une dizaine de jours après, le jeune homme, tel que promis, nous arriva, et nous partîmes avec lui pour leur camp qui se trouvait à environ vingt milles au nord-est du nôtre.

Je crois qu'alors j'étais le seul sur la côte qui eût une carabine, une Ballard du Kentucky; je l'avais emportée avec moi ainsi qu'une boîte de cinquante cartouches. Mon frère était armé d'un fusil à pierre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de 24 pouces de jauge, qui avait été converti en un fusil à capsule.

Nous trouvâmes plusieurs familles d'Indiens à ce camp-là; il y en avait deux ou trois autres dans le voisinage. Nous étions à environ quatre milles de l'endroit où les caribous étaient à brouter. On avait déjà fait des préparatifs pour les cerner en plantant un lot de petites épinettes noires près de l'entrée d'un lac, sur une longueur de trois milles. On avait ménagé çà et là, des passages d'environ cent verges de largeur, à chacun desquels, un chasseur devait être posté, ce qui formait, une fois les entrées fermées, une véritable fourrière — le corral de l'Ouest.

Nous dûmes flâner deux jours à attendre un temps convenable du vent fort et de la neige. Avant l'aurore, les chefs de file étaient en route; quant aux autres, le vieux Pierre les avait placés à l'entrée du lac et sur les côtés de la fourrière.

L'intention des chefs chasseurs était de prendre le devant sur les caribous, de se replier sur eux, de les pousser du côté des entrées, et de là jusqu'au lac, ce qu'ils feraient tout naturellement pour éviter la neige épaisse. En les traquant de la sorte, les chefs chasseurs devaient abattre autant de caribous que possible, mais ceux qui étaient postés à l'entrée du lac ne devaient pas tirer un seul coup avant que le dernier caribou fût passé, ce qui devait amener l'emprisonnement de toute la bande dans un cercle d'une largeur d'environ six cents verges.

C'était un plan bien conçu. J'étais avec mon frère ensuite de moi, le deuxième tireur à l'entrée du lac.

Environ une heure après le lever du jour, nous entendîmes les premiers coups de fusil; puis ils se firent de plus en plus proches, jusqu'à ce qu'enfin, une demi-heure plus tard, la bande déboucha sur la glace de l'entrée, en faisant voler la neige comme des chasse-neige en miniature.

J'ai déjà vu de beaux troupeaux de buffles, d'élans et d'antilopes, mais, en somme, ils ne m'ont pas présenté de plus beau spectacle que ces caribous, à cause probablement de la différence dans le décors, avec aussi, la neige. Il y en avait environ cent soixante dans la bande, et dès que le dernier eut franchi le passage à l'entrée, la fusillade commença. Apercevant les haies d'épinette et entendant des coups de fusil de tous les côtés, les caribous s'élancèrent en masse sur le lac; les chefs chasseurs arrivèrent par derrière comme renforts. Ce fut une fusillade continue. De temps à autre, quand un caribou tombait, les autres venaient le flairer, pour subir le même sort. Parfois la bande tentait une furieuse sortie, pour se trouver confrontée avec encore des coups de fusil.

Cette fusillade se serait continuée jusqu'à l'immolation du dernier caribou, si ce n'eut été d'un malencontreux incident. Un caribou avait été atteint d'une balle près de l'œil; étourdi du coup, il était tombé. Une minute ou deux après, reprenant ses sens, il se redressa et se dirigea mi-aveuglé et saignant, du côté d'un des chasseurs postés autour de la fourrière, un nommé Michel Ashini, jeune chasseur d'environ dix-huit ans.

Croyant probablement l'animal plus grièvement blessé qu'il ne l'était, c'est sa version, mais plus encore pour montrer son habileté comme chasseur et comme expert, il laissa son fusil au poste, et s'avança tout droit sur l'animal blessé, pour lui casser la tête de son tomahawk. Malheureusement pour Michel, l'animal fut plus prompt que lui. Faisant un saut, il passa à ses côtés comme une machine à vapeur, et enfila par la brèche qu'il avait laissée grande ouverte.

En quelques secondes, tous les autres l'avaient suivi en se précipitant comme un nuage à travers le lac.

Soixante-seize gisaient sur le terrain, et cinq avaient été tués par les chefs chasseurs dans leur poursuite. Nous avions en tout seize fusils, et nous avions bien tiré quelque chose comme trois cents coups.

Pour ma part, j'avais tiré trente-huit caribous.

Le tir s'était fait dans un rayon d'un demi-mille, sans la moindre égratignure pour personne, ce qui montre le soin qu'y avaient apporté les chasseurs.

Toute la chasse, y compris la mise en fourrière des caribous, avait duré deux heures. Quelques jeunes braves furent envoyés aux camps et en revinrent avec les squaws. Tout aussitôt l'écorchage et le dépeçage commencèrent. Trois seulement furent dépecés pour le repas du soir et le déjeuner du lendemain; mais tous furent éventrés, vidés, mis en deux rangs, et recouvert de neige pour les empêcher de se congeler, attendu que le véritable dépeçage et la répartition du gibier ne se faisaient que le lendemain, car au lieu de haler toute cette viande au camp, on devait faire camp sur place.

La tête, le cœur, le foie, et les rognons sont généralement mangés à l'état frais; la langue et la viande sont fumées et séchées; la viande est taillée en longues et minces bandes; les intestins sont nettoyés et bourrés de tous les débris et les restes de gras; on en confectionne une saucisse qui est aussi fumée.

L'estomac est à demi vidé de sa masse alimentaire partiellement digérée, et tout le sang que l'on peut recueillir de l'animal, est soutiré de la cavité de la poitrine et y est versé, puis l'on en noue les orifices. On le suspend à l'intérieur du camp où il est exposé à la chaleur du feu. La fermentation s'y produit bientôt, et il commence à se gonfler de gaz. La

squaw le perce alors avec une cheville de bois, ce qui permet au gaz de s'échapper. Au bout d'environ une semaine, il est tout à fait sec, formant un gâteau de couleur brique, et il est à point pour la consommation. Quelques-uns le mangent sec comme ça, mais la manière ordinaire de le manger est en ragoût. On fait bouillir de l'eau, on y égrène un morceau de ce mélange de mousse, de sang et de poil de caribou, et l'on y ajoute assez de farine pour donner la consistance désirée. On mange alors ce met, comme une soupe.

Tous les os, surtout ceux des pattes, sont ramassés, cassés à la hache et mis à bouillir dans un grand chaudron. Toute la moelle qui vient à la surface est recueillie et mise à part à refroidir. On laisse encore bouillir les os pendant plusieurs heures, généralement toute la nuit. Le lendemain on met le chaudron à l'air, où la graisse ordinairement monte à la surface et se solidifie. On enlève cette graisse, on jette d'autres os dans le chaudron et l'on recommence les mêmes procédés.

Quand on a pu recueillir du suif et de la moelle suffisamment pour en faire un pain, on le remet fondre, la moelle étant hachée fin et on met à refroidir dans un moule d'écorce de bouleau. Un pain de bonne grosseur pèse environ de dix à quinze livres, est blanc comme neige avec les petits fragments de moelle ressemblant à des raisins. C'est vraiment délicieux au goût.

Lorsque la viande est séchée, les tranches en sont paquetées et pressées en ballots d'environ soixante livres, puis enveloppés dans une mince écorce de bouleau.

Cette viande se conservera deux ans et plus, la couche extérieure seulement étant légèrement gâtée

et bleuâtre, comme cela arrive parfois pour le jambon ou le lard fumé.

Nous passâmes une semaine chez ces Indiens, et nous avons bien joui de notre séjour, mangeant de la venaison à gogo et regardant faire toutes ces différentes opérations.

Entre mon frère et moi, combien de caribous avions-nous abattus, je n'en saurai jamais le compte. Au partage des dépouilles présidé par le chef, le vieux Pierre, on m'en assigna deux pour ma part. Ils avaient été soigneusement dépecés et en partie séchés pour nous et on avait ajouté un petit morceau du pain de suif.

Nous ne fîmes pas de réclamations pour du boudin d'estomac.

LE CARIBOU CIVILISÉ

Il existe une différence énorme entre notre caribou du nord et celui que j'appellerai le caribou civilisé que l'on rencontre autour de paroisses, comme celles de Matane, de Québec et de la Baie Saint-Paul. Ici, il faut prendre les plus grandes précautions pour découvrir ses ravages, car s'il en arrive de traverser vos pistes, ils décamperont, s'ils le peuvent, à des milles de là dans les vingt-quatre heures. Il en sera de même s'ils flairent un feu de camp; le moindre bruit de pas ou craquement de branches les met en fuite.

Une petite excursion de chasse que je fis, une année, près de Québec, servira à illustrer la différence de tempérament que je viens de signaler. Un matin, vers la mi-septembre, je m'en allais rue Saint-Pierre, à Québec, lorsque, par hasard, je rencontrai M. E. W. Méthot, un vieux sportsman de mes connaissances. Après les salutations d'usage, il m'annonça qu'il se préparait à partir pour faire une chasse au caribou avec son ami, M. E. N. Chinic, aujourd'hui, de la

Maison de quincaillerie Chinic, et m'invita à les joindre. Il me dit que les chances étaient bonnes, car ses hommes de chantier lui avaient rapporté avoir vu quantité de pistes de caribous.

N'étant pas très affairé à ce moment-là, je promis de les accompagner. Je préparai mes raquettes, ma carabine et ma gibecière. Le lendemain, nous partions pour Methot's Mills, résidence de mon hôte. Il avait là une concession forestière à la tête de la rivière Beauvillage et de la rivière Du Chêne, et quelques camps de bûcherons; l'un d'eux devait nous servir de quartier-général.

Nous couchâmes à Méthot's Mills. A bonne heure le lendemain matin nous étions en route en *berlot*, sorte de traîneau bas sur patins surmonté d'une boîte dans le genre des carrioles, avec des sièges pas trop hauts, véhicule très confortable et très commode dans les mauvais chemins.

Nous arrivâmes au camp sur les trois heures de l'après-midi, et nous y fûmes rejoints par le contre-maître, M. Hamel. Parfaitement au courant du pays et de ses alentours, il se joignit à nous comme chasseur, en même temps que guide. Il nous dit qu'il avait vu tout récemment plusieurs pistes de caribou et quelques pistes de chevreuil; de sorte que nous avions la perspective de faire bonne chasse le lendemain.

Le temps avait été très nuageux toute l'avant-midi, et vers midi, la neige commença à tomber par un léger vent d'est, qui, graduellement, tourna à la tempête, durant la nuit. Le lendemain, nous constatons qu'il était tombé quatorze pouces de neige.

Vers dix heures de la matinée, le temps s'éclaircit un peu. M. Hamel proposa une reconnaissance dans la direction où il avait vu les plus fraîches pistes de caribou. La brousse se trouvait enfouie dans la

une neige molle aux pieds. J'avais une grande paire de raquettes montagnaises, mesurant 26 pouces de largeur; grâce à ces raquettes, je pouvais découdre assez facilement mon chemin; mais tous les autres membres du parti portaient des raquettes longues et étroites, et enfonçaient beaucoup plus que moi dans la neige.

Nous fîmes environ deux milles, et ne découvrant pas de pistes, nous revînmes au camp et de là à la maison de M. Méthot, pour y attendre un temps plus favorable, non sans avoir averti les hommes, que si l'un d'eux voyait des pistes de caribou ou de chevreuil, de venir nous en informer immédiatement. Quelques habitants établis ici et là, le long de la route, reçurent des instructions analogues.

Chemin faisant, nous avons aperçu des lièvres dont quelques-uns furent tués par M. Chinic.

Peu après le thé, l'un des cultivateurs que nous avions avertis, arriva en carriole. Il nous informa que cinq ou six caribous avaient traversé la route dans le bois dans l'après-midi et que quelques-uns s'étaient même approchés à moins de cent verges de sa grange. Sa ferme était à environ deux milles de distance, nous pourrions nous y rendre en traîneau le lendemain matin, et qu'alors il nous montrerait les pistes.

Nous nous préparâmes en conséquence à partir très à bonne heure.

A 4 heures du matin, nous déjeunions, nous nous mettions en route et nous arrivions à la ferme au moment où le jour commençait à poindre. Notre homme n'avait rien exagéré; là, en pleine vue de sa maison, s'étalaient des pistes de caribou. En allant les examiner, je constatai que c'étaient celles d'un gros animal. Le caribou était venu manger aux alentours, et, en paissant avait plusieurs fois traversé

le chemin; ce que le cultivateur avait pris pour les pistes de plusieurs caribous, n'étaient en réalité que celles d'un seul.

Je n'en revenais pas. Comment! Voilà un caribou qui traversait des pistes humaines, les routes des bois, et qui fourrageait à droite et à gauche dans la cour d'une ferme sans la moindre apparence de crainte, c'était vraiment un caribou civilisé.

Je choisis la piste la plus fraîche, et nous voilà partis. M. Hamel me donna une idée de la topographie des lieux. Dans une direction sud-ouest, il y avait une étendue de quatorze milles de terrain en bois debout, et de sept ou huit milles droit à l'ouest de la voie du Grand-Tronc. La direction générale de la piste était ouest.

Nous y fîmes quelques petits raccourcis. Vu le mauvais état du chemin, la marche se faisait encore très pénible; avec mes très larges raquettes tout de même, je ne m'en sentais guère, mais la battue que j'opérais pour mes compagnons ne paraissait par leur être de grande aide.

Vers 10 heures de la matinée, M. Méthot se sentit un douloureux point de côté. Etant un homme fort lourd de poids, cette randonnée ardue l'avait déjà beaucoup fatigué. Il décida de s'en retourner, et comme M. Chinic ne voulait pas le laisser aller seul, il fut entendu que M. Hamel et moi, nous continuerions la chasse. Environ une heure plus tard, mon compagnon abandonna aussi la partie; il n'avait pu soutenir le pas et la marche dans le neige molle. Pour ma part, je voulais voir le bout de cette piste; un chasseur du nord n'entend pas se laisser berner par son animal à demi apprivoisé.

Vers une heure de l'après-midi, les pistes se firent de plus en plus fraîches. Je m'avançais avec toutes les précautions possibles, lorsque j'entendis un bruit

de roulement. C'était un train qui allait à l'est. Bientôt, ce fut le sifflet de la locomotive qui signalait une traverse. Quelques secondes après, le train passait comme un éclair, à une couple de cents verges d'où je me trouvais. Maintenant, j'étais certain que mon gibier avait disparu, du moins, pour le moment; je ne crois pas qu'il existe un animal sauvage qui pourrait subir un tel fracas sans s'effaroucher.

Que l'on se figure ma surprise, lorsque j'aperçus le caribou qui broutait tranquillement à environ soixante verges plus loin. Je me trouvais alors à environ soixante pieds de lui. Je le regardai faire pendant quelques instants, arrachant et croquant une sorte de mousse verte, de la forme de ces grandes feuilles qui poussent à l'ombre de gros arbres penchés.

C'était l'autre bout de la piste, et c'en fut tôt fini. Une balle à l'arrière de la tête le terrassa.

C'était un magnifique mâle, qui, une fois dépecé donnait 185 livres.

J'avais tiré à quatre-vingts verges de la voie ferrée.

Je revins par la ligne du chemin de fer, et dans la soirée je retournai le chercher avec un berlot.

Comme M. Méthot ne se sentait pas disposé à reprendre la chasse nous reprîmes le chemin de Québec.

Quelques jours plus tard, magnifique dîner chez M. Chinic, avec un rôti de filet de caribou comme pièce de résistance. Tel fut le dénouement de notre partie de chasse.

Le boudin montagnais (d'estomac de caribou) ne figurait pas sur le menu.

Tragédie sur la Côte Nord

DANS l'automne de 1870, un pauvre pêcheur du nom de Ouellet, s'en revenait un jour chez lui, à la Rivière-Ouelle. Il avait fait la pêche à Percé et au bassin de Gaspé. La morue avait peu donné, et le temps avait été orageux, et trente-huit dollars était tout ce qu'il avait pu retirer comme recettes d'un travail très pénible.

Pour économiser, il avait décidé de retourner chez lui dans son bateau, une barge de vingt-cinq pieds de quille.

Un jour, tard en octobre, par un gros vent de sud-ouest, il jeta l'ancre, pour se mettre à l'abri, à Sainte-Anne-des-Monts. Une petite embarcation vint de terre à sa rencontre. Celui qui l'occupait était un homme d'une cinquantaine d'années. Il échangea les saluts d'usage avec Ouellet. Après quelques questions ordinaires, Poitras, c'était le nom de l'individu, l'invita à se rendre à terre.

—Les nuits sont longues et froides, ajouta-t-il, et une maison chaude est bien préférable à un bateau ouvert à tous les vents.

Ouellet accepta avec plaisir.

Après le souper, en fûmant la pipe Poitras apprit tout ce qu'il voulait savoir, combien Ouellet avait d'argent, où il allait, et ce qu'il pouvait avoir à bord de son bateau.

Tout ce qui appartenait à Ouellet se montait à la valeur de cent piastres, c'était suffisant pour allumer la cupidité de Poitras, et dès ce moment-là, le sort de Ouellet fut réglé.

Comment s'en débarrasser, telle fut l'unique préoccupation de Poitras, qui connaissait bien la Côte

Nord du Saint-Laurent, et y avait déjà en différents temps passé quelques mois à faire la trappe et la pêche.

Il y avait de longues étendues de côte d'environ trente ou quarante milles où souvent il n'y avait pas âme qui vive. Dans cette direction se trouvait sa chance, pensa-t-il, et son plan fût arrêté.

—Eh bien, mon ami, fît-il, je regrette bien de vous voir retourner chez vous, avec aussi peu, après votre travail de tout l'été; restent encore trois ou quatre semaines avant que l'hiver arrive; pourquoi ne pas tenter autre chose?

Poitras lui proposa alors un voyage à la Côte Nord pour chasser le loup-marin et trapper en société avec lui; ce à quoi Ouellet consentit. On fit les préparatifs. Le bateau de Ouellet devait servir au voyage; ce dernier laissa du poisson et quelques autres effets dans le magasin de Poitras, pour les reprendre au retour.

—Nous ferions mieux de repasser votre couteau à boucherie, dit Poitras, au cas où nous en aurions besoin pour écorcher nos loups-marins.

Ce couteau, aiguisé par Ouellet lui-même, fut le même qui servit à son assassinat.

Le lendemain, il faisait beau temps. Poitras et Ouellet partirent pour la Côte Nord. Ce fut la dernière fois que Ouellet fut vu vivant.

Poitras était veuf; sa fille, âgée de 17 ans, tenait sa maison; le seul autre membre de la famille était un garçon de douze ans. Les deux enfants reconduisirent les deux hommes à bord, et revinrent en canot à terre. Il était alors quatre heures de l'après-midi. Il faisait une légère brise de vent d'ouest, et le bateau fut bientôt hors de vue.

Qu'arriva-t-il après cela? On ne peut que tirer des conjectures.

Poitras n'a jamais fait d'aveu, mais les circonstances semblèrent indiquer que le bateau avait été viré de bord, et que pendant qu'il était à se reposer, Ouellet avait été frappé à la tête d'un coup de barre du gouvernail, qui n'avait fait que l'étourdir. Il s'en serait suivi une prise de corps et Ouellet aurait été poignardé à mort avec son couteau de boucherie. Signes évidents qu'il y avait eu lutte, c'est que Ouellet portait une coupure à la main, qu'il avait dû se faire, tout probablement, en essayant de saisir le couteau, et que les habits de Poitras étaient tout déchirés, et qu'il était lui-même marqué d'égratignures.

Une barge, hors la connaissance de Poitras, était partie aussi le même soir de Cap Chat pour la côte nord. Durant la nuit, son propriétaire avait entendu des bruits étranges, de hauts cris et des plaintes qu'il n'avait pu s'expliquer.

Le lendemain matin, Poitras était près des Iles-de-Mai où il atterrissait; il choisit une anse bien écartée pour enterrer le corps de Ouellet, après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements, moins sa camisole de laine. Il traîna le cadavre à cinquante verges dans la forêt, creusa une fosse peu profonde, y jeta son fardeau et le recouvrit soigneusement de feuilles et de bois pourri.

L'endroit était l'un des plus solitaires qu'on pouvait trouver sur toute la côte. Il n'était pas sur le passage des gens, mais à quinze milles de distance de l'habitation la plus proche, dans l'ordre naturel des choses, il aurait pu s'écouler des années avant que quelqu'un pût venir tout près de cet endroit.

C'est ce que sans doute Poitras présumait, après avoir mis la dernière main à son ignoble forfait.

Mais, il en devait être autrement, comme on va le voir par la suite.

Après s'être débarrassé du cadavre, le meurtrier mit à la voile pour Pentecôte, à quinze milles à l'ouest, pour attendre là un jour favorable pour retourner chez lui. Aux gens qu'il rencontra, il raconta qu'il avait traversé un trappeur et l'avait laissé pour l'hiver à la Pointe-au-Jambon. Il répéta la même histoire une fois de retour à Sainte-Anne-des-Monts. Ses propres habits et ceux de Ouellet étaient tous couverts de sang. Il les mit tremper dans une cuve et les lava lui-même, en expliquant que ces taches de sang provenaient d'un gros loup-marin que lui et Ouellet avaient tué, et qu'ils avaient taillé en morceaux comme appâts pour les pièges à renards de Ouellet qui lui, avait décidé de passer l'hiver sur la Côte Nord pour trapper.

Vers cette époque-là, la fonderie Molson exécutait des travaux à la rivière Moisie. Comme il n'y avait pas de service régulier de malle dans l'endroit en hiver, la fonderie employait un courrier spécial, un nommé Luc Gagnon.

Au mois de mai après le meurtre de Ouellet, Gagnon, avec un compagnon, s'en revenait chez lui en canot. Il avait fait gros vent toute la journée, et, pour profiter du calme, il avait décidé de voyager la nuit. Vers onze heures du soir, Gagnon proposa à son compagnon de descendre quelque part à terre pour prendre une tasse de thé et se mettre quelque chose sous la dent, ce qui leur permettrait de se reposer un peu et de se réchauffer, car la nuit se faisait froide.

En mettant pied à terre, ils se trouvèrent dans la petite anse où Poitras avait enterré sa victime. Pendant que son compagnon ramassait du bois et faisait les préparatifs du repas, Gagnon était allé dans le bois à la recherche d'écorce de bouleau pour allumer le feu. En tâtonnant d'ici de là dans la noirceur, il lui arriva de mettre le pied sur le corps de

Ouellet provoquant un sifflement, causé par l'expulsion d'air et de gaz des poumons. Il fit un saut, mais ne s'arrêta pas à rechercher la cause de ce bruit.

Comme il le raconta à son compagnon, il croyait avoir mis le pied sur quelque marmotte ou siffleux.

Après le repas, le compagnon de Gagnon proposa d'aller essayer de tuer l'animal, dont la chair est fort estimée des trappeurs. Gagnon n'avait pas grande envie de retourner, mais devant les fortes instances de son compagnon, il finit par le suivre, et, à leur profonde horreur, ils découvrirent le cadavre de la victime. Ils constatèrent les coups de couteau sur le corps et à travers la camisole, l'unique vêtement qu'il avait.

Ils inhumèrent de nouveau le cadavre, tel qu'il avait été trouvé et, en arrivant à Pentecôte, Gagnon raconta l'affaire. L'histoire se répéta ailleurs et finalement arriva aux oreilles du coroner à la Malbaie. Celui-ci descendit et fit une enquête sur le corps. Des rapports et une description furent publiées, mais il se passa quelque temps avant que le corps fut identifié. Peu à peu, cependant, le réseau du filet qui enserrait Poitras dans ses mailles, se trouva complet.

Les parents de Ouellet, déjà inquiets de ne pas le voir réapparaître, se mirent à faire des recherches. La description du corps trouvé sur la Côte Nord s'accorda avec la sienne.

Poitras était l'homme qui, le dernier, l'avait vu vivant. Les soupçons surgirent contre lui. Il fut arrêté et déclaré coupable du crime sur une preuve de circonstances, d'après les faits ci-haut mentionnés. Il fut pendu à la Malbaie.

Après son exécution, des rumeurs circulèrent que ce n'était probablement pas sa première victime.

Un Syrien, marchand ambulant, avait disparu d'une façon mystérieuse dans la région. On trouva certain fondement à cette rumeur dans le fait que, quelques années plus tard, on trouva les squelettes de deux personnes sur sa ferme, qui était située près du bord de la mer.

Etaient-ce vraiment des victimes de Poitras ou les cadavres de matelots naufragés qui avaient été inhumés dans l'endroit ?

On n'en peut rien dire.

Sur la pêche à la ligne

JE ne prétends pas poser comme expert à la pêche à la ligne ni donner dans ce livre des leçons de pêche au saumon, cela, pour plusieurs bonnes raisons. D'abord, il existe une foule d'excellents traités ès matière. Ensuite, la pêche du saumon ne s'apprend pas dans les livres, quoique les lectures sur le sujet puissent être de grand secours, à mesure que l'on acquiert de l'expérience.

L'expérience, voilà réellement le grand maître. J'en suis arrivé à cette conclusion, il y a plusieurs années, quand je vis un célèbre auteur sur la pêche à la ligne, pêcher comme un véritable ignare. Mon petit garçon de dix ans aurait pu lui en montrer sûrement. Dans son livre, qui est admirablement écrit, au point de vue théorique, l'auteur démontre qu'il manque totalement de sens pratique et d'expérience.

Avec ce préambule, je mentionnerai quelques faits que j'ai appris par expérience et qui pourront être utiles aux novices.

D'abord la perche de ligne.—En pêchant d'une embarcation dans l'eau claire, et n'ayant pas trop de courant, on peut prendre le saumon avec une perche de ligne quelconque, depuis un bambou de neuf pieds jusqu'à celui de dix-huit pieds; il n'y a seulement qu'une différence de temps avec la perche plus légère. Là où il y a des rapides et des obstructions, il faut une perche plus pesante, car autrement on perd plus d'un poisson.

Un bon moulinet est bien plus important qu'une bonne perche. Il doit rouler librement, mais en même temps être assez serré pour prévenir le rebours. Les plaques de l'essieu doivent être concaves, autre-

ment une ligne mouillée les fera gauchir et presser sur les côtés, immobilisant le moulinet et le mettant ainsi hors de service. Il doit être de grosseur suffisante pour recevoir aisément une centaine de verges de ficelle et ne présenter aucune saillie ou invention fantaisiste autre que la manivelle, pour retenir la ligne. Il est agréable de pêcher avec une ligne légère. mais lorsqu'il vente fort, il en faut une qui ait du poids. Une bonne ficelle à boyau simple, est préférable à une à triple boyau; elle est assez forte pour capturer le plus gros saumon qu'il puisse y avoir au Canada. Un bon plan est de se munir d'une longueur de huit ou dix pieds de triple boyau, avec les bouts effilés, de l'attacher à la ligne de soie, et de terminer avec deux verges de boyau simple. Cette ligne conviendra dans les eaux houleuses, comme dans les eaux calmes.

ENSUITE LES MOUCHES.—A bonne heure dans la saison, ou dans des eaux agitées, les grosses mouches sont préférables, fixées sur ce que l'on appelle un hameçon No 1. A eau basse et claire, ou tard dans la saison, on peut employer des mouches de moindres dimensions, mais je n'ai jamais eu grande satisfaction à faire la pêche avec des mouches plus petites que le No 3. Il est souvent bien intéressant d'avoir un gros assortiment de mouches, mais, en pratique, une demi-douzaine de différents patrons suffit, telles que la *Jack Scott*, la *Silver Doctor* ou la *Silver Grey*—je préfère cette dernière—la *Durham Ranger*, la *Fairy*, la *Donkey*, et pour la pêche tard le soir, une mouche blanchâtre ou jaunâtre. Il y a quelques années, on confectionnait une mouche appelée la *Sparrow*, qui convenait bien à cette pêche.

Quand le saumon est disposé à monter du fond, il se jette sur tout ce qui ressemble à une mouche.

J'en ai pris avec des hameçons presque nus, et avec des mouches que je fixais grossièrement et qui ne ressemblaient à aucun type.

Quand, d'une journée à l'autre, on a fait la pêche sans succès avec des mouches-types dans une certaine étendue d'eau, il arrive qu'on réussisse à attirer et prendre un saumon avec une mouche non classée. Tels sont les caprices du saumon. Quand il n'est pas disposé à venir à la surface de l'eau, ce qui généralement arrive vers la fin de la saison, en juillet et en août, la plus belle, la plus éblouissante mouche ne le tentera pas. La température de l'eau les affecte beaucoup. Une température au-dessous de 60° Fahrenheit est favorable, mais les chances de succès diminuent à mesure qu'elle excède ce degré. Quant au mérite respectif des mouches à hameçon double ou simple, d'après mon expérience, il s'accroche plus de poisson avec l'hameçon double. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, sur un nombre déterminé de saumons pris à la mouche, on constate qu'il s'en perd bien moins avec la mouche à un seul hameçon, attendu que celui-ci, quand il s'accroche du poisson, s'y fixe d'une façon plus solide. Le défaut ordinaire des mouches à hameçon double est de faire des écorchures et des piqûres superficielles.

LE LANCER.—Tout individu qui peut convenablement lancer de trente à quarante pieds de ligne, a bonne chance de prendre un saumon. Il n'est pas donné à tout le monde d'être un Enright, et quelque admiration que l'on puisse éprouver en face d'autant de vigueur et d'habileté dans le lancer d'une ligne, la chose n'est réellement pas nécessaire au succès de la pêche. De fait, on prend bien peu de saumons avec des lignes lancées à aussi longue distance. Je n'ai jamais moi-même fait d'exploits sous ce rapport; un peu plus de quatre-vingts pieds, telle a été ma limite,

et je dois dire que c'est à courtes portées, à moins de quarante pieds que j'ai obtenu les trois quarts de tout le saumon que j'ai pêché. A courte distance, tous les mouvements de la canne se transmettent à la mouche, ce qui lui donne l'apparence ou presque, d'un insecte en vie. Avec une ligne de longue portée, les mouvements les plus faibles de la perche ne se rendent que rarement jusqu'à la mouche, la ligne ne se trouvant pas tendue et allant au gré des flots; quelqu'un qui suivrait cette mouche, la verrait aller et venir, ballottée comme un objet sans vie

La vraie manière de prendre le saumon au lancer est avec le courant, à un angle de, disons, 45° , mais, j'ai trouvé que, après avoir ainsi pêché, l'on pouvait prendre un bon nombre additionnel de saumons, ou les attirer avec la mouche, en lançant la ligne droit à travers le courant et même contre le courant, en autant que les mouvements de la mouche pouvaient être contrôlés. Naturellement un tel lancer doit être à courte portée.

La plupart des poissons prennent la mouche sous l'eau, mais un bon nombre d'autres la happent à la surface, comme par exemple, la truite, et c'est de bonne guerre que d'essayer les deux méthodes. Les poissons qui habitent les eaux peu profondes s'élanceront fréquemment avec avidité sur une mouche qu'on leur fait simplement danser au-dessus du nez, et que l'on laisse parfois effleurer la surface de l'eau. C'est ainsi que j'ai souvent vu prendre un poisson avec une mouche agitée à quatre ou cinq pouces au-dessus de l'eau.

FOSSES.—A bonne heure dans la saison, quand les eaux sont très hautes, le saumon ne se rencontre pas dans les mêmes fosses où, en temps ordinaire, on a coutume de les voir. Dans ce cas-là, on doit faire la pêche dans les endroits à l'abri, le long du rivage,

dans des remous, ou à l'arrière de quelque grosse pierre ou d'un galet. On trouve souvent le saumon dans les endroits les plus inattendus, et occasionnellement, dans de gros rapides ou au pied d'une chute, lorsqu'il arrive qu'on trouve un espace d'eau non écumante où la mouche peut se laisser entrevoir un instant. Règle générale, cependant, leurs places favorites sont les remous des courants réguliers ou au pied d'une fosse, là où tout près, elle se change en rapides.

Sur une rivière que l'on ne connaît pas, j'aviserais de faire la pêche partout, excepté dans les eaux fortement tourmentées. A la pêche ou à la chasse, comme règle, j'ai constaté qu'il vaut mieux s'en rapporter aux directions et aux conseils que donnent les gens de la localité, quelque ridicule que ça peut sembler au premier abord. Par après, si l'on n'a pas de succès, il n'y a qu'à suivre son propre jugement.

Le meilleur temps de la journée pour pêcher le saumon est entre 7 heures et 10 heures du matin, et à partir de 3 heures de l'après-midi jusqu'à la brumante. A maintes reprises, j'ai essayé de pêcher de très grand matin, allant dormir près d'une fosse et jetant la ligne à la première lueur de l'aube. Je regrette d'avoir à dire que je n'ai jamais eu assez de chance pour me justifier de recommander d'en faire autant. Vers le soir cependant, le poisson mord jusqu'à ce qu'il fasse tellement noir qu'on peut à peine voir le poisson monter à la surface.

Quoique la chose ne soit pas conforme aux règles générales de la pêche à la ligne, j'ai toujours donné légèrement de la mouche sur un saumon venant en surface, et je crois qu'à la longue, j'y ai gagné. C'est comme s'il se produisait une meilleure pénétration de l'hameçon.

LA CAPTURE DU SAUMON.—Si c'est au bord d'une chute ou d'un rapide que l'on accroche un saumon, on doit essayer de lui faire remonter le courant immédiatement. Il y a chance que, durant ces premiers instants, en y mettant bonne poigne, on puisse l'entraîner où l'on veut, car, ordinairement, il ne semble pas réaliser promptement la raison de ce bouleversement, mais quand il s'en aperçoit, il faut surveiller de bien près sa ligne, car tout probablement il tentera un suprême effort,—une course affolée, et peut-être deux ou trois sauts de suite. La moitié de la partie est gagnée, si vous réussissez à traverser cette période avec succès. Il peut bien se livrer encore à d'autres sauts et embardées, mais, en général, aucun de ceux-ci n'atteignent les premiers en violence.

Si c'est possible, il faut éviter de donner une grande longueur de ligne; c'est dangereux à cause de la résistance de l'eau et des méprises auxquelles des obstacles peuvent donner lieu, car, souvent, un poisson s'échappera avec à peine quelque tension sur la perche. Une ligne trop courte fait aussi courir des risques, et l'on ne doit enrouler trop de la ligne, faisant en sorte qu'il en reste une vingtaine de pieds à partir du bout de la perche.

Lorsque le poisson se trouve complètement épuisé, on enroule la ligne en la faisant aussi courte que nécessaire. Il ne faut pas se presser à tirer le poisson à soi et l'amener à portée de la gaffe, avant qu'il soit absolument rendu à bout, il s'est perdu comme cela grand nombre de magnifiques saumons. Il faut prendre son temps et ne pas oublier que du moment qu'un poisson commence à donner des signes de faiblesse, il est hors de combat après une minute ou deux de plus.

En faisant seul la pêche, souvent, j'ai amené des saumons à tel point d'épuisement que je n'avais qu'à

aller les prendre avec mes mains, sans avoir à recourir à la gaffe ou au filet.

En autant que je le sache, dans nos eaux canadiennes, disons celles du Saint-Laurent, le saumon ne prend pas autre chose que la mouche. J'ai fait l'essai d'appâts de toute nature, crevettes, grenouilles, vairons, etc., sans le moindre succès. Feu M. Alexandre Dennistoun, de Montréal, fit la même tentative sur les rivières Natashquan, Mingan, Saint-Jean et Moisie, mais sans plus de succès. Je suppose qu'il leur manque encore une certaine éducation sous ce rapport.

Cependant, à l'eau salée, ou près de l'estuaire d'une rivière, j'ai pris du saumon à la ligne de traîne, avec de l'appât artificiel ressemblant à l'anguille de sable ou au capelan, mais si l'on peut se procurer de l'appât naturel et frais, cela vaut encore mieux. On prend fréquemment de la belle grosse truite, en pêchant ainsi à la ligne de traîne. Nul besoin de plombs; l'attirail de pêche au saumon suffit. On n'a besoin que d'une ligne de soixante pieds de longueur à l'arrière du canot qui doit être manœuvré tranquillement, à raison de deux milles à l'heure environ.

Depuis que j'ai inauguré ce sport ici, mon vieil ami, M. Robert McLimont a capturé beaucoup de beaux poissons de cette façon. Comme à la pêche à la mouche, cela demande patience et persévérance deux qualités que le pêcheur qui veut réussir doit nécessairement posséder.

Le Saumon et ses migrations

DEPUIS mon enfance, je me suis intéressé au saumon à tant de différents points de vue, que je ne puis résister au désir de traiter un peu longuement ce sujet. Tous les pêcheurs de ce magnifique poisson, soit comme sport, soit comme spéculation, comprendront mes sentiments et excuseront ma loquacité.

Ca n'est pas mon intention, et ça n'entre pas non plus dans le cadre de cet ouvrage, de faire l'histoire naturelle du saumon. Je désire tout simplement mettre devant les yeux du lecteur, mes observations, mon expérience et mes opinions à son sujet.

Débutons par ses migrations au printemps.

Chaque année, vers la mi-mai toute une énorme brigade de saumon meut vers la Côte Nord du fleuve et le golfe Saint Laurent. Il se fait une pareille migration vers la Côte Sud.

La première migration se divise en deux parties dans le voisinage de l'île Anticosti, l'une allant à l'est, c'est à dire suivant la ligne des côtes à partir de Mingan jusqu'au détroit de Belle Isle; l'autre prend une direction ouest et remonte le Saint Laurent. Quand je dis que ce saumon suit la ligne des côtes à l'est ou l'ouest à partir de Mingan, je ne prétends pas que le poisson qui donne sur la côte près de cet endroit, suit la côte jusqu'au Saguenay ou plus loin, mais seulement que c'est sa tendance. Le mouvement est général, que ce soit près de Mingan ou de Tadoussac, quelque soit l'endroit où le poisson se rende.

J'ai grandement fait l'expérience de la capture du saumon au filet; j'ai possédé et exploité plusieurs pêches, à l'est, dans le voisinage du Saguenay, durant une période d'une trentaine d'années. Durant

cette période, je dois avoir moi-même pris, assurément une vingtaine de mille saumons qui tous, moins peut-être cinq ou six, sont tombés dans mes filets, dans leur course du côté de l'ouest; mon expérience sur ce point est celle de centaines d'autres pêcheurs.

Dans cette migration, les saumons ont pour visée d'entrer dans les rivières pour y frayer. Voilà ce qu'ils font généralement, dès que la glace et la neige ont disparu de l'eau; ce qui arrive ordinairement vers le 10 juin dans la plupart de nos rivières. A quelques rares exceptions, ces allées et venues du saumon cessent vers la fin de juillet.

Avant d'entrer dans l'eau douce et fraîche, ils attendent pendant quelque temps dans les estuaires, allant et venant avec les marées, et s'acclimatent ainsi graduellement; autrement, tout changement brusque de conditions leur serait mortel. J'ai souvent remarqué des incidents de pareille occurrence chez d'autres poissons, comme la morue, le hareng, le capelan, et, en quelques cas isolés, chez le flétan et le homard, lorsqu'ils se trouvent emportés de l'eau salée dans une rivière, par le flux des marées, puis engloutis par l'eau douce, qui de surface, se précipite en torrents avec le reflux.

Le temps qu'il passe à la mer, le saumon ne voyage que le jour, ce que l'on peut affirmer du fait que sur les centaines de filets tendus le long de la côte, il n'y a pas un seul saumon qui s'y prenne la nuit, à moins qu'il s'en trouve un qui s'égare près d'un filet.

Il y a des années alors que le harpon était toléré dans les rivières qui n'étaient pas sous licence, j'ai souvent observé que le saumon se tenait bien tranquille au fond de l'eau, et généralement dans le voisinage de roches ou d'étendues d'algues marines, où il

était très difficile de le distinguer de ses environnements. A l'aide de la lumière artificielle, on peut arriver à en prendre quelques-uns au filet la nuit.

Une année, nous avions à abattre, quelques arbres sur une pointe près d'un de nos filets. Ne voulant pas courir le risque d'engendrer un feu de forêt,—on était alors en juin—nous disposâmes le bois en tas sur des rochers, et nous y mîmes le feu, le soir, alors qu'il y avait peu de vent. Ce fut une grosse flambée. De bon matin le lendemain, en visitant notre filet, à notre grande surprise, nous y découvrions six ou sept saumons. Une autre fois, le gardien du phare de la Pointe-des-Monts, monsieur V. Fafard, me dit que la même chose lui était arrivée, lorsqu'il avait tendu un filet dans le voisinage immédiat du phare. Il en était toujours ainsi, particulièrement lorsque la nuit était obscure.

Quoiqu'ayant la faculté de nager très rapidement, cependant le saumon, d'ordinaire se meut bien lentement quand il voyage; le trajet de grandes bandes réunies ne dépasse pas quatre ou cinq milles par jour. J'ai souvent noté, jour par jour, la progression de grosses bandes de saumons par les prises qui se faisaient dans chacun des filets tendus aux différents postes.

Après leur entrée dans les rivières, l'ordre de choses change. Le saumon voyage alors la plupart du temps, la nuit. Au temps où la pêche au filet était permise dans les rivières, les trois-quarts du saumon que l'on capturait, c'était la nuit. Les saumons remontent très lentement le courant; cela dépend beaucoup de la nature de la rivière, de la profondeur et du moment où ils s'y introduisent. Ceux qui arrivent tard, remontent généralement plus vite le courant, parce que les conditions en sont plus favorables. Ils resteront fréquemment pendant des jours dans la même passe.

Ceux qui portent certaines marques, comme des cicatrices, sont faciles à distinguer, et la vitesse de leur progression peut être ainsi notée. Dans une rivière qui n'offre pas d'obstructions naturelles ou artificielles, le saumon la remontera jusqu'à sa source; il en agira de même pour ses tributaires. Très souvent ceux-ci offriront les principales frayères, surtout ceux des grandes rivières. Les sites qu'ils choisissent comme frayères, sont les lits de sable pur et présentant un bon courant. Le saumon ne fraye pas dans les fosses profondes d'eau stagnante ou dans les endroits où le fond est vaseux ou souillé de bran de scie ou autres choses. J'en reparlerai plus tard.

Lorsque le saumon entre au printemps dans une rivière, il est dans son plus beau, et ses écailles latérales et abdominales brillent comme de l'argent poli. Quelques jours à l'eau douce lui apporteront de grands changements. Le poisson commence à perdre de l'embonpoint et de la couleur; il se fait rougeâtre sur les flancs et au ventre. A mesure que le temps marche, la décoloration s'accroît, et vers la fin d'octobre, le saumon a pris une couleur foncée, une teinte d'ardoise presque par tout le corps. Sa taille s'arrondit en se rétrécissant, prend l'apparence d'une anguille. Ses nageoires ont un développement anormal, et se projettent énormément en dehors du corps. La tête et les mâchoires subissent une transformation correspondante, et chez le mâle souvent se développe un bec en forme de groin comme celui du porc avec un crochet immense sous le maxillaire inférieur.

La transformation et la physionomie générale du poisson sont tellement grandes qu'une personne qui n'est pas au courant le prendra alors pour un poisson appartenant à une espèce complètement différente du saumon du printemps. On apporta une fois des spécimens pris au lac Washecutai au Labrador.

Ils furent décrits par un officier bien renseigné, du gouvernement, comme appartenant à une nouvelle espèce.

Il y a quelques années, il m'arriva d'être à Québec vers la mi-novembre. J'avais apporté avec moi quelques spécimens d'oiseaux pour le musée de l'Université Laval. Je me rendis chez le curateur, et, affaires bâclées, il me dit :

— Je suis bien content de vous voir. J'ai un poisson d'une nouvelle espèce. On l'a trouvé mort, il a quelques jours, à la Baie Saint-Paul. Je l'ai montré à plusieurs professeurs ici, même au docteur Ahern, et, personne n'en connaît quoi que ce soit.

C'était unique comme déclaration, parceque, dans l'opinion du bon curateur, ce que le docteur Ahern, l'un des médecins les plus importants du Canada, ignorait, ça ne valait pas la peine de s'en occuper.

Ma curiosité se trouva fort piquée. Nous nous rendîmes à son laboratoire. Là, le curateur m'exhiba un spécimen nouvellement empaillé d'un saumon frais, qui avait probablement pesé une quinzaine de livres, en bonne condition, mais dont le poids n'était que de huit livres quand on l'avait apporté.

Je lui dis ce que c'était, mais j'eus à lui réitérer plusieurs fois mes assertions, en lui donnant les explications spécifiques du changement, qui s'était opéré, avant de le décider à me croire.

Dans une grande mesure, le saumon qui fraye assez à bonne heure, c'est-à-dire avant que la glace se forme sur les rivières, retourne à la mer le même automne, mais il y en a aussi un très grand nombre qui hivernent dans les rivières et dans les lacs que les rivières égouttent. C'est là le saumon qui descend les rivières au printemps, aussitôt que la glace se casse et que les crues sont finies. Ils sont connus des pêcheurs et autres gens, sous le nom de *Kelts*. Les pêcheurs

canadiens français les appellent *lingards*, corruption probable du mot *longs-gars*, grands efflanqués, nom qui, alors, leur convient parfaitement. A ces *Kelts* ou *lingards*, en particulier, je consacrerai un chapitre.

Les saumons qui descendent les rivières à l'automne sont probablement ceux qui arrivent gras et vigoureux au printemps, prêts à recommencer leurs longues séries de bonds, sauts et montées.

Certaines personnes prétendent que, si le saumon remonte les rivières trois ou quatre mois avant la saison du frai, ça n'est pas uniquement pour fins de génération. Pour quelle autre fin, alors? Ça n'est certes pas pour échapper à leurs ennemis, car ceux-ci sont presque aussi nombreux dans les rivières qu'à la mer. Quoiqu'il ne soit pas absolument nécessaire que leurs œufs soient déposés à la tête des eaux d'une rivière pour leur éclosion, les saumons sentent d'instinct que c'est l'endroit le plus sûr. Tel étant le cas, comment peut-on s'attendre à ce qu'une femelle en état de grossesse, alourdit par la pleine expansion de ses œufs, soit capable de surmonter tous les obstacles qui se rencontrent dans une rivière ordinaire à saumon? Elle ne pourrait pas plus tenter la chose qu'une huître. De là, la nécessité qu'il y a pour le saumon de remonter les rivières à bonne heure et d'arriver aux frayères avant que la gestation soit trop avancée. C'est là alors que se poursuivra ce développement dans des conditions de tranquillité comparative.

SMOLTS (TACONS) ET GRILSES (SAUMONEAUX).—La migration des *Smolts* (saumon du second âge), c'est-à-dire des alevins (première forme du saumon), vers la mer, est, dans la même rivière, très irrégulière, non pas tant au point de vue des dates que du nombre. Cette irrégularité ne paraît pas dépendre ou de l'a-

bondance ou de la rareté des membres d'une famille durant les deux ou trois années précédentes. Je présume qu'elle est due, en certaines années, à une excessive perdition d'œufs, causée par de violentes crues, des maladies ou des parasites, etc. Quelle qu'en puisse être la cause, il y a des années où l'on peut voir des milliers de *tacons* (*Smolts*) dans les estuaires, et d'autres années où il n'y en a presque pas.

Je me rappelle de deux années d'une extraordinaire abondance, 1872 et 1873. Les jeunes garçons, qui étaient partis pour faire la pêche à la truite, dans l'estuaire de la Godbout, tuèrent tellement de *tacons* parfois quatre ou cinq douzaines chacun en une marée que je dus intervenir pour mettre fin à leur sport.

On se pose souvent cette question: Où vont donc les *tacons* après avoir quitté les rivières? Il suivent probablement l'exemple de leurs aînés durant l'hiver, et s'en vont dans les eaux profondes du fleuve et du golfe Saint-Laurent, pour l'année suivante, en revenir saumoneaux (*Grilse*) (saumons de premier retour).

Durant les mois d'été et d'automne, ils ne vont pas courir loin des grèves, mais, dans une certaine mesure, ils semblent suivre le hareng et s'associer à eux. Le fait est malheureux, car des centaines et, en certaines années, des milliers se trouvent pris dans les filets au hareng. Les pêcheurs de la côte les appellent *ouananiche*. On s'en sert surtout à l'état frais, soit comme aliment ou comme appât, mais quelquefois on les met en salaison. Un jour, j'en vis trois barils offerts en vente sur le marché de Québec, sous le nom de *ouananiche*. Je laissai savoir à M. Eutrope Grenier, alors inspecteur du poisson à Québec, ce qu'ils étaient réellement, et je lui conseillai d'avertir ceux qui en achèteraient, qu'ils s'exposaient à payer une amende. Nombre de pêcheurs de hareng d'aujourd'hui savent que ce sont des *Smolts* ou saumoneaux mais ils ne

peuvent éviter d'en prendre dans les filets qu'il leur faut tendre tout de même. En octobre leur poids varie entre une demi-livre et une livre et demie.

Le *Grilse* ou saumoneau commence à entrer dans nos rivières vers la fin de juin et continue de s'y ébattre jusque vers la mi-septembre. J'ai été très surpris de lire qu'en Norvège l'on en prend au filet, avec le saumon, de grandes quantités. Il est à peine croyable que des pêcheurs soient aussi peu prévoyants pour se servir, et qu'il y ait un gouvernement qui en tolère l'usage, de filets à mailles étroites favorisant cette capture. Au Canada, la maille réglementaire mesure cinq pouces d'ouverture; elle est assez grande pour permettre au saumoneau d'en entrer et d'y sortir, mais assez étroite pour y retenir un poisson de huit livres. Les pêcheurs intelligents ont constaté par expériences qu'une maille de cinq pouces est trop petite, et presque tous maintenant se servent de filets à mailles de six à sept pouces et demi. Un filet à mailles de pareilles proportions ne peut capturer de poisson au dessous de neuf ou dix livres.

La perte du poisson de moindre taille se trouve amplement compensée par le nombre des plus gros qui se prennent. Avec un filet de petites mailles, on perd la plus grande partie du gros poisson, parce qu'ils ne peuvent s'y introduire et qu'ils restent à côté du filet. Il arrive aussi que bien des gros poissons ne tentent pas l'aventure. Une chose certaine, c'est que si ce n'était pas dans leur propre intérêt, les pêcheurs n'utiliseraient pas les filets à larges mailles.

Le poids moyen du saumon pris au filet est de quinze livres.

Il faudrait protéger davantage le saumoneau, en interdisant entièrement l'usage des filets à truite, au moins à partir du 1er juillet au lieu du 31 juillet, comme l'autorise la loi d'aujourd'hui. Attendu qu'il

est désirable, pour des raisons que je ferai connaître, que la truite soit en quantité très réduite, on devrait permettre le libre usage de la seine pour en opérer la capture. De cette façon, si un saumoneau (*Grilse*) s'y faisait prendre on pourrait lui rendre la liberté, ce qui serait inutile et du gaspillage dans le cas d'un saumoneau suspendu mort dans un filet à truite.

Il existe bien d'autres manières de protéger le saumon, par exemple, encourager la capture du marsouin, noir et blanc. Ce sont les pires ennemis des gros poissons. Les loups-marins se livrent aussi au carnage, particulièrement à l'automne, quand le poisson est moins vigoureux, mais ces animaux-là, de même que la loutre, le vison et l'ours, ont par eux-mêmes assez de valeur, pour y trouver un encouragement suffisant à leur faire la chasse.

Quelques oiseaux, cependant, qui ne sont pas d'utilité économique apparente, devraient être l'objet d'une petite prime, ne suffirait-elle qu'à payer le coup de fusil. Dans cette catégorie, je mentionnerai le martin-pêcheur, le bec-scie, le huard et l'orfraie (aigle-pêcheur).

OÙ LE SAUMON HIVERNE-T-IL ? D'où viennent donc les grandes bandes de saumons qui, au printemps, s'approchent des côtes du Saint-Laurent ? Où les saumons ont-ils passé l'hiver ?

Jusqu'à un certain point, c'est là encore tout un problème. On a lu de la prise occasionnelle d'un specimen, à la ligne, par les gens de la flotte de pêche à morue de Terre-Neuve. Les tendeurs de filets à hareng de la baie Saint-Georges, en capturent parfois un égaré, dans leurs filets, en hiver. Le capitaine Adams, de Gloucester, célèbre pêcheur de maquereau, m'a dit que, de temps à autre, il prenait un saumon dans ses seines-bourses, lorsqu'il est à la pêche

au maquereau en hiver, au large du littoral de l'Atlantique; d'autres pêcheurs à la seine ont aussi rapporté en avoir capturé quelques-uns.

Ces quelques données ont porté les gens à croire que notre saumon s'en va hiverner dans l'océan Atlantique, pour nous revenir au printemps. Ceci peut-être vrai du saumon dont l'habitat se trouve sur les côtes du Nouveau-Brunswick, mais je ne crois pas que notre saumon de la Côte Nord fasse une si lointaine randonnée, malgré qu'il se peut qu'il y en ait quelques-uns qui agissent de la sorte. Je suis d'opinion que le gros de notre saumon reste dans les eaux profondes du Saint-Laurent. A l'appui de ceci, j'ai en note qu'un saumon a été pris dans un chalut de pêche au flétan, au large des îles Caribou, au mois d'avril. J'ai aussi constaté la présence de restes de saumon dans l'estomac de loups-marins abattus au large de la Pointe-des-Monts, aux mois de janvier et février.

Le flétan, le hareng, le carrelet, le chien de mer et le requin du Groenland, le homard, etc., gagnent les eaux profondes du Saint-Laurent, à l'approche de l'hiver et reviennent à la côte au printemps, dès que la glace le permet. Pourquoi donc le saumon n'en ferait-il pas autant?

NOURRITURE DU SAUMON. Voilà un sujet qui, pendant longtemps, a soulevé la discussion. Quelques-uns ont soutenu que le saumon se nourrit seulement des bestioles qui se trouvent dans l'eau, et que c'est pour cette raison qu'on ne lui trouve jamais rien dans l'estomac.

J'étais encore un jeune garçon lorsque j'entendis énoncer cette théorie. C'était durant ma première année comme gardien de la rivière Godbout. Deux officiers anglais, le major Howard et le colonel Charteris avaient été invités par le Dr W. Agar Adamson

à joindre le parti de pêche de la Godbout cette saison-là. Je pense que c'était en 1860. Il était à présumer que la question de la diète du saumon avait dû venir sur le tapis, parce qu'à cette occasion, instructions furent données de n'éventrer et trancher le saumon qu'en présence de tous les membres du parti.

Quand, par après, cette opération eut lieu, je me tins auprès comme tous les autres, surveillant l'éventrement de chaque saumon et l'ouverture de chaque estomac. Je m'imaginais que l'on avait perdu quelque chose, et, avec ma curiosité d'enfant, je demandai ce que l'on cherchait. Le colonel Charteris me répondit et eut l'obligeance de m'expliquer que l'on n'avait jamais trouvé de traces d'aliments dans l'estomac d'un saumon, et que c'était pour démontrer le fait qu'on examinait le poisson.

—Comme vous pouvez le voir, ajouta-t-il, c'est absolument exact. Pas une parcelle de nourriture n'a été trouvée dans un de ces saumons.

Il y en avait six ou sept.

—Oui, lui répliquai-je, ceci peut bien être exact quant à ce qui en est de ces poissons-là, mais je puis vous en montrer des centaines avec l'estomac rempli à crever, de capelan.

—Vous le pouvez ? dit-il.

—Assurément que oui, Monsieur.

—Eh bien, mon jeune garçon, fit-il, attends un peu. Je n'en veux pas une centaine, mais apportes-n'en un, un seul et ça me satisfera.

Je promis, et le lendemain, je pris un saumon des filets et je le lui apportai. Il fut ouvert en présence de toute la société, le Dr Adamson, le capitaine Holyoake, le major Howard et le colonel. L'estomac était bourré de capelans, environ une quinzaine, à différents stages de digestion.

La masse fut soigneusement recueillie avec les intestins et mise dans un flacon, qui fut ensuite rempli de bon brandy. Je présume que ce spécimen dut être emporté en Angleterre pour probablement faire partie d'une collection où, pour ce que j'en sais, il doit encore figurer.

Je n'ai jamais plus entendu parler de l'incident.

Depuis ce jour-là, j'ai ouvert des milliers de saumons pris à la mer, en rivières et dans des lacs. Dans ceux pris à l'eau salée, j'ai trouvé du hareng, du petit maquereau, de jeunes dragonets, deux variétés de crevettes, dont l'une très petite, et, une fois, deux jeunes carrelets mesurant environ trois pouces de long, dans l'estomac du même saumon. Parfois on découvre chez quelques-uns une espèce de ver de mer de couleur bleuâtre.

Toutes ces constatations, cependant ne se rapportent qu'à de rares exceptions, car la nourriture ordinaire et quotidienne du saumon semble être le capelan et l'anguille de sable.

A l'eau douce, je dois dire que, de fait, le saumon ne mange pas. Sur plusieurs milliers que j'ai examinés, pris à la mouche, au filet, au harpon ou d'autres manières, je n'en ai trouvé que quatre dont l'estomac contenait des aliments visibles; deux d'entre eux, pris à la ligne en juillet avaient happé chacun une *stone-fly*, insecte de couleur grisâtre avec des taches jaunes sur le ventre et de longues ailes, mesurant un pouce et demi. Dans un autre que j'harponnai en novembre, je découvris une partie d'un mulot comprenant peu de poil, une patte de derrière et un petit fragment de vertèbre; tout le reste de l'ossature manquait.

Dans un *lingard* (*kelt*) pris dans un filet à truite vers le commencement de mai, il y avait un morceau de gras avec un lambeau de peau, qui paraissaient provenir

d'une espèce de canard, mais comme il n'y avait pas un seul soupçon de plumes, je ne pus déterminer ce que c'était. Quatre saumons sur quinze ou vingt mille avaient assez de vivres dans le corps pour maintenir une petite truite pendant une journée.

Je crois que nous pouvons parfaitement en conclure que le saumon ne mange pas à l'eau douce. Mais alors se présente cette question, que se sont naturellement déjà posée les pêcheurs. Pourquoi, s'ils ne mangent pas, les saumons mordent-ils à la mouche ? Une mouche agitée dans l'eau ressemble de bien près à un insecte en vie ; pourquoi courent-ils après et la happent-ils parfois avec grande avidité, si ça n'est pas pour s'en repaître ?

L'argument est certainement logique, mais reste tout de même le fait qu'on ne lui trouve pas de mouches dans l'estomac. Il y a des myriades de mouches et d'insectes de toutes sortes dans une rivière, et assurément, si les saumons s'en nourrissaient, on en trouverait des vestiges dans leur estomac. Si l'on ouvre une truite ou un petit alevin (*parr*), généralement on le trouvera bourré d'insectes de toutes formes. Je suis souvent resté assis à examiner ces petits alevins pendant plusieurs heures de suite dans un coin à l'écart ou près d'un remous d'une rivière, en jetant toute espèce de choses à l'eau, morceaux de pain, de viande, de papier, et tous les insectes rampants ou volant que je pouvais attraper. Le poisson s'élançait sur tout ce qui tombait à l'eau, mais ne le happait pas toujours. D'autres fois, il mordait à quelque chose pour de suite le rejeter. Mais invariablement, il avale les mouches noires, les fourmis, des larves et les mouches du cerf. Quant aux plus gros insectes, il lui faut s'y prendre en trois ou quatre fois pour réussir à les avaler.

Quand les alevins abondent dans certaines parties d'une rivière, on peut constamment en voir qui sautent

et happent quelque chose. Par conséquent, l'habitude qu'a le saumon de sauter sur une mouche, n'est-elle pas simplement la continuation de cette même habitude de son enfance, le portant à sauter sur le premier insecte qui se montre, quitte ensuite à le rejeter, puisqu'il n'en a pas besoin comme nourriture.

Pour le plus grand plaisir de tous les pêcheurs de saumon, j'espère que cette disposition héréditaire ne disparaîtra jamais.

ENNEMIS DU SAUMON.—De temps à autre, j'ai eu connaissance, surtout après une mauvaise année de pêche, que l'on avait jeté les hauts cris entre les pêcheurs au filet, que les rivières étaient menacées de dépeuplement, ainsi de suite. Eh bien! Je crois fermement que le pêcheur au filet est le moindre ennemi du saumon. Prenons, par exemple, un oiseau aussi insignifiant que le martin-pêcheur et ses petits; si l'on fait un calcul bien modéré de la quantité de menu fretin qu'il détruit, on arrive à un chiffre qui atteint à peu près la moitié de la quantité totale du saumon pris par les pêcheurs au filet dans tout le comté du Saguenay. Martin-pêcheur à part, mettons dans la tribu des volatiles, des milliers de bec-scies, de huards, d'orfraies et d'aigles de mer qui prélèvent leur part, de même que les marsouins, les loups-marins, les ours, les loutres et les visons. J'ai une fois guetté et tué un vison qui était venu à bout d'un saumon de dix livres. Et enfin, citons parmi les destructeurs du saumon, et ce ne sont pas les moindres, la truite, le doré, etc. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Il serait très possible d'arriver à donner une meilleure protection au saumon, contre plusieurs de ses ennemis que je viens d'énumérer.

LE SAUMON DECROÎT-IL? Les employés de l'ancienne Compagnie de la baie d'Hudson et les pêcheurs que j'ai rencontrés, aimaient, chaque fois qu'il était

question de saumon, à parler des immenses quantités de saumons pris au filet dans le bon vieux temps; à l'appui de leurs dires ils citaient les centaines de tierces de saumon salé ou saumuré pris alors dans telle ou telle rivière, et de la quantité comparativement petite de ce poisson que l'on trouvait aujourd'hui dans les mêmes rivières.

Avant la cession du Poste du Roi et la Sanction de la loi de pêche en 1858 et 1859, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait le monopole de toutes ou presque toutes les pêcheries de la Côte Nord du Saint-Laurent; mais il n'y avait que les rivières les plus poissonneuses et les plus accessibles dans lesquelles on pêchait au filet, et encore n'était-ce qu'à l'intérieur ou sur les estuaires. Dans presque tous ces endroits, on tendait des filets de barrage, c'est-à-dire des filets s'étendant d'une rive à l'autre; dans certains cas, on en tendait ainsi deux ou trois dans la même rivière. Plus tard, cependant, quand il fut décrété illégal de faire la pêche au filet dans les rivières, on établit des postes de pêche sur le bord de la mer, généralement à l'extrémité d'une pointe. En bien des endroits, il y a une douzaine et plus de ces filets tendus à quelques milles d'une rivière, ce qui fractionne d'autant, suivant les cas, le rendement original de chaque cours d'eau. Comme exemple et comparaison, nous prendrons la rivière de la Trinité. L'année que la Compagnie de la baie d'Hudson y fit tendre des filets, la capture du saumon fut en moyenne de soixante-quinze tierces, équivalant à 33,750 livres de saumon frais. Neuf filets dans le voisinage ont, durant la dernière décade, donné un rendement moyen de plus de cinquante mille livres par année. Comparaisons faites avec d'autres rivières on en arrive à des résultats à peu près semblables; ce qui indique une augmentation de plus de trente pour cent dans le rendement.

Il va sans dire que ceci n'a trait qu'aux rivières de la Côte Nord, dans des districts non habités. Les rivières à l'ouest de Québec et sur une certaine distance à l'est sont presque toutes dégarnies de saumon, et dans celles où il en reste encore quelques-uns, c'est simple question de temps avant qu'elles subissent le même sort. Chez elles, ce n'est pas la pêche au filet qui a exterminé le poisson, mais bien la pollution des eaux. Il est radicalement impossible de ré-empoissonner ces rivières, à moins d'y faire frayer une espèce particulière de saumon.

J'irai plus loin, et je dirai que, si nous prenons les rapports pour toute la province de Québec, mettons pour dix ans, nous y trouvons une majoration de plus de trente pour cent dans la capture du saumon. Pour 1896, 1897 et 1898, nous constatons que la capture totale du saumon a été, en moyenne de 685,000 livres et de plus d'un million de livres pour 1906, 1907 et 1908. Si l'on en juge d'après ces chiffres, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'alarmer ou de prendre comme fait réel l'assertion que notre saumon est en décroissance.

KELTS (LINGARDS) ET QUELQUE CHOSE DE NEUF.— Quand le saumon entre en rivière au mois de juin, c'est une boule de gras; les intestins en sont solidement chargé. Autrefois, quand le saumon était salé, on recueillait tous les intestins, on les jetait dans un baril, et on les laissait fondre à la chaleur du soleil; ce qui rapportait environ une pinte d'huile pure, mesure impériale, par deux cents livres de saumon salé.

Après son long et pénible trajet pour remonter le courant, son jeûne forcé ou volontaire, et l'épuisement que lui cause le frai, toute cette graisse se résorbe, et le poisson reste émacié. On l'appelle alors un poisson fourbu ou *lingard* (*Kelt*.) Il est à peine reconnaissable. Il a la peau noire, épaisse et limo-

neuse, à tel point que ses écailles ci-devant si brillamment argentées ne sont plus visibles. Comment cette métamorphose s'est-elle opérée? Par un long séjour dans l'eau douce, vous répond-t-on. Très bien! Mais comment se fait-il que le même poisson, continuant de séjourner dans l'eau douce, en ressorte au mois d'avril, avec encore une brillante livrée? Il n'est pas plus gras, il est resté lingard (*Kelt*), mais il est tout pimpant et resplendissant. Comment est-ce arrivé?

C'est ici où j'ai quelque chose de neuf à dire.

Le saumon a fait peau neuve. Il a mué, secoué sa vieille écaillure limoneuse et s'en est formé une nouvelle, de la même façon qu'un animal jette son poil, les oiseaux leurs plumes et les reptiles leur peau qui elle aussi est écailleuse.

Il me semble voir un sourire d'incrédulité errer sur les lèvres du lecteur. J'en ai déjà surpris en effet, même dans la physionomie de M. Charles Hallock, l'ancien rédacteur du *Forest and Stream*, quand, il y a quelques années, je lui énonçai cette théorie. Il était, cette année-là, un des invités à la rivière Godbout. J'avais préparé pour lui et mis dans l'alcool un morceau de peau de saumon indiquant le développement des nouvelles écailles. Je lui avais aussi fait part de ce que je croyais être la raison du phénomène. Il sourit et promit d'écrire un article à ce sujet dans le *Forest and Stream*; mais il a dû l'avoir oublié, car l'article n'a jamais paru. Depuis j'ai parlé une couple de fois de la chose à d'autres personnes, mais la mine et le silence de ces gens-là étaient trop significatifs; aussi n'insistai-je pas. Le fait n'en existe pas moins, comme j'ai pu le vérifier dans maintes investigations que j'ai pu faire.

Alex. Russell, dans son ouvrage *The Salmon*, page 85, a une vague perception de quelque chose

d'anormal, au sujet de ces *lingards* (*Kelts*) à peau neuve dans les rivières en Ecosse à bonne heure au printemps. Voici ce qu'il dit :

"Ce serait malhonnête de passer sous silence, simplement parce que nous prétendons ne pas pouvoir l'expliquer, un autre mystère relativement aux mouvements du saumon, mystère qu'aucune recherche n'a encore pu éclaircir. Qu'est-ce donc que ces saumons qui remontent les rivières tard dans l'hiver ou à bonne heure au printemps. Ils ne peuvent éprouver le besoin de frayer, car il n'y a pas de frai avant au moins six autres mois. Ils ne peuvent avoir frayé à bonne heure durant cette saison ou la précédente, opéré leur descente, s'être réunis, et être de retour, car, d'après de nombreuses observations, leur retour le plus court prend trois mois, et il y a à peine trois mois que les plus avancés ont commencé à frayer dans les rivières, que ceux-ci remontent déjà. Ils doivent avoir passé l'automne ou le commencement de l'hiver à la mer.

"Alors, ils doivent avoir passé la saison d'hiver sans frayer, et là nous sommes en présence de ce fait déconcertant ou de l'hypothèse que le saumon est un poisson qui ne fraye pas tous les ans. Cette hypothèse n'a pas grand'chance d'être acceptée à l'heure qu'il est, quand il paraît que l'on a, ou l'on suppose avoir découvert que le hareng, poisson qui ressemble au saumon, du moins en ce qui a trait à l'important sujet des migrations, fraye deux fois l'an, ou, à tout événement, en deux saisons bien différentes de l'année."

Monsieur Russell, dans ce paragraphe, a fait erreur, en supposant que ces poissons *remontent* les rivières aussi à bonne heure, alors que de fait, ils les *redescendent* après avoir passé l'hiver *en* rivières et subi

la métamorphose que j'ai décrite. Il est aussi tout-à-fait possible que le passage de l'état d'alevin à celui de *smolt* ou tacon qui a tant intrigué les naturalistes, puisse s'opérer de même façon, ce changement ne survenant que lorsque le *parr* prend contact avec l'eau salée ou saumâtre des estuaires.

CROISSANCE DU SAUMON.—Bien des fois on m'a demandé, en palpant un saumon après son heureuse capture :

—Quel âge pensiez-vous qu'il aît ?

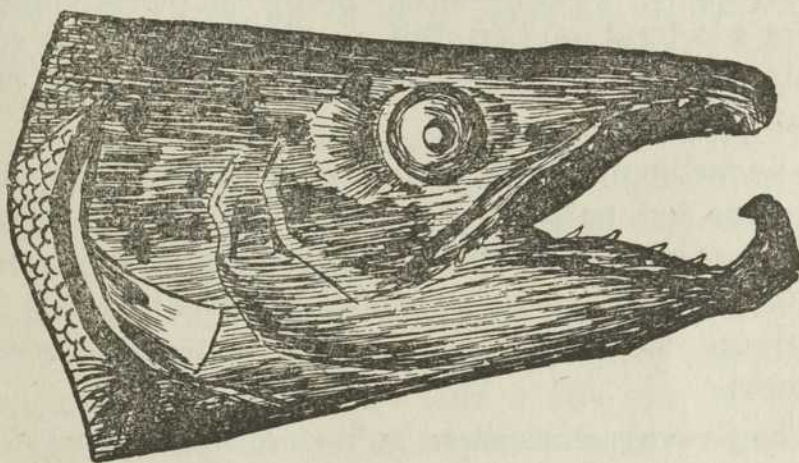
Si le saumon est gros, la question est difficile à résoudre, mais s'il est de taille ordinaire, on en peut juger assez bien et d'assez près en tenant compte de la marche de sa croissance après avoir franchi l'état de *Smolt* ou tacon. Les alevins passent à l'état de tacons (*smolts*) dans leur troisième ou quatrième année ; ils désertent les rivières en août ; septembre et parfois octobre, et reviennent à la saison suivante en juillet, août et septembre comme *grilse* ou saumoneau, pesant alors de trois à quatre livres. Dans ces rivières où le poisson est de grosse taille, on peut y mettre environ une livre de plus. En conséquence, un saumoneau peut être âgé de quatre ou cinq ans. La croissance subséquente du saumon sera de quatre à six livres par année ; ce qui explique le grand nombre de saumons qui pèsent de neuf à douze livres.

Ceux de treize à seize livres ne sont pas communs, ce qui fait un écart comme celui qui existe entre le saumoneau et le saumon de dix livres ; mais ils redeviennent nombreux ceux dont le poids varie entre seize et vingt livres et qui ont probablement alors sept ou huit ans.

Au-delà de ce poids, la croissance devient plus difficile à suivre ; le saumon alors approche de l'âge adulte dans la plupart de nos rivières du nord.

Tout de même je constate que l'on prend plus de saumons de vingt-quatre ou vingt-cinq livres que de vingt-deux ou vingt-trois livres. Sous ce rapport, il y a tout naturellement des variantes, dans des rivières telles que la Moisie et la Bersimis, là où le saumon atteint forte taille.

A la fin de la période de la fraye les vieux mâles changent d'aspect et développent à la mâchoire inférieure une espèce de crochet comme le fait voir le dessein ci-dessous.



Voir page 165.

Perdu dans la forêt

Pour les gens non habitués, je crois qu'il n'y a rien de plus effrayant que de s'égarer dans le bois. Ceci s'applique surtout à notre section de la province où il n'y a qu'un seul chemin sûr à suivre. Dans d'autres parties du pays, supposons qu'une personne s'écarte, il y a toujours chance pour elle, si elle prend une fausse direction, d'arriver à quelque camp de bûcherons, une voie ferrée, ou un bourg quelconque.

Tandis que, sur la Côte Nord, il n'y a qu'un seul espoir de s'orienter vers un lieu sûr, savoir, la ligne de la côte. Tous les autres points de repère conduisent à la forêt, où l'on peut marcher pendant des centaines de milles sans rencontrer l'ombre d'un être humain.

Le meilleur coureur de bois et trappeur et même les Indiens qui naissent et grandissent dans la forêt, s'y écartent eux-mêmes pendant quelque temps, mais grâce à leur expérience, ils n'éprouvent jamais les terreurs qui assailliront le novice en pareilles occurrences.

Le Sauvage constatera qu'il s'est égaré, et, si c'est dû à une tempête de neige ou à l'obscurité, il s'arrêtera, fera du feu, prendra une bouchée, agira de bon jugement, et lorsque le temps se refera, il retrouvera parfaitement son chemin.

J'ai fait moi-même cette expérience. Quand la chose m'arriva pour la première fois, je n'avais que dix ans. Nous demeurions alors à Mingan. J'étais dans l'habitude de courir ici et là dans le bois, de tendre des collets aux lièvres, de petites trappes, et, à l'occasion, de tirer des perdrix.

Une après-midi, je partis, comme à l'ordinaire, et, après avoir visité mes collets j'allais m'en retourner

à la maison, lorsque je fis lever toute une nichée de perdrix de bois. Elles se dispersèrent aux environs sur les arbres, j'avais un fusil à un coup, à baguette, je me suis mis à tirer. Parfois le bruit du coup de fusil, le batttement d'ailes de perdrix abattues alarmaient les autres; celles-là s'envolaient sur une courte distance. Il arriva que je me mis à les suivre et j'en abattis une de temps à autre, jusqu'au moment où j'en eus seize. Je m'aperçus alors que la nuit s'en venait. Dans mon ardeur à tuer les oiseaux j'avais oublié toute notion d'heure.

C'était tard en octobre, et le temps était nuageux, mais il n'y avait pas de neige sur le sol, et, par conséquent, nulle chance de reprendre mon chemin. Je me trouvais alors à environ trois milles de la maison; de sorte que, mon fusil et ma grappe de perdrix sur l'épaule, je me mis en route dans ce que je croyais être la bonne direction. Je marchai et courus, quand j'en eus la chance, jusqu'au moment où il me sembla que j'avais marché pendant plus d'une heure, et que je devrais être sorti du bois, si j'avais pris le bon chemin. Il faisait alors tout à fait nuit et j'étais obligé de me protéger d'une main la figure pour ne pas me blesser aux branches, à tâtons comme j'y allais, je continuai à marcher pendant quelques minutes, trouvant le temps un peu long et je finis par constater que je m'étais égaré.

Mon père m'avait souvent avisé quoi faire si jamais la chose m'arrivait, en me recommandant particulièrement de ne pas me mettre à courir, non plus que de m'effrayer, mais, au contraire, de m'asseoir et de faire du feu, s'il faisait froid. La nuit était froide, quoiqu'en marchant, je ne m'en fusse pas aperçu. J'avais une boîte d'allumettes dans mes poches. J'eus bientôt fait un feu, à la lueur duquel je pus ramasser du bois mort. Puis je me mis à penser à la

course que j'avais faite. En supposant que je m'étais aventuré dans une fausse direction, je pouvais bien être à cinq ou six milles de la maison. Je savais qu'on devait y être très inquiet sur mon compte et qu'on serait aux aguets au cas où je ferais un signal. Faire brûler un gros bouleau, si l'on en trouve un à portée, est un excellent moyen de donner un signal, mais il se fit qu'il n'y en avait pas autour de moi; alors je songeai à tirer du fusil. Ma corne à poudre était encore presque à la moitié pleine, ce qui représentait dix-huit ou vingt charges. En conséquence, je chargeai mon fusil et tirai trois coups de suite.

J'eus à peine tiré, qu'un très fort coup de fusil me répondit, puis un autre, puis enfin survinrent des cris. Je repris mon fusil et mon gibier et partis dans la direction du bruit. D'autres cris se firent entendre par-ci par-là, jusqu'au moment où je rencontrai mon père et deux employés du poste, avec des lanternes, qui s'en venaient sur notre chemin de bois.

Ils avaient, en effet, été en proie à une grande anxiété sur mon compte, croyant qu'il m'était arrivé quelque accident; mais où me trouver? Tel était leur problème. Alors, ils avaient décidé d'attendre un signal de ma part. Ils avaient bien fait entendre le son du cor par intervalles, mais ça n'était pas parvenu à mes oreilles, et mon père n'avait pas voulu que l'on tirât des coups de fusil, craignant que l'écho pourrait m'induire en erreur quant à leur direction.

Le lendemain, je constatai que j'avais dû suivre une voie assez directe, car l'endroit où j'avais allumé mon feu n'était qu'à environ un quart de mille du poste. Eus-je marché quelques minutes de plus, j'aurais débouché sur le chemin de bois ou à la maison.

Je dois avouer que pendant quelque temps, je me sentis pas très rassuré, mais je ne m'étais pas effrayé, et si l'on n'avait pas répondu à mes coups de fusil, je

serais resté à passer la nuit auprès de mon feu et j'aurais probablement fait cuire une de mes perdrix pour m'en nourrir, avant d'essayer de retrouver mon chemin hors du bois.

Durant les quelques premières années que je passai l'hiver sur la côte, j'achetais d'ordinaire des fourrures à commission pour le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson à Bersimis, dont Monsieur W. S. Church avait charge alors. Ayant à régler quelques affaires avec lui, comme il n'y avait pas de service régulier des postes, je décidai d'aller le voir. Je n'avais pas encore fait ce trajet, et, malgré que je fusse parfaitement sûr de trouver mon chemin, je pensai qu'il vaudrait mieux prendre un bon guide, d'autant plus que j'avais à emporter avec moi un ballot de fourrures de valeur; qui, avec l'équipement obligé et le sac aux provisions, eut été un peu trop lourd pour un seul homme. J'engageai pour cela un Indien du nom de Ploute. C'était un homme d'âge moyen, un fort marcheur à la raquette; il était de plus parfaitement familier avec la région que nous allions traverser.

La distance par terre entre Godbout et Bersimis est d'environ soixante-quinze milles, dont une cinquantaine de milles à travers la forêt, vu qu'il est impossible de suivre la ligne de la côte, à cause de la nature rocheuse et montagneuse du pays.

Nous partîmes d'ici, Godbout, vers la fin de janvier. Nos ballots pesaient chacun environ vingt-cinq livres. Ils se composaient en partie de fourrures et de provisions; nous avions aussi deux paires de bas, une paire de mocassins de rechange, une bouilloire de ferblanc d'une pinte, et chacun une hache. Nous n'emportions ni tente, ni couvertures, non plus qu'aucun vêtement de rechange. Comme il ne s'agissait pas d'une excursion de chasse, nous ne prîmes pas de fusil, mais

au cas de nécessité, je m'étais armé d'un revolver de Smith & Wesson, calibre 32, que je portais dans une poche de mon paletôt.

Le premier jour de notre voyage, nous eûmes du beau temps clair et la marche à la raquette était relativement facile. Il n'y avait pas de piste d'aucune sorte, pas le moindre indice du chemin à suivre, sauf les bornes de la localité. Parfois nous suivions un petit ruisseau, un ravin, ou un lac, s'il arrivait que leur direction nous convenait; sinon, nous traversions les accidents du terrain, en suivant les sentes qui nous paraissaient les plus abordables; tout ça, nous le faisons à vue de nez, car nous n'avions pas de compas.

Suivant l'habitude des Indiens et des trappeurs, en hiver, nous ne nous arrêtons jamais pour prendre le *lunch*; nous ne faisons que deux repas par jour mais nous les prenons de grand appétit lorsque nous avons abondance de vivres.

Environ une heure avant le coucher du soleil nous préparions notre campement pour la nuit, en choisissant, autant que possible un endroit à l'abri du vent, en évitant les dépressions de terrain, vu que la fumée d'un feu y devient parfois bien ennuyeuse. Avec nos haches et nos raquettes, nous déblayions la neige sur une étendue de terrain de sept ou huit pieds de long sur six de large. En demi-cercle autour de nous, nous plantions dans la neige dix ou douze petites balises, d'environ six pieds de long, que nous recouvrons de branches et que nous renchaussions de trois pieds de neige de haut. En avant de cette palissade nous installions le foyer en utilisant, pour la réverbération de la chaleur, deux ou trois des plus gros billots que nous pouvions transporter. Nous nous faisons des amas de bon bois, et avec des branchages pour nos lits, notre campement était prêt.

Il nous fallait généralement près de deux heures pour nous organiser un campement assez confortable. Dans des *camps* comme celui que je viens de décrire, j'ai dormi alors que le thermomètre marquait trente degrés et plus au-dessous de zéro. Par de grands froids d'hiver, il fallait maintenir continuellement le feu, chacun à la relève, pendant que les autres en profitaient pour roupiller.

Le premier jour, nous fîmes environ quinze milles et nous campâmes sur une petite branche de la rivière Mistassini. Pendant la nuit, le temps devint nuageux et environ une heure avant l'aube, la neige commença à tomber. Nous déjeunâmes, nous reprîmes nos bagages et nous partîmes dès que nous pûmes voir clair devant nous.

Vers les dix heures de la matinée, le vent et la neige augmentèrent de violence. Nous pouvions à peine distinguer quoi que ce fût à cinquante verges et la marche devenait pénible. Nous débouchâmes sur un lac. L'Indien s'arrêta, jeta un rapide coup d'œil autour de lui, puis se mit à traverser le lac en regardant de temps à autre derrière lui pour savoir s'il avait pris la bonne direction. Le lac avait un demi-mille de largeur. En arrivant de l'autre côté, je remarquai qu'apparemment, il cherchait un point de repère qui devait lui être familier, avant de continuer la marche. Evidemment satisfait enfin, de ce qu'il avait pu relever, nous entrâmes dans la forêt où, nous trouvant à l'abri, nous nous reposâmes quelques minutes et nous nous mîmes à causer un peu, mon compagnon me faisant remarquer que la tempête allait nous retarder, la marche devenant de plus en plus difficile.

Nous avions compté pouvoir arriver le troisième jour au premier établissement, celui de Monsieur Joseph Thibeau, mais à raison de seize milles de

marche par jour en moyenne. Ceci peut sembler être de très courtes étapes, mais lorsque l'on est chargé d'un sac, même de quinze livres seulement, que l'on a à se frayer un chemin dans la neige épaisse et à en bien établir la direction en même temps, à travers la forêt, tout cela représente une bonne journée de travail. C'est du moins l'expérience que j'en ai. Quand la neige est bonne, il importe peu qui bat la route, mais lorsqu'elle est épaisse et molle, la marche est autrement plus fatigante, et un homme seul ne peut pas cheminer bien loin sans s'arrêter, pour reprendre haleine, et, le soir venu, il se sentira passablement rendu à bout.

Ce jour-là, j'alternai, pour battre le chemin avec l'Indien, qui m'indiquait la direction à suivre. Pendant à peu près une heure nous avançâmes à un autre lac. Mon Sauvage parut surpris.

— Nous avons pris le mauvais chemin, fit-il. Il ne devrait pas y avoir de lac aussi près. Nous allons suivre la rive, ajoute-t-il, jusqu'à ce que je le reconnaisse et que je sache où nous nous trouvons. C'était tout simplement ce qu'il y avait de mieux à faire; en sorte que, nous repartîmes. Dix minutes après nous retombions sur les pistes que nous avions faites à l'endroit de la forêt où nous étions entrés une heure auparavant. Nous nous y connaissions trop bien pour les confondre avec les pistes de d'autres personnes et les reprendre.

Ploute me regarda et esquissa un sourire.

— Ma tête a tourné, dit-il, et nous allons camper ici. Ce que nous fîmes.

Il s'en allait midi et nous avions du temps devant nous. Nous pûmes nous monter un camp un peu plus confortable en le faisant plus haut à l'arrière pour nous protéger contre la neige qui tombait toujours.

Dans l'après-midi, l'Indien s'en fut le long du bord du lac jusqu'à une certaine distance, mais comme il neigeait encore beaucoup, il ne put réussir à s'y reconnaître. C'est ce qu'il me dit.

Durant la nuit, le temps s'éclaircit et, le matin, lorsque nous descendîmes sur le lac, l'Indien fut très surpris de constater que c'était un lac qu'il connaissait familièrement, mais qu'il lui avait été impossible de reconnaître la veille. Dans la tempête, nous nous étions écartés de cinq milles de notre course. Cet écart, joint à notre marche à travers la neige épaisse, fit que nous n'arrivâmes que le cinquième jour chez Thibeau. Nous n'avions pris des provisions que pour trois jours, mais comme, en route, j'avais tué deux lièvres et quatre perdrix de bois, nous avions eu assez de vivres, et nous aurions pu nous en procurer davantage, si nous en avions eu besoin.

Le reste de notre voyage se passa comme à l'ordinaire, à l'exception d'un incident assez amusant.

Le sixième jour, nous arrivions à la Pointe-aux-Outardes, et nous restions à coucher chez Monsieur R., vieux cultivateur et chasseur, garçon très obligeant et très hospitalier. L'automne d'avant, une barque allemande, dont j'ai oublié le nom, était allée s'échouer sur les battures de Manicouagan. Elle avait une cargaison de gin. Comme la barque n'avait pas attrappé d'avaries, on avait jeté quelque cinq à six cents barils de gin par-dessus bord, pour l'alléger afin de pouvoir la renflouer; on y réussit. Il se perdit quelques-uns de ces barils; quelques autres furent recueillis sur la rive sud, mais la plupart furent sauvés par les habitants de la Pointe-aux-Outardes, qui comptaient quelque chose comme sept ou huit familles.

Devant chaque maison, on pouvait voir une rangée de barils; notre hôte en avait une vingtaine pour sa

part. Heureusement pour moi, Ploute était un Indien sobre, chose assez rare, car autrement je serais resté en panne dans l'endroit. Plusieurs voisins vinrent fumer la pipe et prendre un coup, et ce fut une noce au gin. Toute la place suintait et sentait le genièvre, ce que je constatai d'autant plus que je n'en use pas moi-même.

La plupart des habitants alors logeaient dans de petites maisons, et ce que l'on y trouvait comme lits suffisait juste aux besoins de la famille; quant aux survenants, ils pouvaient jouir de tout l'espace qu'ils désiraient occuper sur le plancher. Généralement on se faisait un oreiller de son paletôt ou de son sac et l'on s'allongeait sur les planches les moins raboteuses qu'il y avait tout près du poêle, quelques-uns, des gens "de moyens" étendaient des couvertes ou une paille ou, par exception, un lit de plume. Quand ces effets étaient étendus sur le parquet et que l'on se mettait les pieds au poêle, on se trouvait confortablement accommodé.

Souvent, après une journée passée au dehors, en rentrant tout mouillé par la neige ou tout en transpiration, on appréciait fort le poêle chaud qui vous permettait de vous sécher. Un lit au froid dans un coin isolé de la maison, non seulement n'était pas confortable, à pareille saison, mais vous exposait aussi à des résultats sérieux.

Une lampe à l'huile de loup-marin suspendue à une poutre restait ordinairement à brûler toute la nuit, en répandant une lumière blafarde, qui vous permettait de circuler sans marcher sur les dormeurs. Près de la porte, il y avait une petite tablette ou une table grossière, qui servait de lave-mains. A côté, étaient accrochés à une cheville ou à un crochet un seau d'eau et une tasse de ferblanc. Quiconque le voulait, pouvait se lever à toute heure de la nuit,

se faire chauffer une tasse de thé et repartir sans déranger personne, et personne ne se formalisait de ce départ sans cérémonie.

C'était justement ce que nous avions projeté de faire ce matin-là.

Vers trois heures, mon Sauvage s'était levé. Mettant la bouillotte sur le poêle, il alla au lave-mains pour faire ses ablutions matutinales, lorsque tout à coup, j'entendis un hurlement, je fus aussitôt sur pieds et j'aperçus l'Indien qui se démenait sur le parquet, en tenant sa tête mouillée entre ses deux mains. Je savais bien qu'il n'était pas ivre, mais en m'approchant de lui, je sentis une forte odeur de gin. Je compris ce qui était arrivé, le pauvre garçon, s'était lavé dans du gin. Le seau pendu à la cheville en était rempli, de même que notre bouilloire, qu'on put enlever juste à temps, je crois, avant qu'elle ne prît feu.

Tout le monde se leva. Ce fut un grand éclat de rire à nos dépens, et notre départ ne put s'opérer à la sourdine, comme nous l'avions anticipé.

MON COUSIN WILLIAM

Dans les premiers temps où je faisais la trappe, j'avais un oncle qui demeurait à Trois-Rivières. C'était un homme à l'aise et ses trois fils avaient l'avantage de recevoir une bonne éducation. Deux d'entre eux profitaient de l'aubaine, mais l'un d'eux, William, était paresseux, ivrognait quand il en avait l'occasion et n'était pas toujours scrupuleux sur les moyens de se procurer la goutte. Il avait assez bien appris à lire et à écrire en français et en anglais et utilisait son petit savoir en lisant des romans. Les histoires de Peaux-Rouges et de pirates, et les *Relations des Jésuites* dont l'exemplaire appartenait à

son père, étaient ses livres favoris. Il avait été aussi mêlé à des bagarres, ce qui avait causé beaucoup de trouble à son père. Il était à l'âge où, comme on dit, l'on jette sa gourme.

Un automne, lors d'une visite chez eux, mon oncle me dit :

—Alexandre, je voudrais bien que tu amènerais William avec toi pour l'hiver, afin de lui apprendre à tirer et à faire la chasse, ou quoi que ce soit, pour l'éloigner d'ici et le guérir, si c'est possible, de ses mauvaises habitudes. Si tu veux faire cela, je te paye toutes ses dépenses et quelque chose par dessus le marché.

Je ne me sentais pas beaucoup pressé d'accepter cette corvée, mais comme je n'usais d'aucune liqueur alcoolique moi-même, que je n'en gardais pas, et que je savais qu'il n'y avait pas moyen ou presque pas moyen de s'en procurer sur la Côte Nord en hiver, j'acceptai la tâche, pourvu cependant que mon oncle pût décider William à partir avec moi, ce dont je doutais beaucoup. Cependant tout se passa parfaitement, grâce surtout à l'influence de la mère, très brave femme, qui vivait dans la crainte perpétuelle que William se trouverait pris un jour, dans quelque mauvaise affaire.

Nous quittions Québec, le 1er septembre, à bord d'une petite goélette de pêche de vingt tonnes, appartenant au capitaine Ferguson, de Sheldrake. La descente fut longue, et il fit gros temps. Pauvre William ! Il eut affreusement le mal de mer, ce qui l'abattit complètement. Il n'avait pas même le courage de se joindre au capitaine, quand celui-ci lui offrait un verre de grog.

Je n'étais pas encore marié à cette époque-là, mais j'avais chez moi une sœur aînée qui tenait la maison, et deux de mes frères dont l'un, Firmin,

était mon associé pour la trappe. En descendant, William m'avait souvent parlé et posé des questions à propos des Indiens; je pensais alors que c'était de sa part simple affaire de curiosité, mais, plus tard, je découvris qu'il en avait grande peur. Il avait lu les récits de leur coutume de scalper les gens, de leurs traitements barbares des prisonniers, des tortures infligées aux missionnaires, et il croyait que les Montagnais gardaient encore ces coutumes.

Nous avions au premier étage une chambre que nous lui assignâmes; elle avait une fenêtre qui faisait face au nord, et, à une centaine de verges franc nord, se dressait un fourré de jeunes épinettes et sapins.

Trois ou quatre jours après notre arrivée, ma sœur me dit qu'elle croyait que William ne couchait pas dans son lit, que les couvertures étaient relevées, qu'il y avait dépression dans l'oreiller et le lit, mais que le lit était froid, et enfin qu'elle était certaine qu'il n'avait pas servi. Je me trouvai un peu embarrassé par cette constatation et je me demandai s'il n'était pas déjà retourné à ses anciennes habitudes. Notre plus proche voisin demeurait à un demi-mille. Était-il possible qu'il se rendit là? Je résolus de le surveiller.

Le même soir, comme à l'ordinaire, vers les neuf heures et demie, je fis comme si j'allais me coucher, vu que nous avions à nous lever de bon matin. William s'en fut à sa chambre et je l'entendis fermer soigneusement sa porte et pousser le verrou. Redescendant doucement l'escalier, je me glissai au dehors et me postai de manière à pouvoir observer la fenêtre de sa chambre. La lumière était déjà éteinte et je restai une couple d'heures au guet, ce fut en vain.

Nous avions convenu d'aller à la pêche le lendemain. A la première apparition de l'aube j'allai le réveiller. Il répondit de suite. J'entendis le bruit

de ses pas; il vint m'ouvrir la porte. Du premier coup d'œil, je constatai qu'il n'avait pas occupé son lit, ce qui fit que je lui demandai carrément s'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Il me répondit qu'il n'y avait rien, mais qu'il avait peur des Indiens et qu'il craignait, comme il était étranger, qu'ils l'assassineraient et le scalperaient. Il me dit aussi qu'il avait entendu un hurlement étrange dès la première nuit,—probablement celui d'un chien— et que depuis cette nuit-là, il s'était caché sous le lit pour dormir.

Nous eûmes un bon moment de gaieté et nous lui assurâmes qu'il pouvait dormir sans crainte dans son lit. Ce fut cependant longtemps avant qu'il puisse se remettre de cette première impression.

Ce fut aussi lui qui me fournit la première occasion d'observer l'état d'esprit des gens qui s'égarent dans la forêt. Malgré que l'on ne considère pas les fourrures comme étant de saison avant Novembre, on fait toujours d'avance les préparatifs de chasse. Les trappeurs qui vont à de longues distances dans l'intérieur, partent au mois d'août, et il peut se passer un mois avant qu'ils arrivent à leurs terrains de chasse. Puis, il leur faut construire ou réparer des camps, préparer des *caches*, endroits où l'on emmagasine des provisions, remettre les trappes en ordre, fabriquer raquettes et traîneaux, etc.

Il leur faut aussi faire la pêche, soit au filet, soit à la ligne, afin d'avoir des appâts pour le vison et la martre, et ces appâts, il faut les faire sécher. Toute cette besogne préliminaire prend un temps considérable.

C'est avec toutes ces préoccupations dans la tête, qu'un jour j'entrepris ma première excursion avec William. Nous devons être absents deux semaines, puis revenir chercher mon frère, au moment où la trappe allait commencer. Notre terrain de chasse,

cette année-là, devait être à la tête de la rivière de la Trinité, nous rendant jusqu'au bras droit de la Manicouagan, environ cent quatre-vingt milles de distance. Notre bagage pesait à peu près six cents livres, sans compter le canot. La plus grande partie de ce fourniment devait servir à des caches pour l'hiver. Le tout était divisé et emballé en sacs formant huit charges avec le canot, soit quatre voyages pour chacun de nous, dans chaque portage. On ne pouvait que progresser lentement de cette façon, aussi n'arrivions-nous à faire qu'une moyenne de six milles par jour.

William supporta passablement bien ce dur trajet. Il était jeune et vigoureux, et commençait à prendre goût à sa nouvelle existence. Nous faisions aussi un peu de pêche et de chasse, ce qui l'intéressait beaucoup, et, si ce n'eût été de la peur qu'il avait des Indiens, il aurait été parfaitement heureux. Il me suivait partout sur les talons, et ne pouvait rester cinq minutes seul, le soir, dans nos camps. Il avait coutume de s'y glisser jusqu'au fond, de façon à se trouver derrière moi.

Le neuvième jour, nous étions rendus aux fourches de la rivière Trinité. Ici nous avions un long portage d'une longueur de quatre milles à faire. Nous y avions aussi un camp, où nous devions laisser une partie de nos effets. De plus, c'était un de nos endroits de pêche et nous y fîmes sécher de la truite pour nos appâts.

C'était alors vers le commencement d'octobre, au début de la chute des feuilles, mais la brousse était encore épaisse.

Pas plus souvent fréquenté qu'il était, le portage que nous avions à parcourir ce matin-là, se trouvait rempli d'aulnes et autres arbustes. Je portais comme toujours le canot; je craignais de le confier à William,

parce qu'il aurait pu le massacrer en tombant. Le mettant sur mon épaule, nous partîmes; William me suivait avec une charge, notre bouilloire et deux haches.

Le portage montait en bordure d'un long ravin; à environ mi-chemin de la montée, le ravin bifurquait et c'était du côté de la branche gauche que passait la route. Juste au pied de l'endroit où ces deux ravins se rejoignaient, il y avait un petit plateau tout couvert de grandes aulnes. En passant à travers celles-ci, l'une des cordes du sac de William, s'embarrassa dans les branches, ce qui le retarda de quelques secondes, car il lui avait fallu se retourner pour dégager la corde.

C'était à ce moment-là que je prenais la gauche. Quand il se mit à regarder autour de lui, il se trouva m'avoir perdu de vue. Trop excité pour penser à me jeter un cri, il partit à la course pour me rattrapper, en prenant la droite de la coulée. Ne me revoyant plus, il lâcha son sac pour courir plus vite. J'avais alors fait à peu près une centaine de verges, quand, ne l'entendant pas me suivre, je me retournai. Pas de William en vue. Je déposai mon canot à terre en l'attendant. A la fin, au bout de quelques minutes, sachant de combien près il me suivait toujours, je sentis qu'il lui était arrivé quelque chose. Je revins sur mes pas en toute hâte, scrutant tous les coins et recoins en descendant. En arrivant auprès de la bifurcation, je découvris à mon grand effroi l'endroit où il avait laissé la piste. Je me précipitai sur sa route avec toute la vitesse possible, et je tombai sur son sac, puis à quelques verges plus loin, sur les deux haches et la bouilloire de ferblanc. C'est alors que je m'élançai à toutes jambes. Je pouvais assez facilement suivre ses traces, mais il me fallait faire attention, afin de ne pas les perdre, et je me rendais

bien compte qu'il devait avancer deux fois aussi vite que je pouvais le faire. La seule chance que j'ai de le rattrapper, pensai-je, c'est qu'il tombe épuisé au train qu'il y va. Quoiqu'il en fut, je décidai de continuer ma course tant que je ne l'aurais pas retrouvé.

A quelque distance de l'endroit où il avait lâché les haches et la bouilloire, j'avais trouvé son chapeau, dont les branches l'avaient dépouillé au passage, et qu'il n'avait pas même pris le temps de ramasser.

Je m'étais mis à sa recherche, sans rien emporter avec moi; mais jugeant que ce n'était pas prudent, attendu que je ne savais pas où et dans quel état je le retrouverais, je retournai chercher une des haches, la bouillotte et des victuailles du sac. J'étais justement à ficeler le tout en un paquet, lorsque j'entendis du bruit. Prêtant très attentivement l'oreille, le bruit se fit plus distinct et provenait du côté gauche de la montagne. Je pouvais entendre casser des rameaux et des branches. Je me dis de suite que ce ne pouvait être d'autre individu que William. Je me précipitai dans la direction du bruit, en criant son nom. Je fus alors témoin d'une scène que je n'oublierai jamais. Je vis mon William, effarouché, qui descendait à bride abattue le coteau, le visage et les mains ensanglantés par de multiples écorchures et ruisselant de sueurs. Il portait les cheveux très longs, ce qui lui donnait un air encore plus hagard.

En m'apercevant, il s'élança de mon côté, à la façon d'une bête sauvage, me prit par le cou de ses deux bras, me serrant à m'étouffer en criant.

—Alex, Alex, ne me quitte plus, pour l'amour de Dieu, ne me quitte plus!

Je réussis à le tranquilliser, fis un bon feu, pour lui permettre de se reposer et de reprendre ses sens. Il était très abattu et absolument incapable de faire

aucun travail ce jour-là. Le fait est qu'il se passa quelques jours avant qu'il ne fut complètement remis.

Tout l'incident n'avait pas duré plus d'une demi-heure, mais, dans ce court espace de temps, il avait failli devenir fou de peur en voyant qu'il s'était perdu dans le bois. Je suis positif que, deux heures plus tard, il était mort ou irrémédiablement chaviré.

Ce fut par pure chance, qu'il lui arriva de revenir près de son point de départ. Il avait rencontré la coulée à droite, puis avait franchi la crête de la montagne et descendu du côté gauche, faisant ainsi un circuit d'un mille et demi. Si je n'étais pas revenu prendre ma hache et des provisions, je l'aurais manqué, et Dieu sait dans quel état je l'aurais retrouvé. Cette après-midi-là, je retournai à mon camp de pêche, où je pus lui procurer plus de confort.

Le lendemain, nous ne fîmes pas de courses; je m'occupai à faire sécher du poisson, et le troisième jour, je partis pour m'en retourner à la maison.

Pour montrer dans quelle frayeur constante le pauvre garçon vivait, je rapporterai un incident qui survint un peu plus tard, lors d'une excursion que nous fîmes. Cette fois-ci, nous avions visité une série de petits lacs, sur l'un desquels, j'avais localisé une hutte de castors. Comme William ne savait pas comment bien manœuvrer un canot, je pensai que, pour nous procurer de la viande, la trappe était plus sûre que le fusil. De sorte que je tendis deux pièges d'acier, et, prenant note de la direction du vent, nous dressâmes le camp sur le coteau sud du lac, à quarante ou cinquante verges du bord de l'eau. C'était un endroit tout à fait propice à la visite de nos pièges, à bonne heure, le lendemain matin.

En arrière de notre camp, le coteau s'élevait abruptement et était couronné d'un bois touffu d'épinettes noires. Nous prîmes le souper et je m'étendis sur un

un lit de branches de sapin, près du feu. William était assis et fumait sa pipe. Fatigué de la besogne de la journée, je ne tardai pas à m'assoupir et à sommeiller. Je dormais, je suppose, depuis un quart d'heure, lorsque je me sentis secouer à l'épaule par William. Je me retournai d'un air surpris. Se penchant vers moi, il me souffla à l'oreille.

—Des Indiens!

Je me redressai sur mon lit et lui demandai où ils étaient.

—Ecoute, dit-il, et tu vas les entendre. Ils nous jettent des pierres du haut de la colline.

—Mais, assurément, tu rêves, lui répondis-je.

—Non! Non! Ecoute!

Il se passa une minute ou deux, puis, on entendit un clappement dans le lac, produit par le coup de queue d'un castor.

—Là, fit-il, ne l'as-tu pas entendu tomber dans l'eau.

Je ne pus m'empêcher de rire, et je lui dis ce que c'était, et comment le castor procédait. Après cela nous nous couchâmes, pour un sommeil bien mérité.

Il demeura un an avec moi et apprit et vit bien des choses qui lui étaient inconnues. Ce voyage n'opéra pas chez lui une cure complète, mais lui fit énormément de bien. Pauvre garçon! Les Indiens ne peuvent pas beaucoup l'effrayer maintenant, à moins que ce soit ceux qui sont partis pour les "heureux pays de chasse de l'au-delà."

La mort de Robitaille

DURANT l'été de 1863, on établit une grande pêche à la morue à la rivière Sainte-Marguerite, non loin du site actuel de la pulperie de Clark City. Jusqu'alors tous ces grands postes de pêche appartenaient à des maisons de la Côte Sud, celles des Robin, des LeBouthillier, etc.

Dans ce cas-ci, les promoteurs étaient des gens de Québec; j'avais l'avantage d'être en connaissance avec deux d'entre eux, messieurs Wright et Montgomery. En passant, j'ai bien à dire que l'entreprise ne fut pas heureuse.

Un établissement comme celui-là demande beaucoup de bâtiments. Comme il n'y avait pas assez de monde dans le voisinage pour fournir la main-d'œuvre nécessaire, on fut obligé de faire appel à des travailleurs de Québec. Parmi ceux qui furent ainsi engagés, se trouvait un jeune homme du nom de Robitaille. Il était âgé d'environ vingt-cinq ans et charpentier de son métier. Après avoir travaillé quelques semaines à la rivière Sainte-Marguerite, il partit à l'aventure le long de la côte, attrapant de l'ouvrage ici et là.

L'hiver le prit à la Pointe-des-Monts, où on avait fini par le décider à se fixer pour s'exercer à faire la chasse au loup-marin, avec chance possible d'avoir de l'emploi. Dans cette perspective, il fit deux voyages à Godbout et s'était arrangé pour construire la charpente d'une maison pour un pêcheur. On devait commencer à en couper le bois après les premières chasses.

Vers la fin de janvier, Savard, pour qui la maison devait être construite, envoya un mot à Robitaille pour lui dire de monter. Le voyage devait se faire

à pied, dans une région très difficile, sur une distance de près de quatorze milles, dont un tiers à travers des lacs et le reste à travers une épaisse forêt. Il n'y existait pas de sente régulière, mais seulement quelques vieilles marques sur les arbres.

Le matin de son départ de la Pointe-des-Monts pour Godbout, le temps était nuageux et menaçant. Quelques chasseurs l'avertirent que le temps était à la tempête et qu'il vaudrait mieux pour lui d'attendre. On ne put le convaincre, il était certain que tout irait bien et qu'il n'aurait pas de difficultés à se rendre à Godbout, vu qu'il avait déjà fait quatre fois le trajet.

Environ une heure après son départ, un vent d'est, avec de la neige, se mit à souffler, augmentant en violence d'heure en heure, jusqu'à devenir un véritable ouragan, qui dura toute cette nuit-là et une partie du lendemain, alors que le temps s'éclaircissait et que le froid se faisait intense.

Quelques jours plus tard, des chasseurs montèrent de la Pointe-des-Monts à Godbout et s'informèrent de Robitaille. Comme on n'en avait pas eu de nouvelles, on en conclut immédiatement qu'il avait dû périr et l'on organisa un parti pour aller à sa recherche. J'en étais.

Nous n'eûmes pas de difficultés à retrouver sa piste. Il avait suivi la bonne direction pendant environ quatre milles, mais il avait ensuite dévié à droite, probablement lorsque le gros temps était survenu. Il avait alors graduellement décrit un cercle d'environ un demi-mille pour revenir à sa propre piste qu'il avait suivie, pensant peut-être que c'était celle de quelqu'autre. Chose étrange, il continua ainsi, tant qu'à la fin sa piste se trouva durcie et creuse. Il avait un fusil, une hache, des allumettes, et quelques tranches de pain et du porc frais roti. Il ne s'était

pas arrêté pour faire du feu et manger, mais avait persisté à marcher jusqu'à ce qu'il fût presque épuisé. Nous vîmes où il s'était appuyé sur les arbres pour se reposer.

Finalement il s'était accroupi au pied d'une épinette et s'y était accoté. Il s'était haussé les genoux, sa tête et ses bras reposaient dessus, dans la position de quelqu'un qui s'apprête à dormir.

C'est dans cette posture que nous le trouvions gelé raide, avec son fusil en bandoulière et le sac de provisions qui y était attaché.

Nous avons emporté avec nous une grande toboggan. Nous y étendîmes le corps, et nous le halâmes jusqu'à la Pointe-des-Monts.

Le Major Henry Scott

Comment il perdit sa canne

DURANT une nuit orageuse du mois d'août 1886, je fus réveillé par quelqu'un qui frappait à ma porte. C'était chose ordinaire que de se faire éveiller de la sorte, parce que j'étais fréquemment appelé à sortir pour des cas de maladie. Mais, à la manière que l'on avait frappé, j'avais deviné un étranger. Après avoir répondu à l'appel, je sautai à la hâte de mon lit et allai à la porte en chemise de nuit. Il pleuvait à torrents. Affublés des pieds à la tête de toile cirée, m'apparurent deux individus. Je reconnus de suite dans l'un d'eux le capitaine de notre goélette de la poste. L'autre était un étranger, de haute stature, parfaitement charpenté et paraissant avoir environ cinquante ans.

—Je suppose que vous êtes M. Comeau, dit-il.

Je fis signe que oui.

—J'ai une lettre d'introduction pour vous. Voici ma carte. Excusez-moi, s'il vous plait, si je vous dérange. La raison en est que j'ai ma femme avec moi et qu'elle a été très malade depuis deux jours à bord de la goélette, et je voudrais bien, si c'est possible, la faire descendre à terre ce soir.

Je lui dis qu'il était le bienvenu et qu'il pouvait de suite venir à terre avec elle.

Lorsqu'il fut parti, je déchiffrai sa carte:

Major HENRY SCOTT,

late of 9th Lancers,

Army and Navy Club,

Dover, England.

J'avais entendu parler de ce régiment d'élite durant la guerre de Crimée. Ce souvenir, avec la lettre d'introduction de mon ami, assura au Major une chaleureuse réception, et, de ce jour-là jusqu'à sa mort, quelques années plus tard, nous demeurâmes grands amis.

Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi grandement versé dans tant de choses et s'en tirant aussi bien. C'était un parfait *jack of all trades*, un homme à tout faire, bon marin, voilier, forgeron, charpentier, fabricant de filets, etc et, de plus, bon artiste, tireur adroit et excellent pêcheur.

Une chose, cependant sur laquelle il s'y connaissait très peu, et c'était sur le sujet forestier.

Parmi ses nombreux talents, il faisait aussi des merveilles dans la vannerie, soit dans les paniers bruts ordinaires, soit dans les paniers de haute fantaisie. Il avait apporté avec lui d'Angleterre, quelques rameaux d'une espèce particulière de saule employée là-bas pour la confection d'ouvrages délicats. M'ayant montré ces échantillons, il me demanda s'il y avait une pareille espèce de saule dans le pays, je lui donnai les renseignements que je pouvais avoir en la matière, en l'avisant de se rendre à une crique à environ un mille et demi de la maison. Pour arriver à l'entrée de ce ruisseau, il fallait faire un autre mille le long de la grève. La baie de Godbout forme une sorte de bassin avec une grève de sable qui s'élève graduellement en buttes jusqu'à trois milles en arrière, où elle rencontre les contreforts de la chaîne des Laurentides.

Un bon matin, le major me dit qu'il s'en allait avec sa femme faire une marche jusqu'au ruisseau et que s'il n'y avait pas trop de mouches, il irait à la recherche

de saules. Je lui offris d'emporter avec lui quelque chose à manger, mais il refusa en disant qu'il serait de retour à temps pour dîner.

Après s'être rendu à une certaine distance, il lui prit fantaisie de faire un raccourci à travers le bois jusqu'à la tête de la crique, en supprimant ainsi un mille de marche.

Mais, comme le dit un vieil adage: "c'est encore le chemin le plus long qui est parfois le plus court."

Sa femme et lui entrèrent dans le bois, et, quelque temps après, ayant perdu leur direction principale, ils se mirent à errer à l'aventure. Le soleil était brillant, et il fut très facile au major de trouver approximativement le point du compas d'après l'heure, mais il n'était pas familier avec la topographie du pays, et ce ne fut que sur les trois heures de l'après-midi qu'il arriva à la Godout, à deux milles à l'ouest de l'endroit où il comptait sortir du bois.

Ne les voyant pas revenir à l'heure de dîner, nous commençâmes à nous inquiéter, et notre appréhension augmenta à mesure que l'heure avançait; de sorte que ce fut un grand soulagement lorsqu'ils apparurent.

Ils étaient très fatigués, surtout Madame Scott, et souffraient de multiples piqûres de mouches.

Le major me raconta tous les troubles qu'il avait eus, et, naturellement, sans avoir pu trouver de saules. Avec cela, il lui était arrivé un malheur; il avait perdu sa canne. Celle-ci, dans son genre, était un chef-d'œuvre. La poignée était un magnifique morceau d'ivoire sculpté avec un cercle en or et, valeur intrinsèque à part, c'était un souvenir de famille. Cette perte chagrinait beaucoup le major; il parla d'engager des gens pour aller farfouiller le bois le lendemain, dans l'espoir qu'ils la retrouveraient. Il n'avait aucune idée de l'endroit où il pouvait l'avoir perdue.

Je lui dis que je ne croyais pas que ce serait nécessaire, du moment qu'il pourrait me montrer l'endroit où il était entré dans le bois. Il m'affirma que ça lui était possible.

Le lendemain matin, à bonne heure, je partis à la recherche de la canne, après que le major m'eut montré l'endroit. J'avais remarqué que Madame Scott portait des bottines à talons français hauts, et comme elle était une personne de haute taille et de bon poids, j'étais sûr que les marques de ses talons étroits me donneraient une piste facile à suivre. Je ne m'étais pas trompé. Je la découvrais presque aussi rapidement que je pouvais marcher. C'était très amusant pour moi de noter tous les différents détours qu'ils avaient faits et les nombreux endroits où ils s'étaient assis pour se reposer.

A l'un de ces endroits je tombai sur la canne. Le major l'avait déposée à côté de lui, et l'avait oubliée en se relevant pour reprendre sa marche. Deux heures après avoir quitté la maison, j'étais de retour avec la canne.

Le major n'en pouvait assez exprimer sa joie, et me pressa de questions pour savoir où et comment je l'avais retrouvée. Pour lui faire plaisir, je lui racontai comment il m'avait été facile de suivre les pistes de Madame Scott, que j'avais remarqué sur quel côté particulier elle s'était assise avec lui en différents endroits, comment il avait écarté certains obstacles, pour lui permettre de passer, etc., et finalement où il avait oublié sa canne.

C'est étonnant ! étonnant ! s'écria-t-il. Bien, M. Comeau, il n'y a qu'une chose que vous avez oublié de mentionner. Ma femme a cueilli dans un endroit, trois ou quatre belles framboises.

Je lui dis en riant :

—C'est un fort petit détail, mais, de fait, je l'avais remarqué.

Le major passa deux ans au Canada, et nous fîmes ensemble plusieurs charmantes excursions. Il fit la chasse à l'orignal dans la région de Mattawa et en rapporta de magnifiques trophées.

Que faire une fois égaré dans le bois

DANS tous les cas venus à ma connaissance de gens s'égarant dans le bois ou la prairie, j'ai toujours remarqué que ces gens-là erraient en rond par la droite, et, à moins qu'avec le temps ils arrivent à connaître leur position, ils retombent sur leurs propres pistes, et dans certains cas, les prenant pour celles d'autres gens, ils se mettent à les suivre. En pareilles circonstances, il arrive souvent que des points familiers n'ont pas été reconnus au passage.

Je me suis souvent demandé quelle peut-être la cause de tout cela. Est-ce dû à la frayeur ou à un état de surexcitation mentale? Quoiqu'il en puisse être, chaque fois que quelqu'un constate qu'il s'est égaré, ce quelqu'un devrait, comme mon père me le dit un jour, garder son sang-froid, s'asseoir, faire du feu, et ne pas se mettre à courir ou à marcher jusqu'à épuisement.

La méthode de mon Indien, était la bonne, savoir: camper et attendre que le temps s'éclaircît, afin de s'aider du soleil, comme direction, si l'on n'a pas de compas. Si l'on rencontre une piste, en hiver, bien s'assurer que ce n'est pas la nôtre, avant de la suivre. Si l'on a un compagnon de camp, les directions susdites deviennent encore plus importantes, parce qu'alors vraisemblablement, il se mettra à notre recherche, et moins nous nous serons éloigné, plus de chances il aura de nous retrouver.

Mettre le feu à un bouleau est une bonne manière d'indiquer une position, par la vue et l'odorat. Dans des conditions favorables, on peut sentir la fumée de l'écorce du bouleau à des milles de distance. Ne vous débarrassez pas de votre sac et des provisions pour vous alléger; si le gibier est rare, économisez, car vous

ne savez pas combien de temps il se passera avant que vous retrouviez votre route. J'ai connu un homme qui était resté égaré six jours dans le bois et qui en sortit sain et sauf. Que l'on se rappelle bien que le grand secret est de ne pas se tourmenter.

Toutes les recommandations que je viens de formuler seront inutiles, si vous vous découragez. Il faut que ce soit un bien misérable endroit de la forêt, si un homme, avec une hache, ne peut pas s'installer confortablement pour une nuit, même n'aurait-il pas de tente. Il faut bien peu de chose; par exemple, quelques branches suffiront à faire échec au vent, et, en hiver, si on les recouvre d'un peu de neige, on s'assure encore plus de confort.

Il importe de faire bien sécher au feu vêtements, chaussures et mitaines. Si un homme, après avoir pris un peu de repos, se met en route le matin avec des vêtements secs et chauds, cela fait une grande différence dans la somme de travail qu'il pourra accomplir au cours de la journée. Plus d'un malheureux s'est gelé les pieds pour n'avoir pas observé cette simple règle.

Il arrivera quelquefois qu'un individu soit surpris à la chasse par une tempête de neige, qu'il n'ait pas ses raquettes, ou qu'il en ait perdu une par accident. Marcher, en pareils cas, est excessivement pénible. On peut se faire alors des raquettes temporaires avec une grosse branche d'épinette ou de sapin, l'attacher au pied, le gros bout en avant, et la poser de façon à ce que la partie à l'arrière ait un peu plus de poids. Le substitut n'est pas absolument confortable, mais il est étonnant combien il facilite le pas dans la neige épaisse. Des morceaux de bois fendus minces ou découpés en forme de skis, sont aussi de grand secours, mais leur préparation prend du temps. Si l'on a de la ficelle ou de la peau taillable en lacets, on peut

facilement confectionner à la grosse une paire de raquettes en quelques heures, si l'on sait comment les entrecroiser. Pour exécuter pareil ouvrage, il faut de la pratique, mais tout tressage des lacets à la grosse, suffit dans les cas de nécessité.

Les raquettes ne sont pas utiles seulement en hiver, mais les Indiens et les trappeurs s'en servent souvent pour traverser, en d'autres saisons, des marécages et des tourbières. Je les ai trouvées moi-même de très grand service dans des endroits de cette nature. Pour ces cas-là, la raquette courte et ronde est la meilleure.

Pendant que je suis à parler de la raquette, il peut être à propos de dire ici un mot des courroies du pied, qui affectent plusieurs modes. Quelques-uns sont très élaborées et toutes de bon usage, suivant le goût du raquetteur ou des fins pour lesquelles il s'en sert; mais il n'y a, pour les attacher, qu'une seule façon qui offre sécurité au chasseur et au voyageur, c'est celle qui permet de s'en dégager d'un tour de pied. J'ai entendu raconter de plusieurs personnes, qu'elles se seraient certainement noyées, si elles avaient été seules, tout simplement parce que les courroies de leurs raquettes étaient fixées à leur pied de telle façon qu'elles ne pouvaient s'en dégager sans l'aide de leurs mains. Ce danger se présente dans les marches sur de la glace mince, alors qu'une personne qui passe à travers, ne peut jamais se tirer seule de là avec une paire de raquettes aux pieds. Si l'accident arrive sur une rivière dont le courant est fort, elle est entraînée sous la glace. Deux chasseurs se sont noyés de cette façon dans la rivière Sainte-Marguerite.

FAIRE UN FEU

Quoiqu'allumer un feu paraisse être chose très simple, il se présente plusieurs occasions où il faut une

grande habileté et expérience pour réussir vite et bien. Par un temps de forte pluie ou une tempête de neige, il est nécessaire d'avoir sous la main des matériaux en quantité suffisante pour allumer de suite un bon feu. L'écorce de bouleau dans ce pays du nord, est le stimulant par excellence d'un feu, et se rencontre presque partout. Là où l'on ne peut pas s'en procurer, le bois pourri est, après l'écorce ce qui s'enflamme le plus vite; certaines variétés prennent feu comme la poudre. Il faut se le procurer d'arbres debout. Le bois qu'on ramasse sur le sol est toujours plus ou moins humide.

Tout étant prêt, on pose un morceau de bois à terre, ensuite des morceaux d'écorce de bouleau ou autre chose que l'on peut avoir, pour allumer le feu; puis, des fagots, et par dessus, du gros bois, suivant le feu que l'on veut avoir, en ayant le soin de laisser des jours pour faire circuler l'air au travers de la pile. Ceci est essentiel, car autrement, le feu ne sera pas ardent.

La pose du premier morceau de bois pour hausser le petit bois d'allumage a pour but d'assurer le tirage, autrement, le poids de tout le combustible étoufferait le feu. Une fois le feu bien parti, on peut y faire brûler à peu près n'importe quelle chose, même si elle est très mouillée. Bien se garder de faire un feu le long d'une falaise ou d'un gros arbre; dans le premier cas, il y a danger que, sous l'influence de la chaleur, des fragments se détachent de la falaise; dans le second, le tronc de l'arbre peut brûler suffisamment pour qu'il tombe durant la nuit.

Si cependant l'on abat un arbre avant d'allumer le feu, la souche lui fera excellent dossier, et, lorsque le feu sera bien pris, la souche s'enflammera à son tour pour brûler pendant des heures. Depuis l'introduction des tentes et des poêles de camp, la néces-

sité de feux en plein air a fort diminué; mais, même en manœuvrant un poêle, il y a à suivre, quand on l'allume, un procédé qui repose sur la nécessité de favoriser le tirage.

Quand je faisais la trappe avec mon frère, souvent nous expérimentions, histoire de nous amuser, et quelquefois dans des cas de nécessité, sur la manière d'allumer un feu sans allumettes. Le briquet et le silex étaient encore d'usage dans ce temps-là; nous en étions toujours munis avec de l'amadou ou du coton brûlé, que nous mettions dans un sac étanche fait de peau de loup-marin ou parfois, de quelqu'autre petit animal. Dans l'ancien temps, ce sac se portait journellement à la ceinture, mais quant à nous, nous le laissions accroché dans notre camp stationnaire, comme réserve au cas où nos allumettes manqueraient, ou qu'elles seraient perdues ou détériorées. Faire du feu avec le briquet et la pierre à fusil était chose assez facile, mais j'avais lu que chez certaines tribus indiennes, on faisait du feu en frottant ensemble deux morceaux de bois, et voilà ce que nous voulions essayer.

Je regrette d'avoir à dire que je ne puis recommander ce procédé, mais il est bien réchauffant, parce qu'au bout de quelques minutes de pareil exercice, la transpiration nous coulait sur le visage. Avec un bloc de bois comme base et un autre morceau servant de fiche, par l'intermédiaire d'une corde peu tendue et d'un archet, nous parvenions à produire de la fumée, mais jamais de feu, peut-être parce que nous ne soutenions pas assez longtemps l'opération. Une lentille et de l'amadou, voilà ce qu'il y a de mieux, s'il fait beau soleil. Le seul inconvénient, c'est que, l'hiver, le soleil est souvent invisible.

Les Montagnais se montrent très orgueilleux de leur habileté dans les métiers forestiers, et, sous ce rapport, regardent leurs frères, les blancs, comme des enfants d'école.

Au cours de mes randonnées dans le bois, nous nous sommes souvent rencontrés et nous avons campé et vécu ensemble. Un soir, nous eûmes à notre camp, la visite de quelques sauvages, qui se trouvaient dans le voisinage. Notre bloc de bois et sa fiche les intriguèrent. Ils nous demandèrent ce que nous en faisions. Je leur expliquai la chose et ils me dirent que dans la tribu, ils n'avaient jamais entendu parler de cette façon de faire du feu. La discussion se poursuivit sur les différentes méthodes de faire un feu, et, à la fin, à leur ébahissement, j'affirmai que je pouvais, soit leur brûler les doigts, soit allumer un feu avec un morceau de glace. Ils prirent la chose en badinage; mais quand je maintins que ça pouvait vraiment se faire, l'un d'eux m'offrit de parier sa plus belle peau de castor, que c'était impossible. Je lui dis de revenir le lendemain vers midi, s'il faisait beau, d'apporter sa peau, et qu'alors je lui brûlerais les doigts, en même temps que je lui livrerais le secret.

Ça ne manqua pas. Le lendemain il arrivait à l'heure dite, mais il n'était pas seul. Toute la famille était venue pour être témoin de cette opération magique.

Dans l'intervalle, j'avais préparé un beau morceau de glace transparent. Avec mon canif je lui avais donné la forme d'une lentille de trois pouces de diamètre, que j'avais polie avec la paume de ma main. Quand tout fut à point, je lui pris une main, et à travers la lentille j'y concentrai les rayons du soleil. Je réussis vite à lui faire une brûlure. Dans son incrédulité, il se tint la main si longtemps dans la même position, que je finis par lui infliger une ampoule.

J'allumai ensuite, de la même façon, un morceau d'amadou et un feu, comme je l'avais promis. Je réclamai la peau de castor que l'Indien se déclare bien content de me remettre, en échange du secret. Je présume qu'il dut gagner bien des paris après cela, avec ses amis.

Avec l'ancien fusil à pierre, il était facile aussi de se procurer du feu en mettant de la poudre dans le bassinet avec un morceau de coton sec et même humide, si l'on avait, au préalable, le soin de le bien frotter avec de la poudre sèche. Avec le fusil à capsule ou à culasse, il faut encore plus de soins. On prend un morceau d'étoupe que l'on imprègne de poudre sèche, on introduit dans le fusil ou la cartouche, une charge d'environ une demi-drachme de poudre et on la recouvre du morceau d'étoupe préparé, comme légère bourre. On a tout prêt, un morceau d'amadou ou de bois pourri sec, à part le bois ou les copeaux dont on a besoin. Le coup parti, on ramasse la guenille qui a pris feu. Après cela, il ne s'agit que d'éventer le feu pour produire la flamme. Si la charge de poudre est trop forte, la bourre se trouvera éteinte par la vitesse et la résistance.

DORMIR DANS LA NEIGE.—Un hiver, j'avais un camp à demeure sur les bords du lac Shetagomau, tête de la branche est de la rivière Manicouagan. Vers la mi-février, mon frère et moi nous décidâmes d'aller faire un voyage d'exploration d'environ deux jours de marche, plus loin au nord, à la recherche de quelque repaire de martres. Comme nous n'étions pas à la chasse aux provisions, nous nous arrangeâmes de façon à nous encombrer le moins possible de bagages, pour nous permettre de voyager plus rapidement. Nous emportions chacun une hache, une bouilloire de ferblanc d'une pinte, et des vivres pour quatre jours que nous avions empaquetés dans la

tente qui devait nous servir d'abri, un morceau de coton de dix pieds de long sur six pieds de large; ceci constituait notre ballot; nous le portions à tour de rôle.

Nous partîmes à bonne heure, car nous avions à franchir plus de six milles sur le lac, puis prendre le bois, ce qui nous faisait une longue journée de marche. Vers quatre heures de l'après-midi nous fîmes halte, afin de camper pour la nuit. Nous avions la corvée usuelle à exécuter; déblayer la neige, couper du bois et des branches et dresser notre abri en demilune. Une fois la besogne terminée, mon frère alla puiser de l'eau à un petit lac tout près. Je me préparai à allumer le feu, lorsque, à ma grande supéfaction, je constatai que nous n'avions pas d'allumettes. Ordinairement, j'en portais dans mes poches dans une petite fiole hermétiquement bouchée, et, ainsi, à l'épreuve de l'humidité. D'une manière ou d'une autre, tout probablement en bûchant et en ramassant du bois, je les avais perdues. Ni l'un ni l'autre, nous ne fumions, par conséquent nous n'avions pas d'allumettes éparpillées dans nos poches, ce qui ne nous empêcha pas tout de même d'y fureter.

La nuit était venue; il était hors de question de retourner sur nos pas, à part que nous nous sentions très fatigués. En sorte que je proposai ceci: casser la croute et nous étendre sur la neige pour dormir; si nous trouvions que c'était trop froid, nous nous lèverions pour regagner, du mieux que nous pourrions, notre camp, que j'estimais bien être à une vingtaine de milles de là.

Nous mangeâmes un peu de castor fumé et quelques galettes gelées, faites au camp, pour notre souper, et nous nous mîmes à préparer le lit. Je fis, en foulant la neige de mes deux pieds, un creux de six pieds de long sur environ trois de large. Au fond de ce creux, je disposai un amas de brindilles que nous avions

coupées pour notre abri. Pardessus, nous étendîmes la moitié de notre pièce de coton, puis l'un de nos paletots; nous enlevâmes nos chaussures et nous les mîmes aussi en dessous de chacun de nous. Nous nous couchâmes dans cette tranchée, en ramenant pardessus nous, le reste de la pièce de coton, nous rembourrant de neige jusqu'à mi-taille et en utilisant notre second paletot comme couverture additionnelle des pieds aux épaules. Muni d'une branche je balayai sur nous, toute la neige que je pus, puis, nous nous couvrîmes la tête du morceau de coton, en secouant un peu de la neige sur le dessus.

Pendant quelques instants, nous sentîmes le froid, mais bientôt, nous étions plus confortables et finissions par nous endormir. A notre grande surprise, il faisait jour lorsque nous nous réveillâmes. La neige à l'intérieur de notre couverture, avait fondu et formé une couche de glace, ce qui nous avait conservé la chaleur, mais nous nous sentîmes humides et frissonnants en sortant de là. Et il nous fallut faire diligence et se mettre à marcher, pour nous réchauffer.

Nous retournâmes à notre camp, et n'avons eu aucune suite fâcheuse de cette nuit passée dans la neige. Depuis ce moment-là, chacun de nous porta une fiole d'allumettes dans ses poches.

Je dormis encore dans la neige après cela, mais, j'étais pourvu d'une bonne couverte de peaux de lièvre et d'une housse de coton. C'est le procédé qu'à l'occasion nous suivîmes par après pour économiser du temps, et supprimer la besogne de dresser un campement, quand nous étions à la chasse au caribou ou que nous avions une longue randonnée à faire.

COUVERTE DE PEAUX DE LIÈVRE—COMMENT ON LA FAIT.—Je ne crois pas qu'il existe dans la création quelque chose de plus chaud comme couverture, étant donné son poids. Au point de vue du confort,

je donnerais plutôt, pour une de ces couvertes, six couvertures ordinaires de laine. Une paire de couvertures de quatre ou quatre points et demi, ancien style, de la Compagnie de la Baie d'Hudson pesait d'ordinaire environ quatorze livres. Une couverture de peau de lièvre de la même grandeur, pèse environ cinq livres. Il faut cent peaux de lièvre pour faire une couverte de mêmes dimensions. Mais, pour en commencer la confection, on n'en a besoin que de vingt-cinq, quitte à ajouter à ce nombre, à mesure que l'on peut se procurer les peaux.

Lorsque la peau d'un lièvre est enlevée, c'est la face interne qu'on expose à l'air, pour lui permettre de sécher dès qu'on l'a suspendue au dehors. Mise sécher à la chaleur du camp elle devient raide et cassante. Il en est de même pour toutes les fourrures; elles ne doivent jamais être exposées à la chaleur d'un feu ou du soleil. Les peaux sont humectées et étendues sur la tête arrondie d'un poteau qui doit être recouverte d'un enduit mou, pour faciliter la rotation de la peau.

Avec un couteau bien aiguisé, on la taille en lanières de la largeur d'un pouce, en procédant en rond, à partir de la croupe jusqu'à ce que l'on arrive à la tête, que l'on coupe alors et que l'on jette. Ceci donne une bande d'environ huit pieds de longueur par peau. Pendant qu'elle est encore tout fraîche et humide, cette peau est tordue à la façon d'une corde et mise de côté. Pour la rouler facilement, on en tient un bout, puis on fixe l'autre extrémité à un petit bâton rond, encoché à un bout à cette fin, et on enroule à l'aide des deux mains ou d'une main et la cuisse. Le tricot se fait sur les doigts de la même manière que les filets, et le travail terminé, on peut tout juste passer les doigts à travers les mailles.

Comme mainte autre chose, une couverture de peau de lièvre a son bon et son mauvais côté. Ses avantages sont sa chaleur, sa légèreté et son bon marché; et de plus, le fait qu'elle peut être confectionnée même en plein bois. Ses désavantages sont la facilité avec laquelle elle se déchire et le fait qu'on ne peut ni la nettoyer ni la laver. D'ordinaire, nous l'envoyions aux rebuts, notre chasse terminée et nous en faisons une nouvelle à la saison suivante.

Certaines années, lorsque les lièvres sont abondants, un seul homme peut en prendre au collet une centaine en trois ou quatre jours. Dans un vieux brûlé, forêt recouverte d'une seconde pousse, j'en tuai une fois, cinquante-deux en une après-midi. On tire, cependant, rarement sur les lièvres, parceque l'on considère que c'est gaspiller de la poudre dans le bois; habituellement, on le prend plutôt au collet.

A travers le Saint-Laurent

IL Y A eu tellement de versions, toutes plus ou moins exactes, de cette odyssée, que j'ai décidé d'en donner à mes lecteurs, un récit plus simple et plus réel.

Je suis grand amateur de la chasse au loup-marin et, en dehors de ce qu'elle peut rapporter pécuniairement, je la regarde comme un véritable sport. Pour faire cette chasse, j'étais descendu à la Pointe-des-Monts à bonne heure en janvier 1886. Mon frère aîné Isaïe et moi, avions été chanceux; ayant tué quatorze loups-marins en une semaine, et nous attendions un jour favorable pour retourner à Godbout.

Le 18 et le 19, nous avions un fort vent d'est et une grosse bordée de neige; le temps s'éclaircit légèrement dans la soirée du 19. Les vents de nord-est se font sentir assez près du rivage, le long des falaises, entre la Pointe-des-Monts et Godbout, et poussent les glaces loin de terre.

Nous avions donc l'espoir de pouvoir arriver à Godbout à bonne heure le 20. Je télégraphiai alors à ma femme de nous attendre pour le déjeuner, si le temps se tenait au beau.

Nous quittâmes la Pointe-des-Monts à 3 heures du matin, tel que convenu. Il faisait calme et doux pour un jour d'hiver. Mon idée, en partant aussi à bonne heure, était d'essayer d'arriver à Godbout avant que le vent d'ouest s'élevât, car je m'attendais à une forte bourrasque, vu que le baromètre avait constamment baissé.

Nous naviguions en eau assez claire, le long de la côte; ici et là nous rencontrions un glaçon. Nous fîmes ainsi cinq milles, lorsque nous donnâmes sur une

barrière de *frasil*, bouillie de neige et d'eau, qui s'étendait aussi loin que l'œil pouvait porter à travers l'obscurité.

Nous nous tinmes pendant quelque temps près de ce *frasil*, en attendant le jour, au cas où nous pourrions trouver dans ce mastic quelque ouverture où nous pourrions nous aventurer.

Quand il fit assez clair, nous constatâmes qu'il nous était impossible de nous rendre à Godbout. La marée baissait et cette pâte de glace se faisait de plus en plus épaisse; de sorte que la meilleure et la chose la plus facile à faire, était de retourner à la Pointe-des-Monts, car dans cette direction, l'eau était libre.

Les courants sont très forts ici, presque toujours en descendant le fleuve, et leur rapidité varie suivant les vents, depuis un mille et demi jusqu'à deux milles et demi à l'heure. La terre les fait défléchir à l'ouest, puis ils tournent dans une direction sud-est, en formant ainsi à l'est de la Pointe-des-Monts un énorme ressac. Ainsi, à l'est de la Pointe, le flux de la marée se fait très violent avec à l'ouest un retour correspondant des vagues à la mer. A l'est de la Pointe, le *frasil* s'était accumulé jusqu'au rivage et se dirigeait vers l'ouest.

Dans l'espace d'eau libre en dehors de la Pointe-des-Monts, il y avait un canot monté par deux frères, François et Alfred Labrie, qui étaient à la chasse au loup-marin. Ils avaient tiré sur un loup-marin, l'avait blessé et s'étaient mis à sa poursuite, alors que nous approchions de la Pointe, à notre retour. Ils se trouvaient à environ un mille et demi au large du rivage dans une baie formée par des bancs de glaces hérissées de dentelures, qui descendaient en se bousculant les unes et les autres et en se heurtant à l'occasion à celles qui venaient de l'est.

Je vis d'un seul coup d'œil que ce chenal d'eau libre s'obstruait rapidement, et avec mon aviron je leur signalai le danger. Ils étaient tellement occupés à la poursuite du loup-marin blessé qu'ils ne virent pas mes signaux. Pendant ce temps-là, la glace se rapprochait graduellement de l'espace libre et allait se refermer sur eux. Pour empirer la situation, le vent augmentait rapidement et faisait présager une tourmente. Un canot seul, emprisonné dans cette bouillie, c'était assurément la mort; avec deux canots, il y avait chance d'en sortir.

Me tournant du côté de mon frère, je lui dis:

—Qu'est-ce que tu dirais, si nous allions leur aider?

—Fais pour le mieux, me répondit-il.

Nous poussâmes une pointe de leur côté; une minute après la glace se refermait derrière nous.

Les Labrie avaient finalement compris le danger où ils se trouvaient, et faisaient force de rames dans notre direction. Et la glace descendait toujours, élargissant le grand barrage derrière nous, pendant que le vent et le courant nous poussaient loin de la rive. Quand le canot nous rejoignit, l'espace d'eau libre était réduit à quelques cents verges, et, devant nous, c'était formé un barrage de *frasil* d'un quart de mille d'étendue. Quelques minutes plus tard, nous étions absolument cernés.

Ramer ou pagayer dans pareille bouette est une chose impossible. Un canot s'y trouve collé et ne bouge plus, et, quoique, cette bouillie puisse varier de six ou sept pouces à plusieurs pieds en épaisseur, il n'y a pas moyen de s'y aventurer à pied. La seule façon d'avancer en pareils cas, est de faire mouvoir le canot à la manière que les chasseurs de loups-marins appellent *ladder work*, par échelonnements, ce qui s'opère comme suit: les quatre hommes se mettent

dans un seul canot. On tire le canot vide et léger le long de l'autre, et on le pousse en avant de toute sa longueur. Les hommes alors s'y embarquent, amènent le canot qu'ils ont quitté, et recommencent la même chose au fur et à mesure qu'ils avancent pour gagner ainsi douze pieds chaque fois.

C'est un travail lent et pénible, mais qui a été le salut de bien des canotiers. Dans notre cas, le procédé n'eut pas de succès à cause du courant et de la tempête qui soufflait. Pendant trois heures, nous travaillâmes ferme à essayer de progresser au moyen de cette chaîne, en perdant tout le temps du terrain, jusqu'au moment où, réalisant que nous nous dépensions en d'inutiles efforts, nous abandonnions la partie.

Un canot monté par un autre de mes frères, Pierre, et un jeune chasseur du nom de M. Boucher, firent un effort désespéré pour venir à nous, mais la tempête devint si furieuse qu'ils durent retourner à terre. Quand nous lâchâmes notre manœuvre, nous nous trouvions à plus de quatre milles au large.

Dans les canots, nous étions très exposés au grand vent froid, et en bien mauvaise posture, en outre, j'étais tout trempé. Ça et là, dans le *frasil*, il y avait des morceaux de glace solide. Nous décidâmes en conséquence de nous remettre à l'œuvre pour en rattrapper un et nous y montâmes nos canots. Cette glace avait au moins cinquante pieds de long sur à peu près vingt de large, et était suffisamment épaisse pour nous porter. Nous mîmes l'un des canots sur sa quille par le travers du vent, en lui donnant comme étais contre la tempête, nos harpons enfoncés dans la glace. Le deuxième canot fut renversé derrière l'autre sur le côté et assujéti à chaque bout avec des monceaux de glaces et de neige que nous entassâmes avec nos avirons.

Nous eûmes alors une sorte de mince abri contre une bise glaciale et un froid de plus en plus mordant.

Notre travail dans la glace nous avait quelque peu réchauffés. J'en profitai pour enlever mes pantalons et mes bas, afin de les tordre, car, en halant un des canots sur la glace, j'avais passé au travers de celle-ci, et je m'étais trouvé à l'eau jusqu'à la ceinture. Tout ce que j'avais à faire alors était de marcher, de me battre les mains et les pieds pour entretenir la chaleur.

Je me sentis bientôt réchauffé de cette façon et j'engageai les autres à en faire autant. La glace, chassée du rivage par l'ouragan, nous ouvra une grande mare d'eau libre au nord de nous. Ceci ranima l'espoir chez tous. Si le vent se calmait, nous avions encore une chance de sortie de ce côté-là.

Nous n'avions rien à nous mettre sous la dent, et, toute la journée je tins mon fusil et ma carabine prêts, au cas où quelque loup-marin se montrerait à portée. Nous en vîmes quelques-uns, mais ils étaient trop loin; cependant, j'eus la récompense de ma patience en ce qu'il m'arriva de pouvoir tirer sur une bande de *Kakawis*, canard à longue queue, vieilles squaws. J'en fis tomber trois que nous pûmes recueillir. C'était une providence. Mon frère souffrait du froid aux pieds et aux mains. Je plumai les oiseaux et bourrai de plumes chaudes et sèches ses mitaines et ses souliers; les Labrie en firent autant avec ce qui en restait. Quant aux oiseaux eux-mêmes, je les mis en réserves dans mon sac.

Toute cette journée-là, nous la passâmes sur notre bloc de glace. Le vent avait encore augmenté de violence; le temps s'était éclairci, mais le froid était devenu intense. On enregistra ce soir-là à la Pointe-des-Monts 15° Fahrenheit au dessous de zéro.

Au coucher du soleil, nous étions à quatorze milles au sud-est de la Pointe-des-Monts. M. Fafard, gardien du phare, eut la prévoyance d'allumer le phare pour nous, au cas où nous en aurions besoin, pour nous diriger à terre. Pendant quelque temps il nous indiqua notre position, mais, sur les huit heures, nous perdions la lumière de vue.

Le chenal d'eau claire au nord-ouest de nous allait s'élargissant et était assez long pour donner libre jeu à la houle. Nous commençâmes à sentir le roulis jusqu'à ce que sur les 10 heures du soir, la mer devint tellement agitée qu'elle passa par dessus notre bloc de glace. L'espace d'eau libre était maintenant tout près de nous.

Je calculai que nous devions être alors à dix-huit milles de la Pointe-des-Monts. Notre seule sécurité était maintenant de nous enfoncer encore plus loin dans la glace vers la côte sud. Nous appareillâmes les canots et nous filâmes vers le sud. Pendant quelque temps nous recommençâmes la poussée de nos canots. A mesure que nous gagnions le sud, la glace se faisait plus épaisse avec le froid; elle finit par nous porter et nous y traînâmes les canots.

Une heure plus tard, nous arrivions à une étendue d'eau claire, faisant à peu près sud-ouest par rapport à nous, et longue de près de quatre milles.

Nous jouâmes de l'aviron avec toute la vigueur possible afin de nous réchauffer.

La nappe d'eau finalement se réduisit à rien, et nous eûmes à redescendre sur la glace et à y tirer nos canots. C'était une besogne terriblement dure, et nous avançons bien lentement; d'aussi près que j'en pouvais juger, nous faisions environ un mille à l'heure.

Les glaces étaient aussi de formation différente; elles étaient beaucoup plus épaisses; leurs entrechoquements et craquements étaient quelque chose

d'épouvantable. Il s'en formait des amas en quelques secondes, et nous avions à nous mettre bien en garde contre ces amoncellements pour ne pas exposer nos canots à être broyés.

Elles avaient dû forcément être refoulées de quelque part, car quelque temps après elles suspendaient leurs mouvements, et nous pouvions franchir deux ou trois petites mares d'eau claire, pour recommencer à pousser nos canots sur la glace.

Nous donnions aussi des escousses de dix minutes, avec des arrêts de cinq minutes.

Au début de cette manœuvre nous avions jeté par dessus bord tous les effets qui ne nous étaient pas absolument nécessaires les ancres, un harpon, des genouillères qui, une fois imbibées d'eau, n'étaient plus de service, un croc, toutes les planches de fond et environ cent cinquante cartouches, en gardant seulement vingt-cinq au cas de besoin.

Le vent ne s'était pas ralenti, mais comme à mesure que nous allions au sud il soufflait plus de l'ouest, il nous poussa sensiblement plus vite du côté de l'est. Il fallut en tenir compte et nous maintenir dans une direction plus ouest. Ceci nous fit dériver encore infiniment plus loin, mais c'était le plus sûr moyen d'éviter d'être emporté plus bas au dessous de Cap Chat ou du Cap Sainte-Anne, où le fleuve s'élargit notablement.

Vers 5 heures du matin, nous fîmes la rencontre d'un gros *hummock* (banquise moutonnée, en mamelons). Nous nous y mîmes à l'abri pour nous reposer. Mon frère et moi, nous n'avions rien eu à manger ni à boire depuis trente-six heures, de même que les Labrie depuis vingt heures; ils avaient déjeuné avant de partir. Je ne sentais pas beaucoup la faim, mais j'avais grandement soif, comme tous les autres, du reste, et parfois ils avalaient un peu de neige, mais à

la dérobée, parce que je ne l'aurais pas permis, attendu que la neige produit un très mauvais effet et affaiblit.

Ici, nous nous partageâmes deux de mes canards gelés, "*harelda glacialis*", au naturel. Nous les trouvâmes excellents, mais il me sembla que notre cuisinier aurait pu se dispenser du *glacialis*. Tout de même, nous pûmes parer à la difficulté en mettant chacun notre portion en dessous du bras, en dedans de nos habits. Nous nous sentîmes réconfortés par ce mince repas, et nous nous remîmes à la poussée des canots.

Au lever du jour, je distinguai Cap Chat à environ douze milles de distance et au sud-est de nous; ce qui me rassénéra, car j'avais là la preuve que nous avions résisté au courant. Aussi loin que je pouvais voir, les glaces, toutes cassées qu'elles fussent, se tenaient solidement serrées. C'était aussi de la glace de formation plus ancienne, car elle était couverte de neige, ce qui gênait grandement la poussée des canots. Nous prîmes plus de temps à avancer et mes compagnons parurent être rendus à bout.

Au lever du soleil, le vent avait augmenté de violence et le froid nous pénétrait. Mon frère et François Labrie souffraient énormément du froid; le visage et les mains leur gelaient, et, à chaque instant il fallait les frotter pour rétablir la circulation. Quand je donnais le signal d'un repos, ils se laissaient choir dans le canot et voulaient dormir. C'était avec beaucoup de misère qu'on les tenait éveillés.

Jusque-là, nous avions traîné nos deux canots au cas où nous rencontrions de la glace trop faible, mais par suite de l'état d'épuisement de nos deux compagnons d'aventure, il fut impossible de continuer cette manœuvre; de sorte que mon canot fut abandonné, parce qu'il était un peu plus lourd que l'autre. Nous y laissâmes aussi nos deux paires de rames, ne

gardant qu'un seul aviron pour chacun. Avec la corde du crampon d'acier attachée de chaque côté du canot qui nous restait, mon frère et François pouvaient aider au halage de l'embarcation. Alfred qui résistait mieux que son frère, m'assistait à l'avant.

Toute cette journée-là, ce fut la même fatigante manœuvre, avec de temps à autre une mare d'eau libre, et peu à peu le rivage se dessina. J'eus bien de la difficulté à tenir mon frère éveillé et à l'empêcher de se geler les mains. Alfred aussi donna des signes d'épuisement, et les mains lui gelaient.

A 2.30 de l'après-midi, nous passâmes à la dérive à environ deux milles de distance de Cap Chat. Vers la terre, le long de la rive, je pouvais voir une nappe d'eau claire. J'encourageai tout le monde à faire un effort durant une heure pour y arriver. Je crois que ce fut l'heure la plus longue de toutes, mais nous tîmes bon, et, une fois de plus, notre canot fut à l'eau. A l'exception d'une glace fine de surface, le passage se trouvait maintenant libre jusqu'au rivage, à la pointe Sainte-Anne; c'était l'endroit le plus accessible qu'il y eut sur la côte; il se trouvait à un mille et quart de distance. Nous étions tellement rendus qu'il nous fallut prendre une heure pour franchir en canot cette petite distance, et lorsque nous mîmes pied à terre, la nuit tombait.

Pour attirer l'attention des gens sur la grève, j'avais tiré dix ou douze coups de fusil, au moment où nous approchions. On les avait entendus, mais malgré cela, on ne s'en était pas occupé; on supposa que c'étaient des gens de la grève qui avaient tiré.

Ce que nous trouvâmes bon de fouler encore une fois le sol. Mon frère était tout gelé, grelottant de tous ses membres après être resté assis dans le canot; je n'avais pu lui donner beaucoup de soins, occupé

que j'étais à pagayer et à conduire le canot. Il avait les mains, la figure et les pieds gelés, et les frères Labrie avaient aussi la figure et les mains gelées.

Nous étions débarqués en face d'une maison de ferme occupée par madame G. Tanguay et ses trois enfants, deux fillettes et un petit garçon, qui était l'aîné de la famille et était âgé de douze ans. Le petit bonhomme était à jouer dans le chemin, lorsqu'il nous vit débarquer. Je l'aperçus se sauvant en toute hâte. Fonçant dans la maison, il dit à sa mère que quatre sauvages en boisson s'en venaient du côté de la maison. Il m'avait vu avec ma tunique de peau de caribou tout frangée, aider à mon frère à se mouvoir et les deux Labrie qui marchaient clopin-clopant derrière nous. Il n'y avait pas lieu de s'étonner, s'il nous avait crus ivres. Arrivé à la porte, je frappai. Pas de réponse. On avait éteint la lumière et la porte était barricadée. J'appelai à haute voix en français, et j'entendis une des fillettes qui nous avait reluqués, dire :

—C'est pas des Sauvages.

Madame Tanguay alors vint à la porte. Après avoir demandé qui nous étions, elle ouvrit la porte. La pauvre femme, en voyant l'état où nous étions, se montra excessivement chagrine de nous avoir fait attendre et essaya de se reprendre en s'empressant de nous dépouiller de nos habits couverts de glace. Elle envoya chercher un voisin pour aider à frotter ceux qui avaient des engelures. Pendant ce temps-là, notre hôtesse s'appropriait à faire des crêpes pour notre souper. Je lui dis qu'elle n'avait pas besoin de se donner pareil trouble pour le moment. Il n'y avait pas de thé, alors nous primes du lait chaud et de l'eau chaude, un morceau de pain rôti et du beurre. Nous enveloppâmes mon frère dans une bonne couverture chaude, car il n'en pouvait plus. Le petit

garçon et le voisin halèrent notre canot à terre et apportèrent mon fusil, celui de mon frère, et nos raquettes; les Labrie n'en avaient pas.

Après toutes ces obligeantes attentions, je demandai s'il y avait un bureau de télégraphe dans l'endroit. On me dit qu'il y en avait un à deux milles plus loin à l'ouest, mais qu'après la dernière tempête les chemins étaient très mauvais, et qu'en outre, Madame Tanguay n'avait pas de cheval. J'étais désireux d'envoyer des nouvelles à mon monde, et ne voulant pas tarder davantage, je décidai de me rendre à la raquette au dit bureau. Je fus bien cordialement reçu par l'agent, Monsieur T.-J. Lamontagne, et l'expédition des dépêches se fit de suite. Il insista à venir me reconduire en cariole chez Madame Tanguay; ce que j'acceptai avec beaucoup de reconnaissance, sans compter l'offre qu'il eut la générosité de me faire, de me passer les fonds nécessaires à mon retour à Québec, ainsi qu'une course en cariole le lendemain à Cap Chat où je voulais m'arranger pour avoir des chevaux et des slèighs pour nous monter. Les Labrie y avaient aussi un oncle qui y était domicilié et qu'ils voulaient voir.

Quand je fus de retour, mon frère et les Labrie dormaient, et je trouvai un lit tout prêt pour moi, mais, au lieu de l'utiliser, je m'assis dans une chaise près du poêle et je m'endormis. Je ne me mis pas du tout au lit cette nuit-là; je restai, assis dans ma chaise; je me réveillais de temps à autre, je marchais un peu d'ici de là, puis je reprenais ma chaise et me rendormais.

Le lendemain matin, je ne me ressentais aucunement du voyage et j'avais eu la chance de m'en tirer sans aucune engelure.

La nouvelle de notre arrivée sur la côte sud se répandit comme un feu de forêt, et, sur les neuf heures

du matin, Monsieur Antoine Labrie venait voir ses neveux. Suivant sa promesse, M. Lamontagne vint me chercher pour aller à Cap Chat et m'avança cent piastres pour mes dépenses. A Cap Chat, je louai trois sleighs, dans l'une desquels nous préparâmes un siège rembourré, sur lequel nous installâmes mon frère confortablement et solidement enveloppé pour le voyage. Il avait les mains et les pieds tellement enflés qu'il ne pouvait faire un pas ou se servir lui-même.

A Cap Chat nous fûmes reçus de la façon la plus hospitalière par M. Antoine Labrie. Il insista à ce que nous restions deux jours pour nous remettre et permettre aux chemins de s'améliorer; c'était vraiment un acte de sage prévoyance de sa part. Lui et Messieurs Blanchet, Fournier et Gagné nous conduisirent jusqu'à Métis, sans nous demander plus que leurs dépenses et celles de leurs chevaux, et je ne pus réussir à leur faire accepter la moindre rémunération. C'était assurément bien généreux de leur part, car ce voyage leur faisait perdre plus qu'une semaine de temps.

Vers 8.30 heures, le premier soir que je me trouvais à Cap Chat, un messenger vint me dire qu'on me demandait au bureau de télégraphe. En y arrivant, j'appris que le fait que nous avions gagné la côte sud par un pareil temps paraissait si extraordinaire que l'on suspectait l'authenticité de la dépêche que l'on avait envoyée, que l'on croyait qu'elle avait été télégraphiée simplement pour préparer la voie à de mauvaises nouvelles. Voyant cela, M. Edwin Pope, gérant de la compagnie télégraphique Great North Western, à Québec, avait fait relier les différentes lignes du réseau et installer un répétiteur à Québec,

pour nous mettre en rapport direct avec Godbout; de sorte que je pus communiquer avec ma femme qui est aussi une opératrice.

N'était-ce pas un acte de toute généreuse prévoyance de la part de M. Pope et de tous ceux qui y contribuèrent? Je laisse à mes lecteurs d'en juger. Ce raccordement fut opéré sur une étendue de près de mille milles de ligne télégraphique. Je pus causer avec ma femme et lui raconter en raccourci notre voyage, notre situation et nos intentions. La ligne fut laissée une heure à notre disposition.

Notre voyage de retour

NOUS fûmes, deux jours durant, les hôtes de M. Antoine Labrie du Cap Chat. Dès à bonne heure, le troisième jour, tout étant prêt, nous partîmes avec quatre des meilleurs chevaux que nous avions pu nous procurer.

Juste au moment de laisser le village, l'un des cochers me demanda si je ne croyais pas prudent, en cas de nécessité, d'emporter une bouteille de brandy. Je lui répondis que, personnellement, je n'en avais pas besoin, mais que si les autres croyaient la chose nécessaire, il pouvait en acheter, et je lui passai \$1.25. C'est alors qu'il me dit qu'il ne pouvait obtenir une bouteille à moins d'être malade lui-même, mais que, à titre d'étranger et ayant un frère malade, le curé me donnerait le certificat obligé. Comme nous avions à passer devant la maison du brave curé, j'entrai chez lui et je reçus un papier portant ses initiales et de grosses marques rouges tracées au pinceau; sur ce document on remit au cocher l'article demandé au dépôt de pharmacie.

C'est extraordinaire comme les cochers devinrent subitement transis deux ou trois fois ce jour-là, par un fort vent d'ouest sur le nez. Il nous fallut trois heures et demie pour nous rendre aux Capucins, petit bourg situé à dix milles à l'ouest du Cap Chat, où nous prîmes le dîner et nous fîmes reposer les chevaux. Sur le soir, nous arrivions aux Méchins; ce qui nous fit en tout vingt-cinq milles ce jour-là; étant donné l'état affreux des chemins, nous nous déclarâmes satisfaits.

Nous logeâmes pour la nuit à la ferme de M. Lé-tourneau, où nous fûmes cordialement traités et nous eûmes au souper un magnifique steak de caribou;

l'un des jeunes Létourneau en avait tué deux dans le voisinage en allant bûcher du bois. On me dit que souvent les caribous venaient jusqu'au village.

On faisait encore usage, dans la maison, d'une ancienne lampe de fonte, en forme de cuiller à brai, dans laquelle on faisait brûler de l'huile ordinaire de baleine. C'était un ustensile à deux étages, la partie inférieure était destinée à recevoir les huiles. Le manche, qui était recourbé, s'emboîtant dans un double engrenage en bois au moyen duquel on pouvait à volonté le monter ou le baisser. Le plafond de la maison et les poutres avaient la même couleur que les huniers d'un charbonnier. A la suite de quelques représentations, je persuadai à la vieille dame de s'en défaire, et de remplacer ce quinquet par une lampe ordinaire à pétrole et deux gallons d'huile. Sa vieille relique orne aujourd'hui une collection privée

A l'ouest des Méchins, les chemins étaient meilleurs et moins accidentés, et nous prîmes le dîner à la Pointe à la Baleine. C'était, comme l'on dit, la "maison d'accoutumée" où l'on arrêtait, et Madame P., qui tenait la maison insista à faire prendre à mon frère et aux cochers un bon verre chaud de ce qu'elle appelait du whiskey blanc, mais qui, je le soupçonnai, était de sa propre manufacture. Ce liquide avait à la fois une odeur de térébentine, d'acide sulfurique et de poivre rouge et devait être très éloquent comme cordial. Je profitai de la première chance que j'eus pour vider le gobelet de mon frère dans un seau à déchets. Quand, quelques minutes plus tard, Madame P. aperçut le gobelet de fer blanc vide, elle exprima l'espoir que ce coup-là ferait beaucoup de bien au pauvre jeune homme.

A bonne heure ce soir-là, nous arrivions à Matane, où nous nous installions pour la nuit, après avoir par-

couru trente-six milles. Nous étions alors dans un pays beaucoup plus habité et les chemins étaient bons. Nous quittions Matane à bonne heure le lendemain et nous arrivions à la station de l'Intercolonial à Petit Métis, vers 4 heures de l'après-midi; ce fut notre meilleure journée de course; nous avons fait environ 45 milles.

J'y trouvai plusieurs télégrammes qui m'attendaient et parmi lesquels il y en avait un de feu le Colonel Allan Gilmour, d'Ottawa, me félicitant de notre arrivée sains et saufs sur la côte sud et m'autorisant à tirer sur lui la somme de cent piastres pour nos dépenses jusqu'à Québec, cadeau bien généreux, et, certes, bienvenu dans la circonstance. Un autre message d'un ami personnel de Québec, m'avisait d'attendre jusqu'au lendemain à Métis, attendu qu'il s'occupait de nous obtenir passage gratuit par l'Intercolonial.

Cependant, l'état de mon frère ne me permettait pas de m'attarder en route, et je préférai solder le prix du passage et filer. Ce fut aussi bien, car j'appris plus tard que l'on ne s'était pas rendu à la demande de mon ami de Québec. Nous nous installâmes non loin de la station dans une petite maison de pension tenue par un M. Beaulieu, qui se mit en quatre pour nous accommoder. Un jeune homme que je pris pour un commis-voyageur pensionnait là. Il parut prendre un vif intérêt durant la soirée au récit de notre aventure, et manifesta beaucoup de sympathies pour les souffrances qu'endurait mon frère. Le lendemain matin, au moment où nous étions prêts à partir, il m'accosta et me dit :

Ecoutez, mon cher ami, je suis pauvre, et je ne puis disposer que de vingt piastres; mais si vous en avez besoin, elles sont à vous; utilisez-les pour vous et vos compagnons.

Cette offre généreuse de la part d'un étranger me causa une surprise telle que, pour un moment, je restai sans répondre. Finalement, je le remerciai beaucoup de ses bonnes intentions et de sa grande bonté, et je lui dis que, pour le moment, nous n'étions pas assez dans le besoin pour me justifier d'accepter une offre aussi généreuse. Je demandai ensuite quel était ce jeune homme, et l'on m'apprit que c'était un M. Gauvreau, et qu'il était libraire à Québec. Je ne pus avoir son prénom, pas plus que je ne l'ai rencontré depuis, mais si ces quelques lignes lui tombent sous la vue quelque jour, je désire lui réitérer mes remerciements.

Le conducteur du train de l'Intercolonial était M. Couturier, de Lévis, qui nous obligea grandement en faisant d'un double siège un lit où mon frère put s'étendre confortablement. A la station de Trois-Pistoles, on apporta à mon frère du bon bouillon chaud et des rôties de pain, et les autres membres de notre parti furent servis de même façon chez M. Déry et sa famille, où l'on refusa toute rémunération.

Nous arrivâmes à Lévis, il faisait nuit et l'on vint nous dire, qu'à cause des glaces il n'y aurait pas de bateau-traversier ce soir-là; de sorte que je dus chercher à nous loger. Dans un hôtel du voisinage, après bien des sollicitations, je pus obtenir une petite chambre dans le haut de la maison, ce qui était fort embarrassant, attendu que mon frère était trop faible et trop souffrant pour marcher; il nous fallut le transporter.

Nous prîmes le thé et le déjeuner dans l'endroit, et l'on nous chargea le modeste prix de six piastres et demie. Quelles que fussent les qualités de ce logeur, il n'avait certainement pas celle de l'humanité.

Nous n'avions vraiment pas à nous plaindre, car, dans tout notre parcours qui dura un mois, ce fut la

seule exception à la cordiale générosité dont nous fûmes partout l'objet à notre voyage de retour.

Vers 8.30 hrs du matin, la glace le permettant, nous traversions à Québec, et au débarcadère, nous rencontrâmes bien des amis et des gens sympathiques comme le Lieut.-Colonel Vohl, messieurs Alex. Fraser, J. Holliday, Elisée Beaudet, Eugène N. Chinic, Arthur J. Turcotte, Ed. Giroux, L. Noël, Chs. Bergevin, Arthur Toussaint, J. G. Bruneau, Geo. Van Felson, Wm. Doyle et autres.

Après bien des poignées de main et des félicitations, on nous conduisit en voiture à la résidence de M. Noël, ami intime de la famille, où l'on prit soin de mon frère et de mes deux compagnons. Le colonel Vohl insista à ce que je fus son hôte durant mon séjour à Québec. Le docteur M. J. Ahern fut appelé, et soigna les pieds et les mains de mon frère. Un peu après, aidé du docteur Catellier, il dut lui faire les amputations obligées. Il traita aussi le jeune Labrie affecté d'un rhume grave.

M. Noël s'objecta complètement à ce que mon frère fût transporté à l'hôpital, et vraiment il n'était pas possible comme soins et attentions de toutes sortes, de se prodiguer avec plus de dévouement que madame Noël et les membres de sa famille. Grâce au traitement habile du Dr Ahern et à l'extrême sollicitude de madame Noël, mon frère put se rétablir, mais ce ne fut que trois mois après qu'il put repartir pour revenir à la maison. Mais le jeune Labrie fut assez bien au bout d'environ une semaine pour retourner chez lui avec moi; cependant, il ne se remit jamais complètement des suites de notre aventure.

Nous demeurâmes une semaine à Québec, et durant notre séjour, nous fûmes l'objet de multiples égards et attentions. J'eus l'honneur d'être présenté au lieutenant-gouverneur Masson et de recevoir, de ses

main une magnifique médaille d'argent avec aigrette. Sir Hector Langevin et monsieur J. U. Gregory adressèrent au Marquis de Lansdowne un rapport de notre aventureux voyage à travers les glaces, et tout probablement, grâce aux représentations qui furent faites, j'eus l'honneur de recevoir, quelques semaines plus tard, la médaille de bronze de la "Royal Humane Society."

Quelques mois après, mon frère et moi, nous recevions par l'intermédiaire de son délégué général au Canada, monsieur F. R. E. Campeau, le diplôme et la médaille de la Société des Chevaliers Sauveteurs des Alpes Maritimes de Nice, et le gouvernement canadien nous fit cadeau chacun d'une paire de lunettes binoculaires avec inscriptions appropriées, tous honneurs qui, à mon avis, dépassaient en mesure le simple devoir que nous avions rempli. Les correspondants des différents journaux locaux nous cherchèrent pour avoir des détails de notre odyssée, mais, peu désireux de notoriété je réussis plusieurs fois à leur échapper, ce dont je leur demande pardon aujourd'hui.

Nous avions maintenant devant nous une course de 300 milles. Dès que les deux Labrie furent suffisamment rétablis, nous quittâmes Québec. Nous fîmes l'emplette de quelques raquettes et d'autres articles de nécessité pour le voyage, et comme nous avions épuisé nos fonds en venant du Cap Chat à Lévis, plusieurs des premiers citoyens de Québec souscrivirent une somme qui forma cent dix piastres pour nos frais de retour. Dans le désir général que l'on avait de nous aider, cette somme fut plus que suffisante pour payer nos dépenses; elle couvrit nos frais d'équipement et de transport, et il en resta suffisamment pour régler le compte du médecin et quelques dépenses encourues pour mon

frère à Québec. Inutile de dire que le compte du Dr Ahern fut loin d'être excessif. On peut vraiment dire de lui: "Sa main gauche ignore ce que fait sa main droite.

A 11 heures de matinée, dimanche, 7 février, nous partions de Québec à la raquette, en descendant sur la glace dans le voisinage de la gare du chemin de fer du Pacifique, et nous piquions droit sur Château-Richer. Bon nombre de nos amis nous accompagnèrent jusque sur la glace. Quand nous descendîmes la côte du Palais, nombre de gamins irlandais nous acclamèrent chaleureusement. C'est ainsi qu'au milieu des bons souhaits de tout le monde nous fîmes nos adieux à la vieille capitale.

Nous arrivions vers une heure de l'après-midi à Château-Richer. Comme le jeune Labrie se sentait quelque peu fatigué et qu'il avait soif, nous décidâmes de faire un arrêt de quelques moments et de prendre une tasse de thé.

Nous portions chacun un fusil, nos fusils de chasse au loup-marin que nous ramenions avec nous, et un sac de dix-huit livres pesant. Aux renseignements que nous demandâmes, on nous indiqua une maison de pension tenue par M. Lefrançois. Lorsque nous entrâmes dans la maison, armés comme nous étions, notre mine ne parut pas causer au propriétaire une impression favorable. Je lui demandai si nous pouvions avoir une tasse de thé.

—Hum! fit-il, c'est aujourd'hui dimanche, et c'est après l'heure des repas, mais je vais voir ma femme et je m'en vas vous dire ça.

Environ cinq minutes après, il revint et je vis à sa mine qu'il n'y avait pas beaucoup d'espoir d'avoir quelque chose. Sans répondre à ma question, il s'assit et nous demanda d'où nous venions et pourquoi nous avions autant de fusils. Je lui répondis

que nous étions partis de Québec le matin même, mais que nous étions des habitants de la Côte Nord et que nous retournions chez-nous.

—Comment, s'écria-t-il, serait-il possible que vous seriez les gens qui ont tant souffert en traversant le Saint-Laurent ?

Il n'eut pas plutôt eu notre réponse qu'il courut chercher sa femme pour nous la présenter et lui dire de se dépêcher à nous préparer quelque chose à manger. En peu de temps on nous servit un excellent dîner. A la demande de M. Lefrançois je lui fis un court récit de notre voyage. Il me demanda l'adresse de mon frère à Québec. J'appris plus tard qu'il lui fit deux ou trois visites. A son grand regret nous dûmes refuser l'offre qu'il nous fit de coucher chez lui, car nous voulions nous rendre à Sainte-Anne, où j'avais déjà fait des arrangements pour notre transport. Nous ne pûmes persuader M. Lefrançois d'accepter quelque chose pour le trouble que nous lui avions causé, de sorte qu'après l'avoir cordialement remercié, nous lui fîmes nos adieux.

Xavier Paré, notre automédon, s'était engagé à nous conduire en carriole de Sainte-Anne à la Malbaie pour la minime somme de douze piastres. A notre arrivée à Sainte-Anne il nous expliqua qu'il nous chargeait que bien peu en dessus de ses dépenses de voyage, et qu'il espérait que nous n'aurions pas d'objection à marcher dans les mauvaises côtes. Nous acceptâmes de suite, accoutumés que nous étions à la marche, mais le lendemain nous constatons que, pratiquement, il n'y avait que des côtes et que nous étions presque tout le temps à pieds; ce à quoi je ne fis aucune objection, car je trouvais plus confortable de marcher que de rester assis tranquillement dans une carriole et à me laisser engourdir par le froid.

Les chemins étaient tellement mauvais qu'il faisait déjà nuit quand nous arrivâmes à la Baie Saint-Paul. Nous descendîmes à un hôtel tenu par un M. Bois. Durant la soirée Bois me posa bien des questions sur ma famille et les endroits où nous avions demeuré sur la Côte Nord. Je le trouvai un peu curieux; mais comme je n'avais rien à cacher, je lui dis tout ce qu'il désirait savoir, et aussi, comme du reste à tous les endroits où nous arrêtions, je lui fis le récit de "nos épreuves à travers les glaces".

Le lendemain matin, on nous réveillait à cinq heures, car notre charretier voulait se rendre à la Malbaie et s'en retourner ce jour-là. Un appétissant déjeuner nous attendait, et nos fusils, raquettes et paquets étaient déjà installés dans la carriole. Je me pris à penser à part moi que, si mon homme s'était montré bien curieux, en revanche il savait aussi ce que c'était que de voyager. Dès que nous fûmes prêts à partir, je lui demandais sa note.

—Mon cher ami, me répondit-il, j'ai quelque chose à vous dire. Il y a vingt-six ans, j'étais en bas sur la Côte Nord en rapport avec un navire naufragé. Absolument étranger dans l'endroit, votre père eut la bonté de me loger pendant deux jours. Quand je voulus régler ce que je pouvais lui devoir, il me dit qu'il ne tenait pas de maison de pension. Eh bien! je n'en tiens pas moi non plus pour son fils.

Et me serrant la main, il nous souhaita bon voyage.

Voilà de ces actes de gratitude qui vous vont droit au cœur.

A la Malbaie, nous fûmes chaleureusement reçus par le maire, M. Kane, Messieurs Angers, Cimon, P. et Elie Maltais et autres notables. Nous y fûmes les hôtes de M. Elie Maltais. Ces braves gens ne voulurent pas nous permettre de louer des voitures, et les personnes que je viens de nommer mirent à

notre disposition des carrioles pour nous transporter jusqu'à la Baie Sainte-Catherine. Je me rappellerai toujours avec le plus grand plaisir le jour que je passai là.

Le capitaine Zic Gagné, mon conducteur, avait un magnifique cheval noir qu'il conduisait comme sa goélette, avec cette différence que, ne pouvant pas prendre de ris avec son cheval, il nous fit verser deux fois en route pour avoir pris trop de voile. C'était un furieux meneur de chevaux, et je me sentis un peu plus rassuré lorsque nous eûmes passé les Sept Côtes de Port-au-Persil. Ici, nous fûmes les hôtes du capitaine Wm. McClaren, une de mes vieilles connaissances, et pendant plusieurs années le pilote du yacht du juge, aujourd'hui Sir Elzéar Taschereau.

Nous repartîmes à bonne heure et comme les chemins étaient trop mauvais pour permettre aux chevaux de faire de la vitesse, il ne nous arriva pas de culbutes en route, et nous atteignîmes Sainte-Catherine à 2.30 heures de l'après-midi. Nous eûmes la chance d'y rencontrer un ami et confrère, Monsieur Gabriel Bouliane, chasseur bien connu de marsouins et de loups-marins. M. Bouliane nous fit préparer un bon repas et peu après, le temps et la marée adonnant, il nous traversa dans son canot à Tadoussac.

Comme bien d'autres gens de son métier, M. Bouliane l'avait souvent échappé belle en chassant le marsouin et le loup-marin. Une fois lui et son frère eurent leur canot culbuté par un marsouin blessé. Son frère se noya, et quant à lui il était absolument rendu à bout lorsqu'on le sauva. Une autre fois, après avoir passé une nuit au large et au vent sans avoir pu abattre un seul marsouin, il se mit en tête, juste au moment où ils rentraient avec la marée montante, de tenter quelques coups de fusil sur le loup-marin sur les crans. Débarquant sur une pierre

plate, il dit à son jeune frère d'aller plus loin dans un enfoncement et de se cacher derrière un cran, pendant que lui essaierait d'attirer le loup-marin et de l'abattre. Le jeune garçon fit comme on lui dit et alla se poster en arrière d'un gros caillou un peu plus loin du côté de la rive. Le pauvre enfant était harassé de la besogne de la nuit. Comme il faisait calme et chaud, il tomba endormi dans le fond du canot. La forte marée montante poussa le canot du côté de terre. Quelque temps après, lorsque son frère eut tiré un coup de fusil et tué un loup-marin, il regarda autour de lui cherchant le canot, mais fut stupéfait de l'apercevoir à un mille de là. Il se mit à crier, à tirer des coups de fusil, mais le jeune garçon ne se réveilla pas. Pendant ce temps-là, la mer montait toujours et arrivait jusqu'à lui. L'eau était trop haute pour lui permettre de descendre de la roche, et il ne savait pas le moins du monde nager.

Il s'égosilla à crier. Le vent qui s'élevait aggrava un moment sa position, mais par après, favorisa son sauvetage. Une goélette qui se trouvait à quatre milles de là, s'approcha peu à peu, avec le vent, de l'endroit où il était; les gens du bord entendant ses cris et voyant sa position, lui envoyèrent une chaloupe et le sauvèrent. L'eau lui était monté jusqu'au dessus de la ceinture, et c'est en s'arcboutant sur sa carabine, qu'il était parvenu à tenir l'équilibre.

Bien avant cela, le jeune garçon s'était réveillé et faisait force aviron contre le vent et la marée, mais il eut été en retard, car il n'arriva qu'une bonne demi-heure après le sauvetage de son frère.

Nous logeâmes à l'hôtel d'un autre M. Bouliane, petit cousin de notre ami, et nous nous arrangeâmes avec lui pour nous conduire en berlot jusqu'aux Escoumains, moyennant douze piastres, chambre pour une nuit et repas compris. Ce fut de tout notre

voyage la journée de nos plus grosses dépenses qui se montèrent à quinze piastres. J'avais ma lettre d'introduction de monsieur T.-J. Lamontagne à son gérant, monsieur John Topping, aux scieries des Escoumains. Comme il était à court d'engagés à ce moment-là, il nous prêta un cheval et un sleigh que nous devions laisser à Mille-Vaches, la paroisse voisine à quinze milles à l'est. Entre les Escoumains et Mille-Vaches, les chemins étaient affreux; nous allions si lentement, que fréquemment, nous faisions la marche, pour varier de locomotion. Il était midi quand nous arrivâmes dans l'endroit.

Chez madame J.-A. Pinze, où l'on nous avait dit de laisser le cheval, on nous fit cordiale réception et nous prîmes un excellent dîner. Comme nous avions l'intention de continuer notre route, madame Pinze eut la bonté de nous fournir un cheval frais aux mêmes conditions que les dernières, c'est-à-dire que nous aurions à le laisser au Sault-au-Cochon, à dix-huit milles de là. Avec tous nos remerciements pour ses bons offices, nous partîmes espérant d'arriver le soir même à cet endroit; ce qui ne devait pas être.

Le vent qui avait soufflé de l'est toute la journée, augmenta graduellement de violence, se mit à rager avec neige aveuglante. Heureusement, quelques années auparavant, j'avais voyagé sur cette partie de la côte et je pouvais facilement trouver ma route; mais il fallut y mettre du temps à travers d'énormes bancs de neige. Ce fut à la brune que nous arrivâmes chez monsieur D. Tremblay, le gardien du phare de Portneuf; il nous honora de la plus charmante hospitalité. Il tomba plus de dix-huit pouces de neige durant la nuit.

Vers le matin le vent se modéra. J'avais décidé de me remettre en route à la raquette, mais M. Tremblay

fut d'avis qu'il valait mieux pour nous de conduire le cheval à Sault-au-Cochon, alors et encore aujourd'hui le terminus de la grande route de la côte.

Nous partîmes sur les huit heures du matin. Là où il y avait des obstructions près de la route, la neige s'était amoncelée en d'énormes bancs, et notre pauvre cheval s'y embourba deux ou trois fois. Je fus tenté de le ramener à son propriétaire, mais, comme cela nous aurait considérablement retardés, nous eûmes le courage de persister. A la première côte à l'est de la rivière Portneuf, pas la moindre apparence de chemin. Il nous fallut dételer la pauvre bête et battre un semblant de chemin avant de pouvoir lui faire monter la côte avec le sleigh. Une fois rendu au sommet, nous n'eûmes plus de bancs de neige, attendu que la route passait dans le bois. Avec seulement nos sacs et nos fusils dans le sleigh, nous laissâmes le cheval battre son chemin, en le suivant à la raquette.

Il était juste midi, lorsque nous arrivâmes à Sault-au-Cochon; nous avions mis quatre heures à franchir neuf milles. En cet endroit nous laissâmes notre attelage. Monsieur W. Forrest, gérant des scieries de l'endroit, nous invita à dîner et à loger chez lui pour la nuit. Nous acceptâmes la première partie de son invitation. Nous voulions essayer d'atteindre Bersimis le lendemain et pour cela, notre objectif ce soir-là était de nous rendre à un chantier que je connaissais sur la rivière Laval à cinq ou six milles plus loin; nous y arrivâmes à bonne heure. Le chef de ce camp, un M. Tremblay, y vivait avec sa famille. Tous se montrèrent très obligeants à notre égard et firent de leur mieux pour nous accommoder. Il y avait plusieurs lits de camp libres que l'on mit à notre disposition. Il y avait un énorme poêle à bois que

le brave garçon, craignant que nous aurions froid, attisa toute la nuit. Par moments, il faisait terriblement chaud.

Nous fûmes debout de bon matin, parce que nous avions une longue et dure course devant nous, environ vingt-neuf milles de marche difficile. Nous réussîmes à découdre toute cette distance et nous arrivâmes à Bersimis la nuit tombée. A la rivière Bersimis, nous fîmes la rencontre de monsieur P.-C. Dupuis, gérant de la Compagnie Forestière de Bersimis, qui était venu au devant de nous avec cheval et sleigh et nous amena chez lui où madame Dupuis se multiplia en attentions envers nous.

Le plus vieux des Labrie, Alfred, se ressentit de sa marche dans la neige molle. Le lendemain matin, il souffrait d'un genou enflé; de sorte que nous fûmes forcés de rester une journée de plus à Bersimis. Dans l'après-midi, M. Dupuis nous conduisit en sleigh à la Mission des Sauvages, où nous fûmes les hôtes des Rév. Pères Arnaud et Babel; le premier des deux n'était pas seulement un docteur en théologie, mais aussi médecin. Il soigna le genou d'Alfred, si bien que le lendemain l'enflure était complètement disparue.

Comme la glace serrait la côte sur une certaine distance, les Pères et M. Dupuis insistèrent à nous y faire faire un trajet d'environ quatre milles dans leurs carrioles, ce qui nous fut d'un grand secours, et nous mit à vingt-trois milles de Manicouagan.

Un peu passé midi, nous étions à la Pointe-aux-Outardes, où nous prîmes un peu de repos et une tasse de thé chez monsieur J.-B. Ross qui, en dépit de son vieux nom écossais, est incapable d'articuler un mot d'anglais. Il nous manifesta grandement le désir de nous voir rester chez lui jusqu'au lendemain matin et nous prédit du mauvais temps. C'était

justement ce que je prévoyais moi-même et ce qui m'avait décidé à pousser notre course aussi loin que possible ce soir-là. Nous avions douze milles à faire pour atteindre la première habitation; c'était celle de la station télégraphique du gouvernement à la Pointe de Manicouagan.

La prophétie de notre ami se réalisa vite. Vers trois heures de l'après-midi, une tempête de vent de sud-est, avec de la neige se mit à rager. Désagrément à part, nous ne nous occupâmes pas beaucoup du temps; je m'aventurais dans un pays qui m'était familier, et nous arrivâmes à la station peu après la tombée de la nuit, par une neige aveuglante.

En suivant le portage d'hiver, il nous restait encore à faire cinquante-trois milles avant d'arriver à la maison, et nous espérions franchir cette dernière étape en deux jours. Mais la tempête dérangerait tous nos calculs. Comme il n'y avait pas d'habitations de là jusqu'à Godbout, nous eûmes à prendre des provisions pour au moins quatre jours, au cas de retard ou d'accident. Monsieur Pelletier, agent à la Pointe de Manicouagan, se montra infiniment obligeant. Il nous donna une chambre tout-à-fait confortable, et nous eûmes la jouissance d'une bonne nuit de repos. Le lendemain matin, ma femme m'informa par dépêche que la plupart des bons hommes des environs devaient partir pour ouvrir un chemin sur une longueur de quinze milles, jusqu'à un camp de trappeurs qu'ils devaient préparer pour nous et qu'ils emporteraient des provisions avec eux. C'était une heureuse nouvelle; et alors nous n'achetâmes des provisions que pour deux jours et nous nous mîmes en route.

A cause de la neige molle, nous ne pûmes faire qu'environ vingt milles. Nous avions aussi à nous arrêter à bonne heure, afin d'avoir le temps de pré-

parer notre campement pour la nuit de la même façon que j'ai décrit la chose dans un chapitre précédent.

Le lendemain nous rencontrâmes nos parents et nos amis et alors le voyage nous devint facile. On nous débarrassa de nos sacs et de nos fusils et nous marchâmes allège. Nous couchâmes au camp des trappeurs.

Au lever du jour nous reprenions la marche sur un chemin bien battu, et, à midi, nous étions à la maison.

Longtemps avant notre arrivée, nous avions rencontré les uns après les autres des amis, des connaissances venus à notre rencontre. Quelques-uns avaient même fait vingt milles, attention qui nous toucha bien profondément.

Ce que fut notre réception à la maison, je laisse au lecteur de se l'imaginer. Il n'y eut ni salves d'artillerie, ni de feux d'artifice ce soir-là, mais la cordialité de l'accueil n'en fut pas moindre.

Tout notre voyage avait duré trente-deux jours, au cours desquels nous fûmes l'objet de bien des bontés et des sympathies. J'offre aujourd'hui tous mes remerciements à tous ceux qui nous ont aidés de toutes façons, quelque peu que ça leur a semblé en raison des circonstances aussi critiques où nous nous sommes trouvés.

Lecture de l'Omoplate

PARMI les nombreuses croyances et pratiques superstitieuses des Montagnais, il en est une, que l'on connaît sous le nom de "Lecture de l'omoplate," mais c'est l'une, je crois des moins connues et des plus curieuses. Ils la pratiquent bien rarement en la présence d'un blanc, "notre frère," à moins que celui-ci soit tenu en haute estime ou ait vécu parmi eux. Je suppose que c'est dû à ce que le secret en pourrait être dévoilé à leur préjudice. Dans le dialecte Montagnais cette coutume s'appelle *outlickan meskina* dont la traduction littérale serait "Pistes de l'os de l'épaule."

Les os de divers animaux servent à cette fin, mais l'os favori, le plus fiable, le mieux pronostiquant dans leur croyance est celui du caribou. Aussitôt que l'animal est dépecé, on enlève l'os de l'épaule en le coupant à la première articulation. Avec un couteau bien aiguisé, on le dépouille à nu de toute sa chair et on le met bouillir pendant quelques minutes, juste assez pour en faire se détacher tout lambeau de chair. Alors on l'accroche dans le wigwam pour le faire sécher, et, dans la soirée, lorsque les enfants sont endormis, on déchiffre comme suit les marques de l'os :

On fend à moitié un petit morceau de bois pour y introduire la partie de la jointure de l'omoplate, et servir de manche. On expose l'os l'espace de quelques secondes à des charbons ardents. La chaleur intense fait craquer l'os de tous côtés, suivant, naturellement, le degré de chaleur auquel on en expose les différentes surfaces. Comme cette opération ne peut se faire d'une façon uniforme, il s'ensuit que la lecture des irrégularités varie. Une longue fêlure en ligne droite d'une extrémité à l'autre signifie mort

ou famine. Une courte en zigzag sans ramifications veut dire beaucoup de trouble et de misère. Les fêlures en forme de rameaux avec de petites taches rondettes de brûlé sur les bords indiquent abondance. Quand ces taches de brûlé se trouvent groupées près du pied de l'os, c'est signe que le gibier que l'on cherche est tout près. Si elles se trouvent au bout des branches de la fêlure, le gibier est proportionnellement éloigné. Il est étonnant de voir le nombres d'interprétations que certains experts peuvent donner à ces quelques fêlures et taches.

La plus grande tache de brûlé indique toujours le camp. Si l'os en brûlant prend une couleur très-foncée avant de se fêler, c'est signe d'un mauvais temps de longue durée; ainsi de suite. Ce grillage d'un os est surtout pratiqué pour obtenir la connaissance de choses qui touchent à la chasse; cependant, à l'occasion les "sages" de la tribu prétendent y trouver d'autres présages.

C'était avec beaucoup d'intérêt que j'examinais toutes ces figures graves pendant que se faisait la lecture de l'os; et certainement il n'est pas de texte d'évangile dans lequel les sauvages ont plus de confiance que dans ce rite ou cette coutume.

Chasse au canard

MALGRÉ que nous ayions sur notre côte plusieurs espèces de canards, immigrants, résidants ou nomades, * ceux qui offrent le meilleur coup de fusil ou qui sont les plus recherchés comme comestibles, ce sont les macreuses, dont il existe trois variétés: la macreuse veloutée, aux ailes blanches, la plus grosse, *Oedemia fusca*, communément appelée *basque*; la macreuse noire, *Oedemia americana*, canard macreuse d'Amérique; et l'*Oedemia perspicillata* ou la macreuse à large bec. Ce sont des immigrants à bonne heure; ils nous viennent vers la fin de mars et nous restent jusqu'au mois de décembre, alors qu'ils émigrent au sud. Quelques-uns ici et là nichent sur la côte, mais le plus grand nombre s'en va dans l'intérieur et plus loin au nord. J'en ai vu qui nichaient sur le bord des grands lacs de l'intérieur et le long de la côte du Labrador. Ils se groupent en bandes immenses partout où ils trouvent une nourriture convenable, surtout à l'embouchure des grandes rivières. Leur principale nourriture est une sorte de petite moule noire, *Mytilus*, mais ils ne se privent pas non plus de menu fretin, de toutes sortes et de frai de hareng, dont ils semblent particulièrement friands, car lorsqu'ils tombent dessus, il faut bien des coups de fusils pour les faire déguerpir.

Vers la mi-mai, ils désertent le littoral et s'envolent en grandes bandes le soir vers l'intérieur, et à une telle hauteur qu'on les prendrait pour des hirondelles.

Je ne crois pas qu'ils couvent avant leur troisième année, vu qu'il reste en arrière un grand nombre de mâles et de femelles. Ces canards-là nous les appe-

* Voir une liste d'oiseaux à la fin du volume.

lons *Moulters* (canards en mue); ils restent tout l'été sur la côte du fleuve et du golfe saint-Laurent.

La méthode favorite des Indiens de chasser la macreuse est de s'embusquer à bord d'un canot, derrière un paravent de coton ou de branches de sapin. Dans ce cas-ci, ils couvrent l'avant du canot de branches de sapin qu'ils lient solidement avec de la bonne ficelle. Puis on coupe deux petits sapins d'un pouce ou deux de diamètre et de huit pieds de longueur. On en ébranche un d'un côté de façon à ce qu'il présente un plan uni. On le dépose à terre; on met dessus les petites branches dont les têtes se déploient en éventail de chaque côté et les tiges s'appuient sur le petit sapin. On en dépose ainsi deux rangées environ sur toute la longueur. Quand ceci est fait, on pose l'autre petit sapin par-dessus les branches et on attache solidement les deux avec de la ficelle. Le tout forme un écran de deux pieds et demi de largeur. On introduit au centre entre les deux petits sapins un coin qui sert de mât court pour tenir le paravent en position; celui-ci se trouve appuyé sur les plats-bords du canot. On laisse une petite ouverture à l'endroit le plus propice, pour l'observation seulement, le coup de feu se faisant par-dessus le paravent.

Cette sorte de paravent est utile à la chasse des oiseaux aquatiques de toutes sortes, et quand le canot est conduit par un bon rameur un homme qui s'y entend, on surprend les oiseaux même les plus farouches.

On ne peut avoir recours à ce procédé qu'en temps calme ou par une légère brise. Quand on n'utilise pas l'écran, on le met à plat dans le canot.

Ce mode de chasse, tout excellent qu'il soit pour assurer le pot-au-feu, manque de piquant et les chasseurs de la place et les "gens de la ville", comme comme disent les indigènes en désignant Bob Mc-

Limont et autres, préfèrent le tir au vol. En quelques endroits, là où il y a des pointes de rochers ou des flots, on peut chasser du rivage, en s'asseyant sur les rochers, mais la manière ordinaire, la meilleure est celle du canot. On choisit une pointe saillante de rochers, ou une échancrure de sable tout près. A trente verges de la rive, un canot se met en position, puis un autre à quatre vingts verges plus loin, ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les canots soient bien postés; le plus il y en a, mieux c'est; mais trois ou quatre suffisent, si l'on ne peut en avoir d'autres.

Le principal est de les faire se disposer en forme de C, avec les fusils pointés dans la direction d'où l'on sait que les oiseaux viendront. Comme ils s'envolent ici la plupart du temps vers l'ouest, la meilleure position est face à l'est.

Quand une bande d'oiseaux vient dans cette direction, c'est le premier canot au large qui est le plus en vue; alors les oiseaux dévient du côté de terre, et se trouvent ainsi dans la courbe du C; il leur faut donc passer quelque part pardessus les canots. Parfois, s'ils sont très effarouchés, ou si le temps est calme ils tenteront de sortir du C, avec ce résultat que chaque canot a son point de mire.

J'en ai vu de petites bandes entièrement décimées par de pareilles fusillades. Tirer dans une bande sans viser un seul oiseau est à peu près inutile, et c'est pur hasard si l'on en fait tomber un. Il est surprenant de constater l'espace qu'il y a entre eux.

Règle générale, le matin à bonne heure voilà le meilleur temps. Tel n'est pas cependant, toujours le cas, car ils subissent notablement l'influence des vents. Par un vent entre sud-ouest et ouest, avec un brouillard ou de la brume, c'est le temps le plus favorable. En pareilles circonstances, au temps passé, il était de règle qu'un chasseur mettait dans sa car-

nassière, cinquante, soixante canards et même davantage. Depuis l'introduction des fusils à culasse, des *pump-guns* et l'augmentation des populations et du trafic sur la Côte Nord, les canards ont ou diminué de nombre ou émigré ailleurs.

Le canard macreuse est polygame, et, pendant la saison d'accouplement, on peut aisément les attirer en agitant un chapeau noir ou gris ou tout morceau d'étoffe de même taille et de même couleur et imiter leur cri. Des groupes de dix ou quinze amoureux sont fréquemment à la poursuite d'une femelle, et leurs évolutions dans l'air à cette époque sont fantastiques; ils montent, descendent et zigzaguent dans toutes les directions. Si une femelle est abattue d'un coup de fusil, tous les autres canards la suivent et se laissent choir avec elle.

Un jour, j'étais à la chasse avec feu monsieur Nazaire Turcotte, de Québec. Tirant un coup de fusil dans l'une de ces bandes d'une quinzaine de soupirants, il lui arriva de tirer la femelle; c'est alors que toute la bande descendit à terre.

—Bonne Sainte-Anne s'écria monsieur Turcotte, je n'ai jamais encore fait un aussi beau coup de fusil.

Ce ne fut qu'au bout de plusieurs minutes qu'on réussit à le persuader que pas un seul autre canard que la femelle avait été touché.

Vers fin de juillet, les canards en mue, les *Moulters* sont incapables de prendre leur vol et restent quatre semaines dans cet état. Avant cette époque-là, ils se groupent en bandes de plusieurs milliers tout près des endroits où ils trouvent à manger à gogo, et y séjournent, à moins qu'on ne les fasse déguerpir, jusqu'à la première semaine de septembre, alors qu'ils reprennent leur vol. Quand ils sont arrivés à la moitié de leur mue, les Indiens et parfois d'autres gens leur font la chasse pour se nourrir, et, chose

étrange, ces oiseaux, grands plongeurs de leur nature, se noient facilement. Le moment à choisir pour leur faire la chasse est entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, lorsqu'ils ont fini de manger. Ils se tiennent alors tranquillement serrés les uns contre les autres à la surface de l'eau. Et on est mieux favorisé par un temps calme et brumeux; on a aussi remarqué que plus la brume est dense, plus vite ils se noient. Cinq ou six canots s'étant appareillés partent en ligne aussi compacte que possible. Dès que les oiseaux commencent à s'effaroucher et s'enfuient, ce qu'ils font en battant l'eau de leurs ailes, les canots doivent s'avancer en se séparant graduellement, deux canots donnant sur les flancs; l'objet de la manœuvre est de les tenir groupés ensemble aussi longtemps que possible. Les oiseaux se fatiguent bientôt de battre l'eau de leurs ailes, et comme celles-ci sont presque sans plumes, leur avance est lente. Ils se mettent alors à plonger et se dispersent, si les canots ne les serrent pas de trop près, ou bien en font le tour et replongent pour aller se poster en arrière. Ce qui met le comble à leur frayeur, c'est que les gens se mettent à tirer sur eux s'ils peuvent les voir; cependant, malgré qu'il n'y ait pas de canards dans le voisinage, on fait feu tout de même. Ils sont probablement tellement épeurés à la vue des canots aussi près d'eux et par le bruit des coups de fusil, qu'ils plongent trop profondément et se noient avant de pouvoir revenir à la surface. Quoiqu'il en puisse être, après trois ou quatre plonges, ils sourdent de toutes parts, les uns morts, les autres presque sans vie. Ces derniers, s'ils ont le temps de se reposer un peu, se reprennent et s'enfuient, pendant qu'on ramasse les autres. On en capture souvent trois ou quatre cents dans une seule chasse.

Les macreuses semblent être les seuls canards de leur espèce qui se noient ainsi en aussi grosses bandes.

Nos Indiens ici ne s'occupent pas beaucoup de la chasse au canard noir, *anas obscura*, ni d'autres espèces de la même famille. Ils paraissent donner leurs préférences aux oiseaux de mer, peut-être parce qu'ils sont plus gras, plus faciles à abattre, ou plutôt plus accessibles, car les oiseaux de mer portent plus de plomb que ceux d'eau douce. Leur manière de chasser ce gibier aquatique ne varie pas; et ces indigènes ne se servent jamais de trompe-l'œil soit artificiels, soit vivants. Bien peu de gens sur la côte Nord ont recours à ces ruses; ils ne comptent que sur leur habileté à imiter les cris des oiseaux, ou à les attendre en se mettant à l'affût de leurs envolées, soit qu'ils montent, soit qu'ils descendent le long de la côte.

Durant la saison d'hiver, le canard eider de deux espèces, le *Somateria Mollissima* ou Eider commun et le *Somateria Spectabilis*, ou Eider remarquable, le *Harelda glacialis* ou canard à longue queue ou canard de Terre-neuve ou *Kakawi*, le Bucéphale de deux espèces, le *Clangula* ou Bucéphale d'Amérique, ou canard caille ou Pisque, et le *Bucephala Islandica*, Bucéphale d'Islande, sont les principaux oiseaux de sport et d'alimentation.

Pour le Pisque et l'Eider, on a recours à des paravents de glace que l'on érige près de leurs refuges, la plupart du temps au bout de quelque pointe où les très forts courants tiennent l'eau libre de glaces. Derrière cette embuscade toute drapée de blanc, le chasseur se poste, et à la première apparition de l'aube, les oiseaux commencent à s'y aventurer. Si le tireur est là pour le sport, il les attaquera au vol, mais si c'est pour s'approvisionner, il attendra que les oiseaux soient en nombre pour faire feu dans la bande, et il

en abattra ainsi dix, quinze ou plus. Je me suis laissé dire que d'un seul coup de fusil, quelqu'un en tua un jour cinquante-deux. Il y a des années, moi-même j'en tirai vingt-six d'un seul coup de fusil à pierre, jauge 24. On tient à portée un canot peinturé de blanc pour rattrapper les morts et achever les blessés.

Le canard à longue queue se tient rarement près du rivage, il ne cherche que les espaces d'eau libre entre les glaces, et ne reste pas longtemps en place. C'est par bandes énormes et presque à toute heure du jour que ces canards prennent leur vol aussi, y en a-t-il toujours quelques-uns de passage. Volant ou juchés, ils font un vacarme incessant. Ce sont les canards les plus turbulents que je connaisse. Ils sont très rapides au vol et endurent quantité énorme de cendrée. Si on ne le tue pas sur le coup, il est bien difficile après cela de les rattrapper. Pour la chasse d'hiver, les Indiens et la plupart des résidants se servent de plomb double B. C'est le plomb classique pour toutes sortes de fins. Quant à moi, je préfère le plomb No 4. Tirer d'un canot est presque le seul moyen de tuer un canard à longue queue. Le canot devrait toujours être peinturé de blanc, et le tireur et le pilote du canot devraient être vêtus de salopettes et coiffés de coton blanc, pour se confondre avec les environs.

Chasse aux Oies Sauvages

APRÈS la chasse au gros gibier, il n'est pas, à mon avis, de sport plus fascinant que la chasse aux bernaches. Ces oiseaux sont très farouches et beaucoup plus difficiles d'approche que plusieurs sortes de plus gros gibier. L'incertitude qui caractérise ce sport, incertitude devenue presque proverbiale, le rend particulièrement intéressant.

Nous avons dans la province de Québec plusieurs rendez-vous bien connus de bernaches et dans la plupart d'entre eux, j'ai fait le coup de fusil. Il est à remarquer que les méthodes de cette chasse varient avec chaque localité. En outre d'un fusil de première qualité et de bonnes cartouches, il me paraît que la patience est encore plus essentielle au succès que toute autre chose. Je suis resté pendant des jours assis derrière un paravent ou des heures caché dans la brousse, sans avoir même la chance de faire un coup de feu, et, à la marée suivante ou le lendemain, j'en faisais tomber une quinzaine ou une vingtaine.

Voici une liste des principaux endroits de refuge des bernaches, auxquels j'ai fait allusion plus haut: la Grande Romaine au Labrador, la baie Victor et Nickerson dans le groupe Betchouan, la Grande Péninsule, la baie des Sept-Iles, les Rochers aux Outardes, Rimouski, l'île Verte et l'île-aux-Oies, la Batture aux loups-marins, en face de l'Islet, et Saint-Joachim, près de Québec.

Aux trois derniers endroits, on peut voir de grandes bandes de *wavy* ou oies sauvages, mais on n'en tue pas beaucoup, paraît-il! Je ne suis jamais allé à Saint-Joachim. A la batture aux loups-marins et à l'île-aux-Oies, on chasse à l'abri de paravents ou de l'intérieur de fosses, où il faut rester des heures et

attendre que la marée amène les oiseaux. Lorsqu'ils sont à portée, on tire assis, et lorsqu'ils s'envolent on tire un autre coup de fusil, et c'est tout ce que l'on peut faire en une seule marée.

Depuis que j'y ai fait la chasse, on m'a dit que l'on emploie aujourd'hui des canards privés avec plus de succès et plus de chances d'en tuer au vol. Cette dernière méthode est celle qui est en usage à l'Ile Verte, surtout au printemps. On érige des paravents de neige et de glace à certains intervalles sur le bord des glaces de la batture, on met de la paille ou du foin et parfois l'on étend une vieille couverture de laine dans le paravent qui est de forme sphérique, comme la hutte d'un Esquimau. Au dehors on installe quelques images de leur espèce, taillées dans de la planche d'un pouce et on les plante dans la neige. Puis, à vingt verges de là, on dispose en groupe neuf ou dix canards vivants. Généralement, auprès de ce groupe, on attache par une patte un vieux jars avec une longe.

A la vue des oies sauvages dans les airs, le vieux jars se met à glouglouter et ainsi les attire. Quelques-uns viendront même se poser sur la glace, si l'on ne tire pas dessus. Le temps le plus favorable est lorsque le vent souffle du nord ou du nord-est. Il faut aller se mettre à l'abri du paravent dès l'aube et à partir de ce moment attendre jusque vers les dix heures de la matinée. Tel est le moment le plus favorable de la journée. C'est dans ces conditions qu'une fois je pus abattre dix-sept bernaches en un seul matin, à l'abri d'une cache qui appartenait à Charles Dion, chasseur de la place.

A Rimouski, bien peu de gens s'occupent de cette chasse et, cependant, les oies y sont par milliers au printemps et à l'automne. Je suis sûr qu'en y suivant les bonnes méthodes, on pourrait joliment y

garnir sa carnassière. Je n'ai jamais séjourné dans l'endroit, mais il m'est arrivé d'y abattre de ces oiseaux en passant.

Sur les battures de Manicouagan et aux Sept-Iles, on fait la chasse aux oies, en général du bord des canots, ou en se cachant près d'une pointe où les oiseaux viennent se poser avec la marée;—on fait une poule, comme on dit ici. Tirer du bord d'un canot est bien préférable et on obtient souvent de bons résultats en attaquant au vol. Le canot est bordé de branches de sapin ou d'épinette assez hautes et en quantité suffisante pour cacher à la fois et le pilote et le tireur. Quand une bande d'oiseaux est signalée, on dirige tranquillement le canot à leur rencontre, mais en tenant toujours l'aviron sous l'eau. Il faut aussi profiter du vent, s'il y en a, et se laisser aller à la dérive sur eux, à la condition cependant que la brise soit bien légère, car si l'on s'approche un peu vite, ils deviennent méfiants et s'envolent. Si c'est très à bonne heure au printemps et qu'il y ait des glaces flottantes, il vaut mieux déployer en paravent un morceau de coton. Le tireur et le pilote doivent également être tout de blanc habillés; ils doivent spécialement avoir la tête coiffée d'un bonnet de coton. Je me suis approché comme ça en canot, si près de ces oiseaux, que j'en ai presque touché.

A mesure que la saison avance et que des arbres et autres débris descendent les rivières avec les grosses eaux du printemps, les branches forment les meilleurs paravents, et, tard dans l'automne, en septembre et octobre, on utilise des herbages secs. Aux autres endroits que j'ai mentionnés, principalement à la Grande Péninsule et à la Romaine, toute la chasse se fait au vol. Il y a de grandes étendues de pâture dans le voisinage, grèves immenses couvertes par pla-

ces, de gaillet ou caille-lait (*goose grass*). A marée basse, ils viennent manger sur les grèves et graduellement, ils se rapprochent du rivage à la marée montante. A mi-marée, ils prennent leur vol en se dirigeant vers la rivière et quelque lac. En un endroit ils passent par-dessus un rocher très haut, taillé en promontoire et flanqué d'une coulée d'un demi-mille de largeur. Là, se dresse toute une ligne de fusils. A certains matins, j'ai vu de quinze à vingt chasseurs prendre part à cette partie de mousqueterie; il ne passait pas une seule bande d'oiseaux sans que quelqu'un n'essaie d'y tenter sa chance.

A l'exception peut-être du plongeon, je ne crois pas qu'il existe de gibier à plumes sur lequel on gaspille autant de poudre; quatre-vingt-dix pour cent des coups de fusil se trouvent complètement hors de portée.

Une erreur que l'on commet fréquemment quant les oiseaux volent, c'est de leur tirer du fusil par derrière; la grosse taille de l'oiseau le fait paraître voler plus lentement et se trouver plus près qu'il ne l'est véritablement. On lâche une troisième bourrade, *bang! bing! bang!* — toujours avec de la poudre sans fumée, on ne fait pas tomber un seul oiseau; mais les gens prétendent que l'émotion ressentie leur procure une certaine satisfaction.

Si l'heure de la marée adonne, on peut faire deux rondes de coups de fusil le même jour, car lorsque la marée est à mi-jusant, le gibier s'en reviendra aux grèves. Si l'on a la précaution de ne pas les molester, sur leurs terrains de pâture, on se ménagera plusieurs jours de bonne chasse, mais si on les attaque la nuit ou sur les grèves, ils décampent vite.

Pour le tir au vol j'emploie du plomb B double et A triple, et, pour une poule (*pot shots*) du plomb No. 1 ou 2 avec la meilleure qualité de poudre que je puisse acheter. Quant au meilleur calibre de fusil, cela dépend de la fantaisie du tireur. Je me sers de fusils, calibre 8 ou 10, mais j'ai vu des gens qui utilisaient des fusils de 28 de jauge.

Petite chasse au Cygne

DANS toute ma vie, j'ai tué trois cygnes. J'aurais eu l'occasion d'en tuer davantage, mais je n'ai jamais voulu abattre aucun autre de ses magnifiques volatiles, à moins que j'y eusse été poussé par la faim. Va pour les jeunes cygnes qui sont gras, mais quant aux vieux ils ne valent pas la peine d'être accommodés pour la cuisine, et je trouve que c'est un crime que de tuer un oiseau ou tout autre gibier, si ce n'est pas pour une fin utile.

Ce fut en 1864 que je fis tomber mes deux premiers cygnes. C'étaient les premiers que j'eusse encore vus sur cette côte ou ailleurs, à l'état sauvage. J'étais dans l'intérieur à trapper avec mon frère sur l'un des tributaires de la rivière Pentecôte, et nous étions à soixante-dix milles du bord de la mer. C'était vers la fin de septembre. Le jour d'avant et une partie de la nuit, il avait fait une grosse tempête de vent du sud-ouest avec du brouillard et une température plus chaude qu'à l'ordinaire à cette saison. Nous étions occupés à préparer nos quartiers d'hivers, à tendre des trappes, (*dead-falls*) pour la loutre et à dénicher des huttes de castor.

Nous étions campés sur le bord d'un lac d'environ une couple de milles de largeur, que la tempête de la veille nous avait empêchés de traverser.

A bonne heure le lendemain matin, nous étions en route. Nous nous rendions droit à la décharge du lac où il y avait une chute à loutre (*Otter slide*) par-dessus un ancien barrage de castor. La sortie elle-même avait probablement trente-six pieds de large et était bordée d'épinettes et de sapins de moyenne hauteur. A une courte distance de là, elle s'élargis-

sait en formant un petit lac, frangé de hautes herbes sur certaines étendues, et bien peu profond. Du barrage on pouvait voir dans ce petit lac.

En mettant pied à terre, j'aperçus ces deux oiseaux blancs et je les pris pour des oies du nord, *Anser Hyperboreus*; j'en avais parfois tué quelques-uns, quoiqu'ils ne se montrent pas en grand nombre ici. M'accroupissant aussitôt, je tirai le canot, et nous allâmes atterrir d'un côté où nous ne pouvions pas être vus. Nous avions chacun un fusil, mon frère, un fusil à pierre, calibre 24, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et moi, un fusil à deux coups de même calibre et fabrique, mais à capsule au lieu de silex. Je m'arrangeai pour que mon frère fit un grand détour dans le bois et allât se poster à l'est des deux oiseaux en bas du petit lac, où il devait essayer, si c'était possible, de leur tirer un coup de fusil, ou, sinon, il devait se montrer et les faire lever. Alors, ils devaient s'envoler par la sortie du lac et survoler le barrage où je m'étais mis à l'affût.

Tout étant prêt, mon frère partit et, quelques minutes après j'entendis une détonation. En jetant un coup d'œil à travers les branches le long de la décharge, je vis venir les deux oiseaux. Ils volaient très bas.

—Ils me paraissent être de bien grande taille, me dis-je.

Je reconnus bientôt ce qu'étaient ces oiseaux et je me mis en position. Ils arrivèrent en s'élevant d'un vol rapide jusqu'à ce qu'enfin en face de moi ils se trouvèrent à une trentaine de pieds en l'air. Quelle envergure! De grandes voiles blanches tout déployées. Le visant au cou, je descendis le premier. L'autre volait péniblement à l'arrière et saignait.

Un plomb AAA du fusil de mon frère l'avait touché au flanc, Au moment où il passait pardessus je l'abattis lui aussi.

Golly! Quel superbe couple d'oiseaux! Je suis sûr qu'ils mesureraient environ cinq pieds de long.

Nous restâmes assis, mon frère et moi, pendant plus d'une demi-heure, à les tourner et retourner en les admirant. Quand mon frère avait fait le tour, il n'avait pas eu de difficulté à s'approcher d'eux au bord des grandes herbes du lac. Là, il avait tiré sur eux en les prenant en ligne, à ce qu'il crût être une distance de cinquante verges, mais il y avait réellement plus de cent verges.

Les deux oiseaux étaient trop lourds pour que nous puissions les transporter avec nous. Nous les accrochâmes alors aux arbres, et nous décidâmes de faire un peu de besogne, de revenir au lac le soir, et de faire la noce au cygne. Lorsque nous fûmes de retour, mon frère se mit en frais d'en plumer un, pendant que je mettais la main à notre camp et que je coupais du bois. Quelque temps après, comme je revenais avec une brassée de bois, il avait abandonné la partie. Il me dit que les plumes étaient aussi dures à arracher que des pieux. Nous n'avions pas de temps à perdre; de sorte que nous eventrâmes un cygne et nous lui enlevâmes la peau. Nous en dépeçâmes une moitié que nous mîmes à la broche. Il était très maigre.

Lorsqu'il nous parut être assez cuit, nous nous mîmes à manger. Bonté divine! Du cuir anglais à semelle tanné à l'écorce de chêne était en comparaison infiniment plus tendre que cette viande-là. En y mettant un peu de temps, nous réussîmes à en avaler un peu, car nous avions grandement faim, mais

pour finalement décider que faire rôtir du cygne à la broche n'était pas la meilleure manière de l'apprêter.

Le soir, nous dépecâmes l'autre moitié en morceaux que nous fîmes bouillir pour en faire une sorte de ragoût de trappeur avec de la farine et quelques morceaux de lard fumé ou gras de lard. Après l'avoir laissé bouillir une bonne partie de la nuit, nous n'y trouvâmes pas beaucoup de différence le lendemain matin. Ce fut notre dernière tentative. Les deux oiseaux étaient bien maigres. Nous jetâmes au rebut le deuxième cygne. J'ai lu quelque part que le cygne atteint un âge très avancé. Nos cygnes avaient dû être couvés au temps de Jacques-Cartier. Ils étaient de l'espèce dite cygnes criards, *Cygnus Buccinator*.

Perdrix et autres oiseaux terrestres

ON nous attribue quatre sortes de perdrix sur la Côte Nord du Saint-Laurent, la gélinotte à fraise ou perdrix de bois franc, *Bonasa Umbellus*; la perdrix blanche, *Lagopus Albus*; le lagopède des rochers ou de montagne, *Lagopus rupestris* et la perdrix à queue blanche, *Lagopus leucurus*.

Inutile de parler de la perdrix de montagne au point de vue sportif ou gastronomique; elle est trop rare et se rencontre trop peu souvent près de la côte. J'en ai abattu dans le pays, à l'intérieur et dans les montagnes dénudées du Labrador. En juillet et août 1907 j'en dénichais des couvées sur les collines les plus hautes de l'est et de l'ouest de la rivière Washecutai.

Quant à la perdrix à queue blanche, je n'en ai fait tomber qu'une le 7 décembre 1894, et encore ne suis-je pas sûr qu'elle était de cette espèce-là; peut-être était-ce un *albino* du lagopède des saules ou perdrix blanche. C'était un spécimen de plus petite taille que la perdrix ordinaire.

La gélinotte à fraise ou perdrix de bois franc peut être classée comme étant commune; on la trouve sur toute la côte, aussi loin au nord que les îles Mingan. Je n'en ai pas tué ni vu plus au nord que cet endroit. En certaines années elles abondent pendant quelque temps, puis disparaissent. J'ai remarqué que les grosses gelées, le verglas les chassent de certaines parties du pays. Depuis 1905, elles se sont faites assez rares un peu partout. Je pense que c'est dû à quelque maladie contagieuse, probablement quelque chose comme "le mal de la perdrix" d'Ecosse. Il n'y a pas d'autre façon d'expliquer leur rareté sur une

aussi vaste étendue de territoire. En rase campagne, là, où il n'y a que quelques bouquets de bois ci et là, on pourrait raisonnablement supposer qu'elles ont pu avoir été exterminées par une chasse excessive ou l'abus du collet, mais là où sur des milles et des milles en bois debout, ou pas un sur cent coups de fusil ne s'y fait, on ne peut certes pas attribuer l'absence de la perdrix à une chasse extravagante. Quant à ses ennemis naturels, ils ne semblent pas être plus nombreux ici qu'ailleurs. A la saison dernière (1908) je passai six semaines dans le bois avec deux de mes garçons et nous n'en vîmes que six. De plusieurs endroits de par le pays, à l'intérieur et le long de la côte, je n'ai pas d'autres rapports que celui-ci: pas de perdrix.

La chasse à la perdrix de bois franc dans cette section du pays n'est pas un sport. Les résidants ne la regardent pas non plus comme tel, pour la raison que ni les gens, ni les oiseaux n'y ont pas été habitués. Ça n'est pas même sur les cinq doigts de la main que je peux compter les gens de mes connaissances sur cette côte, qui jusqu'ici, ont fait lever une perdrix pour ensuite l'abattre au vol. Quant aux oiseaux eux-mêmes, à moins qu'ils ne soient en rase campagne, ils ne volent pas bien loin. Dans les bois qui sont fort touffus ici, lorsqu'on les fait lever, les perdrix s'en vont se percher sur le premier arbre venu et, tendant le cou, vous regardent passer. S'il arrive qu'on en découvre une nichée, on peut très souvent les abattre toutes, sans qu'aucune des autres aux environs ne bouge. Plus d'une fois, quand nous étions à faire la trappe dans le bois, au lieu de dépenser notre poudre sur ces oiseaux, nous allions couper une perche, au bout de laquelle nous fixions un nœud coulant, que nous leur passions dans le cou et nous les descendions de la branche. D'autres fois, comme amusement,

nous partions avec un arc et des flèches à têtes arrondies, nous les faisons dégringoler des arbres, d'une distance de vingt pieds, distance ordinaire à laquelle ici, on les met en joue.

Quel contraste avec les perdrix *éduquées*! Il y a quelques années j'acceptais une invitation de monsieur C. Beatty, de Plattsburg, sur le lac Champlain, d'aller chez lui pour quelques jours, faire la chasse à différents gibiers. C'était tard en septembre, mais les arbres étaient encore pour la plupart couverts de feuilles.

Le premier jour, nous eûmes une grande chasse au canard sur la baie Missisquoi, et après cela une autre à la bécasse. Le dernier jour était réservé à une chasse à la perdrix et à l'écureuil gris.

Nous prîmes le déjeuner au lever du jour et nous voilà partis. Nous n'avions pas long à marcher pour arriver sur le terrain de la chasse, à travers certaines étendues de bois franc et beaucoup de broussailles. Nous entendîmes bientôt le frou-frou de perdrix s'enfuyant à notre approche. Nous n'en pûmes distinguer la silhouette d'une seule. Au bout de quelque temps, je tirai un coup de flanc sur une qui passait à plus de cinquante verges delà; ce fut la seule perdrix qui fut abattue. Mais nous en entendîmes bien une douzaine et plus s'envoler.

Je fus tout simplement ébahi de constater autant d'effarouchement chez pareils oiseaux. A mon retour chez les miens, quand je racontai mon expérience aux gens de la place, ça les laissa très sceptique et ils crurent que c'était rien qu'une histoire de ma propre invention. Je pense qu'il se passera encore bien des années avant que nos oiseaux soient aussi *éduqués*.

Depuis, j'ai fait la chasse à la perdrix dans le voisinage de Trois-Rivières et à Saint-Raymond, près de Québec, et, malgré qu'on leur fasse une chasse très

active et que les chiens les font se lever et se jucher dans les arbres, je ne les ai pas trouvés plus farouches qu'ici. Durant la saison de prohibition de cette chasse, m'a-t-on dit, on en prend en quantité au collet de la façon que j'ai décrite, et aussi en tendant les collets à terre, l'absence de tout bruit rend bien difficile la découverte des braconniers. On y tuait aussi des jeunes perdrix à peine adultes, que les grands hôtels s'empressaient d'acheter et qu'ils servaient ensuite en guise de cailles importées ou de quelque équivalent.

De toutes ces variétés, la perdrix blanche est d'un grand bout la plus abondante, et on ne peut plus recherchée comme plat, les années qu'elle est de passage. Elle est très irrégulière comme immigrante, en ce sens qu'elle ne vient pas régulièrement à chaque saison, comme la plupart des autres oiseaux; parfois on est trois ou quatre ans sans en voir.

J'ai de nombreuses notes à ce sujet, et j'ai constaté qu'à chaque décade, cette perdrix est en grande abondance. Voici quelques-unes de ces notes:

- 1863 et 1864—Abondance extraordinaire.
- 1867—Disparition.
- 1871—Quelques-unes vues, mais aucune entre 1867 1871.
- 1872 et 1873—Derechef en abondance et disparition complète en 1876.
- 1882—Vu quelques-unes.
- 1883, 1884 et 1885—Grande abondance.
- 1887—Disparition complète.
- 1891—Vu quelques-unes. Augmentant graduellement en nombre chaque année jusqu'en 1895, alors qu'elles se montrent en quantités considérables.

1897—Pas une.

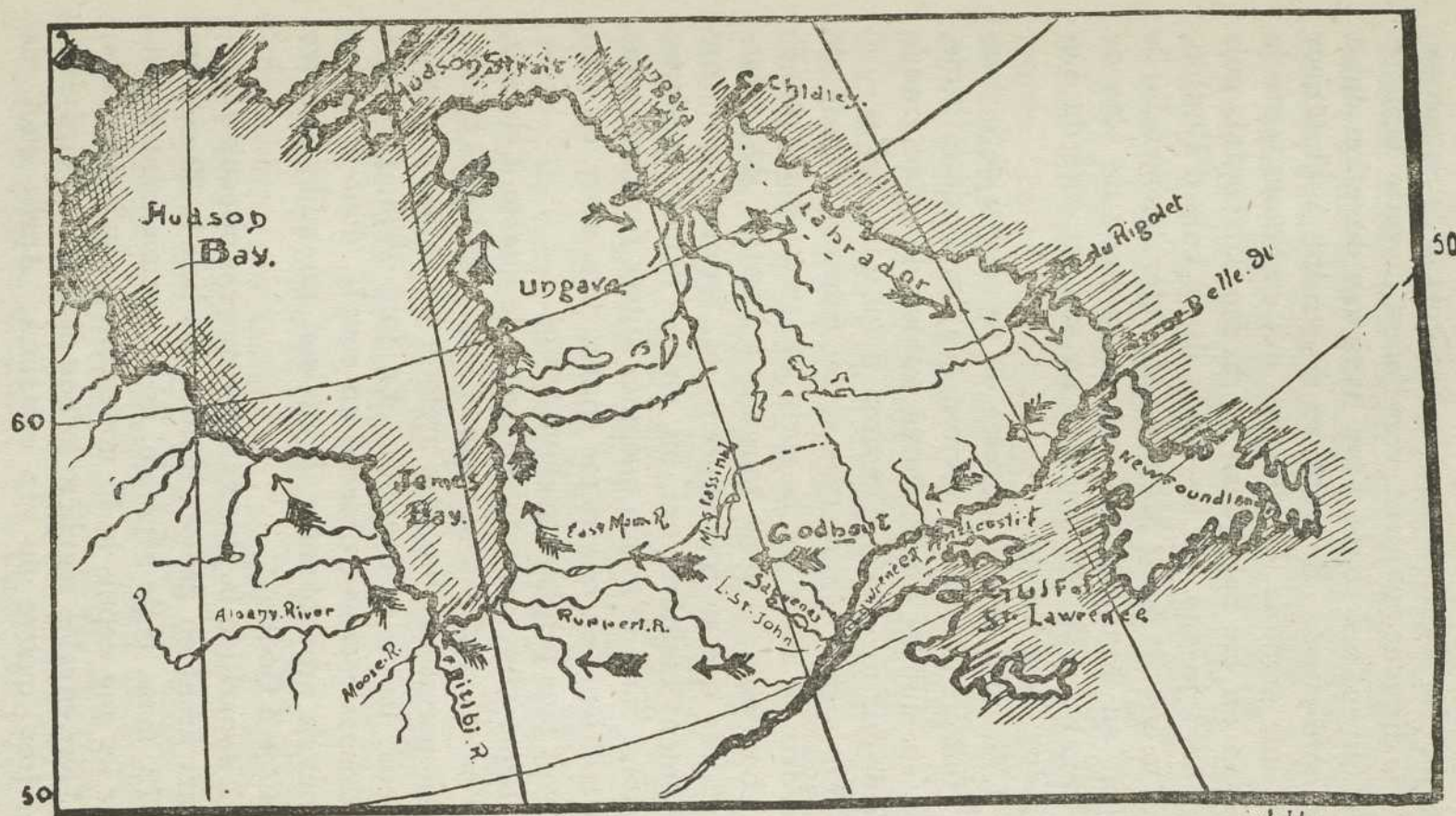
1903 et 1904—En abondance. Quelques-unes vues chaque hiver jusqu'à date 1909.

Pendant un certain temps on supposa que cette abondance de perdrix sur la côte était due au verglas qui, dans l'intérieur, couvrait tous les bourgeons, en empêchant ainsi les oiseaux de se nourrir, ce qui les forçait à chercher pâture ailleurs.

J'ai remarqué que le verglas ne les affectait pas outre mesure; et puis les périodes que je viens de donner indiquent une trop grande régularité pour que ce soit là la véritable cause de leurs migrations. Ce que je crois, c'est qu'il faut mettre la chose sur le compte de la pâture et de ses conditions. Après avoir examiné des milliers de jabots de ces oiseaux, j'ai trouvé que plus de quatre-vingt-dix pour cent contenaient des bourgeons d'une espèce de saule vulgairement connu ici sous le nom de *pussy willow*, saule nain, *Salix artica*. Le reste consistait en bourgeons de bouleau, de peuplier et de frêne avec ses baies. Il y avait aussi quelques graines que je n'ai pas pu identifier.

Après une année ou deux de forte migration des perdrix, tous les saules se trouvent saccagés par la destruction des bouts des branches et des bourgeons, et les arbustes mettent environ deux ans à réapparaître, généralement par la croissance de nouvelles pousses de la racine. Comme la pâture manque, les oiseaux sont obligés d'émigrer ailleurs. Il paraît donc, d'après mes notes, que le cycle de leurs migrations prend dix ans. J'emploie le mot cycle parce que la direction de leurs déplacements semble indiquer cette définition.

Ils apparaissent d'abord sur la ligne des côtes du Labrador en s'envolant vers le sud et en continuant ainsi jusqu'à ce qu'ils atteignent de grandes rivières



Les flèches sur cette carte indiquent la direction de la migration des perdrix blanches

comme la Manicouagan, la Bersimis et le Saguenay. Ils se dirigent rarement, vers l'ouest de cette dernière. Ils suivent ces cours d'eau dans une direction ouest et nord-ouest. Ils vont se dispersant à l'intérieur sur une étendue de territoire qui embrasse toute la région du lac Saint-Jean et du lac Mistassini; puis au nord jusque sur les bords de la baie d'Hudson, où, m'ont dit le Dr Milne et M. Peter Mackenzie, ils filent au nord, tout le long de la ligne de côte de l'Ungava, enfin de nouveau au sud du côté du Labrador, ainsi de suite.

L'étendue de leur envolée de ce côté-ci de la baie d'Hudson représente environ dix degrés de latitude, et, en chiffres ronds, forme autour de cette grande péninsule un cercle d'environ deux mille milles.

En même temps que cette énorme brigade de perdrix se meut de la sorte au cours d'une année d'abondance, il reste toujours à l'arrière des retardataires qui se reproduisent, et, forment un autre régiment moindre, qui, lui, émigre l'année suivante; restent tout de même quelques autres traînards pour la troisième ou quatrième année; puis, alors, on n'en revoit plus pendant quelque temps.

Leurs absences totales durent de quatre à six ans. Ils ne couvent pas ou rarement dans les terres basses, mais paraissent toujours préférer les endroits montagneux, hauts et dénudés. En juin 1893, j'en ai, à plusieurs reprises, observé un couple, dont le nid se trouvait probablement à environ un mille de notre maison à Godbout.

L'apparition la plus avancée que ces oiseaux migrants firent en grosses bandes eut lieu le 29 octobre 1872, mais, règle générale, ils ne commencent à arriver ici que depuis le 15 novembre jusqu'à décembre.

Leur envolée régulière le long de la Côte Nord dure environ quatre ou six semaines. Après quoi, ils

semblent se disperser dans l'intérieur en quête de pâture. Dans leur trajet ils prennent leur vol de très à bonne heure le matin, tellement à bonne heure parfois, qu'il est impossible de les distinguer, à moins que l'arrière-plan du paysage soit très sombre. Cette envolée du matin, lorsque les oiseaux sont en grand nombre, dure une heure ou deux. Aux saisons ordinaires, les bandes varient en nombre, entre dix et quinze, jusqu'à vingt. Aux années de grande abondance, les bandes de cent oiseaux et plus sont communes. Le 14 novembre 1885, j'en ai vu une troupe de plusieurs mille à la baie Trinité, à six milles à l'est de la Pointe-des-Monts. C'était une masse compacte et continue d'oiseaux sur une longueur de plus d'un mille et une largeur de soixante à cent verges. Jusque-là, je n'avais jamais vu rien d'approchant pareille masse, ni je n'en ai vu depuis.

En grosses bandes, règle générale, ils sont farouches, surtout si le temps est très froid ou s'il vente, et prennent leur vol bien longtemps avant que l'on puisse arriver à portée d'eux. Au vol, cependant, ils n'ont pas l'air de s'apercevoir de quoi que ce soit sur leur passage; ils volent au-dessus et autour de quelqu'un sans paraître le voir. Leur vol est très vigoureux, mais pas plus rapide que celui de la perdrix de bois franc; cependant, ils peuvent soutenir plus longtemps leur vol, et font parfois cinq ou six milles sans se reposer.

En petits groupes et s'il neige et fait doux, ils ne s'effarouchent pas facilement, et quand ils sont à manger dans d'épais fourrés de saules, il est bien difficile de les en faire sortir. Quand ils ont mangé, ils se rassemblent autour de quelque massif de saules, et se faisant un petit creux dans la neige, ils restent là sans bouger pendant des heures, le dessus de la tête juste au niveau de la surface de la neige; il n'y a que

leur bec et leurs yeux noirs qui puissent déceler leur présence. Cette croyance populaire qu'ils se plongent dans la neige pour échapper à une poursuite est absolument ridicule. A la nuit, occasionnellement, ils peuvent s'enfouir dans la neige, mais ça n'est que lorsqu'il fait gros vent ou grand froid; leur façon ordinaire de se reposer est le petit creux dont j'ai parlé, qu'ils se font dans la neige.

Un autre trait à remarquer chez le lagopède est la disproportion apparente des sexes; sur les milliers que j'ai tués et examinés, il n'y avait que vingt-cinq pour cent de mâles.

En hiver, ces oiseaux préfèrent les basses vallées et le bord des rivières et des lacs, ainsi que les massifs de saules; mais à mesure que la saison avance, ils cherchent les hauteurs en choisissant celles qui font face au soleil du milieu du jour. Quand ils volent au-dessus de l'eau, lorsqu'ils traversent des baies ou de grandes rivières, ils rasent presque la surface, se tenant à peu près un pied au-dessus. Au-dessus de terre, c'est l'inverse, ils volent parfois bien au-dessus des plus grands arbres.

Mais la caractéristique la plus remarquable chez ces oiseaux, est leur changement de plumage saisonnier. En 1885, j'avais l'avantage d'assister aux séances de l'Union des Ornithologistes Américains, à New-York. A l'une de ces séances, le Dr Stegner donna lecture d'une très intéressante étude sur ce sujet. Le docteur produisit deux spécimens qui venaient de Terre-neuve et qui, suivant lui, appartenaient à une sous-espèce indigène de l'île. Il appuyait cette distinction particulièrement sur la coloration des primaires. Les deux oiseaux en exhibition avaient presque tous les bouts de leurs primaires de couleur noire. A mon retour, je me mis à la tâche pour examiner consciencieusement un grand nombre de ces

oiseaux. Chez ceux qui avaient été abattus avant le 15 novembre, je trouvais, plus ou moins accentuée, la même coloration, que chez les spécimens qui avaient été présentés, mais après cette date, les primaires passaient graduellement au blanc, et dans bon nombre de cas, seuls les tuyaux étaient blancs.

Au cours des deux dernières migrations, prenant les meilleures, celles de 1895 et de 1904, je m'occupai de trouver d'aussi près que possible, le nombre de perdrix qui avaient été abattues entre certains points de la côte. Durant la première de ces deux années, entre Mingan et Godbout, c'est-à-dire 175 (cent-soixante-et-quinze) milles de côte, on en avait abattu trente mille, et en 1904, quatorze mille, mais je suis sûr qu'en 1885, on en a tué ou pris au collet près de soixante mille. Quand les oiseaux se mettent à prendre leur vol, hommes, femmes et enfants, tous ceux qui peuvent porter un fusil, partent en campagne. Pour éviter les accidents, qui sont très rares, du reste, chaque tireur occupe un certain poste ou une certaine position et tire de là sur tous les oiseaux qui passent ou s'arrêtent dans le voisinage. Les femmes guettent ceux qui peuvent venir se jucher près des maisons. Les carnassières varient, bien entendu suivant l'adresse et les méthodes du chasseur. S'il se met à l'affût dans un but de commerce, il prendra tous les *pot shots*. Il peut, assez souvent, en faire tomber cinq ou six d'un seul coup de fusil. J'en ai vu jusqu'à quatorze tués d'un seul coup. Quelques-uns tireront seulement au vol, et c'est un fait qu'en bien des occasions, le chasseur au vol arrive bon premier.

Le plus considérable abatis de perdrix au vol, qu'il m'ait jamais été donné de faire, fut (en 1885) de quatre-vingt-deux couples en un seul matin.

Aux îles Caribou cet hiver-là, on essaya des filets, mais ils n'eurent pas grand succès; on en descendit bien plus à coups de fusil. Les Indiens les prennent souvent en tendant des collets autour de massifs de saules où les perdrix viennent manger. La méthode est tout à fait simple. On plante une petite branche dans la neige, on y attache une ficelle en nœud coulant on met un très léger appui en dessous pour tenir le collet en position, et, tout est prêt. En sautillant autour l'oiseau s'y prend, essaie de s'envoler en sentant le collet, et il ne fait que resserrer le nœud. Il se trémousse un peu, puis, tout est fini.

Comme le pauvre lièvre du nord, ils ont beaucoup d'ennemis, parmi lesquels, les principaux sont: les faucons, les hibous blancs et à aigrettes, le lynx, le renard, etc.

Nous n'avons pas d'autres oiseaux d'hiver qui vaillent la peine d'être mentionnés dans l'intérêt du sport, mais, aux migrations de printemps et d'automne, nous avons le courlis, diverses variétés de pluviers et la bécassine dans certaines localités.

Les petits oiseaux de grève et les alouettes de diverses espèces sont communs. Il y en a parfois des légions là où il se forme des bancs de sable d'une certaine étendue, comme les battures de Portneuf, de Bersimis et de Manicouagan. On en abat à la douzaine d'un seul coup de fusil. Bien peu de gens du pays, si même il y en a, chassent la bécassine; à leurs yeux, sa petite taille ne vaut pas une pincée de poudre. Comme il arrive fréquemment qu'ils ont à tirer non seulement un seul, mais plusieurs coups de fusil pour en faire tomber une, c'est leur opinion qu'il n'y a pas d'argent à faire avec cette espèce de gibier, et ils les laissent aux "gens de la ville". C'est bien obligeant de leur part.

Le meilleur temps de chasser ces oiseaux de grève et ces échassiers est depuis l'ouverture de la saison, le 1er septembre, jusqu'au 15 octobre. A cette époque-là, il y a chance de faire d'excellent sport près de l'embouchure de nos grandes rivières, sur les battures de sable ou de glaise de nos baies, profondes comme elles le sont.

Moyens faciles de se procurer du gibier à plumes

EN LISANT le récit de l'excursion de Hubbard au Labrador, *The Lure of the Labrador*, par son compagnon, Dillon Wallace, j'ai remarqué qu'en toute apparence, il employait ses loisirs à faire la pêche pour se nourrir. Il semble s'être peu occupé de tendre au collet ou au piège pour se procurer du gibier.

Tendre au collet est chose très facile et très rapide, et l'on se procure ainsi du gibier comme du lièvre et de la perdrix qu'autrement il ne serait aucunement possible même d'entrevoir. Les pièges en acier aident aussi à prendre comme vivres du gibier qu'autrement on ne pourrait pas atteindre; une couple de pièges légers du genre connu sous le nom de piège sauteur à double ressort, compensent de beaucoup le trouble que l'on prend de les emporter. Pour toutes fins, la trappe No 2 ou trappe à vison est la meilleure. Deux de ces pièges avec leurs chaînes pèsent environ une livre et quart. Nombre de gros oiseaux comme le hibou et l'épervier se prennent dans cette trappe, quand on l'accroche au bout d'une perche sur un terrain élevé. Malgré qu'il n'y ait pas un seul oiseau visible durant la journée, il est extraordinaire de constater ce qu'un piège bien tendu peut en attrapper. Je connais un chasseur qui, en un seul hiver, prit plus d'une centaine de hibous blancs, cendrés et à longues aigrettes, à part les gerfauts, et les faucons pèlerins, les geais (vulg. pies). Le poids total de ce gibier pris dans ses quatre ou cinq pièges devait s'élever à près de mille livres. Comme la plupart de ces oiseaux sont extrêmement farouches, je suis absolument sûr qu'une douzaine de bons fusils

n'auraient pas réussi à faire tomber la moitié de cette quantité. M'est bien avis que pareilles trappes peuvent être de grand service aux partis d'explorateurs dans les régions du nord.

On doit choisir des pointes de terre assez avancées le long d'une ligne de côte ou sur les lacs pour y tendre des trappes. Là où il n'y a pas d'arbres, on utilise un pieu ou une perche de pas plus de trois ou quatre pieds de hauteur. Dans les cas de nécessité, on peut facilement prendre des oiseaux aquatiques, tels que des oies et des canards noirs, en installant des trappes aux endroits où ils viennent chercher leur pâture ou encore sur les grèves où ils se rassemblent pour se chauffer au soleil. On peut aussi attrapper des goélands au moyen d'un appât auprès duquel on tend le piège, ou en l'attachant au plat. Les pêcheurs et les Indiens prennent souvent ces oiseaux-là en appâtant leurs hameçons d'un morceau de gras qui flottera. On emploie aussi généralement du foie de morue, mais tout autre corps gras, suffit, sur les bancs de sable, le frétin ou des moules, ou de fait tout autre aliment fait l'affaire.

La plupart des oiseaux de cette dernière espèce ne sont pas regardés comme comestibles; on leur trouve un fort goût d'huile et de poisson, cependant, pareilles considérations n'importent pas devant un estomac affamé. Aux personnes qui n'en sont pas à ce point d'urgence, mais désirent varier leur menu avec un peu de gibier, je recommanderais ceci: bien nettoyer les oiseaux et les vider aussitôt que possible après les avoir tués; les accrocher par les pattes en un endroit frais, si la température est au chaud, pendant quelques heures et même jusqu'à deux ou trois jours, mais pas plus longtemps, à moins qu'on ne puisse les faire geler. Quand la cuisine en réclame, enlever la peau et les parties grasses, et faire cuire

à l'étuvée. Il y a une autre manière de les faire cuire; je la crois préférable, mais bien moins économique. Après l'écorchement tel qu'indiqué, on prend un couteau, on enlève les deux parties charnues de la poitrine seulement, disséquant le long des os, sans en ôter, jusqu'aux ailes; ce qui fera deux bons morceaux de viande. On les fait frire dans la poêle comme le steak, avec un tout petit morceau de beurre, du poivre et du sel. On sera surpris de constater combien c'est agréable au goût, et bien peu de gens, à moins d'en avoir été prévenus sont en état de dire s'ils mangent des oiseaux d'eau douce ou de mer.

On ne devrait jamais faire rôtir le canard macreuse à la poêle ou au four, car ce procédé en fait ressortir le goût d'huile. Les mouettes *lomvia troile* qui émigrent en myriades le long du Saint-Laurent, à certaines années, et parfois se rendent à l'ouest jusqu'aux grands lacs, sont abattues par milliers au cours de leurs migrations, mais on ne les utilise pas, parce qu'on les regarde comme non comestibles. En les faisant rôtir, tel que je viens de le décrire, on en rejetterait bien peu après y avoir une fois goûté.

De temps à autre on m'a demandé pourquoi le geai du Canada (la pie) *Perisorens Canadensis*, s'appelle-t-il *whisky-jack*. Ce nom est une corruption de celui que les Indiens donnent à cet oiseau, *Ouiske-Stian*, ce qui dans le dialecte montagnais signifie "mangeur de gras" ou "celui qui cache le gras," désignation rigoureusement exacte, car la première chose qu'il fait en trouvant du gras, est de le cacher. Si l'on suspend quelque part dans le bois la carcasse d'un animal, et qu'il se trouve des geais aux environs, tout le gras de l'animal disparaît promptement.

Opinion d'un Indien sur Sir Edmund Head

EN 1859, alors que nous demeurions à Mingan, Sir Edmund Head descendit faire la pêche au saumon dans la rivière Mingan. Mon père, qui était alors agent, dans l'endroit, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait reçu instruction de faire tous les préparatifs nécessaires pour sa réception et ses transports aux endroits de pêche près des chûtes. Pour cela, nous avions engagé nombre d'Indiens avec leurs canots pour transporter les bagages, etc, à travers un petit portage en arrière du poste, jusqu'à la rivière et de là remonter le courant. Ces Indiens étaient sous la conduite d'un garçon très intelligent et très actif du nom de Sam Meshkina surnommé "le traqueur". Il pouvait avoir quarante-cinq ans. Très habile chasseur et trappeur, il pouvait, en outre, se vanter de parler assez bon anglais. C'était surtout à cause de cette connaissance de l'anglais qu'il avait été choisi comme chef de l'escouade.

Sir Edmund Head se montra on ne peut plus enchanté de la manière expéditive avec laquelle Sam avait tout préparé, et, le soir, après dîner, Sam fut invité à la tente du gouverneur général, qui lui fit ses grands remerciements pour la façon habile avec laquelle il avait exécuté sa besogne. Sam n'était pas un garçon timide. Le gouverneur lui fit maintes questions sur la manière de vivre des Indiens, et surtout sur la capture du castor au piège. Il lui en fit une excellente description qui parût grandement intéresser Sir Edmund Head.

Le lendemain, mon père fut mis au courant par un membre de l'escouade et, rencontrant Sam:

—J'ai su, dit-il, que t'as eu un grand honneur de la part du gouverneur général, qui t'as invité à sa tente ?

—Oui, répondit-il.

—C'est bien bon de sa part, fit mon père, et qu'est-ce que t'en penses ?

—Ecoute un peu, dit Sam, tout bonnement et avec un accent de pitié, n'dis pas ça à personne, le pauvre homme, i sait pas même comment prendre un castor !

Une autre anecdote, pas aussi drôle que celle-ci, démontre l'idée que les Indiens se font d'un gouverneur général.

En juin 1873, Lord Dufferin et la Comtesse de Dufferin furent pendant quelques jours les hôtes des Seigneurs de Godbout. Comme le campement de pêche n'offrait que fort peu d'espace comme gîte pour dormir, Lord et Lady Dufferin revenait chaque soir, après leur pêche, à bord de leur steamer, le *Druid*, vaisseau du gouvernement, qui était mouillé dans la baie Godbout. Monsieur Allan Gilmour m'avait confié cette partie du programme. Le matin de leur arrivée, j'allai les recevoir au débarcadère de la Baie, et les escortai jusqu'à la rivière, marche d'environ un quart de mille, où se trouvaient déjà des hommes et des embarcations pour les conduire aux fosses à saumon.

Justement à cette époque-là, nous avions un métis du nom de David Picard, parent éloigné des Picard de Lorette, qui avait, quelque temps auparavant, accompagné un parti d'explorateurs et avait reçu comme honoraires un chèque aussi valable que de l'or.

Picard avait essayé de l'escompter, mais comme tous ceux auxquels il s'était adressé n'avaient pas le montant voulu, et l'avaient refusé, il se prit à soupçonner que le chèque ne valait rien.

Ainsi que tout chacun dans la place, il savait la venue du gouverneur général. Il se dit que c'était sa chance.

Le lendemain matin, alors que nous cheminions du côté de la rivière, nous vîmes Picard venir avec l'évidente intention de nous arrêter au passage. Quand Lord Dufferin se fut mis au courant de la chose, il s'arrêta.

—Bonjour, lui dit David.

Lord Dufferin lui rendit son salut.

—Coutes donc! C'est toé, gouvernail? dit David en français; ce qui équivalait à: —Ecoutes donc, es-tu le gouverneur? Dans le dialecte montagnais, le mot gouverneur se dit *tequigan*, dont la traduction littérale en français est gouvernail.

Lord Dufferin parut un peu embarrassé et me demanda ce qu'il désirait.

Je lui répondis qu'il voulait savoir s'il était le gouverneur général.

Otant courtoisement son chapeau, —j'ai l'honneur de l'être, lui dit-il.

—Ben! écoutes, fit Picard, j'ai été engagé pour travailler pour vous autres, et on m'a payé avec un morceau de papier qu'est pas bon. A c-t'heure qu't'es t'icite, toi-même, j'voudrais mon argent; et fouillant dans ses poches, il en tira le chèque tout chiffonné et le tendit à Lord Dufferin qui, après l'avoir soigneusement examiné, me demanda si j'en connaissais quelque chose.

Je lui répondis que tout était parfaitement exact.

—Monsieur Picard, lui dit le gouverneur en français, tout est parfaitement correct. Si vous venez ce soir à bord du steamer, nous vous paierons, mais

je désire que vous n'oubliez pas que tout chèque en paiement de l'ouvrage fait pour moi est bon, et, en souriant il lui souhaite le bonjour.

Ce petit incident amusa beaucoup Lord Dufferin.

Picard se sentit tellement rassuré par la parole du gouverneur, qu'il n'alla pas à bord ce soir-là pour chercher son argent qui, d'ailleurs, lui fut payé plus tard, sur présentation de son chèque.

Le Duc de Virginie

J'AI FAIT allusion dans ma liste d'oiseaux à la fin de ce volume, à l'audace de ce hibou.

Dans mon opinion, l'aigle lui-même ne l'approche pas sous ce rapport. C'est un fait bien connu que ce rapace s'attaque à des porcs-épics et les tue, exploite que bien peu d'animaux tentent. J'avais autrefois un chien épagneul (*cocker*) qui fut tué par l'un d'eux. C'était en novembre, et il n'y avait que quelques pouces de neige sur le sol. Nous avions amené le chien avec nous à la chasse aux perdrix. Nous étions arrivés à l'une de nos huttes permanentes de billots.

Comme les poêles de camp n'étaient pas encore en usage dans ce temps-là, on se construisait un foyer à découvert en ménageant une ouverture dans la toiture pour faciliter la libre sortie de la fumée. Quand un feu est bien allumé, la lueur répand énormément de lumière sur les arbres environnants, ce qui attire fréquemment des hibous de différentes sortes, et il nous arrivait assez souvent d'en tuer de la porte même de la hutte.

Le soir en question, il faisait très noir et doux; comme nous avions fait cuire du pain, il faisait grande chaleur dans la hutte, et nous en avions laissé la porte ouverte. Notre chien au dehors allait de ci de là, furetant, lorsqu'il lança un hurlement de douleur. Il n'avait pas jappé avant cela, de sorte que j'en conclus qu'il n'y avait pas d'animal en cause. Je franchissais la porte pour aller voir ce que ça voulait dire, lorsque le chien s'élança dans la hutte avec sur le dos un hibou qui l'avait grippé, et alla se réfugier derrière mon frère, qui jeta son paletot pardessus le hibou et lui tordit le cou. En enfonçant ses

griffes dans le dos du chien, l'animal lui avait infligé des blessures telles, qu'il en mourut quelques jours plus tard.

Un duc de la Virginie pèse de cinq à sept livres, suivant sa condition et celui-là s'était attaqué à un animal six fois environ plus lourd que lui.

Un soir, quand nous demeurions à la Baie de la Trinité, un grand hibou de cette espèce passa à travers une fenêtre de notre maison et s'abattit sur le plancher; il s'était blessé à une aile en enfonçant le carreau de vitre. Le carreau mesurait 16 x 14. Il se fit que je me trouvais assis en face du poêle. Saisissant le tisonnier, d'un coup sur la tête, je l'assommaï. Il avait apparemment voulu s'élancer sur la tête de ma sœur qui était assise à quelques pieds seulement de la fenêtre; la réflexion de la lumière sur ses cheveux blonds, l'avait sans doute attiré.

Depuis que je suis ici, j'ai eu connaissance de deux autres bris de fenêtre par un hibou de cette espèce. L'un de nos Indiens de Godbout, le Vieux Michel, eut la tête affreusement lacérée par un de ces Ducs de la Virginie. Le vieux, qui était métis français, portait une belle chevelure grisonnante et bouclée. Un soir qu'il était sorti tête nue de son camp, un hibou fondit sur lui en lui enfonçant ses puissantes griffes dans le cuir chevelu. Immédiatement, de ses deux mains, il empoigna l'oiseau par les pattes, et essaya de se dégager; mais comme cela le faisait souffrir horriblement, il entra dans son camp, et se baissant tout près du feu, avec l'aide de son fils, il mit le hibou dans les flammes qui le firent vite lâcher prise et consumèrent l'oiseau en le réduisant en cendres. Invariablement après cela, le vieux ne sortit plus la soir de son camp qu'en se coiffant d'une vieille marmite de cuivre de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Quant aux deux cas d'attaques sur l'homme, auxquels j'ai fait allusion plus haut, le premier eut lieu chez notre voisin à la Baie Trinité. J'ai vu l'oiseau et l'endroit où il fut tué. Monsieur P. Bilodeau était à fendre du bois dans un brûlé d'épinette près de chez lui. C'était vers le mois de décembre, et ce jour-là, le temps était sombre et nuageux. Pendant qu'il ramassait son bois coupé, il aperçut un énorme hibou ou Duc perché sur un arbre mort à une vingtaine de pieds de lui. Il ne l'avait ni vu ni entendu venir. Coupant une branche, il la lui lança rien que pour la fantaisie de le voir déguerpir. A sa grande surprise, l'oiseau ne bougea pas. Il lui lança un autre morceau de bois, puis un troisième, sans le moindre effet. L'oiseau se contentait de regarder les morceaux de bois qui lui arrivaient.

Le vieux Bilodeau était un homme près de la nature, sans instruction, croyant aveuglément aux loups-garous et à la chasse-galerie. Il en arriva tôt à la conclusion qu'il avait devant lui une âme en peine sous la forme d'un hibou. Il fit dévotement le signe de la croix, et saisissant sa hache, il partit à la course pour se rendre chez lui, sans perdre un instant l'oiseau de vue. Il n'était pas allé bien loin, lorsque le hibou se leva, prit son vol, et alla se jucher sur un arbre à quelques verges en avant de lui, pour le guetter au passage.

La situation s'aggravait. Le bonhomme fit vœu de prier pour l'âme errante et pressa le pas. Comme il passait au-dessous de l'arbre où le hibou était perché, celui-ci fondit sur lui. Bilodeau, qui s'attendait un peu à une attaque de cet esprit malfaisant, avait préparé sa hache, et d'un coup de son taillant bien tranchant, le fendit. Laissant là sa hache et l'oiseau, il se sauva à la maison.

On ne put jamais le décider à se servir de cette hache après ce coup; elle avait en quelque sorte été souillée

du sang de loup-garou, qu'il avait délivré de servitude. Il partageait la croyance que, par suite de quelque faute, les âmes sont condamnées à errer en ce monde sous une forme ou une autre jusqu'à ce qu'une seconde mort les délivre.

Le bonhomme s'habillait toujours à l'ancienne façon avec de l'étoffe grise du pays. Il portait ce jour-là un casque de rat-musqué, ce qui probablement avait provoqué l'attaque du hibou.

Le deuxième cas arriva à Manicouagan. J'en ai eu les détails de l'homme même qui fut assailli, un trappeur du nom de Thibeau. Il me raconta qu'un soir, vers la brunâtre, il revenait de son camp avec une peau de renard jaune sur les épaules. Il faisait une furie de vent d'est avec de la neige, et, le corps penché en avant, il frayait sa route à travers les gros bancs de neige, lorsque tout à coup, au moment où il s'y attendait le moins, il reçut dans le dos, un coup qui faillit le faire culbuter. Se redressant, il se retourna pour en connaître la cause. Et juste en temps pour se garer d'une deuxième charge d'un hibou qu'il abattit de sa hachette.

Au printemps, la saison de leurs amours, ces oiseaux donnent de véritables concerts auxquels j'ai assisté une couple de fois. Ils sont généralement quatre ou cinq exécutants, et quoique leur musique soit un tant soit peu monotone, il est intéressant de surveiller ces oiseaux rivalisant entre eux à qui lancerait le cri le plus fort. Il semble leur en coûter beaucoup d'efforts, parce que l'oiseau se jette le corps en avant, tend le cou et déploie partiellement les ailes et la queue, lorsqu'il fait entendre son *whou hou-whou hou*. Une minute ou deux après, un autre répond, et le concert se continue ainsi durant plus d'une heure, si on ne les dérange pas.

Quand on est tout près de ces oiseaux, leur cri ne semble pas très fort; cependant, par un temps calme, on peut l'entendre à trois ou quatre milles de distance et parfois davantage.

Je clos ce chapitre sur les hibous en racontant un tour que je jouai une fois, à mon frère Firmin. C'était chose ordinaire pour nous de tirer le soir sur les hibous, quand ils venaient se percher sur les bâtiments, les pieux de cloture et les arbres autour de la maison. En sortant à la porte un soir, j'aperçus l'un de nos chats allongé sur le bord du toit de la maison. Rouvrant la porte avec précaution.

—Vite, dis-je à Firmin, ton fusil, il y a un hibou sur la couverture de la maison. Au moment où il sortait, je lui dis d'épauler de suite sa carabine, de se reculer, et de tirer dès qu'il apercevrait la tête du hibou. Ce qu'il fit.

Nous entendîmes le chat dégringoler, et lorsqu'il courut le ramasser, je décampai, et j'eus à en faire autant, longtemps après, chaque fois qu'il était question de chat.

Trois aigles dorés

UN matin, de bonne heure, je partis pour faire la chasse à l'oie sauvage. Le jour d'avant, j'avais découvert où il s'en trouvait des troupes considérables, après avoir observé de quel côté elles étaient venues avec la marée et, à marée haute, elles s'étaient posées sur les bancs de sable pour faire leur toilette et se chauffer au soleil. La veille au soir, la nuit une fois bien tombée, je m'étais préparé un affût en creusant un trou dans le sable, en le bordant de gazon et de branches, de façon à le faire se confondre avec les environs. J'avais à me poster à cet affût avant le jour pour que les oies ne m'y vissent pas arriver; ce qui voulait dire pour moi, une attente de près de quatre heures avant que la marée fût haute.

Je m'étais pourvu d'une épaisse couverture de laine d'un gris tendre, dont la couleur s'harmonisait avec le sable, et j'avais l'avantage de pouvoir m'en dépouiller plus vite que d'un pardessus. On se sent aussi plutôt gêné pour tirer, avec un gros pardessus sur le dos, et de plus, on est extrêmement mal à son aise pour épauler une carabine, à moins que celle-ci ait un fût raccourci. Je m'enveloppai dans la couverture et me couchai dans le trou en essayant sommeiller un peu pour tuer le temps. Il y avait des centaines d'oies qui étaient à manger, et, de temps en temps, j'entendais le "honk", sorte de "*all's well*", tout va bien, de quelque vieux jars en sentinelle.

Je passai ainsi trois longues heures, tantôt, roupillant, tantôt, faisant le guet. Les premières bandes d'oies étaient à une centaine de verges de moi, et il en arrivait continuellement d'autres. J'avais deux fusils, dont l'un était un Dougall à deux coups, calibre 10, fusil de première classe, magnifique cadeau

qui m'était venu de feu le colonel Allan Gilmour, d'Ottawa, et l'autre, fusil à un seul coup, calibre 8, fabriqué sur commande par Greener, de Birmingham, avait un diamètre assez large pour recevoir de la chevrotine à destination des loups-marins et des oies. Ce fusil avait été baptisé de "*Sure Kill*" (mortel) par mon ami Monsieur Robert McLimont. En pareilles circonstances, je me servais d'abord de mon *Sure Kill*, en gardant celui de 10 de jauge pour achever les estropiés. Je m'assurai de chacun d'eux et m'étendis de nouveau, décidé à attendre une demi-heure de plus. A ce moment-là, les oies d'en avant n'étaient pas à plus de quarante verges de distance.

J'étais toujours enveloppé dans ma couverture de laine, me mettant aussi à l'aise que pouvait me le permettre l'espace exigu de mon creux. Je pensais au nombre d'oies que j'allais probablement abattre, quand, tout à coup, il se fit un fracas de battements d'ailes et de *honks*. J'en tressautai, et lâchant là ma couverture, je saisis mon *Sure Kill*. Il était trop tard. Les oies étaient déjà loin hors de portée, et je ne tirai pas un seul coup.

Je découvris de suite la cause de cette panique. C'était un aigle doré qui rôdait à l'entour des oies afin de gripper quelque oiseau blessé ou malade. Il n'est pas dans mes habitudes de jurer, mais je n'en garantis rien pour cette fois-là.

Qu'importe! Il y avait une vengeance à tirer. Dès que l'aigle se trouva à portée, je le descendis avec mon fusil calibre 8. Je le rechargeai aussitôt et je courus chercher l'oiseau. C'était un magnifique spécimen. Je m'assis dans mon creux, et je me mis à examiner son riche plumage et ses serres puissantes.

Soudain, j'entendis un cri strident au-dessus de ma tête. En jetant l'oeil j'aperçus deux autres

aigles dorés qui s'en venaient ensemble au vol, soit pour s'attaquer, soit pour s'accoupler; c'était alors au commencement de mai. Saisissant de suite mon *Sure Kill*, je tirai juste au moment où ils allaient se séparer. Tous deux tombèrent. L'un avait été bien touché et tué raide, et un plomb avait d'aventure cassé une aile à l'autre.

Trois aigles dorés abattus dans environ autant de minutes, c'était une grosse revanche pour toutes les oies qu'ils m'avaient fait perdre.

Je repris mon poste quelques jours de plus, et, comme je ne fus plus dérangé par des aigles, je tirai dix-sept oies et fis une poule de cinq avec mon *Sure Kill*.

Voici les mesures de chaque aigle:

1er — ailes déployées	5 pieds 11 pouces.
2e — “ “	6 pieds 7 pouces.
3e — “ “	6 pieds 9 pouces.

Ces deux derniers étaient ceux que j'avais descendus d'un seul coup de fusil. Je n'avais aucun instrument pour vérifier le poids de ces oiseaux.

Le 7 mai 1895, telle fut la date de cet incident de chasse.

L'aigle doré n'est pas commun sur notre côte, mais l'aigle à tête blanche, *Haliaetus Leucocephalus*, l'est. Tous deux sont la terreur des oies sauvages et des canards noirs. Lorsque ces oies et canards sont à la surface de l'eau, ils ne paraissent pas s'en occuper, mais s'ils sont accroupis sur la grève, ils prennent invariablement leur vol à l'approche d'un aigle. Je n'en ai jamais vu s'attaquer à un canard ou une oie non blessé et de pleine taille, mais il est tout à fait possible qu'ils tuent grand nombre de jeunes oiseaux. Ils tuent aussi plusieurs sortes de petits mammifères et les petits des gros mammifères. Ce sont des gloutons en règle, qui se gorgeront jus-

qu'au moment où ils ne peuvent plus se remuer. J'en ai tué à coups de bâton trois ou quatre dans cet état-là. L'un d'eux s'était gavé de tout un saumon de douze livres.

Ils ont le vol très puissant et une force musculaire telle qu'ils peuvent enlever et emporter un saumon de dix livres. Ils se nourrissent aussi beaucoup de poisson mort, qu'ils prennent à marée basse sur les crans et les battures. Le gros poisson verdâtre, *Cyclopterus lumpus*, est pour eux un régal. Ils sont farouches, mais on les prend facilement avec des pièges d'acier appâtés de poisson. Les deux espèces font leurs nids ici et hivernent sur la côte.

Chasse courte et facile au loup

UNE après-midi, vers fin de septembre 1885, j'étais assis dans mon bureau occupé à l'expédition de dépêches.

Sans frapper, ni avertir d'autre façon, un jeune garçon métis entra brusquement, tête et pieds nus, dans le bureau. De suite à son air agité, je vis qu'il se passait quelque chose de sérieux. Je pensai d'abord qu'il était arrivé quelque accident de fusil. Je n'eus pas même le temps de lui adresser une question, qu'il s'écria tout éperdu: *Meigan! Meigan!* Loups! Loups! en ajoutant, dans sa langue: Ton fusil! Vite!

Je me levai précipitamment, en lui demandant, s'il y avait eu quelqu'un d'attaqué ou tué.

Il me répondit: Non. Comme il se remettait un peu de son excitation, j'appris que lui et son oncle venaient justement d'arriver de la rivière, où ils avaient relevé les pistes d'une bande de loups, au nombre de quinze environ, que ceux-ci étaient encore tout près, et qu'ils les avaient entendu terriblement hurler.

Ma carabine en était une bonne, une vieille Kentucky Ballard, calibre 46, à feu rayé, mais à une seule cartouche à la fois. Affronter une quinzaine de loups, me dis-je, c'était un peu trop exiger d'un fusil à un seul coup. En conséquence, je préfèrai m'armer de mon Greener de 10 à double canon, pour lequel j'avais nombre de cartouches chargées pour le loup-marin, de plomb AAAA et SSG. Voyant que le jeune garçon était disposé à m'accompagner, je lui donnai à porter le fusil non chargé, pour lequel j'emportai environ une vingtaine de cartouches de plus.

Aussitôt que tout fut prêt, nous partîmes. En arrivant à la rivière, j'y trouvai son oncle. Il me dit que la bande était encore tout près, car il venait d'entendre des hurlements, mais qu'il croyait que les loups se dirigeaient par la grève, vers le haut de la rivière. C'était sur la rive ouest. Le vieux refusa de nous accompagner, attendu qu'il n'avait qu'un fusil de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fusil à pierre se chargeant à la baguette.

Je dois expliquer que le côté ouest de la rivière forme une péninsule boisée d'un mille et quart de long sur une largeur variant de cent à deux cents verges. De chaque côté, elle est bordée d'une grève de sable, qui se fait abrupte du côté de la rivière et forme un banc de huit à dix pieds de hauteur.

Sautant dans le canot de l'Indien, nous traversâmes à toute vitesse la rivière, qui n'avait qu'une centaine de verges de largeur. En débarquant sur le sable, je vis qu'en effet la grève présentait des pistes de loups dont quelques-unes très larges et d'autres plus petites, mais assurément, il y avait bien moins de loups qu'on l'avait rapporté. "Rat-Musqué", le jeune sauvage, cependant, était sûr qu'il y en avait une quinzaine; son oncle les avait comptés.

En traversant la rivière, nous avions de nouveau entendu des hurlements de loups; ils nous avaient paru venir d'un demi-mille plus haut sur le rivage intérieur de la rivière. Je résolus de les devancer, en escaladant la grève interne de la péninsule, puis de traverser la partie boisée, et de me mettre à l'affût pour le moment où ils arriveraient du côté régulier de la rivière. Ceci me donnerait aussi l'avantage de me trouver en sécurité sur une falaise, au cas où les loups voudraient se montrer malcommodes.

Nous étions tous deux partis à la course; j'avais bien fait environ cinq cents verges, quand je m'aperçus

que le petit garçon n'était pas avec moi. Le jeune coquin s'était esquivé pour aller jeter un coup d'oeil à travers le bois. Quelques instants après, je le vis revenir en me faisant force signes de sa main. Je grimpai à la course.

—Ils nous ont sentis, dit-il. Je viens d'en voir trois qui s'en reviennent et redescendent la rivière. Ils ne sont pas bien loin.

Ne m'attendant pas à ce que j'aurais à aller dans le bois, j'étais parti de la maison avec une paire de chaussures à grosses semelles. Je les fis sauter à la hâte, pour ne pas faire de bruit, et c'est en chaussettes que je frayai un chemin. Je recommandai à Rat-Musqué de rester avec moi, au cas où j'aurais besoin de sa carabine; elle n'était pas chargée, autrement, j'aurais eu peur de la lui confier, lui qui marchait en arrière de moi. En approchant de la falaise, je risquai prudemment un oeil pardessus. C'était bien le cas. Ils étaient trois en vue, à environ soixante pieds, et ils s'en venaient de notre côté, comme le jeune garçon l'avait dit. Il y en avait deux gros, sales brutes qui avaient l'air d'être affamés, et un autre un peu plus petit qui les suivait.

Je regardai tout autour pour m'assurer s'il n'y en avait pas d'autres. Je n'en vis aucun. A tout événement, il s'en trouvait assez pour une première ronde. Mon fusil à deux coups était complètement chargé de SSG, et j'étais sûr d'en abattre un ou deux à la distance où j'étais; mais, l'envie me prit de les avoir tous les trois. Je décidai donc d'attendre jusqu'au moment où, nous ayant flairés, ils s'en retourneraient, ou bien jusqu'à ce qu'ils arrivent très près de nous. Les trois bêtes avaient évidemment flairé quelque chose ou entendu quelque bruit, car elles étaient sur le qui-vive. Quelque fut la cause de

leur alerte, cela ne les empêcha pas de venir de notre côté jusqu'à ce qu'elles furent à vingt verges de nous. Mettant de côté un coup raté, j'étais maintenant certain de les tuer. Couchant en joue l'un des gros, il tomba raide mort du coup de gauche et de celui de droite, j'abattis le deuxième par-dessus le corps du premier. Le petit loup fit deux bonds, s'arrêta, et, se retournant, me fit face. J'avais déjà rechargé mon fusil et avant qu'il put s'échapper, je réglai son compte avec une troisième cartouche.

Je lançai un hurra et me retournai du côté de Rat-Musqué. Il était parti. Je lui criai, tout en descendant la falaise pour aller voir mon gibier et m'assurer s'il n'y avait pas d'autres loups à l'horizon. C'était toute la bande, d'après les pistes que je pus relever. Il y avait un loup, une louve et le troisième était probablement un de leurs louveteaux. Ils étaient de l'espèce que l'on appelle ici loups gris des bois, chiens-loups, *Canis lupus*.

Rat-Musqué m'étant revenu, je l'envoyai chercher le canot. Il prit le temps de raconter notre exploit à son oncle, et quand nous mîmes pied à terre, toute la famille était là.

En me rendant à la maison, je demandai au jeune sauvage pourquoi il m'avait déserté.

—Eh bien, dit-il, je n'avais pas de fusil, rien que ton fusil pas chargé, et je pensais que les loups étaient ben que trop près.

Il était parti alors que je me préparais à tirer mon premier coup. Mais il fit preuve de plus d'aplomb quelques années plus tard, en s'attaquant à trois ours à la fois, tout fin seul, avec un fusil se chargeant à la baguette. Il en tua deux et le troisième lui échappa avant qu'il put recharger l'arme.

Les peaux des deux gros loups mesuraient sept pieds et demi, une fois tendues et séchées. La peau du plus petit avait environ un pied de moins.

Je les gardai pendant un certain temps comme trophée, et finalement je les vendis à Monsieur R. B. McLellan, marchand de bois du Nouveau Brunswick qui s'en était épris.

Trois loups abattus en autant de minutes à un mille de chez soi, est une des chasses les plus faciles que l'on puisse souhaiter. C'est de nature à éclipser la chasse annuelle au loup de Monsieur Armstrong.

Autre chasse facile au loup dans le Wyoming

AU mois d'octobre 1882, au cours d'une excursion de chasse dans ce territoire, nous campions un soir près d'une petite source sur le flanc nord de la *Owl Creek Range* (chaîne de la Crique-au-Hibou), sorte de saillie des montagnes de *Wind River* (Rivière du Vent) dans le Wyoming. L'altitude de notre camp était d'environ huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lendemain matin, en errant à l'aventure dans les environs, je découvris des traces de gibier, daim et élan. Le baron de la Grange que j'accompagnais, prit la décision de demeurer là quelques jours pour nous approvisionner d'un peu de gibier pour notre usage et aussi pour en apporter ou en envoyer au Mess des officiers du fort Washakie.

Cette même après-midi-là, nous faisions tomber deux daims mâles, que nous paquetâmes tout entiers sur nos chevaux. En arrivant au camp, je leur enlevai la peau et j'en dépeçai les carcasses. Puis, suivant la coutume des trappeurs, j'érigeai une petite plate-forme au moyen d'arbres en fourche, pour y suspendre ces quartiers de viande, attendu qu'alors il faisait froid dans les montagnes. Durant la matinée suivante, j'abattis un autre daim, et en allant au même endroit les vider et les préparer, je remarquai que tous les débris et les pattes que j'avais jetés au rebut, avaient disparu. En continuant de plus près mes investigations je vis des pistes ou de loups ou de coyotes, mais le sol était trop dur et trop herbu pour pouvoir les bien distinguer.

Nous fîmes ensemble une sortie dans l'après-midi, mais nous n'eûmes pas de chance. A notre retour, en cheminant le long d'un petit bois, je fis lever une

couvée de ce que les gens du pays appellent perdrix bleue. C'était, en effet, des perdrix au plumage foncé, *Tetras obscurus*. Nous n'avions pas de fusil à plomb, mais avec mon revolver j'en tuai quatre, et je les attachai aux courroies de ma selle.

En arrivant au camp, je dis à Lannigan, notre cuisinier, que nous désirions les avoir pour déjeuner le lendemain matin. Je déposai ma selle près d'une boîte en dehors de la tente du cuisinier et je m'en allai attacher mon cheval au piquet au pâturage.

Nous prîmes le souper, et peu après nous nous livrions au sommeil, car nous avions à faire une sortie de bonne heure le lendemain matin.

Vers 3.30 heures du matin, j'entendis notre cuisinier aller de ci de là. Peu après, il vint à notre tente nous demander ce que nous avions fait des perdrix. Je lui répondis qu'elles étaient attachées à la selle et que je ne leur avais pas touché depuis que je les avais mises à terre avec la selle. Il me dit qu'elles n'y étaient pas, et, m'étant levé pour aller voir, je constatai en effet que c'était bien le cas. Les cordes et leurs nœuds étaient intacts, mais les perdrix étaient parties. Il y avait ça et là des plumes éparpillées, indiquant que quelqu'animal nous avait volé les perdrix.

On nous prépara autre chose pour le déjeuner et nous partîmes, mais je jurai de ne pas être en reste de politesse avec le voleur, le soir même, si c'était possible.

Nous tuâmes un autre daim ce jour-là, et le baron tira deux coups de carabine sur un élan, dans le bois, mais le manqua. Je suivis ses pistes sur une certaine distance, comptant qu'il avait pu être touché, mais je ne découvris aucune trace de sang.

Tout ceci cependant, nous avait pris du temps, et ce ne fut qu'au moment de la brune, que nous fûmes

de retour au camp. Je mis de côté selle et gibier, y laissai ma carabine, et me pressai d'aller mettre nos chevaux au piquet et à l'herbe. Chemin faisant avec une longe à la main, je me mis à réfléchir à ce que je pourrais bien préparer pour cette nuit-là, à l'intention de notre voleur de perdrix. Je n'avais pas de piège d'acier ajustable pour les loups; je décidai donc de tendre un collet, ce qui fut vite fait. Soudain, à moins de dix pieds de moi, se leva un coyote. Je vis une ligne blanchâtre se glisser dans l'herbe et sortant mon *Colt*, je lui envoyai deux balles, ce que je regrettai tout aussitôt; en effet, il faisait trop sombre pour être assuré de pouvoir toucher une cible fuyante aussi rapide. Je regrettai d'autant plus la chose que j'avais effrayé l'animal, et ainsi perdu la chance d'avoir mon voleur, car j'étais sûr que c'était lui qui était revenu chercher d'autres perdrix.

Quand le temps était au beau, nous prenions toujours nos repas en dehors de la tente, près d'un feu de camp, c'était plus confortable et plus gai. Ce soir-là, nous jouissions d'un bon feu très brillant, qui répandait beaucoup de clarté à certaine distance dans les environs. Ayant eu la curiosité d'aller jeter un coup d'oeil du côté ouest de la coulée, j'aperçus un gros coyote assis sur le bord d'une pente. Il était à une quarantaine de verges de moi. Je revins au foyer, sortis mon revolver, le visai avec soin et tirai. J'entendis un hurlement de douleur et la forme blanchâtre disparut derrière la hauteur. Je courus chercher mon fusil, dans l'intention d'essayer de trouver le coyote à l'aide d'une lumière, quand, à ma grande surprise, je fis lever un autre coyote près de nos selles. Ça devenait assez piquant. Ma carabine n'était pas chargée, de sorte que l'animal put s'esquiver avant que je fusse prêt.

N'ayant plus aucun indice du premier, je crus devoir ne pas m'en occuper pour le moment, mais plutôt d'essayer de rattraper le deuxième. Apparemment, le premier coup de feu ne l'avait pas effrayé et je m'imaginai qu'il allait revenir. L'idée me prit de lui tendre un appât. Je coupai un morceau du cou du daim et l'attachai solidement par le milieu avec l'une de nos longes de corde d'un demi-pouce, et de soixante pieds de long. Déposant l'appât sur le sol, à l'extrémité de la longe je fixai l'autre bout de la corde à l'une de nos selles, et je me mis au guet.

Je n'eus pas à attendre longtemps. Bientôt, on se mit à tirer sur la corde, et je pus voir le coyote à travers le clair-obscur qu'il faisait, car nous avions laissé tout exprès, notre feu baisser. Mon fusil était prêt cette fois. Je fis feu, et l'animal n'eut pas même le temps d'échapper un gémissement. Le coyote avait au cou une blessure, qui l'avait presque complètement décapité. La carabine était une Winchester Express, calibre 50!

Le sport était devenu trop intéressant pour en rester là, et successivement jusqu'à dix heures et demie je tirai deux autres coyotes et un renard croisé.

Le lendemain matin, je partis à la recherche du premier coyote; je trouvai son cadavre dans l'herbe à peu de distance du camp. La balle l'avait frappé sur le flanc en lui cassant l'os de l'épaule et quelques côtes, et était ressortie par le dos.

Nous avons souvent entendu des coyotes hurler pendant la nuit, et d'assez près, nous semblaient-ils; le soir, ces hurlements vous trompent beaucoup sur leur distance; mais je les avais toujours crus trop peureux pour s'approcher près d'un feu ou d'une

tente. Il est possible que notre provision de viande de daim ait attiré ceux-ci, ou qu'ils étaient bien affamés.

Les peaux des coyotes furent préparées pour être montées et emportées par le baron et être installées chez lui. Quant au renard croisé, j'en vendis la peau douze piastres, à Monsieur J.-R. Moore, traiteur au fort Washakie.

J'ai fait d'autres fois la chasse au loup, mais ces deux dernières chasses ont été les plus faciles et les plus heureuses de toutes celles que j'ai faites.

Charles Moreau

CHARLES était un métis montagnais, originaire des Escoumains, au Saguenay. Encore bébé, son père se noya à la chasse au loup-marin. Gabriel Ashini, "Le Roc" et sa femme, Charlotte, l'adoptèrent comme leur enfant et l'élevèrent. Voilà comment il se fit qu'il passa une partie de son existence à la Pointe-des-Monts et aux environs.

Je l'ai intimement connu. Lui et moi, nous étions grands amis et, durant quelque trois ou quatre hivers, nous fîmes la chasse à quelques milles l'un de l'autre, et souvent nous nous rencontrions.

Parfois mon associé et moi, nous allions passer la soirée du dimanche, à son camp, et, par après, il nous rendait notre visite. En pareilles occasions, tout ce qu'il avait de meilleur, il le mettait devant nous. C'était régulièrement un plat de porc-épic rôti à la broche et du castor frais ou fumé. Il nous offrait du lièvre, de la perdrix et du poisson que lorsqu'il n'avait pu se procurer de plus gros gibier; d'ailleurs, il regardait ce gibier-là comme trop commun en pareilles circonstances.

Charles n'avait pas la réputation d'être un bon chasseur; on ne pouvait pas dire non plus qu'il en fût un mauvais, mais, il avait une autre célébrité: C'était un "gros mangeur". Ses exploits gastronomiques étaient quelque chose de phénoménal. J'ai entendu raconter et j'ai lu les exploits de plus forts mangeurs, mais je n'en ai jamais vu. Je ne ferai que citer quelques faits dont j'ai été témoin, dont quelques-uns à son camp et d'autres chez nous.

Je l'ai vu plusieurs fois s'empiffrer à un seul repas de tout un porc-épic rôti à la broche, d'un jeune castor, ou de la queue et d'un quartier de derrière

d'un gros castor. Ces victuailles réunies ne représentaient pas moins de sept livres de viande et de gras. Outre cela, il mangeait une grosse galette et buvait trois ou quatre tasses de thé pour faire descendre le tout. Une fois, en été, je lui fis présent d'un saumon de neuf ou dix livres qu'il rasa net en un seul repas.

Il fut engagé une fois par M. Gaudet, arpenteur, qui faisait des arpentages dans cette partie du pays pour le compte du gouvernement. Le pauvre garçon avait tout probablement eu à souffrir de la misère quelque temps auparavant; il entrevit donc là une bonne chance de se refaire; malheureusement, la fête ne dura pas longtemps, M. Gaudet eut à le congédier, parce qu'autrement il eut vu le bout de ses provisions, avant de compléter ses travaux. D'après le récit du cuisinier, à chaque repas, il mangeait de cinq à sept gros biscuits de matelot et deux livres de lard. Même, il nous déclara, et je le crois, qu'une fois, dans un seul repas, il avait ingurgité environ cinq livres de lard. Rien d'étonnant si M. Gaudet eut la crainte de manquer de provisions.

Un jour, à la Pointe-des-Monts, nous nous trouvions ensemble plusieurs d'entre nous, tous chasseurs de loups-marins; Charles était du nombre. Comme ses exploits de mangeur étaient bien connus, et qu'en en parlait souvent, quelqu'un lui demanda combien de pisques (canards caille) il pouvait manger en un repas. Puis un autre lui nomma un autre oiseau, ainsi de suite. Charles leur dit franchement le nombre qu'il pouvait se mettre sous la dent. Finalement on lui demanda combien d'oiseaux blancs il pouvait s'incorporer.

Il se mit à réfléchir, puis, répondit tranquillement:

—Si je n'avais pas d'autre chose à faire et si j'étais libre de faire de temps à autre une sortie, j'en mangerais à n'en plus finir.

Dans une conversation à propos des sauvages avec feu le colonel Allan Gilmour, pendant qu'il se trouvait ici en excursion de chasse, il m'arriva de lui mentionner l'un de ces exploits-là. Sans entretenir de doute là-dessus, il me dit qu'il aimerait être témoin de la chose. Comme Charles et sa famille venaient tous les ans à la Mission du mois de juillet, je résolus de faire de mon mieux, pour organiser une démonstration, à la satisfaction du colonel.

Quelques jours après, Charles fit son apparition. J'avertis M. Gilmour que j'avais Charles, mon homme, sous la main. Il fut réglé qu'il serait invité à dîner le lendemain, et que le cuisinier Rodgers prendrait note de tout ce que Charles mangerait. En retournant à la maison ce soir-là, j'arrêtai au wigwam de Charles, pour préparer les voies, en vue du programme du lendemain, afin d'en assurer le succès. Je lui dis donc :

—Tu es pour être invité demain, par M. Gilmour à dîner au camp, et je veux te dire ce que tu as à faire. Quand des messieurs comme M. Gilmour invite quelqu'un, c'est l'étiquette à la sauvage ou des manières correspondant à cela, qui sont de règle. Tu devras manger tant que tu pourras de chaque plat qu'on mettra devant toi ; autrement, si tu ne fais rien qu'y goûter, on prendra ça comme un manque de politesse ou même une insulte. Si j'étais à ta place, ajoutai-je, pour ne pas manquer mon coup, je ne déjeunerais pas demain matin, alors, je serais sûr d'être en bon appétit.

Il me répondit que c'était parfait et que je pouvais compter sur lui.

Le lendemain, sur le coup de midi, Charles déambulait dans le camp. Je le présentai à M. Gilmour puis on le confia à Rodgers, qui, subséquemment, nous fit le rapport suivant : Trois tranches de saumon, environ une livre et demie, une langue de bœuf pesant deux livres, environ deux livres de jambon cuit, avec pain et pommes de terre et cinq tasses de thé ; il avait bouffé le tout. Puis, comme dessert, un pot d'une livre de marmelade de Keiller fut placé devant lui. Il en mangea à peu près la moitié et, appelant Rodgers, il lui dit :

— Ça me fait ben d'la peine, je n'ai pas pu tout manger. J'aime pas ben ça, c'est trop amer.

Inutile de dire que la démonstration fut regardée comme concluante.

M. Gilmour avait toujours l'habitude de faire quelque menu cadeau aux sauvages qui lui rendaient visite. A cette occasion, il donna à Charles une paire de couvertures, en lui disant de plus qu'il espérait qu'il vivrait assez longtemps pour les user. Le rencontrant un jour ou deux après, je voulus le faire endever un peu à propos de son dîner.

— Eh bien ! lui dis-je, qu'est-ce qui n'allait pas, Charles, l'autre jour au camp ? Tu n'as fait que la moitié d'un repas ! Ils ont été bien contents de toi, mais ils ne savaient pas ce que tu peux faire parfois.

— Ben, fit-il, j'm'en vas t'dire ça. C'matin-là, j'avais une faim terrible, j'ai enduré jusqu'à neuf heures, et pis j'ai pris mon déjeuner avant de partir. J'espère que t'es pas fâché contre moi.

Le brave garçon avait toujours peur de faire quelque chose qui pourrait me déplaire.

On dit que les Indiens ne sont pas reconnaissants, mais, certes, chez lui, l'ingratitude, c'était loin d'être son défaut. La raison de l'amitié qu'il me portait,

était que, dans une circonstance, je lui avais sauvé la vie. Il était à se baigner avec un autre jeune indien de son âge, dans la rivière Godbout. Les rives y sont très à pic et en quelques endroits il y a des fosses profondes et un fort courant. Ni lui, ni son compagnon ne savaient nager, mais à l'aide de deux petits avirons de cèdre, Charles pouvait se faire flotter une minute ou deux. En descendant vers la rivière, je les aperçus, et, me cachant derrière les buissons, je m'y assis pour les regarder faire, car ils ne voulaient jamais se baigner devant moi ou avec moi.

Après avoir pataugé ici et là et fait éclabousser l'eau pendant quelques minutes, Charles se trouva emporté par le courant jusque dans le chenal. En tentant de toucher fond pour se reposer, l'eau lui passa par-dessus la tête, et à mesure que le courant l'emportait, l'eau se faisait plus profonde.

Il perdit contenance, lâcha ses avirons et de ses deux pieds, se poussa du fond. La première fois qu'il revint à la surface, il eut la tête hors de l'eau, puis il disparut presque aussitôt.

Son compagnon sur la grève, ne parut pas s'apercevoir qu'il se passait quelque chose d'inusité, pensant que Charles faisait le phoque. Je me précipitai sur la grève juste au moment où il disparaissait pour la seconde et dernière fois. En courant, je m'étais débarrassé d'une partie de mes vêtements, et me jetant à l'eau j'arrivai vite à l'endroit où je l'avais vu en dernier lieu. En regardant tout autour de moi dans l'eau, j'aperçus sa longue chevelure toute étalée, ayant l'espect de ces formes gélatineuses appelées Méduses, *Medusæ*. Je plongeai et l'empoignant solidement par les cheveux, je le remontai à la surface. Pendant que j'accomplissais ceci, il se retourna et me saisit le bras d'une telle force que je m'en suis

ressenti pendant quelque temps. Je le rendis vite à terre. Il avait déjà perdu connaissance mais se remit bientôt; je l'avais vigoureusement secoué en le soulevant par le milieu du corps, face contre terre.

Pendant ce temps-là, l'autre jeune garçon s'était sauvé en appelant du secours et en criant que Charles s'était noyé. En quelques minutes, toute la population indienne accourut et descendit sur la grève; Charles fut transporté à son wigwam.

Cinq ans plus tard, je le sauvai une seconde fois. C'était au mois d'avril à la Pointe-des-Monts. Il faisait beau et nous étions à chasser le loup-marin, à trois milles ou environ du rivage. Il y avait bien, ça et là, quelques étendues de glaces dispersées, au milieu desquelles nous faisions le guet des loups-marins à coiffe (mitrés). Charles et un jeune sauvage étaient à environ un demi-mille à l'est de nous. Je l'entendis tirer, et, debout dans mon canot, je le vis harponner son loup-marin. Quand il n'y a pas de glace dans les environs, il est de coutume qu'un autre canot aille aider à hisser un loup-marin à bord, car il est impossible à un seul canot de haler à bord un animal de grosse taille. On peut sans beaucoup de risques, venir seul à bout d'un loup-marin de petit ou moyen poids. Dans ce cas-ci, comme il y avait beaucoup de glaces, nos gens n'avaient pas besoin d'aide.

Charles remorqua son loup-marin près d'un glaçon, où lui et son associé le halèrent. Le canot fut amené le long de la glace et renversé partiellement, en le maintenant dans cette position, pendant que l'autre faisait rouler le loup-marin par-dessus le bord du canot. Celui-ci fut redressé et le poids du loup-marin réparti de manière à assurer l'équilibre de l'embarcation.

Pendant qu'ils étaient occupés à cette besogne le poids combiné du loup-marin, du canot et des deux hommes fut plus que ne pouvait supporter la glace, qui se rompit en faisant chavirer le canot, les morceaux de glace se dispersant. Au cours de leur bain forcé, ils parvinrent à se hisser sur l'un des plus gros morceaux de glace à leur portée, mais leur canot, leurs avirons et le loup-marin s'en allaient à la dérive. Ils s'égosillèrent à crier; ils étaient trop loin pour qu'on pût les entendre. Cependant, par hasard, je les vis faire des signaux avec leurs bras et leurs coiffures. Je vis de suite qu'il se passait quelque chose contre l'ordinaire. Nous fîmes force avirons de leur côté, et nous nous rendîmes enfin compte de la position dans laquelle ils se trouvaient. Comme il n'y avait pas de danger immédiat, nous manœuvrâmes avec plus de mesure. Nous les recueillîmes tous deux, puis nous rattrappâmes le canot et ses avirons, de même que le loup-marin qui, grâce à sa graisse, flottait encore.

Ce deuxième sauvetage raviva encore davantage l'amitié de Charles à mon égard, et il n'en finissait plus de me le dire.

Hélas! le pauvre garçon, sa destinée était de se noyer.

Deux ans plus tard, par un calme et radieux matin de mai, il était parti en canot d'écorce pour faire la chasse au canard. Le même jeune garçon, fils de William Jordan, le braconnier, l'accompagnait. Ils étaient au large du phare de la Pointe-des-Monts, à la distance d'environ un quart de mille de la rive. Ils tirèrent bien des coups de fusil, et Monsieur Ferdinand Fafard aîné, alors gardien du phare, les regarda faire pendant longtemps à travers sa longue-vue. La dernière fois qu'il les vit, ils lui parurent s'être mis à la poursuite d'un canard blessé. Comme

il avait quelque chose à faire, il rentra dans le phare, et au même moment, il entendait une autre détonation.

Quelques minutes après, en revenant à sa place, il fut quelque peu surpris de ne plus trouver le canot en vue. Avec sa lunette il scruta soigneusement tout l'horizon, mais ne put découvrir quoi que se fût. Il présuma que, s'étant absenté plus longtemps qu'il ne le croyait, pendant ce temps-là, le canot avait gagné terre et était entré dans une des nombreuses petites baies du voisinage.

Ils étaient partis de bon matin. Vers une heure de l'après-midi, voyant qu'ils ne revenaient pas, le vieux Gabriel commença à s'inquiéter de ce retard de son fils adoptif. Il alla au phare, pensant qu'il pouvait s'y trouver. M. Fafard lui fit part alors de ce dont il avait en connaissance. On en conclut donc que Charles pouvait être allé à la Baie Trinité, à six milles à l'est, pour se procurer des effets et des munitions, car il y avait dans l'endroit un magasin où ils se rendaient souvent.

La nuit vint, cependant, et pas de nouvelles.

Dès à bonne heure le lendemain matin, plusieurs canots partirent à leur recherche dans toutes les directions. D'autres gens parcoururent la grève à pied, mais on ne trouva jamais de traces des deux chasseurs et de leur canot.

Quelques personnes supposèrent que quelqu'énorme requin aurait pu éventrer ou fait chavirer le canot mais, personnellement, je pense que la cause de la tragédie fut un accident d'arme à feu. Le jeune Jordan qui conduisait le canot avait un fusil, tout comme Charles, du reste, et je crois que son fusil accidentellement ou autrement, se déchargea, pro-

duisant une ouverture dans le fond du canot, ou tuant son compagnon qui, en tombant, fit chavirer le canot.

Le vieux Gabriel fut très affecté par la perte de son fils et en montra même beaucoup plus de chagrin qu'il est d'habitude de rencontrer chez les Indiens.

Charles avait épousé une Naskapi, femme de haute taille, qui avait reçu le nom de Marie lorsqu'elle fut baptisée par le missionnaire. Personne ne la connaissait sous d'autre nom. Elle lui avait donné cinq filles dont une seule est vivante aujourd'hui.

Le Dr W. H. Drummond

EN novembre 1897, il m'arriva de passer quelques jours à Montréal où, soit dit en passant, je compte beaucoup de bons amis. Un soir, pendant mon séjour, j'eus l'honneur d'être l'hôte de M. George Boulton, ancien président du Club de Tir de Montréal. Ce fut chez lui que j'eus le plaisir de rencontrer le Dr Drummond. Inutile de dire si nous passâmes une agréable soirée. L'un des invités récita admirablement quelques poésies du Docteur, entre autres, *Le Vieux Temps*. Le Docteur était membre du club de pêche au saumon Weymahegan, et, tout naturellement, la conversation, entre autres sujets, tomba sur la chasse et la pêche.

Quelque temps après, je recevais par notre courrier d'hiver, un exemplaire de *The Habitant*, avec tous les bons souhaits de l'auteur accompagnés de l'autographe qui suit:

"The Sirens of the Godbout's shore
Must be a very different species
To those who sang on Cretan cliffs
And played the devil with Ulysses,
For *he*, poor chap, instead of Heaven
Soon found himself Alas! in Hades,
While *you* "O'Komo" seem to thrive
Among the Godbout's rock-bound ladies!"

W. H. DRUMMOND.

Montreal, Nov. 26th, 1907.

Il avait mis en même temps sous pli, le manuscrit original d'un poème qui, je crois, n'a jamais été publié, et que j'insère ici pour le sauver de tout oubli possible.

Honneur à lui et à "Baptiste, mon frère!"

The Pilgrim's Tale

O Pilgrim from the Godbout's shore
 Where broad Atlantic billows roll
 Speak! hast thou seen the Commodore (1)
 He whose unconquerable soul
 A thirst for wilder, fiercer game
 Than haunt the calm Laurentian streams
 Burned to achieve a greater fame
 And realize his fondest dreams.
 Speak! hast thou seen his grizzled looks
 By Ocean's vagrant breezes fann'd
 Where Weymahegan's (2) giant rocks
 Keep watch and word o'er sea and land.
 Hast seen him where the currents lave
 Fair Mistassini's (3) silver shore
 On river—sea—by land or wave.
 Speak! hast thou seen the Commodore?
 The Pilgrim spoke, while down his cheek
 The salt tears coursed grievously.
 Good Sir, I feeble am and weak
 Yet I my tale may tell to thee.
 I saw the veteran's wasted form,
 That form we used to mark with pride,
 Lie prostrate mid the wrack and storm
 Of Weymahegan's awful tide.
 Small strength alack of wind or limb
 Had he upon that fearful day,
 But though his eagle eye was dim
 Yet gazed he o'er the hills where lay

(1) W. H. Parkor, gérant du Club des Laurentides.

(2) Rapide de la rivière Godbout.

(3) Rivière Mistassini.

The Laurentides where he had spent
So many happy, happy hours
Safe from the storms of life, content
Amid the Pêches' (1) tranquil bowers.
"Twas thus he spoke: "O why was I
By youthful traveller's tale beguiled
To quit the pleasant Pêche and die
In this inhospitable wild?
What lured me on to cast aside
The simple pleasures of my youth
Until I longed for Godbout's tide
And cared no more for trout forsooth!
O rash was I to lend an ear
To all those legends of the sea
To bring my faithful legion here
Does this reward their constancy?
I cannot say, but this I know:
Should I behold the Pêche again
Could I but see its water flow
I'd be the humblest of the train
That worships there—no more I'd roam
In search of other piscine fields
Contented with my humble home
With all that old Laurentian yields
I'd gladly live and cheerful die."
But here his accents' gan to sink
We thought his hour had come, till I
Administered a generous drink,
The veteran gasped but when the flask
He saw—tho' feedle as a child,
Bravely essayed the pleasant task
Of trying to empty it and smiled
Yes, though he had almost passed away
In one brief moment from our ken
Yet wondrous 'twas to see that day
His rapturous look as he smiled again
New strength came back to the wasted limbs.
The roses bloomed in his cheek once more
And the sound of our glad thanksgiving hymn
Rang out o'er Weymahegan's shore.
He prayed us to pardon his misdeeds

(1) Lac la Pêche, maison du Club des Laurentides.

He wept when the legion embraced his neck
And swore by the sacred Laurentides
He'd never more venture below Quebec.
So gently we bore the repentant chief
Tenderly placed him that awful day
On board of the gallant ship "Relief" (1)
And swiftly to the Westward sailed away.
The Pilgrim ceased, his mournful task
Was ended at last and all was well
Then raised to his lips the magic flask
And silently bade me a last farewell.

Pean

Joy! Joy at the Pêche—let the Caribou dance
Let the fatted oxen at once be slain
Let the men get full and the bull moose prance
For the Commodore has come home again.

(1) Puissant remorqueur en bois qui appartenait autrefois à Monsieur Ross, de Québec.

Service de la poste

EN 1859, quand mon père alla se fixer à la Baie Trinité, il n'y avait pas le moindre service de poste dans cette partie du pays; le bureau de poste le plus proche de la Baie, autant que je me rappelle, était celui de Bersimis. En été nous envoyions ou recevions les lettres par des bateaux côtiers ou des goélettes de pêche qui allaient se gréer à Québec et y retournaient après que le travail de saison était terminé.

En hiver, vers la mi-janvier, un courrier particulier était expédiée par la Compagnie de la Baie d'Hudson de son poste à Mingan, le principal poste alors et aujourd'hui encore, de l'ouest du Labrador et de la Côte Nord, à l'est de Bersimis. Le voyage aller et retour par terre de Mingan à Bersimis, en comptant tous les détours à faire, dépasse six cents milles.

Pour ce voyage on engageait trois hommes, y compris le plus jeune des commis qui toujours avait charge du courrier et voyait aux provisions et autres choses nécessaires au cours du trajet. Le voyage durait généralement six semaines. Il fallait faire la route à la raquette; la malle et les provisions mises dans des sacs étaient portées à dos, chacun prenant sa part. Mon premier compagnon et ami, M. Peter McKenzie, fit ce voyage plusieurs hivers de suite. Quand il arrivait au parti de s'arrêter dans quelque habitation pour y passer la nuit, les lettres y étaient acceptées et transportées, si c'était possible, franco pour la famille, mais partout ailleurs, on exigeait et l'on payait volontiers vingt-cinq sous par lettre. A l'exception de quelques endroits près des habitations, il n'y avait ni chemins ni sentiers d'aucune sorte, et les hommes avaient à se débrouiller eux-mêmes dans les bois, parfois pendant des milles,

pour éviter les mauvais endroits le long de la côte. Pour ces longs portages, si l'on pouvait avoir un guide on en prenait un, sinon, il fallait du mieux possible se tirer d'affaire.

Lors du premier voyage de McKenzie, ses gens se perdirent pendant deux jours dans le portage de Manitou, et Tom Flett, un Orkney, qui était du parti, se gela gravement les pieds. Une autre fois, tous les hommes passèrent à travers la glace en traversant la rivière Sheldrake (Bec-scie), si j'ai bonne mémoire et tous se seraient noyés, n'eût été la grande vigueur musculaire de Peter McKenzie. Il réussit à saisir d'une main un arbre ou des branches et, de l'autre, hala ses compagnons qui se tenaient accrochés à lui.

Pendant que je suis sur ce sujet, on me permettra de suggérer ce qu'il y a de mieux à faire en passant sur de la glace faible ou douteuse, lorsque l'on traverse une rivière ou un lac à bonne heure dans la saison. On se taille une longue perche que l'on porte par le milieu, si l'on est seul, et si l'on enfonce dans la glace, la perche servira d'appui, à raison de la grande surface qu'elle couvre, et l'on peut alors se hisser hors de l'eau. Quelquefois, on se sert de deux perches, si la distance est courte. Lorsqu'on est deux, chacun doit prendre son bout de la perche. Ce truc a sauvé bien des gens. A moins que ce soit par un temps très froid, il ne faut pas se fier à la glace d'eau salée de moins de trois pouces d'épaisseur; s'il fait très doux, même une glace de quatre pouces n'est pas sûre. Une glace d'eau douce de la moitié de cette épaisseur peut porter un homme de poids ordinaire.

Pour résumer, quelques années plus tard, nous eûmes un courrier mensuel d'été, par Rimouski, et aucun en hiver. Quand M. Markham Molson ouvrit la fonderie de Moisie, sa compagnie eut un

service particulier entre Moisie et Bersimis. Le tarif des lettres cueillies en route était le même que celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson, vingt-cinq sous par lettre; on y employait deux hommes qui faisait de quatre à cinq voyages par hiver, en transportant en moyenne, de quinze à vingt livres de matières postales par voyage. Après mon premier voyage avec le vieil Adrien Ploute à Bersimis, je servis fréquemment de guide aux courriers dans le long portage de la rivière Manicouagan. On regardait comme bonne paye dix ou douze piastres pour pareil service dans ce temps-là, mais c'était de l'argent durement gagné.

Au cours d'un de ces voyages, deux employés de la Cie Molson, Brochu et Lévesque, pour qui j'agissais comme guide, faillirent perdre la vie. C'était notre première journée après avoir quitté Godbout et nous avions projeté de camper à la nuit même près de la rivière Mistassini. Environ quatre milles avant d'arriver à la rivière, la route passe près du bord de la mer, en faisant ainsi éviter l'éperon d'une haute montagne. De la route on pouvait voir à travers les arbres le bord de la grève qui, à cet endroit était de niveau. J'étais à quelque distance en avant d'eux, ouvrant le chemin. Comme je n'avais aucun autre colis que mes provisions à transporter, mon sac était infiniment plus léger que le leur, et souvent j'étais obligé de m'arrêter et les attendre.

Quand les deux jeunes gens arrivèrent à cette partie de la route, il leur prit fantaisie de continuer le trajet par le chemin dur de la grève, au lieu de suivre mon sentier à travers le bois. Tout alla bien pendant quelque temps, mais ils se trouvèrent bientôt en face d'un rocher taillé abrupt, qu'ils ne pouvaient contourner, attendu que la mer

en couvrait le pied. Au lieu de revenir sur leurs pas pour reprendre la piste, ils commirent l'étourderie de tenter de faire le tour du rocher en grimpant.

Ce faisant, Levesque qui était devant, perdit fond dans la neige molle et glissa jusque dans l'eau. Son compagnon, en essayant de revenir en arrière, eut le même sort.

Heureusement, la marée était basse; ils se trouvèrent debout dans quatre ou cinq pieds d'eau. Après beaucoup de difficultés, ils parvinrent à se sortir de là tout trempés et grelottant.

J'avais fait un bon bout de route et je les attendais; mais à la fin, ne les voyant pas venir, je devins inquiet; je retournai sur mes pas pour voir ce qui avait pu arriver, et je trouvai leurs pistes dans la direction de la grève. Je connaissais le rocher, et je présimai qu'ils avaient fait le tour et qu'ils étaient en route vers le camp. Comme il se faisait tard, je crus devoir me hâter d'aller préparer notre campement. Cependant je restai indécis si je devais rebrousser route. J'avais comme une souleur qu'il était arrivé quelque chose, de sorte que je descendis à la course. C'était certainement providentiel, car je les trouvai à l'orée du bois, grelottant et sans allumettes ni l'un ni l'autre. Lévesque, en tombant, avait perdu ses mitaines et sa hache. Je les engageai à faire de l'exercice pendant que j'allumerais un feu. Après quoi, je coupai des branches pour nous asseoir et je les pressai de tordre une partie de leurs vêtements. Je fis fondre de la neige pour faire du thé chaud.

Il était alors trop tard pour continuer la route, et comme nous étions en un endroit exposé au vent et autres inconvénients, je décidai que nous retournerions sur nos pas jusqu'à un demi-mille où nous coucherions dans un camp abandonné de trappeur, que je connaissais.

Nous y arrivâmes en bon temps. Peu après, nous y avions un bon feu et nous pûmes y passer assez confortablement la nuit. Nous portions tous des mocassins de peau de loup-marin pour la raquette; ceux de Lévesque dégouttaient l'eau, il les pendit à une traverse près de l'ouverture pour la fumée. Je l'avertis d'avoir à les enlever avant de se mettre à dormir. Mais il était peut-être trop fatigué pour y voir, ou bien il l'oublia, et moi-même, aussi très fatigué, je m'endormis bientôt.

Combien de temps ai-je dormi, je n'en sais rien. Toujours est-il que notre feu était bas. Je lui donnai une nouvelle attisée, et à la lumière du foyer, j'aperçus les mocassins de Lévesque, tout ratatinés et raccourcis à environ cinq pouces de longueur. Ils étaient brûlés et en essayant d'en redonner sa forme à un, il se déchira. La peau verte et humide, de quelque animal qu'elle vienne, brûle facilement, même à la chaleur modérée du soleil.

Le lendemain matin nous eûmes à improviser une paire de souliers à même la toile d'un de nos sacs à provisions, et une paire de bas de laine lui servit de mitaines. A part d'une meurtrissure que Brochu s'était faite au pied en tombant, ni l'un ni l'autre ne se ressentirent du bain d'eau salée qu'ils avaient pris.

Deux jours plus tard nous atteignions Manicouagan où Thibeau le trappeur, avait un logis confortable. Brochu avait toujours son pied blessé qui le faisait tellement souffrir, qu'il ne put continuer. Je m'arrangeai moyennant certaine considération, pour porter, aller et retour, son sac de malle jusqu'à Bersimis, pendant qu'il resterait chez Thibeau pour se mettre le pied au repos. Lévesque acheta une paire de chaussures. Nous partîmes à bonne heure et nous arrivâmes le même soir à Bersimis, la marche nous ayant été facile surtout sur la glace le long de la côte.

Le chef du bureau de poste, Monsieur W. S. Church, qui était aussi agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous dit que le courrier de retour serait prêt pour dix heures le lendemain matin. Ceci nous mettait trop en retard pour arriver le même jour à Manicouagan; cependant, je décidai de partir; nous devions coucher à la Pointe-aux-Outardes. Le Rév. Père Arnaud nous avait incité à loger chez lui à la Mission; nous y fûmes bien confortablement accommodés. A l'heure dite, nous eûmes le courrier et nous partîmes.

La ligne de la côte contourne ici une grande baie avec la Pointe-aux-Outardes qui se projette du côté est de la rivière; celle-ci a quatre milles de largeur à son embouchure. En ligne droite, il n'y a que douze milles marins, mais, par le détour, on compte seize bons milles. Comme je l'ai déjà dit, la glace était bonne et paraissait l'être aussi loin que l'oeil pouvait porter. Lévesque voulait couper au plus court, et proposa la chose à deux ou trois reprises. Je lui dis que c'était trop risqué, parce que la glace pouvait se détacher du rivage par quelque forte marée ou par quelque furie de vent, et que, de plus, elle pouvait bien ne pas être solide au loin de la côte, attendu qu'en y allant au plus coupant, nous nous trouverions pendant quelque temps à cinq milles de terre.

Je lui expliquai tout cela, et comme il n'avait rien dit, j'en avais conclu qu'il avait abandonné son idée. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, quelques instants après, je vis qu'il m'avait laissé et qu'il s'en allait tout droit loin de la rive. Je lui criai, mais rien n'y fit; ce que voyant, je continuai à suivre notre ancienne piste le long du rivage. J'arrêtai au wigwam du chef Estlo près de la rivière-aux-Outardes. Je dinai chez lui, je lui communiquai les der-

nières nouvelles de Bersimis, et repartis. J'arrivai à la brune à la Pointe-aux-Outardes. Je m'informai de Lévesque, et l'on me répondit qu'on ne l'avait pas vu dans l'endroit. Qu'était-il survenu? Personne n'en pouvait rien dire, et il était trop tard pour aller à sa recherche. Il n'y avait qu'une seule chose à faire: dresser des fanaux comme signaux au cas où il pouvait se trouver à errer à l'aventure sur la glace; bon nombre de gens dirent que c'était inutile, qu'ils le croyaient noyé. Il n'en était rien, cependant, car, sur les neuf heures, Lévesque apparut, très fatigué, mais parfaitement bien d'ailleurs.

Il raconta que, après m'avoir laissé, rendu à environ quatre milles du rivage, il avait aperçu au loin en face, une nappe d'eau claire. Comme, à distance, elle paraissait étroite, il avait pris une course dans l'espoir qu'il pourrait la franchir d'un seul saut. A son grand désappointement, la mare d'eau avait plus de trente pieds de largeur et s'élargissait graduellement. Comme il ne savait pas du tout nager, il lui était donc impossible de la traverser. Du côté ouest, la mare semblait se rétrécir peu à peu, jusqu'au moment où, à distance, les glaces lui parurent se souder ensemble. Il courut pendant deux milles dans cette direction, pour seulement constater que plus il approchait, plus la mare était large. Il n'y avait pas à en douter, il était à la dérive, mais non en danger immédiat, car la glace était assez forte pour le porter, mais pendant combien de temps resterait-il dessus, il n'en savait rien. Comme il ne ventait pas, il se prit à espérer qu'on viendrait du rivage à son secours dès le matin.

Il ignorait tout de l'effet des fortes marées dans le voisinage, autrement il eut compris que le baissant emporterait les glaces au large, et que le montant les aurait ramenées, si quelque vent violent n'interve-

nait pas. Il persista à faire les cent pas de long en large pour se réchauffer; heureusement pour lui, il ne faisait pas grand froid.

Jusqu'où fut-il ainsi emporté à la dérive, il ne put le dire, mais, d'après ce que je connais de l'endroit, il avait dû aller à deux milles au large.

Avec une marée montante très forte, la glace s'était mise à revenir et avait rejoint la glace ferme et solidement attachée de la grève. Dès que la chose avait été possible, il s'était élancé du côté de terre où les lumières l'avaient guidé.

La leçon, je crois, fut bonne, car ayant eu encore l'occasion de lui servir de guide dans deux voyages subséquents, je ne l'entendis jamais parler du moindre raccourci.

Durant les premiers hivers que nous eûmes un service régulier de trois ou quatre courriers. Il y eut des accidents de différente nature, mais il n'y eut pas de pertes de vie. Quelques-uns furent victimes d'engelures, d'autres passèrent à travers la glace et, une fois, dans une tempête de neige, ils perdirent leur chemin et furent onze jours écartés dans les quarante-cinq milles de portage de Manicouagan. Malgré toutes ces situations risquées, il est rarement arrivé que l'on ait perdu des courriers, quoiqu'ils arrivaient souvent plus ou moins avariés à destination.

Une nuit, deux de ces employés faillirent être brûlés tout vifs, pendant leur sommeil, dans l'incendie de leur camp. Ils purent se sauver. Après avoir perdu une partie de leurs vêtements, et la moitié d'un de leurs sacs.

Une autre fois, un éboulis le long de la Manicouagan fit chavirer le canot et précipita à l'eau les quatre hommes qui le montaient. Comme il n'y avait que quatre ou cinq pieds d'eau, ils purent

s'en tirer, et, le lendemain, rattrapper leurs sacs de matières postales. Cet accident arriva lors du dernier voyage de la saison, au milieu d'avril, et environ une demi-heure avant le lever du jour. Il m'arriva de me trouver tout près de là dans le temps, à faire la chasse aux oies sauvages. J'entendis le bruit qui produisit l'effet d'un moyen tremblement de terre, effraya les oies et les mit en fuite. Je retournai au bureau du télégraphe où j'étais de service. Peu de temps après les hommes arrivèrent et me racontèrent l'accident.

Au cours de ces dernières années, trois sacs ont été perdus, plutôt par manque de précautions que toute autre chose. Ils avaient été déposés pour la nuit dans un endroit peu sûr; la marée et les glaces les emportèrent.

Il y a quarante ans passés, le poids total du courrier d'hiver était d'environ une centaine de livres. Aujourd'hui, en 1909, ce poids atteint six mille livres, et il en reste presque autant au bureau de poste de Québec se composant en majeure partie de colis, livres, calendriers etc.

En 1877, nous inaugurons le premier bureau de poste ici, et, depuis, nous avons eu un service régulier, hiver et été.

De quatre courriers d'hiver, nous sommes arrivés à dix, et notre service mensuel durant l'été est maintenant de trois par mois. Le chalutier à double pince, ou bateau de pêche, qui faisait le service entre Rimouski et la Côte Nord, aux anciens jours, a cédé sa place à deux steamers modernes.

C'est en toute réjouissance de cœur qui nous regardons tous ces progrès comme présages de prospérité croissante, dans cette partie si longtemps négligée de la province de Québec.

La truite

L'UN des pires ennemis du saumon, c'est à mon avis, la truite. Nul doute que cette affirmation de ma part fera sortir de leurs gonds plus d'un pêcheur de truite à la ligne, qui, tout naturellement prendra la part de son poisson favori. Néanmoins, ceux qui sont propriétaires de rivières à saumon et veulent les maintenir comme telles, doivent regarder la truite comme un ennemi et le plus redoutable type de braconnier qui soit. A l'appui de cette affirmation, je vais citer des faits qu'il m'a été donné d'observer personnellement.

Il y a plusieurs années, lorsque j'étais occupé à faire la trappe, j'étais campé près d'une frayère à saumon à la tête de la rivière Trinité. Chaque automne, en octobre, cette fosse se remplissait de truites; aussi, en quelques minutes, en prenions-nous autant que nous en voulions, soit comme vivres, soit comme appâts pour nos trappes. En fendant ces truites, nous les trouvions invariablement pleines de frai de saumon, et parfois, mais pas souvent, de *parr* (première forme du saumon) ou de quelques poissons de leur propre espèce.

Maintenant, que l'on se figure donc les ravages que peuvent commettre en quelques jours des centaines de truites dans une fosse. En toute probabilité, ce qui s'était passé là avait dû se passer dans d'autres parties de la rivière. On y trouvait souvent de la truite dans cette fosse jusqu'au milieu de décembre. Après quoi, la truite disparaissait ou ne mordait plus, car nous n'en prenions pas une seule avant la fin de mars. Plusieurs fois j'essayai, mais sans succès, de jeter la ligne dans des endroits profonds de la rivière.

Dans les lacs, cependant, nous pouvions en pêcher tout l'hiver, ce qui me donna à penser que la truite laisse les rivières en décembre et gagne les lacs pour l'hiver.

En mars et avril, la truite fut de nouveau abondante, mais, à la débâcle au mois de mai, elle émigra à la mer avec le saumon. Au printemps, elle est efflanquée et très vorace; elle happe tout ce qui peut s'avaler, mort ou vif. C'est aussi la saison où elle se nourrit surtout de *parr*. On leur trouve communément des souris dans l'estomac, ce que les Indiens regardent comme un appât des plus fatal. Je peux, par expérience, certifier la chose.

Depuis le milieu de mai jusqu'à fin de juin, il reste peu de truites en rivière, mais ce qui en reste, en général des jeunes truites, se montrent disposées à causer tous les dommages possibles. Il n'est pas hors de l'ordinaire de pêcher à la mouche une de ces petites truites, au cours de la pêche au saumon, avec dans l'estomac un *parr* de près de la moitié de leur grosseur. Mieux que cela, j'en ai vu de la gueule desquelles, sortait la queue d'un *parr*. Messieurs Law et Manuel, propriétaires de la rivière Godbout, peuvent corroborer le fait, parce qu'ils en ont pris eux-mêmes qui s'étaient gorgées de même façon. Il est étonnant que pareille bouchée ne soit pas de nature à les rassasier. Où et comment peuvent-elles s'ingérer après cela quelque autre chose, comme une mouche à saumon? Apparemment, elles se dardent dessus pour manger, mais, peut-être est-ce comme dans le cas du chat, pour le simple plaisir de mordre et détruire.

La truite fut prise sans merci au filet et à la seine au temps où la compagnie de la Baie d'Hudson monopolisait toutes nos rivières du nord, et c'est peut-être à cela que nous devons attribuer nos approvi-

sionnements constants de saumon, en dépit de la capture excessive qui s'en fait au filet. L'expérience et les observations démontrent qu'il ne peut y avoir abondance de truite dans une rivière à saumon sans que celui-ci en souffre. Avant 1876, on n'avait jamais pris de saumon à la mouche dans la rivière Trinité. Plusieurs pêcheurs de renom l'avaient tenté: le Dr Adamson, Messieurs W. F. Whitcher et Richard Nettle ainsi que deux anglais nommés Moore et Dalmitch, qui avaient affermé la rivière; comme pêche au saumon, ils n'eurent pas de succès, mais ils prirent de la truite autant qu'ils le voulurent; ce qui fit que l'on regarda la rivière après cela comme une rivière à truite seulement.

A bonne heure en 1876, je demandai et obtins du ministère de la marine et des pêcheries à Ottawa, un permis gratuit de pêche, dans le but de faire l'essai de la rivière en vue du développement de la pêche au saumon. Au mois de juillet de la même année, je passai une semaine sur la rivière, et réussis à prendre deux saumons, quelques *grilses* (saumons de premier retour) et assez de truites pour en emplir trois barils et demi.

A la saison suivante, on persuada le juge Henry de louer la rivière; il y prit huit saumons, et alors on se mit à la besogne de réduire la quantité de truites qu'il y avait dans la rivière. On en prenait parfois de trois à quatre cents dans un coup de filet tendu dans une fosse. La truite diminuant de nombre, le saumon à son tour se mit à progresser. La rivière changea de locataires, mais la guerre à la truite n'en continua pas moins. Aujourd'hui, de même que depuis quelques années, on y capture en moyenne environ deux cents saumons par saison, et la rivière Trinité n'est plus une exception sous ce rapport. On a eu le même succès dans d'autres rivières.

Depuis des années, on a systématiquement fait la pêche au saumon dans la rivière Godbout, et pour une rivière de son parcours, il n'en est pas d'autres au Canada, et je puis dire dans le monde entier, qui puisse lui être comparée comme rivière à saumon.

Durant les premières années que j'en étais le gardien, j'avais l'habitude de tendre des filets fixes, mais comme les propriétaires d'alors étaient d'opinion, que cette méthode gênait, jusqu'à un certain point l'entrée du saumon dans la rivière, la méthode des filets fixes fut suspendue. Le résultat ne manqua pas de bientôt se produire; il fallut en revenir au filet. Aujourd'hui cependant, on tend une seine au lieu d'un filet fixe. Lorsque j'employais ces filets, je prenais en moyenne, deux mille livres de saumon l'an. Six ans plus tard, quand on reprit la pêche, un seul coup de seine nous apporta trois mille quatre cents livres de poisson! La truite pesait depuis une demi-livre jusqu'à sept livres et trois-quarts.

En dehors de l'usage régulier de la seine chaque année, il y a les touristes et le traditionnel gamin qui prennent à la mouche, en moyenne, environ un millier de truites. M. Manuel, à chaque saison, fournit libéralement et gratuitement à ces gamins, les mouches et tous les agrès de pêche voulus. C'est aussi ce que fait, m'a-t-on dit, M. Morton Paton à la rivière de la Trinité et M. I. W. Adams à Moisie, où l'on se propose de capturer régulièrement à l'avenir la truite à la seine.

Dans le comté du Saguenay, à l'ouest de la rivière Bersimis, le gouvernement de la province a tout de même interdit la pêche de la truite à la seine. Cette interdiction est en vigueur depuis quelques années. Ce fut dû à l'influence et aux recommandations d'un officier des pêcheries de cette partie du pays, désireux de conserver la truite pour la pêche à la ligne, que la

loi fut sanctionnée. A son point de vue, ce pouvait être fort désirable, mais c'était grandement au détriment du saumon.

Nonobstant le fait qu'il y a des centaines de milles de jeunes saumons introduits tous les ans dans les rivières limitrophes, on se plaint de la disparition graduelle du saumon dans cette partie du pays.

A la saison dernière, de 1908, cette décroissance a été très sensible, tandis qu'à l'est de Bersimis, il y en a eu comparativement abondance. Je n'ai pas de doute qu'il peut y avoir d'autres causes responsables de cet état de choses, mais la truite n'en joue pas moins son rôle important.

Qu'est-ce qu'une truite de mer?

TOUT dernièrement, il y a eu à ce sujet une vive polémique dans *Forest and Stream*. D'aucuns prétendaient qu'il n'existe pas de truite de mer. D'autres affirmaient tout le contraire; enfin, quelques-uns maintenaient que, truite de rivière ou truite de mer, tout cela ne faisait qu'un seul et même poisson, et que la différence dans la couleur, etc., était simplement due à la transition de l'eau douce à l'eau salée, ainsi de suite. Ceux qui ont suivi cette polémique, sont bien libres de tirer leurs propres conclusions.

Pour ma part, je déclare ici que, dans nos rivières du nord, nous avons deux espèces distinctes de truite, et voici le résultat de mes observations:

Quand je résidais chez mon père, à la Baie Trinité, nous prenions souvent de la belle truite argentée, soit au filet, soit à la ligne. Les pêcheurs appelaient ce poisson, de la truite de mer, d'autres, de la truite saumonée. Des gens plus savants disaient que c'était un produit hybride, entre le saumon et la truite. Quoiqu'il en fût, la différence était constatée.

Plusieurs années après, vers 1880, je fis la connaissance d'un éminent homme de science, le Dr C. H. Merriam, aujourd'hui chef de la Division de Biologie à Washington, D. C. Le docteur était un ardent admirateur de la nature, et comme je partageais ses goûts, nos rencontres étaient des plus intéressantes. Dans nos excursions en compagnie l'un de l'autre, nous causions des animaux, des oiseaux et des poissons, et il arriva que je lui parlai de ce que l'on disait de la truite de mer. Il m'avoua qu'il ne croyait pas du tout à la théorie de l'hybridisme, mais que c'était probablement une espèce distincte. Il me pria de

lui en envoyer quelques specimens comme pièces d'identification. Pour diverses raisons, je ne pus me rendre à sa demande qu'au mois de juillet 1883.

Durant ce mois-là, en faisant la pêche au saumon dans la "Fosse d'en Haut" de la rivière Godbout, je pris plusieurs de ces prétendues truites de mer ou truites saumonées. J'en choisis une de chaque sorte, une de rivière et une de mer, et je les expédiai dans des bocaux remplis d'alcool, au Dr Merriam qui, à son tour, les adressa à la Smithsonian Institute, et voici la réponse qu'il reçut:

UNITED STATES NATIONAL MUSEUM

UNDER THE DIRECTION OF

THE SMITHSONIAN INSTITUTE

WASHINGTON, 17 OCT., 1884.

CHER DOCTEUR,

Les deux truites que vous envoyiez au Musée et qui venaient de l'embouchure du Saint-Laurent, représentent deux espèces distinctes. Celle de couleur foncée, sans traces évidentes de points rouges, et avec une étroite rangée de dents hyoïdiennes, est la *Salvelinus oquassa*. L'autre, bien distinctement pointillée de rouge, et sans dents hyoïdiennes, est la *Salvelinus fontinalis*.

Si vous désirez avoir encore plus de renseignements sur ces deux espèces, je serai heureux de vous les communiquer.

Très respectueusement à vous,

T. H. BEAN,

Curateur, Section ichthyologique.

Dans une lettre particulière, le Dr Merriam ajouta que cette espèce venait justement d'être décrite par, si je m'en rappelle exactement, M. C. Gilbert, et que l'échantillon provenait des lacs Rangeley, dans l'Etat du Maine.

Subséquentement, en 1896 et 1897, je capturai quelques spécimens de *Salvelinus Oquassa* dans les rivières Cocashou et Grande Romaine, au Labrador.

En 1903, Monsieur Charles Stewart Davison, qui était à la pêche à la rivière à la Truite, près de Moisie, prit une *Salvelinus Oquassa* que j'identifiai et aidai à sa préparation comme spécimen de collection. Elle fut plus tard donnée à l'Aquarium de New-York.

J'insère ici la lettre de M. Davison:

56, WALL STREET,

NEW-YORK, 30 JUILLET 1903

NAPOLÉON COMEAU, ECR.,

Godbout,

Province de Québec, Canada.

MON CHER M. COMEAU,

J'ai envoyé les truites à l'Aquarium de New-York, et j'ai de Monsieur Townsend, le directeur, une lettre dans laquelle il me dit que "ça me paraît être une forme de l'*Oquassa*; laquelle? je n'en puis rien dire, l'Aquarium n'ayant pas de spécimen pour comparaison. Je pourrai probablement vous renseigner plus tard sur ce point."

Et il ajoutait que la truite "serait la bienvenue dans notre collection de l'Aquarium, si vous n'en voulez pas." En conséquence, je lui répondis de la garder et lui ai écrit à ce sujet une lettre, dont je vous inclus ici une copie.

Je suis sûr qu'il serait très content si vous lui écriviez pour lui faire part de tout ce que vous savez sur ce poisson et des conclusions que vous tirez de vos observations personnelles.

A vous sincèrement,

CHARLES S. DAVISON.

En sorte que, avec le témoignage d'autorités aussi compétentes, je crois que nous devons convenir que nous avons deux espèces distinctes de truite dans nos rivières.

Poursuivant mes recherches sur les habitudes du *Salvelinus Oquassa*, je constatai que cette truite était très irrégulière dans ses migrations, et que, malgré qu'il y en eût beaucoup qui suivaient le *Salvelinus fontinalis* et s'associaient avec lui, dans la montée des rivières, cependant, en majorité, ces truites frayaient dans les eaux de marées ou dans les environs. J'ai remarqué aussi que ces truites, chez les deux espèces, sont sujettes à une maladie contagieuse du type fongoïde, qui s'attaque aux ouies et aux nageoires. Depuis que je suis ici, j'ai été témoin en deux occasions, d'une épidémie de cette nature, qui généralement, se limite à une seule rivière. La dernière que je vis, c'était en 1879 à la rivière Trinité; cette fois-là, nous trouvâmes des centaines de truites mortes, qui jonchaient la grève aux alentours.

Chanceux coup de ligne

ON DIT souvent: Il n'y a rien de nouveau sous le soleil; ce qui est assez vrai, en somme; mais il survient parfois, des incidents tellement rares, qu'on peut les regarder comme du nouveau quand ils se produisent. Et en autant que j'en puisse juger d'une expérience personnelle, le fait suivant est un de ces cas-là.

On prend la truite au filet dans la Godbout, pas pour l'exterminer comme se l'imaginent bien erronément certaines gens, mais tout simplement pour en garder le nombre dans une limite raisonnable et les empêcher de commettre trop de dégâts. Il en reste assez pour permettre au pêcheur à la ligne de jouir de la pêche.

Un jour de gros temps, le steamer du gouvernement fédéral, le *Constance*, avait jeté l'ancre ici en attendant que le temps devint plus calme. Son commandant, le capitaine Geo. M. May, était descendu à terre pour envoyer quelques dépêches. J'étais tout prêt à partir pour la pêche, lorsque le capitaine débarqua. Les dépêches expédiées, je dis au commandant:

—Pourquoi donc ne viendriez-vous pas à la pêche avec moi, tenter votre chance du côté de la truite?

Comme il n'avait apporté ni perche, ni agrès de pêche, il ne voulut pas me déranger et me priver de ma perche de ligne. Je finis tout de même par le décider et nous voilà en route. Nous devions pêcher chacun notre tour, une demi-heure durant, et nous devions tendre les filets l'un pour l'autre. Nous fîmes magnifique pêche; nous primes plus de trois douzaines de truites pesant chacune depuis une demi-livre jusqu'à quatre livres et demie.

Au bout de quelque temps, la truite cessa de mordre dans la fosse où nous pêchions. Comme c'était mon tour à jeter la ligne, je montai sur un petit rocher à pic, d'où parfois nous faisions de bons coups de ligne, dans un petit remous au pied. Vu que ma perche était légère et que le poisson était gros et vigoureux, nous n'employions qu'une seule mouche à la fois.

Je n'eus pas plus tôt lancé la ligne avec sa mouche dans le remous, qu'il se fit un bouillonnement dans l'eau. J'avais maille à partir avec une truite de bonne taille, que je savais devoir peser au moins trois livres. Je jouai de la ligne du haut de mon rocher, et pendant que je m'amusais de la sorte je finis par trouver étrange que ma truite avait pris beaucoup plus de vigueur qu'avant. Je me pris à penser que j'avais fait erreur, la première fois que j'avais entrevu la silhouette de la truite. Je criai donc au commandant May que j'avais un énorme poisson au bout de ma ligne et le priai d'apporter le filet.

Tout doucement j'amenai la truite près de la grève, mais avant que l'on put passer le filet au-dessous le commandant s'écria à ma grande stupéfaction :

—Mais, vous avez deux truites!

Je ne répondis pas, croyant qu'il avait pu avoir vu une autre truite tout près, ce qui arrive parfois; car, assez souvent une truite en suivra une autre qui s'est prise à l'hameçon d'une ligne. L'instant d'après, je ramenaïs au bord de la grève, la truite qui, pendant ce temps-là, avait pris une courte embardée, et le commandant fit tomber deux truites dans le filet. Il ne s'était pas trompé.

L'une d'elle pesait trois livres et demie et l'autre deux livres, et toutes deux s'étaient prises à la même mouche.

Je n'en pouvais pas croire mes yeux.

—Avez-vous déjà rencontré les deux frères siamois ?
demandai-je au commandant.

En les examinant, je constatai que la première s'était prise dans le coin de la gueule que l'hameçon avait traversée de part en part et dont la pointe projetait au dehors. L'autre pouvait voir la mouche, et s'étant tout probablement jetée dessus aussi, elle s'était enfoncé l'hameçon près de l'œil.

Je considère le fait comme un coup de ligne extrêmement chanceux. N'est-ce pas aussi votre avis, excellent lecteur ?

Rivières à Saumon

DURANT les quinze dernières années, j'ai reçu des centaines de lettres me demandant des renseignements sur les rivières à saumon. Je leur ai invariablement répondu au meilleur de ma connaissance. Pour le bénéfice de ceux qui peuvent être à la recherche de pareils renseignements, j'ajouterai ici quelques notes sur nos différentes rivières et leur rendement, et je me risquerai à dire quelque chose de ce qu'à mon avis on pourrait retirer des quelques autres.

Cependant, avant d'aller plus loin, je dois déclarer que les rivières exigent deux conditions avant de devenir des rivières à saumon, et que ces conditions sont: eau parfaitement propre, et espaces suffisants pour les frayères, avec bons fonds de sable. Le saumon peut fort bien entrer dans des cours d'eau boueuse ou polluée, mais il n'y fraiera pas. Y fraierait-il, que je crois que les œufs ne s'y développeraient pas, de sorte qu'il n'est pas d'alevinage qui pourrait y changer quelque chose.

A preuve, la rivière Sainte-Anne à quelques milles à l'est de Québec. En octobre 1878, Monsieur H. Stanley Smith, qui était alors propriétaire de la rivière Sainte-Anne, me pria de faire l'inspection de la rivière pour m'assurer si elle pouvait être améliorée d'une façon ou d'une autre. Il me dit qu'il avait dépensé environ quatorze mille piastres pour diverses fins sur la rivière, telles que engagement d'un certain nombre de gardiens, achat de propriétés avoisinantes et l'ensemencement de la rivière de menu fretin de saumon. Je crois qu'il m'affirma en avoir ainsi semé en différents temps un total de plus d'une centaine de mille unités, et tout cela, sans résultat apparent.

Il n'en retirait pas plus de saumon qu'au temps où il achetait la rivière, plusieurs années auparavant.

Nous descendîmes de Québec une après-midi avec une superbe paire de chevaux, je m'en rappelle, qui lui appartenaient, et dans la soirée, j'inspectai l'embouchure de la rivière. Il n'y avait rien dans l'embouchure ni aux environs, pour empêcher le poisson d'entrer.

Le lendemain matin, à bonne heure, nous nous rendîmes en voiture jusqu'aux chutes, où l'on me procura un canot. En examinant la première fosse au pied des chutes, je trouvai le fond tout couvert de bran de scie et d'autres débris. En quelques endroits, il y en avait trois ou quatre pieds d'épaisseur, pour le peu que je remuai ce dépôt, il s'en dégagait une puanteur pire que celle d'un égout.

Les autres parties de la rivière, à partir de la chute jusqu'à la rivière proprement dite, n'étaient pas en aussi mauvais état, mais je remarquai, que sur la plus grande partie du parcours le fond était rocailleux. Il n'y avait pas dans toute la rivière un seul endroit convenable où vingt saumons pouvaient frayer. En allant aux renseignements, je découvris que tout ce bran de scie et les débris provenaient d'une scierie ou de scieries situées à Saint-Ferréol, audessus des chutes.

Ca n'était pas un renseignement très encourageant à donner à M. Smith; cependant je lui dis que, dans mon opinion, la rivière ne pouvait être améliorée qu'au prix de grands frais. Je lui conseillai de la vendre, s'il n'était pas satisfait des conditions existantes; c'est ce qu'il fit quelques temps après.

Son successeur reprit l'œuvre du ré-empoissonnement de la rivière sur une plus grande échelle, mais

celle-ci ne produit pas encore plus de saumon qu'il y en avait il y a trente ans, lorsque j'en fis l'inspection, si même il y en a autant.

Entre Tadoussac et le Labrador, on rencontre mainte rivière qui n'ont pas un seul saumon et d'autres qui n'en ont que quelques-uns. Les premières n'ont pas de saumon parce qu'elles présentent des obstructions au moment où elles se déversent dans la mer, comme, par exemple, la Saut-au-Cochon, la Manitou etc. Dans les autres, où il y a un estuaire de quelques milles, plus ou moins, entre le lit de marée et des obstructions, naturelles ou artificielles, on trouve généralement du saumon.

Il existe plusieurs rivières de cette nature. Quelques-unes sont de superbes cours d'eau qui présentent des tributaires importants; nommons l'Outarde, la Manicouagan, la Pentecôte et la Ste-Marguerite. A chacune d'elles au pied de leur chute, j'ai vu du saumon, preuve évidente que, s'il en avait la chance, il remonterait plus loin. Etant donné les immenses étendues de paisibles frayères que ces rivières peuvent offrir, il est vraiment bien regrettable de les voir inexploitées. Les rivières à saumon ont aujourd'hui une valeur telle, qu'à mon avis, ce serait de la part du gouvernement ou de capitalistes, un placement de beau rapport, que d'acquérir la propriété de ces rivières et d'y établir des facilités d'escalade pour le poisson (*fishways*). Ce serait le moment de faire pareil mouvement, avant qu'elles puissent se trouver soumises à quelque servitude ou sous la dépendance de quelques droits acquis.

Ce ne serait pas d'ailleurs, du neuf à tenter en fait d'expérience, comme le démontre ce que l'on a fait en Norvège, pays où les conditions des rivières ressemblent de très près aux nôtres. Dans ce pays-là, on a construit, à prix modérés, des échelles à poisson

aux chutes de plus de cinquante pieds de hauteur. La rivière des Escoumains fut autrefois une excellente rivière à saumon, mais a été ruinée depuis par la construction d'une chaussée et celle d'une scierie dans le voisinage. Avant cela, un vieux pêcheur du nom de Moreau me disait qu'il avait coutume de prendre au filet, environ soixante-quinze barils de saumon par année dans cette rivière.

Il y a environ trente ans, la coupe du bois se trouva arrêtée pendant quelque temps, la chaussée ayant été emportée par les eaux. Le saumon commença à revenir. Heureusement, il n'y a pas beaucoup de rivières, gênées de cette façon sur la Côte Nord.

Bon nombre de petites rivières pourraient être améliorées et offrir assez bonne pêche à une ou deux lignes. Comme ces améliorations sont coûteuses et que l'on n'en peut tirer profit que quelques années plus tard, le gouvernement devrait octroyer aux locataires de ces rivières, les conditions les plus libérales et de plus longs termes d'affermage.

Pour montrer ce qui peut résulter d'une gestion judicieuse, je citerai le cas de la Jupitagan. Lorsque le Dr A. B. Johnson la loua, il y a quelques années, la rivière était bien peu poissonneuse. Durant sa première saison, il ne prit qu'une dizaine de saumons. Il se mit à l'œuvre et acheta le droit de pêche au filet près de l'embouchure, écartant ainsi tout obstacle et s'assurant en même temps d'une quantité de poisson, pour le repeuplement du cours d'eau. Aujourd'hui, il prend plus de poisson dans une seule journée qu'autrefois dans toute une saison.

Ce qui s'est fait pour cette rivière peut s'appliquer ailleurs. Je considère une rivière à saumon à l'égal d'une terre à culture; celle-ci a la capacité de produire tant de minots de grain, etc. Si l'on n'y récolte pas cette quantité, c'est qu'elle est mal cultivée ou qu'elle

est envahie par les mauvaises herbes. Une rivière peut contenir une certaine quantité de poisson. Si elle ne donne pas cela, c'est qu'il y a une cause en jeu.

Il y a quelques années, Monsieur Alex. Laurie, de Québec, qui fait d'ordinaire la pêche dans la rivière Laval, me demandait pourquoi il se prenait si peu de petit poisson dans cette rivière. La Laval est vraiment bien notée pour le gros saumon que l'on y pêche. Je lui répondis que, à mon idée, les gros poissons seuls pouvaient y survivre parce que tous les petits étaient prestement gobés. La rivière Laval, après un cours de quelques milles seulement, forme un lac d'assez bonnes dimensions, qui était infesté de brochets dont quelques-uns étaient d'énorme taille. Au printemps de 1898, je trouvais un brochet mort sur la grève vaseuse de la baie Laval; il pouvait bien peser près de quarante livres. Il avait une paire de mâchoires comme celles d'un alligator et aurait pu avaler un saumon de dix livres. S'il existe de semblables poissons dans le lac, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il y ait si peu de petits poissons.

Peu de rivières sur la Côte Nord peuvent être comparées à la Bersimis comme rivière à saumon; quant à la taille de son poisson, seule, la rivière Moisie peut s'en approcher. En 1860, le gouvernement la concéda aux Montagnais avec une certaine étendue de terre comme réserve. Aucune restriction ne leur est imposée, au point de vue de la pêche. Le harpon, tel est leur mode favori de prendre le poisson, quoiqu'il y en est quelques-uns qui tendent des filets à bonne heure dans la saison, quand les eaux sont hautes et que le poisson commence à entrer en rivière. Vers la fin de juillet, on lève tous les filets et le harpon entre décidément en scène, pour fonctionner tout l'été jusque tard dans l'automne, et de fait jusqu'à l'apparition de la glace. Tout

naturellement, à cette saison avancée, c'est aux frayères que l'on joue du harpon. Lors des premières années de la réserve, ce n'était pas rare pour un canot de rentrer avec quarante à cinquante saumons, capturés au harpon en une seule nuit.

Les Montagnais ont une fête annuelle le 15 août. J'ai eu plusieurs fois l'honneur d'y être invité. C'est en même temps une fête religieuse, à l'occasion de laquelle, la plupart des mariages se font. A l'une de ces fêtes, celle de 1871, il y avait comme quatorze ou quinze couples qui devaient s'épouser, et l'on avait fait de grands préparatifs. Le vieux chef des Montagnais, Jean-Baptiste Estlo, avait organisé tout un parti de harponneurs. Quarante-sept canots y prirent part et cette nuit-là, neuf cents saumons furent harponnés; ce qui, dans mes calculs, devait représenter comme poids environ dix-huit mille livres; car on ne harponne pas le petit saumon.

Plusieurs années durant, ce sport se pratiqua sans diminution apparente du saumon, mais trois ou quatre ans après l'installation à Bersimis de la scierie de MM. Girouard et Beaudet, on remarqua une baisse dans le nombre de saumons. Les sauvages en accusèrent les propriétaires de la scierie, et ceux-ci, à leur tour, prétendirent que les sauvages devaient être les seuls à blamer, à cause de leur persistance à harponner le saumon dans les frayères.

Il n'y a pas de doute que, d'une part comme de l'autre, on avait été la cause de la diminution du saumon. Quoiqu'il en pût être, d'un rendement annuel d'environ quatre-vingt mille livres de saumon, la capture tomba à environ vingt mille livres; voilà ce qu'elle est encore aujourd'hui.

L'an dernier, 1908, j'eus avec le chef d'aujourd'hui, Moïse, une conversation à ce sujet. Il me parut être sous l'impression que le saumon augmentait

en nombre depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que la scierie était fermée. Aujourd'hui, la valeur du saumon pris par les Indiens à Bersimis, pour la vente et la consommation locale, est d'environ mille piastres par année. Je suis sûr que cette rivière donnerait le double de ce revenu, si le ministère de l'Intérieur à Ottawa voulait s'écarter de sa vieille routine. Il existe de magnifiques tributaires et deux bassins sur la rivière, qui pourraient, comme loyer, rapporter infiniment plus que la valeur de tout le poisson que les Indiens enlèvent à la rivière. Les Indiens consentiraient à cette transaction pourvu, naturellement, qu'ils en toucheraient le revenu. Je me suis assuré de leurs dispositions à cet égard. Le ministère dit dans ses rapports, qu'il constate avec fierté que les Montagnais se supportent presque entièrement d'eux-mêmes. Si c'est le but du ministère d'en arriver là, pourquoi donc ne pas les autoriser à louer la rivière, et à les faire ainsi encore mieux se supporter ?

Je ne sais pas si le ministère est en état de se figurer combien lourdement ces Indiens pèsent sur les colons et autres gens de la côte, depuis que, prétend-t-on, ils se suffisent à eux-mêmes.

Il y a une couple d'années, nous eûmes sur les bras une vieille sauvagesse qui était veuve. Les gens de sa famille l'avaient laissée seule, à leur départ pour la chasse d'hiver. Ils étaient trop pauvres pour pouvoir lui laisser des provisions pour l'hiver. Le fait est qu'ils n'en avaient pas suffisamment pour eux-mêmes; de sorte qu'ils la laissèrent pratiquement sans une seule bouchée à se mettre sous la dent. Pour comble d'affliction, ils laissèrent avec elle un enfant malade.

Pendant quelque temps, la vieille femme travailla à confectionner des souliers de peau de loup-marin

et d'autres menus articles du même genre; mais cela ne dura pas longtemps, vu le petit nombre de clients dans une population forcément limitée.

Quand l'hiver arriva, une personne charitable, qui n'était pas elle-même bien en reste de ressources, en prit soin. La vieille femme se montra profondément touchée de la chose. Un jour, elle me demanda si je ne pourrais pas lui obtenir quelques secours de l'Agence des Sauvages. Je lui promis de me rendre à sa prière, et, à mon retour à la maison, je télégraphiai à l'agent pour lui exposer en détail, le cas. Le lendemain, l'agent me répondait en me disant de lui donner "quatre livres de saindoux et un demi-baril de farine, en l'avisant de ne rien gaspiller!" La valeur d'environ quatre piastres de provisions pour soutenir la vieille et son enfant, pendant tout un hiver!

J'ai eu connaissance de bien d'autres cas semblables. Si c'est généralement dans ces proportions, que les agents viennent en aide aux sauvages, il n'est pas étonnant qu'on les porte officiellement, comme en état de se suffire à eux-mêmes.

J'espère qu'un jour, les Indiens de Bersimis toucheront tout le bénéfice de leur rivière conformément aux recommandations que je viens de formuler, non seulement dans l'affermage de leur rivière, mais aussi dans leur emploi par les pêcheurs, comme guides et canotiers, métiers dans lesquels chacun d'eux est expert.

Autrefois, le loup-marin de grève (*harbor seal*) avait l'habitude de remonter, en immenses bandes, cette rivière, jusqu'à la première chute, et y causait beaucoup de ravages. Mais aujourd'hui, grâce à la chasse continuelle que lui font grand nombre d'Indiens du voisinage, cet ennemi naturel du saumon se fait très rare dans la rivière.

Il peut arriver que quelque riche et influent amateur de pêche à la ligne, réussisse un jour, à obtenir du Ministère de l'Intérieur, certaines concessions sur la rivière. Si la chose arrive, eh bien! je pense que le sport dont il jouira le récompensera largement pour tous ses efforts, car, il y a du poisson dans la rivière et de plus, du beau.

Liste des Oiseaux

COMME j'ai souvent mentionné, dans cet ouvrage, diverses espèces d'oiseaux, il peut n'être pas sans intérêt pour certains de mes lecteurs d'avoir une liste complète de tous ceux que j'ai pu observer ici.

Certaines exceptions faites, j'ai tué des oiseaux de toutes les espèces que je cite, et lorsqu'il m'est arrivé de n'être pas sûr de l'espèce, je les ai fait identifier par le Dr C. H. Merriam.

A la liste originale publiée en 1882 par le Dr Merriam, j'ai ajouté depuis quelques espèces; je me suis aussi trouvé en mesure de mieux observer les habitudes et migrations d'autres espèces; dans ces cas-là, j'ai mis mes initiales.

Du bulletin NUTT. ORN. CLUB, Vol. 7, No 4, octobre 1882.

LISTE D'OISEAUX vérifiés comme se rencontrant dans un rayon de dix milles à la Pointe-des-Monts, dans la province de Québec, et basée principalement sur les notes de NAP. A. COMEAU, par C. H. MERRIAM, M. D.

La Pointe-des-Monts est la limite sud-ouest d'un promontoire rocailleux qui sépare le fleuve Saint-Laurent du golfe du même nom sur la côte nord du fleuve, au 49° '19 de latitude nord. La région est bien boisée; la forêt se compose surtout d'épinette noire, d'épinette blanche et de sapin. Ça et là se trouvent quelques bouleaux, peupliers, cèdres et épinettes rouges, et sur les plateaux sablonneux, près de la rivière Godbout, on rencontre en quantité le pin des rochers ou cyprès (*Pinus Banksiana*) qui, ici, atteint 30 pieds et jusqu'à 40 pieds de hauteur. Cette région est si loin au nord qu'il n'y a ni chênes, ni noyers; même le hêtre et l'érable n'y croissent pas (j'ai trouvé depuis quelques hêtres. N.A.C.)

J'ai visité cette partie de la côte en juillet 1881 et de nouveau en juillet 1882, et, dans les observations que j'ai pu faire alors, j'ai inséré les notes que Monsieur Napoléon A. Comeau, gardien de la rivière Godbout, a eu la bonté de mettre à ma disposition.

La nomenclature qui suit est celle de la deuxième édition de la "Liste vérifiée des Oiseaux de l'Amérique du Nord (*Check List of North American Birds*) du Dr Coues.

1. *Turdus migratorius*, Robin.—GRIVE ERRATIQUE, ROUGE-GORGE.—Résidant commun d'été qui arrive vers le 1er mai et demeure jusque tard en novembre. Vu le 22 décembre 1879. (Hiverne parfois, les années où les baies de cormier (masquabina) abondent. Se nourrit aussi sur le bord de la mer. N.A.C.)

2. *Turdus unalascae nævius*, Hermit Thrush.—GRIVE SOLITAIRE.—Passablement commune. Couve. (6 mai 1889. N.A.C.)

3. *Turdus ustulatus swainsoni*, Olive-backed Thrush.—GRIVE DE SWAINSON, GRIVE AU DOS OLIVE—Pas rare. Couve. (Nid trouvé avec des petits le 14 juin 1889, N.A.C.)

4. *Sialia Sialis*, Blue bird.—OISEAU BLEU, ROUGE GORGE BLEU.—Extrêmement rare. Depuis bien des années de résidence à Godbout, Monsieur Comeau n'a vu qu'un couple de ces oiseaux. Ils étaient nichés dans une souche près de sa maison en juillet 1880 (Revu une autre fois le 3 juin 1887, N.A.C.)

5. *Regulus calendula*, Ruby Crowned Kinglet.—ROITELET A COURONNE RUBIS.—Un mâle tué le 4 juin 1882 (3 juin 1885).

6. *Parus atricapillus*, Black-capped Chickadee.—MÉSANGE A TÊTE NOIRE.—Résidant commun.

7. *Parus hudsonicus*, Hudsonian Chickadee.—MESANGE DE LA BAIE D'HUDSON—Comme la dernière, résidant commun.

8. *Sitta canadensis*, Red-bellied Nuthatch.—SITELE DU CANADA.—Assez commune en hiver, mais pas vue en été. (Couve, N.A.C. 7 juin 1884. 11 mai 1885.)

9. *Eremophila alpestris*, Horned Lark.—ALOUETTE ORDINAIRE.—Vue pour la première fois le 21 avril 1882, après quoi très commune pendant trois semaines, puis elles disparurent; j'en trouvai une jeune, morte, à Godbout en juillet 1881. (Couve et reste tard jusqu'à l'automne, en octobre et novembre, N.A.C.)

10. *Anthus ludovicianus*, Titlark.—ALOUETTE PIP, PIPIT—Assez commune; réside l'été et, nul doute, couve. J'en ai vu des bandes en juillet; elles étaient à manger sur la batture à marée basse. Vue en premier lieu le 7 mai 1882. (Couve N.A.C.)

11. *Helminthophila peregrina*, Tennessee Warbler.—FAUVETTE DU TENNESSEE Résidant assez commun d'été.—La première abattue, le 6 juin 1882.

12. *Dendræca æstiva*, *Summer Warbler*.—FAUVETTE JAUNE.—Pas très commune. La première vue le 6 juin 1882.

13. *Dendræca virens*, *Black-throated Green Warbler*.—LA FAUVETTE A POITRINE NOIRE.—Assez commune. Passe l'été.

14. *Dendræca coronata*, *Yellow rumped Warbler*.—LA FAUVETTE A CROUPION JAUNE.—Hôte assez commun de la saison d'été. La première vue le 29 mai 1882.

15. *Dendræca blackburnæ*, *Blackburn's Warbler*.—LA FAUVETTE DE BLACKBURN.—Assez rare. Une tuée le 9 juin 1882.

16. *Dendræca striata*, *Black-Poll Warbler*.—LA FAUVETTE RAYÉE.—Rare. M. Comeau en tua un mâle le 7 juin 1882. (Observée fréquemment depuis. Migration tardive, N.A.C.)

17. *Dendræca maculosa*, *Black and Yellow Warbler*.—FAUVETTE A TÊTE CENDRÉE.—La plus commune des fauvettes Grosse ponte. Vue le plus à bonne heure, le 29 mai 1882.

18. *Siurus naevius*, *Water Thrush*.—GRIVE DES RUISSEAUX.—Un peu rare. Tué une le 6 juin 1882. Vu d'autres. (Couve, N.A.C.).

19. *Geothlypis trichas*, *Maryland Yellow-throat*.—FAUVETTE TRICHAS.—Pas commune. Vu deux dans un abatis aux environs du camp de Monsieur Allan Gilmour sur la Godbout. (Couve, N.A.C.).

20. *Myiodioides pusillus*, *Black-capped Yellow Warbler*.—FAUVETTE JAUNE A TÊTE NOIRE.—Un peu rare. Tué une le 9 juin 1882. Vu d'autres.

21. *Myiodioides canadensis*, *Canadian Flycatching Warbler*.—FAUVETTE MOUCHEROLLE DU CANADA.—Passe l'été. Passablement commune.

22. *Setophaga ruticilla*, *Redstart*.—FAUVETTE MOUCHEROLLE DORÉE.—Passablement commune. Vu la première le 19 juin 1882.

23. *Hirundo erythrogastra horreorum*, *Barn Swallow*.—HIRONDELLE ROUSSE DES GRANGES.—Rare. On ne sait pas si elle couve. Monsieur Comeau en tua une le 29 mai 1882. (Nomade très irrégulière. Couve. Le 30 octobre 1890, N.A.C.).

24. *Iridoprocne bicolor*, *White-bellied Swallow*.—HIRONDELLE BICOLORE A VENTRE BLANC.—Commune. Ponte abondante. Vu la première le 12 mai 1882.

25. *Petrochelidon lunifrons*, *Cliff Swallow*.—HIRONDELLE DES ROCHERS A FRONT BLANC.—Une petite colonie se nicha dans un poste de traite abandonné de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Godbout, cette année (1882).

26. *Ampelis cedrorum*, *Cedar bird*.—RÉCOLLET, JASEUR DU CÈDRE.—Oiseau assez commun. Passe l'été. (Très irrégulier. En certaines années on n'en voit pas un. N.A.C.)

27. *Lanius borealis*, *Great Northern Shrike*.—PIE-GRIÈCHE BORÉALE.—Se montre, mais on ignore si elle couve. (Pas commune. Vu, une fois, trois se régaland d'une carcasse de loup-marin en hiver. N.A.C.).

28. *Pinicola enucleator*, *Pine Grossbeak*.—BOUVREUIL DU CANADA.—Résidant assez commun. En automne il se nourrit largement de baies de cormier. J'ai déjà publié un article sur la reproduction de cette espèce d'oiseau à Godbout.* (Observé de nouveau sa couvaison depuis; très abondantes couvées en certaines années. N.A.C.).

29. *Carpodacus purpureus*, *Purple Finch*.—PINSON POURPRÉ.—Pas très commun. Vu le premier, le 26 avril 1882. (9 juin 1887. N.A.C.).

30. *Loxia leucoptera*, *White-wing Cross-bill*.—BEC-CROISÉ A AILES BLANCHES.—Assez commun, mais un peu irrégulier dans ses apparitions. J'ai trouvé cette espèce en grande abondance ici en juillet 1881, tandis qu'en juillet 1882, je n'en ai vu aucun. (Très irrégulier. N.A.C. 14 février 1896)

31. *Ægiothus linaria*, *Red-poll*.—SIZERIN (PETITS PISSOUS) Très abondants en hiver. Tous les jours on en voit de grandes bandes. Ils semblent tous suivre la même direction, l'ouest par les grèves. Observé quelques-uns en mai. N.A.C.

32. *Chrysomitris pinus*, *Pine Linnet*.—LINOTTE DES PINS—Communes, règle générale, mais irrégulières. (2 sept. 1888. N.A.C.).

33. *Astragalinus tristis*, *American Goldfinch*.—CHARDONNERET.—Un peu rare. J'en ai vu une petite bande en 1882. (Un tué le 7 juin 1884. Rares. N.A.C.).

34. *Plectrophanes nivalis*, *Snow Bunting*.—PLECTROPHANE DES NEIGES.—Oiseau blanc. Très commun en bandes en hiver. Vus jusqu'au milieu de mai. (Parfois absent depuis janvier jusqu'à fin de février. Plumage prenant couleur de rouille en mai. N.A.C.).

* Voir ce Bulletin, Vol. VII, p. 120, 121.

35. *Centrophanes lapponicus*, *Lapland Longspur*.—PLECTROPHANE OU OISEAU BLANC DE LAPONIE.—Il en vient sur cette partie de la côte, fin d'avril, de grandes bandes qui y séjournent jusque vers la mi-mai. Ils sont alors très abondants, se montrant, soit isolément, soit ensemble avec les bandes de plectrophanes des neiges.

36. *Passerculus sandvicensis savana*, *Savanna Sparrow*.—PINSON DE SAVANNA. PINSON DES PRÉS.—Passablement commun. Couve sur les grèves de sable maigrement gazonnées de l'embouchure de la Godbout. Monsieur Comeau en tua un aussi à bonne heure que le 21 avril 1882. (25 août 1885, N.A.C.).

37. *Melospiza fasciata*, *Song Sparrow*.—LE ROSSIGNOL.—Résidant assez ordinaire, s'il y trouve un gîte convenable. Arrive à bonne heure en mai. Surtout en grand nombre dans les abatis aux alentours du camp de Monsieur Allen Gilmour sur la Godbout.

38. *Junco hiemalis*, *Black Snowbird*.—PINSON NIVEROLLE—Très commun. Vu le premier le 16 mai 1882. (26 avril 1889. Part bien tard, 19 novembre 1904. Beaucoup périssent dans les grosses tempêtes de neige de l'automne. N.A.C.).

39. *Zonotrichia albicollis*, *White-throated Sparrow*.—PINSON A GORGE BLANCHE.—Le plus commun des pinsons, couvant partout. Vu le premier le 14 mai, 1882. Cet oiseau est le rossignol des Canadiens.

40. *Zonotrichia leucophrys*, *White-crowned Sparrow*.—LE PINSON A COURONNE BLANCHE.—Couve, mais n'est pas commun. (Commun mais irrégulier; j'en ai vu une fois huit ou dix qui becquetaient du savon figé en bordure d'une bouilloire de savon refroidie. N.A.C.).

41. *Agelaius phoeniceus*, *Red-shouldered Blackbird*.—ETOURNEAU, CAROUGE.—Très rare. Le seul de l'espèce que l'on ait vu ici était une femelle, qui fut tuée par Monsieur Comeau le 22 mai 1882.

42. *Xanthocephalus ictercephalus*, *Yellow-headed Blackbird*.—ETOURNEAU A TÊTE JAUNE.—Un rodeur accidentel de l'ouest. Monsieur Comeau tua un mâle de cette espèce sur le devant de sa porte à Godbout, à bonne heure en septembre 1878 *.

* Voir ce bulletin, Vol. VI, page 246.

43. *Quiscalus purpureus*, *Crow Blackbird*.—MAINATE COULEUR ROUGE OU ROUILLE.—Rare. Parfois vu en bandes au printemps (et, en automne, migrations irrégulières. N.A.C.).

44. *Corvus corax*, *Raven*.—CORBEAU DU NORD.—Un résidant d'habitude. Le 12 mai 1882, Monsieur Comeau en trouvait un nid sur le devant d'un rocher, à environ mi-chemin entre Godbout et la Pointe-des-Monts. Il y avait dans le nid quatre petits en plein plumage qui pouvaient être âgés d'au moins trois ou quatre semaines. (Couve en mars. Trouvé, le 2 avril 1889, un nid de quatre jeunes, gros comme des pigeons. Vu fin de mai nombre de jeunes de l'espèce, qui voltigeaient dans les environs. C'est un oiseau fort détesté des trappeurs, parce qu'il a l'habitude de leur voler les appâts de leurs pièges à renard. Ce volatile a aussi à souffrir toutes sortes de cruautés, de gens ignorants, sous l'empire d'une superstition; ils croient que si l'on crève ou arrache les yeux aux jeunes, les vieux de l'espèce apporteront au nid une certaine pierre qui leur restaurera la vue et qu'ils laisseront dans le nid. Cette pierre, paraît-il, a plusieurs propriétés mystérieuses, dont les principales sont de rendre invisible celui qui la porte et de lui permettre de voir dans l'obscurité. N.A.C.).

45. *Corvus frugivorus*, *Crow*.—CORBEAU.—Résidant ordinaire d'été. Hivernant quelquefois. J'ai observé que les corbeaux ici trouvent beaucoup de leur pâture sur les grèves à marée basse. (Ce qu'ils recherchent principalement comme pâture, ce sont les poissons de toutes sortes, morts et probablement le petit poisson vivant, les coquillages et autres bivalves, et particulièrement les oursins et les astéries ou étoiles de mer. N.A.C.).

46. *Cyanocitta cristata*, *Blue-Jay*.—GEAI BLEU OU HUPPÉ.—C'est un résidant, mais pas très commun. (N'est pas résidant et très irrégulier. Au 14 juin 1887, en grand nombre. N.A.C.).

47. *Perisoreus Canadensis*, *Canada Jay*.—GEAI DU CANADA. PIE OU GEAI GRIS.—Oiseau de résidence assez commun. (En énorme quantité en 1903 et 1908. Couve très à bonne heure. Ai vu des jeunes au vol au commencement de juin. N.A.C.).

48. *Tyrannus carolinensis*, *King-bird*.—MOUCHEROLLE, TYRAN DE LA CAROLINE OU TRITRI.—Pas rare. Le plus hâtif, juin 1882. (Le 27 mai 1884 et le 4 juin 1885. N.A.C.).

49. *Empidonax flaviventris*, *Yellow-bellied Fly-catcher*.—MOUCHEROLLE A VENTRE JAUNE.—J'ai vu un specimen que Monsieur Comeau fit tomber le 15 juin 1882. (6 juin 1884, 9 juin 1885. Couve, N.A.C.).

50. *Chordeiles popetue*, *Night-hawk*.—BUSE NOCTURNE.—Commun, passe l'été. Vu premièrement le 5 juin 1882. J'ai vu de ces buses nocturnes presque tous les jours voltiger au-dessus de ma tête lorsque j'étais à Godbout, en juillet 1881 et en juillet 1882. (Observé une le 27 mai 1889. N.A.C.)

51. *Chætura pelagica*, *Chimney Swift*.—HIRONDELLE DES CHEMINÉES OU RAMONEUR.—Généralement assez commun, mais pas vu cette année (1882).

52. *Ceryle alcyon*, *Belted Kingfisher*.—MARTIN-PECHEUR.—Un habitué assez commun de la saison d'été, arrivant vers le 1er mai. Vers le 13 juin 1882, Monsieur Comeau trouva trois nids de Martin-pêcheurs dans une butte; chaque nid contenait sept œufs tout frais. (Grand destructeur de petit saumon et de frai de truite dans une rivière. N.A.C.).

53. *Hylotomus pileatus*, *Pileated Wood-pecker*.—PIC DU NORD A HUPPE ÉCARLATE OU POULE DES BOIS.—Très rare. Monsieur Comeau n'en a tiré qu'un de cette espèce ici. (J'en ai vu quelques-uns depuis et j'en ai tué un le 22 avril 1902. N.A.C.).

54. *Picus villosus*, *Hairy Woodpecker*.—PIC CHEVELU DU NORD.—Habitué assez commun. Affectionne particulièrement les terrains brûlés et dépouillés de pin près de Godbout.

55. *Picus pubescens*, *Downy Woodpecker*.—PIC MINULE DU NORD.—Habitué assez commun du pays, comme le précédent.

56. *Picoides arcticus*, *Black Three-toed Woodpecker*.—PIC ARCTIQUE.—Résidant. Pas rare.

57. *Colaptes auratus*, *Golden-winged Woodpecker*.—PIC DORÉ OU PIVART.—Passablement commun. Passe l'été. Vu le premier le 14 mai 1882. (Tué un le 2 mai 1889. N.A.C.)

58. *Bubo Virginianus*, *Great Horned Owl*.—LE DUC DE VIRGINIE, HIBOU A AIGRETTES.—Oiseau du pays. (Très audacieux; j'ai eu plusieurs fois connaissance qu'il s'attaque à l'homme. N.A.C.)

59. *Asio Wilsonianus*, *Long-eared Owl*.—LE HIBOU A LONGUES OREILLES.—Rare. M. Comeau en tua trois en mai 1877 et 1878.

60. *Asio accipitrinus*, *Short-eared Owl*.—HIBOU A OREILLES COURTES.—Passe l'été assez rarement. Aperçu, le plus à bonne heure, le 9 mai 1882. (Couve. N.A.C.).

61. *Strix nebulosa*, *Barred Owl*.—CHOUETTE DU CANADA OU HIBOU BARRÉ.—Résidant assez commun.

62. *Nyctea scandiaca*, *Snowy Owl*.—LE HARFANG OU HIBOU BLANC.—Apparaît bien irrégulièrement. Parfois abonde en hiver, et parfois reste invisible pendant plusieurs années. Monsieur Comeau en abattit un le 17 mai 1882 et Monsieur Grégoire Labrie en tua un autre le 31 mai 1880. Telles sont les dernières dates auxquelles on les a vus dans la région. (C'est encore le rapport le plus récent. N.A.C.).

63. *Surnia funerea*, *Hawk Owl*.—CHOUETTE ÉPERVIÈRE D'AMÉRIQUE.—Commune en hiver. Fait généralement son apparition en novembre et ne séjourne pas plus tard que février. (Une tuée le 18 mars 1904. N.A.C.).

64. *Nyctala tengmalmi richardsoni*, *Richardson's Owl*.—NYCTALE DE RICHARDSON.—Résidant ordinaire de la saison d'hiver. S'apprivoise très facilement. Ce hibou articule une note basse, au timbre liquide qui ressemble au bruit produit par de l'eau tombant lentement d'une hauteur. Voilà pourquoi les Montagnais le désignent par les mots de *pillip-pile tshish*, ce qui signifie l'oiseau qui dégoutte de l'eau. Ces sauvages ont une légende disant qu'il y eut un temps où ce fut le plus gros hibou sur terre, et qu'il avait une très puissante voix. Un jour, il alla se percher près d'une grande chute et essaya non seulement d'imiter le bruit de la chute, mais même d'assourdir de sa propre voix, les mugissements du torrent. Le Grand-Esprit s'en offensa, le transforma en un pygmée et fit que sa voix ressemblât à de l'eau tombant goutte à goutte au lieu d'avoir le majestueux grondement de la cataracte.

65. *Nyctala acadica*, *Saw-whet Owl*.—NYCTALE D'ACADIE OU CHOUETTE PASSERINE.—Pas très commune. Monsieur Comeau vit une de ces petites chouettes s'envoler de l'intérieur de la carcasse d'un grand lièvre du Nord, qui avait été pris au collet. La chouette lui avait mangé l'abdomen et s'était mise à lui farfouiller la cage thoracique, lorsqu'elle fut effarouchée. (Tuée le 14 mars 1902).

66. *Circus cyaneus hudsonius*, *Marsh Harrier*.—BUSE DES MARAIS OU COSSADE.—Résidant assez fréquent en été. Vu trois représentants de cette espèce aussi à bonne heure que le 5 mai 1882. (19 octobre 1887. Couve. N.A.C.).

67. *Astur atricapillus*, *Goshawk*.—AUTOUR A TÊTE NOIRE.—(Pas rare. Couve. 24 nov. 1883. N.A.C.).

68. *Falco sacer obsoletus*, *Labrador Gyrfalcon*.—FAUCON NOIR OU GERFAUT.—Monsieur Comeau a tué plusieurs de ces rares faucons dans le voisinage de Godbout. (10 janvier 1885, 8 novembre 1892. N.A.C.).

69. *Falco columbarius*, *Pigeon Hawk*.—EPERVIER BRUN OU BUSE BRUNE.—Pas rare, et couve, nul doute. (2 mai 1884. 21 mai 1889. N.A.C.).

70. *Falco sparverius*, *Sparrow Hawk*.—FAUCON EPERVIER OU ÉMERILLON.—Rare. Un tué le 5 mai 1882. (Passablement commun, couve. N.A.C.).

71. *Archibuteo lagopus sancti-johannis*, *Rough-legged Buzzard*.—BUSE PATTUE.—Couve et est assez commune. Ses migrations vers le sud commencent fin de septembre et se continuent jusqu'en novembre. Durant cette période, de grandes bandes de ces buses, passent constamment au-dessus de cette partie de la côte, en route pour leurs quartiers d'hiver. (7 octobre 1885, 22 octobre 1889 et plusieurs autres bandes à d'autres dates. N.A.C.).

72. *Pandion haliaetus*, *Fish Hawk*.—LE BALBUSARD DE CALIFORNIE, ORFRAIE OU AIGLE PÊCHEUR.—Quelques couples de cette orfraie se nichent et couvent tous les ans dans ce voisinage. On les vit pour la première fois, le 2 mai 1882. Ces oiseaux repartent en novembre (9 novembre 1889. Immigrants des plus réguliers; réapparaissent pas plus d'une journée en retard. En ai trouvé de nombreuses couvées au Labrador en 1897. N.A.C.).

73. *Aquila chrysaetus*, *Golden Eagle*.—AIGLE DU CANADA OU AIGLE DORÉ.—Couve et n'est pas particulièrement rare. M. Comeau en a tué trois et sait qu'il en a été pris une demi-douzaine d'autres dans des pièges métalliques. (Voir: Trois aigles dorés, page 290 de ce livre (7 mai 1895. N.A.C.).

74. *Haliaetus leucocephalus*, *White-headed Eagle*.—AIGLE CHAUVÉ, A TÊTE BLANCHE.—Assez commun. Couve. Arrivent en mars et demeurent jusqu'en décembre ou janvier. A bonne heure en juin, Monsieur Comeau en trouva une aire avec trois petits de la grosseur de corbeaux. (Trouvé, le 16 mai 1889, un nid avec trois œufs près d'éclore. Hiverne fréquemment. N.A.C.).

75. *Ectopistes migratorius*, *Wild Pigeon*.—PIGEON VOYAGEUR OU TOURTERELLE.—Visiteur plutôt rare et très irrégulier. (5 tués le 27 juin 1889. On en voit encore parfois. 1908. N.A.C.).

76. *Zenaidura Carolinensis*, *Carolina Dove*.—TOURTELLE DE LA CAROLINE.—Deux oiseaux de cette espèce du sud tués par M. Comeau à Godbout, le premier, un mâle, le 10 octobre, 1881, et le deuxième, une femelle, le 6 juin 1882. (Plusieurs autres vus ou abattus depuis. N.A.C.).

77. *Canace canadensis*, *Spruce Grouse*.—PERDRIX DE SAVANE OU GÉLINOTTE.—Espèce sédentaire, mais un peu rare.

78. *Bonasa umbella*, *Ruffed Grouse*.—GÉLINOTTE A FRAISE OU PERDRIX DE BOIS FRANCS.—Sédentaire comme la précédente, mais pas commune. Cette zone paraît être la limite septentrionale de la perdrix sur la côte est. Il m'a été impossible de trouver une seule trace de son existence plus loin en bas, le long de la côte nord du golfe (abondante, certaines années. Couve du côté du bas du golfe aussi loin que Mingan. N.A.C.).

79. *Lagopus albus*, *Willow Ptarmigan*.—LAGOPÈDE DES SAULES OU PERDRIX BLANCHE.—Très abondante au commencement de certains hivers, mais en certaines années il ne s'en montre pas une. Il en arrive généralement vers le premier décembre et quelques-unes restent jusqu'au premier mai. Elles sont toujours plus abondante en décembre, et M. Comeau en abattit une fois six cents avant Noël. Il en a tué même jusqu'à quatre-vingt-deux un seul matin. (Voir dans ce livre le chapitre intitulé "La perdrix et autres oiseaux terrestres", page 226.

80. *Squatarola helvetica*, *Black-bellied Plover*.—LE SQUATAROLE A VENTRE NOIR, OU VANNEAU OU PLUVIER.—Un peu rare et irrégulier dans ses apparitions. M. Comeau en a tué en mai et en septembre. (Abattu cinq le 9 juin 1904. N.A.C.)

81. *Charadrius dominicus*, *Golden Plover*.—PLUVIER DORÉ.—Assez commun en septembre. Vu quelquefois au printemps. (Se fait plus rare ces années dernières. N.A.C.).

82. *Ægialites vociferus*, *Kildeer Plover*.—LE PLUVIER KILDIR.—M. Comeau dit que cette espèce couve et n'est pas rare.

83. *Ægialites semipalmatus*, *Ring-neck Plover*.—LE PLUVIER SEMIPALMÉ.—Apparaît au printemps. (Assez fortes couvées alors et aussi en septembre. N.A.C.).

84. *Streptilas interpres*, *Turnstone*.—LE TOURNE-PIERRE A POITRINE NOIRE.—Assez commun en septembre.

85. *Steganopus Wilsoni*, *Wilson's Phalarope*.—LE PHALAROPE DE WILSON.—M. Comeau me dit que ce phalarope se montre aux migrations d'automne, mais n'est pas commun.

86. *Phalaropus fulicarius*, Red Phalarope.—LE PHALAROPE ROUX.—Pas rare en septembre. (Bandes vues le 4 juin 1887. N.A.C.).

87. *Gallinago Wilsoni*, Snipe.—LA BÉCASSINE DE WILSON.—Immigrant tardif. Le plus à bonne heure tué fut le 9 mai 1882. (Assez nombreux beaucoup plus au nord dans les endroits favorables. Couve. Natashquouan, 6 août 1897. N.A.C.).

88. *Macrorhampus griseus*, Red-breasted Snipe.—LA BÉCASSINE ROUSSE OU BÉCASSINE DE MER. Se montre aux migrations d'automne. (12 août 1886, 26 sept. 1895. Rare immigrant. N.A.C.).

89. *Ereunetes pusillus*, Semi-palmated Sandpiper.—LA MAUBÈCHE SEMI-PALMÉE.—Passablement commune. Les premières vues vers fin de mai. Communes en août et septembre.

90. *Actodromas minutila*, Least Sandpiper.—LA MAUBÈCHE DE WILSON OU PETITE ALLOUETTE.—Fort commune le printemps et l'automne.

91. *Actodromas maculata*, Pectoral Sandpiper.—LA MAUBÈCHE TACHETÉE, A POITRINE CENDRÉE, CHEVALIER, MAUBÈCHE DES PRÉS.—Apparaît à l'automne, mais n'est pas commune.

92. *Actodromas Bonapartii*, White-rumped Sandpiper.—LA MAUBÈCHE A CROUPION BLANC.—M. Comeau en tua une le 31 mai 1882. (Commune aux migrations d'automne. N.A.C.).

93. *Calidris arenaria*, Sanderling.—LE SANDERLING, PLUVIER ROUX.—Fait son apparition aux migrations d'automne.

94. *Totanus melanoleucus*, Greater Tattler.—LE CHEVALIER SEMI-PALMÉ.—Commun au printemps et à l'automne. Le plus à bonne heure que l'on en ait tué un, fut le 9 mai 1882. Emigre au sud en septembre. (21 août 1886, 17 juillet 1887. Couve. N.A.C.).

95. *Totanus flavipes*, Yellow Shanks.—LE PETIT CHEVALIER A PIEDS JAUNES.—Commun durant les migrations. Fait son apparition avec le précédent. (Couve. N.A.C.).

96. *Rhyacophilus solitarius*, Solitary Tattler.—LE CHEVALIER SOLITAIRE OU L'ALOUETTE SOLITAIRE.—Assez commune. Couve près des lacs ou cours d'eau douce. (12 mai 1885, 20 mai 1887, N.A.C.).

97. *Tringoides macularius*, *Spotted Sandpiper*.—LA MAUBÈCHE TACHETÉE OU L'ALOUETTE BRANLE-QUEUE.—Sédentaire d'été assez commune.

98. *Numenius borealis*, *Eskimo Curlew*.—LE COURLIS DU NORD OU CORBIGEAU.—Commun en août et septembre.

99. *Numenius hudsonius*, *Hudsonian Curlew*.—LE COURLIS DE LA BAIE D'HUDSON.—Plutôt rare. M. Comeau en a tué au mois d'août. (Le plus à bonne heure que l'un d'eux ait été abattu, ce fut le 4 août 1885. N.A.C.).

100. *Ardea herodias*, *Great Blue Heron*.—LE GRAND HÉRON BLEU OU LA GRUE.—Assez rare. Vu généralement en septembre. (19 mai 1885, 7 mai 1903. N.A.C.).

101. *Ardea egretta*, *Great White Egret*.—LE GRAND HÉRON BLANC.—Nomade accidentel du sud. Vu un le 9 juin 1882 sur une île dans la rivière Godbout. (Ne fut pas tiré. Pas un seul revu depuis. N.A.C.).

102. *Botaurus mugilans*, *American Bittern*.—LE BUTOR D'AMÉRIQUE.—Rare. M. Comeau me dit qu'il en a tué plusieurs ici et qu'ils sont communs à Manicouagan à trente milles à l'ouest de Godbout. (7 août 1889, 12 mai 1895, deux spécimens. Couve. N.A.C.).

103. *Cygnus* sp.—Espèce non déterminée. Un cygne fut tué par un Indien en 1870 à la Pointe-des-Monts. (*Cygnus buccinator*, *Trumpeter swan*.—LE CYGNE CRIARD. N.A.C.).

104. *Chen hyperboreus*, *Snow Goose*.—L'OIE DU NORD OU OIE SAUVAGE.—Rare. M. Comeau en a tué en octobre 1882. (En a tué très souvent depuis 1882. N.A.C.).

105. *Bernicla brenta*, *Brant Goose*.—LA BERNACHE COMMUNE.—Couve et est loin d'être rare. Arrive en avril, reste jusqu'à novembre et parfois jusqu'à décembre. (27 mars 1887. Ses plus grosses migrations en bandes considérables, du 1er au 10 de juin. N.A.C.).

106. *Bernicla Canadensis*, *Canada Goose*.—LA BERNACHE DU CANADA OU L'OUTARDE.—Une immigrante commune. Arrive vers fin de mars et repart en novembre. Elle couve à Natashquan, Labrador-ouest. (Couve à Anticosti. Nomade. N.A.C.).

107. *Anas obscura*, *Black Duck*.—LE CANARD NOIR.—Sédentaire assez commun durant l'été. Couve près des lacs. (Arrive le plus à bonne heure fin de mars et repart en novembre; date tardive le 27 novembre 1896. N.A.C.).

108. *Dafila acuta*, *Pintail*.—LE CANARD PILET OU LE PAILLE-EN-QUEUE.—Le seul que Monsieur Comeau ait ja-

mais vu, il le fit tomber le 7 juin 1882. (Tué fréquemment depuis. Immigrant irrégulier. Ne se montre jamais en grand nombre. 14 mai 1907. Probable qu'occasionnellement, il couve. N.A.C.)

109. *Querquedula carolinensis*, *Green Winged Teal*.—LA SARCELLE A AILES VERTES.—Rare ici, mais couve à Manicouagan.

110. *Querquedula discors*, *Blue-winged Teal*.—LA SARCELLE AUX AILES BLEUES.—Rare ici, mais rencontrée plus souvent que la précédente. On en a tué à bonne heure en mai. (4 mai 1904. N.A.C.)

111. *Fuligula affinis*, *Scaup Duck*.—LE PETIT CANARD MORILLON A TÊTE NOIRE.—Passablement commun en octobre. (Aussi en septembre. N.A.C.)

112. *Fuligula collaris*, *Ring-neck Duck*.—LE CANARD MORILLON A COLLIER.—M. Comeau en a tué deux au printemps (rare ici; 23 septembre 1895. N.A.C.).

113. *Clangula glaucium*, *Golden-eye*.—LE BUCÉPHALE D'AMÉRIQUE OU CANARD CAILLE OU PISQUE.—Espèce sédentaire et assez commune. Ne couve qu'à l'eau douce. Passe tout l'hiver.

114. *Clangula islandica*, *Barrow's Golden-eye*.—LE BUCÉPHALE D'ISLANDE.—Résidant commun. Couve comme le précédent à l'eau douce et reste tout l'hiver dans le golfe. (C'est le plus abondant des trois espèces. N.A.C.).

115. *Clangula albeola*, *Butter-ball*.—LE PETIT BUCÉPHALE OU PETIT CANARD A GROSSE TÊTE.—Rare. On en a tué en octobre. (9 mai 1885, 7 mai 1889. Irrégulier. Vu pendant quelques années en septembre. N.A.C.).

116. *Harelda glacialis*, *Long-tailed Duck*, *Old squaw*.—LE CANARD A LONGUE QUEUE, CANARD DE TERRE-NEUVE OU KAKAWI.—Très abondant en hiver. Les plus fortes bandes vues en décembre, janvier et février. M. Comeau en a tué un dans son plus beau plumage d'été aussi à bonne heure que le 23 avril 1882. Assez commun en été, et supposé couver. (C'est l'un des plus abondants de nos canards. Couve. N.A.C.).

117. *Histrionicus minutus*, *Harlequin Duck*.—LE CANARD HISTRION, CANARD A COLLIER, CANARD ARLEQUIN OU CANNE DE ROCHE.—Rare et vu seulement vers fin d'avril et commencement de mai. Cette année, M. Comeau en a vu deux le 16 avril et en a tué un le 8 mai dans un groupe de quatre. (5 avril 1889. En ai vu parfois depuis. Cet oiseau semble

disparaître rapidement. En mai, l'an dernier (1908, j'en ai vu un couple. Un soir, le 10 mai 1889, je revenais tard à la maison d'une excursion de chasse, quand j'entendis des battements d'ailes, comme en font fréquemment de grosses bandes d'oiseaux, et, regardant presque droit au-dessus de moi, je vis toute une grande bande de canards qui passait. Il faisait trop noir pour voir ce qu'ils étaient et ils s'envolaient à haute portée. Je tirai un coup de fusil dans le lot et un oiseau tomba. A ma grande surprise, c'était un canard arlequin mâle. Étaient-ils tous des arlequins? je n'en puis rien dire, mais je présume qu'ils l'étaient. Si c'était le cas, ils comptaient probablement deux ou trois cents dans la bande. Ils se dirigeaient vers le nord. N.A.C.).

118. *Somateria mollissima borealis*, *Greenland Eider*.—L'EIDER DU NORD.

119. *Somateria spectabilis*, *King Eider*.—L'EIDER REMARQUABLE.—Rare. On sait qu'il a déjà couvé.

120. *Edemia americana*, *Black Scooter*.—LE CANARD MACREUSE D'AMÉRIQUE.—Commun dès à bonne heure en avril jusqu'à quelque temps en novembre. Ils ne passent pas l'hiver.

121. *Edemia fusca*, *Velvet Scooter*.—LE CANARD MACREUSE VELOUTÉ.—Résidant commun. Les plus grosses troupes se voient en avril et novembre et l'espèce en est commune toute l'année. (Erreur typographique probablement. L'espèce ne passe pas tout l'hiver, mais y séjourne tard. 29 décembre 1889. N.A.C.).

122. *Edemia perspicillata*, *Surf Duck*.—LE CANARD MACREUSE A LARGE BEC.—Très commun depuis avril jusqu'à novembre, mais n'hiverné pas. Dans cette espèce les mâles sont infiniment plus nombreux que les femelles, et M. Comeau me dit que la proportion est toujours d'environ sept mâles pour une femelle.

123. *Mergus merganser*, *Sheldrake*.—LE HARLE D'AMÉRIQUE OU BEC-SCIE.—Assez commun. Couve près des eaux douces. (Couve à bonne heure; nid trouvé le 12 mai 1884 avec cinq œufs. N.A.C.).

124. *Mergus serrator*, *Red-breasted Merganser*.—LE HARLE A POITRINE ROUSSE.—Très commun; fréquente l'eau douce et l'eau salée. (Hiverné parfois; sinon, émigrant hâtif. N.A.C.).

125. *Sula bassana*, *Gannet*.—LE FOU DE BASSAN, LE FOU.—Paraît par occasion. J'en ai trouvé en grand nombre

qui nichaient à la pointe Ouest d'Anticosti, mais je ne crois pas qu'ils nichent plus haut dans le golfe. (Couvent en abondance aux îles aux Perroquets. En certaines années, ils abondent ici à la poursuite du hareng et du maquereau. N.A.C.).

126. *Phalacrocorax carbo*, *Common Cormorant*.—LE CORMORANT ORDINAIRE.—Rare, mais M. Comeau en a tué plusieurs ici.

127. *Phalacrocorax dilophus*, *Double-crested Cormorant*.—LE CORMORAN A AIGRETTES.—M. Comeau en tira une femelle le 19 mai 1882. (Rare, ne niche pas ici. N.A.C.).

128. *Stercorarius pomatorhinus*, *Pomarine Jaeger*.—LE STERCORAIRE OU LABBE POMARIN.—Rare. (Vu occasionnellement en août et septembre. N.A.C.).

129. *Stercorarius parasiticus*, *Parasitic Jaeger*.—LE LABBE PARASITE OU STERCORAIRE ARCTIQUE.—Un peu rare. M. Comeau en abattit six dans une journée, vers le milieu de mai 1874. (Vu fréquemment fin de mai, puis en août et septembre. Vit en parasite sur les mouettes à trois doigts et les sternes. N.A.C.).

130. *Larus glaucus*, *Glaucous Gull*, *Ice Gull*.—LE GOELAND A DOS BLEUATRE.—Assez rare. Vu d'ordinaire en février, mars et avril. J'en ai un très beau mâle que M. Comeau tua le 29 avril 1882.

131. *Larus leucopterus*, *White-winged Gull*.—LE GOELAND AUX AILES BLANCHES.—Pas commun. Apparaît et disparaît ordinairement avec le précédent. M. Comeau en a tué aussi tard que le 1er de mai. (On dit qu'il niche aux Sept-Iles. N.A.C.).

132. *Larus marinus*, *Great Black-backed Gull*.—LE GOELAND A MANTEAU NOIR.—Niche et est assez commun. Il ne s'absente qu'en janvier et février. Le 17 juillet 1882, j'en ai trouvé un nid à la Grande-Boule, l'une des Sept-Iles. Il consistait en herbes aquatiques, déposées dans une légère dépression de rocher, et était doublé d'une sorte de petit coussin d'environ quatre pouces de diamètre, fait du plus soyeux duvet, et sur lequel reposait un seul œuf. Cet œuf avait été couvé mais n'était pas éclos. (Pond généralement trois ou quatre œufs. N.A.C.).

133. *Larus argentatus Smithsonianus*, *Herring Gull*.—LE GOELAND ARGENTÉ.—Très abondant. Niche et couve en abondance sur des rochers favorables. Arrive vers le milieu de la dernière quinzaine d'avril et séjourne jusqu'en novembre.

134. *Rissa tridactyla*, *Kittywake*.—LA MOUETTE A TROIS DOIGTS.—Ponte abondante. Arrive tard en avril ou à bonne heure en mai et reste jusqu'en décembre. Cette espèce et la précédente sont les mouettes les plus communes qu'il y ait sur cette partie de la côte. On les voit constamment soit isolément, soit en bandes immenses. Elles suivent le jusant et s'abattent sur les bancs de sable laissés à nu par la marée baissante, s'y nourrissent de mollusques et autres animaux aquatiques qui, en pareilles circonstances, pululent. J'y en ai vu plus d'un millier à la fois.

135. *Pagophila eburnea*, *Ivory Gull*.—LA MOUETTE BLANCHE.—Très rare. M. Comeau en tua un mâle en avril 1877 à la Pointe-des-Monts; il le présenta au Musée de la Mission de Bersimis où on le conserve toujours. (9 décembre 1895, 7 mars 1906, 5 janvier 1908. N.A.C.).

136. *Chroecocephalus philadelphia*, *Bonaparte's Gull*.—LA MOUETTE DE BONAPARTE.—Résidant assez commun de la saison d'été; il apparaît tard en mai.

137. *Sterna macroura*, *Arctic Tern*.—LA STERNE ARCTIQUE.—Très abondante dans certains endroits où elle niche et couve. Monsieur Comeau en tua une fois d'un seul coup seize au vol. Elle se montre à bonne heure en juin. (Immigrante des plus régulières, il y a à peine une journée ou deux de différence dans la date de son retour. N.A.C.).

138. *Cymochorea leucorrhoa*, *Leach's Petrel*.—LE PÉTREL DE LEACH.—Commun en été. (Erreur probable. Pas commun, 21 mai 1889, 25 sept 1895, 3 juin 1904. N.A.C.).

139. *Colymbus torquatus*, *Loon*.—LE PLONGEON A COLLIER OU LE HUARD.—Commun. Niche près des lacs de l'intérieur. J'en ai vu beaucoup et j'ai entendu parler d'autres dans le golfe près de la Pointe-des-Monts en juillet. Vu le plus à bonne heure, le 12 avril 1882.

140. *Colymbus septentrionalis*, *Red-throated Diver*.—LE PLONGEON OU HUARD A GORGE ROUGE.—Commun. Niche avec le précédent, mais ne se montre pas aussi à bonne heure; arrive ordinairement en mai. (Sa plus forte migration a lieu vers la première semaine de juin. N.A.C.).

141. *Podiceps griseigena holbælli*, *Red-necked Grebe*.—LE GRÈBE A COU ROUGE.—Rare. Un tué en septembre. (19 octobre 1904. N.A.C.).

142. *Podilymbus podiceps*, *Dab Chuck*, *Hell Diver*.—LE GRÈBE A BEC BIGARRÉ.—Pas rare. On en tue au printemps et à l'automne.

143. *Fratercula arctica*, *Puffin Sea Parrot*.—LE MACAREUX ARCTIQUE OU PERROQUET DE MER.—Pas commun en montant jusqu'à la Pointe-des-Monts, mais abonde aux îles Mingan où il niche par milliers. (Nomade irrégulier vers le haut du Saint-Laurent. Tué un à Tadoussac en septembre 1906. N.A.C.).

144. *Alle nigricans*, *Dovekie*.—LE MERGULE NAIN OU PIGEON, PETIT GUILLEMOT.—En troupes très nombreuses durant certains hivers. Arrivent à bonne heure en décembre jusqu'en février. En d'autres hivers, où ils sont rares, ou il n'en vient pas du tout. (Le 20 octobre 1883 et le 28 octobre 1895 ont été jusqu'ici les dates les plus hâtives que l'on ait enregistrées de leurs venues. En novembre 1904, immigration excessive qui dura environ deux semaines. Ces oiseaux s'envolaient du côté de l'ouest. Pendant deux ou trois heures chaque matin, ils passaient en grandes bandes aussi vite qu'on pouvait les compter. Il en passa comme cela des millions durant ces deux semaines. N.A.C.).

145. *Uria grylle*, *Black Guillemot*, *Sea Pigeon*.—GUILLEMOT OU PIGEON DE MER.—Sédentaire commun. Niche non seulement ici, mais aussi sur les îles à l'embouchure de Saguenay, à cent-cinquante milles plus haut sur le fleuve Saint-Laurent. (Nid trouvé avec quatre œufs, le 10 juin 1889 à Godbout. N.A.C.).

146. *Lomvia troile*, *Foolish Guillemot*, *Murre*.—LE GUILLEMOT A VENTRE BLANC OU MARMETTE.—Comme le mergule pigeon, ce guillemot abonde ici parfois en hiver, pendant qu'en d'autres hivers, il ne s'en montre pas un. Gauche, insouciant, il n'a pas même l'instinct de se tenir à l'écart des chiens sur la grève. On l'appelle avec justesse, le fou de guillemot; ses habitudes et son allure lui méritent bien cette désignation. Le fait est qu'il a l'air d'un parfait idiot, il part à la nage tout sur un côté, comme s'il avait une patte cassée; regardera fixement un agresseur, d'un air distrait, sans même qu'il lui vienne à l'idée d'essayer de s'échapper. Bref, dans son ensemble, il est stupide et maladroit.

Durant l'hiver de 1875, ces oiseaux apparurent en si grand nombre que M. Comeau en tua environ un mille pour leurs plumes, et son chien en prit plus d'une cinquantaine. Ils étaient bien pauvres comme chair, d'aucuns n'étaient que des squelettes vivants; beaucoup moururent, et la mer les jeta sur les grèves. (En ces quelques dernières années, il s'est fait des migrations extraordinaires de ces oiseaux,

longeant le Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario et possiblement plus loin. C'est par milliers qu'il en creva, apparemment de faim, ou d'épuisement, pour être restés au vol jusqu'à ce qu'ils n'en pouvaient plus. Que ce fut dans les bois, sur nos lacs et nos rivières, on était toujours sûr d'en trouver morts. Ils avaient par derrière eux à chaque migration, de grandes bandes de hiboux blancs ou harfangs qui se repaissaient largement de leurs dépouilles. En novembre dernier (1908), j'ai vu un grand nombre de ces marmettes, près de Québec. N.A.C.).

147. *Utamania torda*, *Razor-billed Auk*.—LE PINGOUIN COMMUN OU GODD.—Pas commun ici, mais niche aux Iles Mingan. (Assez abondant en quelques années. Emigre au sud en novembre. Beaucoup plus farouche que la marmette et fort plongeur. En ai vu des troupes considérables le 20 août 1890. N.A.C.).

Du Bulletin NUTT. ORNITH CLUB, Vol. 8, No 4, Oct. 1883, p.244

SUPPLEMENT à la liste d'oiseaux vérifiés comme se rencontrant dans un rayon de dix milles de la Pointe-des-Monts, dans la province de Québec, Canada, basé principalement sur les notes de Napoléon A. Comeau. Monsieur Comeau m'a dernièrement envoyé les peaux des espèces suivantes qui n'étaient pas mentionnées dans la liste originale. Ces oiseaux ont tous été tués à Godbout en mai et juin 1883.

148. *Dendroica caerulescens*, (*Black-throated Blue Warbler*).—LA FAUVETTE BLEUATRE DU CANADA.—Pas commune. 7 juin 1883. N.A.C.).

149. *Vireo flaviviridis*, *Yellow Green Vireo*.—LE VIREO JAUNE VERDATRE, AU FRONT JAUNE.—Pour plus amples remarques sur cette espèce, qui n'a pas été mentionnée précédemment comme venant du nord de l'Amérique Septentrionale, voir page 213. (Oiseau du sud se rencontrant par accident ici. 13 mai 1883. N.A.C.).

150. *Dolichonyx oryzivorus*, *Bob-o-link*.—LE GOGLU.—Rare. Pas connu comme nichant ici. (2 juin 1884. N.A.C. 6 juin 1883.).

151. *Scolecophagus ferrifeneus* (*Rusty Grackle*).—LA MAINATE COULEUR DE ROUILLE.—Assez commune au printemps et à l'automne. 2 mai 1883, 3 mai 1885 et 9 novembre 1900. N.A.C.).

152. *Empidonax minimus*, (*Least Fly-catcher*.—LE PETIT MOUCHEROLLE.—Commun, et, d'après les dates enregistrées, niche tout probablement. 6 juin 1883. N.A.C.).

153. *Empidonax trailli*, (*Trail's Fly-catcher*.—LE GOBE-MOUCHE OU MOUCHEROLLE DE TRAIL.—Assez commun. 6 août 1883. N.A.C.).

154. *Contopus borealis*, (*Olive-sided Fly-catcher*.—LA MOUCHEROLLE AUX COTÉS OLIVE.—Oiseau assez rare. 6 juin 1883, 3 juin 1888. N.A.C.).

155. *Triingtes rufescens*, (*Red-breasted Sandpiper*.—LA MAUBÈCHE A POITRINE ROUSSE.—Rare. 7 août 1883. 28 août 1883. N.A.C.).

156. *Tringa alpina americana*, (*Dunlin Ox-bird*.—LA MAUBÈCHE A DOS ROUX.—Rare. 28 août 1883. 7 septembre 1888. N.A.C.).

(Du "THE AUK, Vol. I, No 3, juillet 1884)

DEUXIEME SUPPLEMENT à la liste des oiseaux par
C. H. MERRIAM. M. Comeau m'a envoyé les peaux
des espèces sous-mentionnées, abattues par lui à Godbout,
et non enregistrées jusqu'ici pour cette localité.

157. *Saxicola ænanthe*, (*Wheat-Ear Stone Chat*.—LE TRAQUET MOTTEUX.—Nomade venant d'Europe par le Groenland. J'ai péremptoirement établi que cet oiseau niche ici, comme le démontrent les dates suivantes auxquelles il a été capturé: 17 et 18 mai 1884, deux femelles.—24 mai et 19 septembre 1885 30 septembre 1889.—17 et 19 octobre 1889, deux jeunes. 9 novembre 1886.—14 septembre 1891.—9 septembre 1894. Dix oiseaux abattus pour être absolument sûr de son identité, et j'en ai vu probablement autant sur lesquels je n'ai pas tiré. N.A.C.).

158. *Passerella iliaca*, (*Fox Sparrow*.—LE PINSON FAUVE.—Pas commun. 11 octobre 1883, 21 mai 1888. N.A.C.).

159. *Spizella monticola*, (*Tree Sparrow*.—LE PINSON DE MONTAGNES, PINSON DES ARBRES.—Assez commun. 7 août 1883. 1er juin 1885. N.A.C.).

160. *Passer domesticus*, (*English Sparrow*.—LE MOINEAU DOMESTIQUE.—N'émigre pas, il semble, très rapidement de ce côté-ci, car je n'en ai vu qu'un autre en dehors de celui que j'ai tué à la date ci-mentionnée. 27 mai 1884. N.A.C.).

161. *Empidonac flaviventris*, (*Yellow-bellied Fly-catcher*.—LE MOUCHEROLLE A VENTRE JAUNE.—Un peu rare. 9 août 1883, 6 et 15 juin 1884, 9 juin 1885. N.A.C.).

162. *Tringa canutus*, (*Robin Snipe, Knot*.—LA MAUBÈCHE A POITRINE ROUSSE, BÉCASSINE ROUSSE, BÉCASSINE DE MER.—Rare. Deux spécimens tués le 7 août 1883. Pas revu d'autres depuis. N.A.C.).

163. *Accipiter fuscus*, (*Pigeon Hawk*.—L'ÉPERVIER BRUN, BUSE BRUNE.—Assez commun. Nichées le 2 mai 1884, le 25 août 1889. N.A.C.).

164. *Melospiza lincolni*, (*Lincoln's Finch*.—LE PINSON DE LINCOLN.—Rare. 2 juin 1884. 25 août 1885. Me paraît émigrer plus loin au nord. En ai vu un spécimen à Kegaska, au Labrador, au mois d'août 1897. N.A.C.).

165. *Melospiza palustris*, (*Swamp Sparrow*.—LE PINSON DES MARAIS.—Assez commun. 2 juin 1884. N.A.C.).

166. *Falco peregrinus navius*, (*Duck Hawk*.—LE FAUCON PÉLERIN.—J'ai tué plusieurs de ces faucons, mais on ne peut pas les regarder comme communs. 2 juin 1884, 20 novembre 1884, 8 septembre 1906. N.A.C.).

167. *Passerina cyanea*, (*Indigo Bunting*.—LE PINSON INDIGO, L'OISEAU BLEU, LE MINISTRE.—Rare. Nomade. 8 juin 1884. N.A.C.).

168. *Siurus auricapillus*, (*Oven-bird*.—LA GRIVE COURONNÉE.—Pas très commun. Niche. On entend souvent son cri le soir. 9 juin 1884. N.A.C.).

169. *Sphyrapicus varius*, (*Sapsucker*.—LE PIC MACULÉ.—Pas rare. 13 juin 1884. N.A.C.).

170. *Picoides tridactylus americanus*, (*Banded back Woodpecker*.—LE PIC VELU.—Sédentaire. Espèce pas très commune en été. 10 novembre 1883. 2 juin 1895. 12 avril 1899. N.A.C.). C. Hart Merriam, M. D., Locust Grove, New-York.

Depuis que la liste originale et les deux suppléments ont été publiés, j'ai ajouté les espèces suivantes, toutes capturées dans les limites du rayon tel que décrit en premier lieu par le Dr Merriam. Leur nomenclature et leur ordre sont conformes à la méthode de Coue dans "*Key to North America Birds*, 1872".

171. *Turdus palassii*, *Hermit Thrush*.—LA GRIVE SOLITAIRE.—Pas commune. 10 novembre 1886.

172. *Anorthura troglodytes*, *Winter Wren*.—LE TROGLODYTE D'HIVER.—Assez commun. Niche. 7 juillet 1884.

173. *Dendræca castanea*, Bay-breasted Warbler.—LA FAUVETTE A POITRINE BAIE.—Rare apparemment. 25 mai 1885.

174. *Dendræca palmarum*, Palm Warbler.—LA FAUVETTE A TÊTE ROUSSE.—Pas commune. 25 mai 1885.

175. *Cotyle riparia*, Sand Martin.—L'HIRONDELLE DES RIVAGES.—Commune. Couve. 26 mai 1885.

176. *Progne purpurea*, Purple Martin.—L'HIRONDELLE POURPRE V. L'HIRONDELLE BLEUE.—Pas commune. 20 mai 1896.

177. *Poæcetes gramineus*, Grass Finch.—LE PINSON DES GUÉRETS. V. LE ROSSIGNOL DES CHAMPS.—Immigrant irrégulier. 24 avril 1885.

178. *Spizella socialis*, Chipping Sparrow.—LE PETIT PINSON A COURONNE ROUSSE, ou V. OISEAU GRIS.—Assez rare ici. 1er juin 1905.

179. *Molothrus recoris*, Cowbird.—L'ÉTOURNEAU ORDINAIRE.—Rare. Deux sujets abattus. 7 juillet 1884.

180. *Sturnella magna*, Field-lark.—L'ÉTOURNEAU DES PRÉS. VULG. GRANDE ALOUETTE DES PRÉS.—Un peu rare. Niche. 19 avril 1900, 4 mai 1902.

181. *Milvulus forficatus*.—SCISSOR-TAIL.—Rare. Un seul specimen vu et tué. 14 août 1894.

182. *Sayornis sayus*, Says Fly-catcher.—LE MOUCHEROLLE BRUN, VULG. PI-OUIT.—Apparemment rare. 19 octobre 1895. Un sujet seulement.

183. *Trochilus colubris*, Ruby-throated Humming Bird.—LE COLIBRI A GORGE RUBIS, L'OISEAU-MOUCHE.—Rare. 10 août 1885. 16 juillet 1895. Quelques autres vus.

184. *Coccyzus erythrophthalmus*.—Black-billed Cuckoo.—LE COUCOU A BEC NOIR.—Rare. 11 août 1885. Un seul oiseau de cette espèce vu depuis.

185. *Scops asio*, Screech Owl.—LE SCOPS (HIBOU) MACULÉ.—Assez commun. Oiseau très bruyant et aisément attiré par le feu. Peut aboyer, siffler, crier, enfin émettre les sons les plus singuliers. Bon nombre de gens non prévenus ont été épouvantés de ses hurlements au milieu de la nuit. En ai tué souvent. N'ai qu'une date, 9 novembre 1889.

186. *Syrnium cinereum*, Greatgrey Owl.—LA CHOUETTE CENDRÉE, ou LE GRAND HIBOU CENDRÉ.—Pas rare. 6 février 1889. 10 mars 1902.

187. *Accipiter cooperii*, Chicken Hawk.—L'ÉPERVIER DE COOPER.—Assez commun. 12 mai 1884. 8 mai 1885.

188. *Falco colombarius*, *Pigeon Falcon*.—LE FAUCON, L'ÉPERVIER DES PIGEONS.—Pas commun. 21 mai 1889. 2 mai 1894.

189. *Buteo pennsylvanicus*, *Broad-winged Buzzard*.—LA BUSE DE PENNSYLVANIE.—Passablement commune. Parait aller se nicher plus loin au nord. Commune et émigre au sud vers fin de septembre. 8 et 9 octobre 1884.

190. *Cathartes aura*, *Turkey Buzzard*.—LE VAUTOUR AURA.—Très rare. Je n'en connais qu'un seul specimen que j'identifiai. Il fut pris par un chasseur d'ici dans un piège d'acier à ours, le 27 août 1894.

191. *Lagopus leucurus*, *White-tailed Ptarmigan*.—LA PERDRIX A QUEUE BLANCHE.—Oiseau en apparence très rare ici. J'en tuai une le 7 décembre 1894. Cet oiseau était un peu plus petit que le lagopède des saules ou perdrix blanche; il est possible que c'était un albino de la même espèce.

192. *Philohela minor*, *Woodcock*.—LA BÉCASSINE D'AMÉRIQUE.—Très rare. Je tuai la seule que j'aie jamais vue ici, le 17 août 1886, à la suite de fortes bourrasques de vent de sud-ouest. Une année ou deux années plus tard, j'en tirai une autre à Manicouagan, à trente milles à l'ouest d'ici, durant le mois de septembre.

193. *Limosa hudsonica*, *Hudsonian Godwit*.—LA BARGE DE LA BAIE D'HUDSON.—Rare. 17 septembre 1895.

194. *Totanus semipalmata*, *Willet*.—LE CHEVALIER SEMI-PALMÉ.—Quelques-uns isolés. 21 août 1886, 19 septembre 1895.

195. *Actiturus bartramius*, *Field Plover*.—LE PLUVIER DES CHAMPS.—Pas commun. 12 mai, 20 août 1883, 15 mai 1887, 2 septembre 1906.

196. *Parzana carolina*—*Carolina Rail*—CAROLINE, RALE DES GENETS, RALE COMMUN.—Pas commun. Couve. 10 et 15 août 1885, 24 août 1906, 17 août 1907.

197. *Anas boschas*, *Mallard*.—LE CANARD ORDINAIRE, FRANÇAIS, COSMETIQUE.—Pas commun. 18 septembre 1889, 9 octobre 1907, 21 octobre 1908.

198. *Anas obscura rubripes*, *Red-legged Black Duck*.—LE CANARD NOIR.—Commun. Depuis la publication de *Distribution and Migration of North American Ducks, Geese and Swans*, U. S. Dept. of Agriculture, 1906, je me suis occupé de cette variété de "canard noir". J'ai trouvé que la moitié des canards que nous tuons ici ont les pattes rouges; ce qui me paraît être la seule différence qu'il y ait entre les

deux espèces. Le 19 novembre 1907, j'ai remarqué plusieurs grandes bandes de canards noirs, qui émigraient vers le sud. J'ai vu aussi des trainards encore plus tard.

199. *Aix sponsa*, *Wood Duck*.—LE CANARD HUPPÉ, CANARD BRANCHU, CANARD D'ÉTÉ.—Très rare. En ai vu un, isolé, de temps à autre. 17 mai, 1895.

200. *Fuligula marila*, *Blue-bill*.—LE CANARD MORILLON A TÊTE NOIRE.—Assez commun en septembre et octobre. Vu souvent en compagnie du canard caille ou pisque, le *Bucéphale* d'Amérique. 23 septembre 1895.

201. *Somateria stellerii*, *Stellers Eider*.—L'EIDER DE STELLER.—Rare. J'ai envoyé une peau de cet oiseau au Dr Merriam pour le faire identifier, en lui donnant la date en mars 1895?..... date que j'ai malheureusement perdue ou égarée.

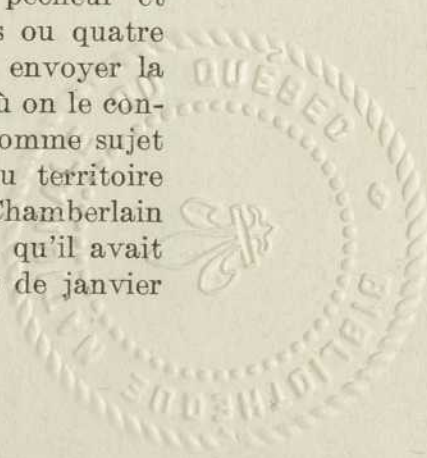
202. *Erismatura rubida*, *Ruddy Duck*.—LE CANARD ROUX.—Rare. 8 mai 1896.

203. *Mergus cucullatus*, *Hooded Merganser*.—LE PETIT HARLE.—Rare. 4 septembre 1885. 10 septembre 1889.

204. *Tachypetes aquilus*, *Man-of-war Bird*.—LA FRÉGATE.—On en a vu qu'un specimen ici, le 13 août 1884. L'oiseau parut fort farouche, et resta hors de ma portée. Le lendemain, 14 août, le capitaine Leblanc l'observa du bord d'un bateau-phare.

205. *Sterna hirundo*, *Common Tern*.—LA STERNE DE WILSON OU L'HIRONDELLE DE MER.—Commune au temps des immigrations. Couve plus loin au nord. Le 20 mai 1884. C'est une date hâtive pour la venue de cet oiseau.

206. *Thalassogeron culminatus*, *Yellow-nosed Albatross*.—L'ALBATROS A NEZ JAUNE.—Accidentel. Un de ces oiseaux fut abattu à Moisie, à 70 milles à l'est de Godbout, le 20 août 1885. Il fut tué par un M. Couillard-Després, pêcheur et une de mes connaissances. Je vis l'oiseau trois ou quatre jours après qu'il l'eut abattu. Je l'avisai d'en envoyer la peau au Musée de l'Université Laval à Québec où on le conserve encore. J'entre cet oiseau dans ma liste comme sujet d'intérêt, malgré qu'il ne soit pas originaire du territoire dont les bornes ont été fixées. M. Montague Chamberlain a publié quelque chose au sujet de ce specimen qu'il avait vu dans le Musée de l'Université. Voir le *Auk* de janvier 1888, page 107 et de juillet 1888, page 318.



207. *Procellaria pelagica*, *Stormy Petrel*.—LE PÉTREL PELAGIEN, LE PÉTREL DES TEMPÊTES.—Pas commun. 18 mai 1885, 6 octobre 1889.

208. *Puffinis major*, *Greater Shearwater*.—LE GRAND PUFFIN.—Rare. 11 août 1896. On n'en a vu qu'un seul. Voir note.

J'ai aussi abattu les albinos suivants.

HUARD A GORGE ROUGE.....	Un specimen
PERDRIX DE BOIS FRANC, GÉLINOTTE A FRAISE..	“ “
CANARD A LONGUE QUEUE, 'CACAQUI'.....	“ “
MERGULE PIGEON, PETIT GUILLEMOT.....	“ “
PINSON DES GUÉRETS, ROSSIGNOL DES CHAMPS..	“ “
MACREUSE A LARGE BEC— <i>Oedemia perspicillata</i> .	“ “

Les cinq premiers ont été envoyés au Dr C. H. Merriam, et sont tous, je crois, dans la collection de la Smithsonian Institution. Le dernier a été vendu à Monsieur Wm. Couper, taxidermiste de Montréal. A part cela, j'ai vu ici un eider albino, et une autre macreuse de l'espèce dite *Oedemia Americana*, macreuse moire américaine.

NOTE—Les dates mentionnées dans la liste ci-haut sont les dates auxquelles les oiseaux ont été tués pour leur identification; il n'y a que celles-là d'inscrites. Dans le cas où plusieurs specimens ont été tués, ou dans le cas des oiseaux les plus ordinaires, ce sont les dates les plus hâtives ou les plus tardives qui ont été de préférence insérées.

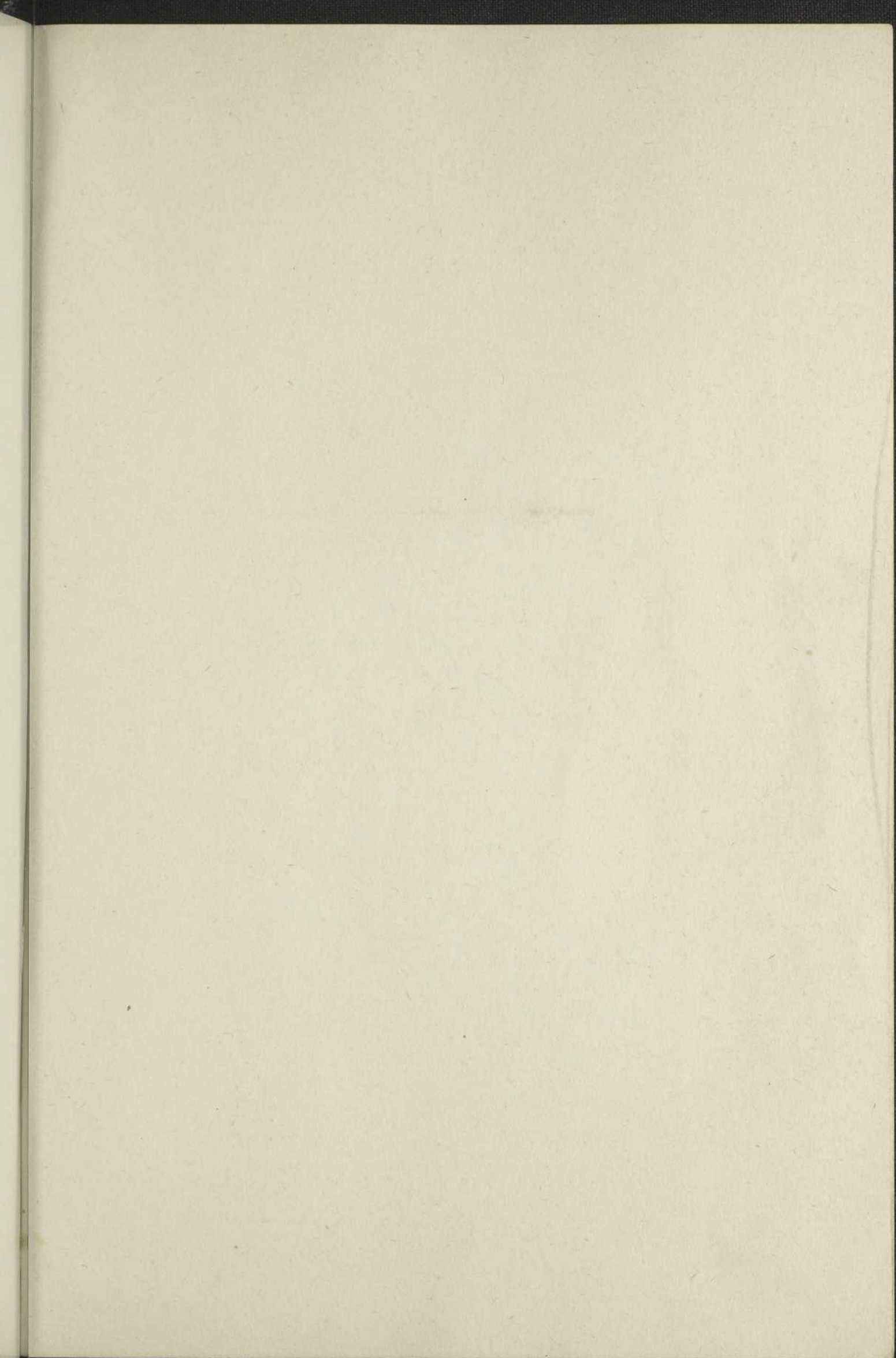


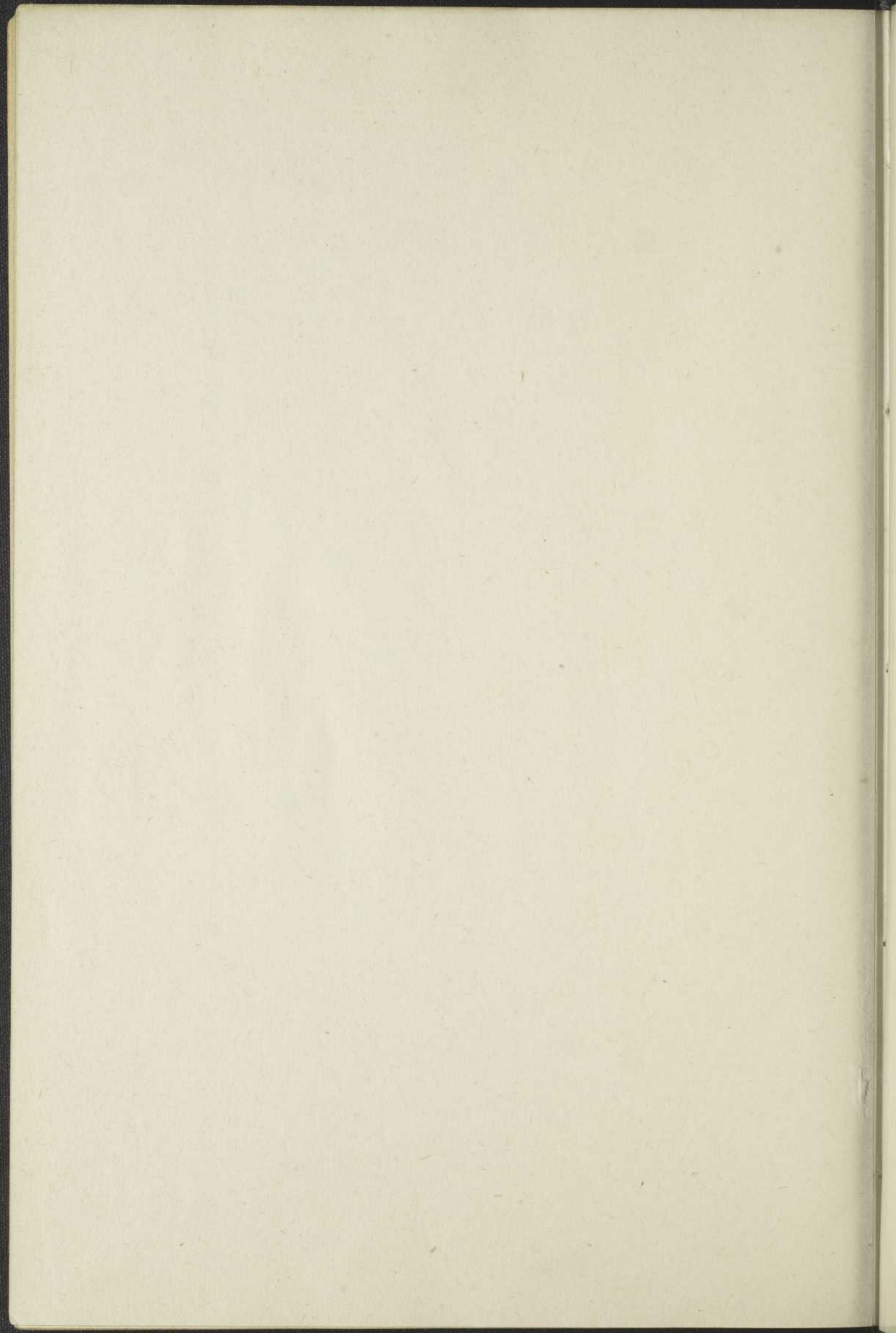
Titres des chapitres

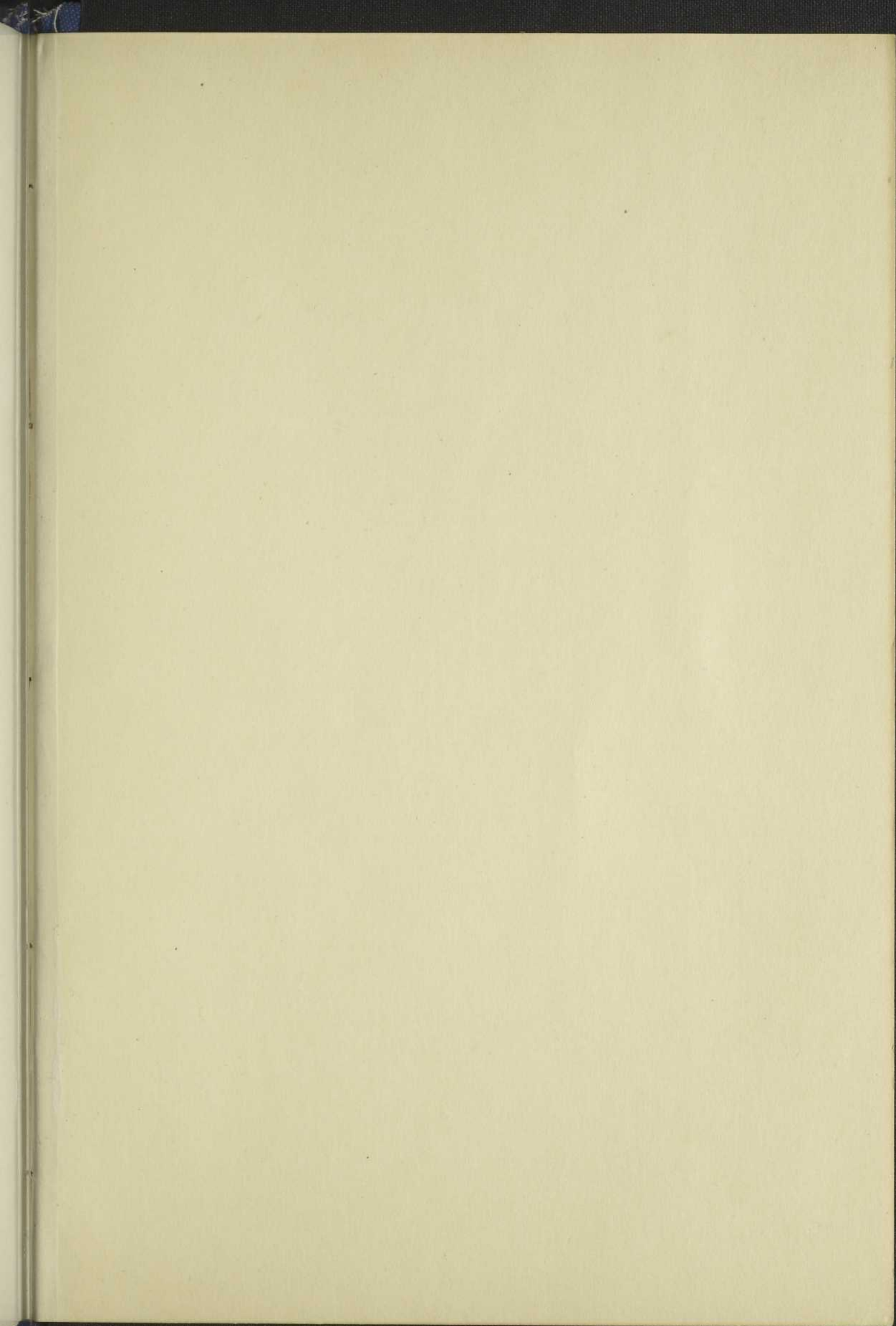
	PAGES
Dédicace.....	3
Introduction.....	5
Préface.....	9
Premières années.....	11
A mon retour de l'école.....	26
Coups de fusil inexplicables et autres.....	33
Accidents de chasse.....	43
Nommé gardien de la rivière Godbout.....	47
Mes débuts comme trappeur.....	54
Chasse du lynx à la trappe.....	60
Le castor.....	65
Martes et autres petits mammifères.....	70
Le Pekan. Marte à fanon.....	74
Histoires d'ours.....	78
Braconniers.....	100
Véritable histoire de revenant.....	107
Loups-marins et leur chasse dans le Saint-Laurent.....	115
Une chasse de l'ancien temps au caribou.....	139
Tragédie sur la Côte Nord.....	149
Sur la pêche à la ligne.....	155
Le saumon et ses migrations.....	162
Perdu dans la forêt.....	182
La mort de Robitaille.....	200
Le major Henry Scott. Comment il perdit sa canne...	203
Que faire une fois égaré dans le bois.....	208
A travers la Saint-Laurent.....	219
Notre voyage de retour.....	232
Lecture de l'omoplate.....	248
Chasse au canard.....	250
Chasse aux oies sauvages (Bernaches).....	257
Petite chasse au cygne.....	262
Perdrix et autres oiseaux terrestres.....	266
Moyens faciles de se procurer du gibier à plumes.....	278
Opinion d'un Indien sur Sir Edmund Head.....	281
Le Duc de Virginie.....	285
Trois aigles dorés.....	290
Chasse courte et facile au loup.....	294
Autre chasse facile au loup dans le Wyoming.....	299

	PAGES
Charles Moreau.....	304
Dr W. H. Drummond.....	313
Le service de la malle.....	317
La truite.....	326
Qu'est-ce qu'une truite de mer?.....	331
Chanceux coup de ligne.....	335
Rivière à saumon.....	338
Listes d'oiseaux.....	347
Titres des chapitres.....	371

FIN







IMPRIMERIE QUEBEC NEWSPAPERS LIMITED
QUEBEC, P. Q.